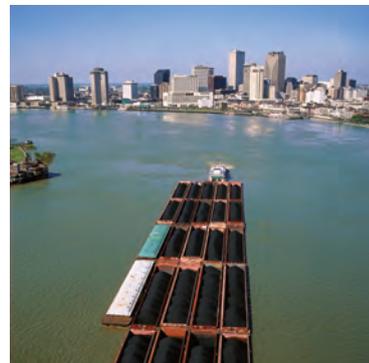


RAPPORT ANNUEL 2009



L'EXPÉRIENCE DE
LA LOCATION
OPÉRATIONNELLE



Sommaire

Le message des gérants	›	1
L'expérience de la location opérationnelle	›	3
Historique	›	4
Une stratégie de création de valeur commune aux quatre divisions	›	5
Conteneurs maritimes	›	6
Constructions modulaires	›	7
Barges fluviales	›	8
Wagons de fret	›	9
Organigramme	›	10
Chiffres clés	›	11
Touax et la Bourse	›	12
Sommaire général	›	13

Le message des gérants



« Nous sommes satisfaits de nos résultats au regard du contexte de forte crise en 2009. Notre modèle nous permet de nous adapter rapidement aux conditions de marché et ainsi d'offrir une récurrence de résultat et de dividendes à nos actionnaires. La crise financière a réduit les capacités de financement de nos clients qui se tournent d'avantage vers la location pour leurs nouveaux besoins. Un rebond significatif est attendu en sortie de crise.

Malgré une baisse du chiffre d'affaires, le Groupe reste très profitable avec 14,2 millions d'euros de résultat net et 48,98 millions d'euros d'EBIDTA (après distribution aux investisseurs), pour 1,3 milliard d'actifs sous gestion dont 486 millions d'euros en propriété. Sur 5 ans

le Groupe a ainsi réussi à multiplier par 3,5 son résultat net.

Cette année conforte à nouveau notre stratégie :

- Nous investissons dans des matériels standardisés et mobiles, bénéficiant d'une durée de vie longue entre 15 ans et 50 ans ce qui permet de générer des rentabilités locatives récurrentes sur le long terme. Nous y associons l'ensemble des prestations de services annexes au métier de location (gestion pour compte de tiers, vente de matériels neufs ou d'occasion, maintenance, etc.).
- Nous sommes une entreprise résolument tournée vers l'international pour optimiser et diversifier notre croissance (83 % du chiffre d'affaires est réalisé en dehors de France avec une forte présence en Asie, Amérique, Europe centrale et de l'Est).
- Nous privilégions les métiers bénéficiant d'éléments structurels forts à long terme : la mondialisation des échanges favorable à la location de conteneurs maritimes (l'OMC prévoit un retour de la croissance du commerce mondial avec 9,5 % de hausse attendue sur 2010), la libéralisation du fret ferroviaire en Europe favorable à la location de wagons, le besoin de flexibilité et les coûts attractifs des constructions modulaires et industrialisées par rapport aux constructions traditionnelles, et la prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.
- Nos quatre plates-formes de gestion au service de nos 5 000 clients, nous permettent de toujours bénéficier d'opportunités d'investissement (83,9 millions d'euros en 2009). Ainsi, cette année, nous avons réussi à augmenter notre parc locatif (+6 % en 2009), à renforcer nos parts de marché et à réaliser d'importantes économies d'échelle. TOUAX a consolidé sa place de leader européen pour la location de conteneurs maritimes et de barges fluviales et de numéro 2 pour la location de constructions modulaires et de wagons de fret (wagons intermodaux).

Depuis quelques mois des signes encourageants de reprises se manifestent. **Par la nature de son métier, le Groupe est aux avant-postes de l'économie et profitera ainsi rapidement du retour de la croissance.**





Nous avons proposé à l'assemblée qui se tiendra le 10 juin 2010 la distribution d'un dividende de 1 euro par action, identique à celui de l'année dernière, dont 0,50 euro a déjà été versé en acompte en janvier, et le solde sera payé début juillet 2010.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos collaborateurs qui ont effectué un excellent travail lors d'une année pleine de challenges et de défis, ce qui nous donne une très grande confiance dans l'avenir et le potentiel du Groupe. »

Paris, le 2 avril 2010

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Gérants

L'expérience de la location opérationnelle

TOUAX est un Groupe de services aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de matériels dotés d'une longue durée de vie (15 à 50 ans).

Implanté sur les cinq continents, TOUAX a augmenté de 50 % en 5 ans son chiffre d'affaires, réalisant 271,7 millions d'euros de revenus d'exploitation en 2009 dont 83 % en dehors de la France.

Une offre adaptée à l'externalisation

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- des contrats flexibles de courte ou de longue durée,
- l'absence d'investissement pour le client,
- une sous-traitance de la maintenance,
- une rapidité de mise à disposition.

Au 31 décembre 2009, le Groupe gère plus de 1,3 milliard d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels ou privés.

Une performance mondiale

Les conteneurs maritimes : spécialisé dans le conteneur sec standard (20 ou 40 pieds de long), TOUAX est 1^{er} en Europe continentale et 8^e mondial (Source : *Containerisation International*).

Les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, cantonnements de chantier placent TOUAX comme 2^e loueur européen et 4^e mondial auprès des industries, des collectivités territoriales et du secteur de la construction (Source : TOUAX).

Les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec : TOUAX présent à l'international, tient en Europe la 1^{re} place en tant que loueur (Source : TOUAX).

Les wagons de fret pour les réseaux de chemin de fer et les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis permettent à TOUAX de s'affirmer comme 2^e loueur européen de wagons intermodaux (Source : TOUAX).



Historique



- 1853** Création de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise
- 1898** Création de TOUAX (sous le nom de SGTR, société de touage et de remorquage), société née de la fusion de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise (TBSO) et de la Société de Touage et de Remorquage de l'Oise (TRSO) : TOUAX possédait alors 14 toueurs et 11 remorqueurs
- 1906** Cotation au Marché Comptant de la Bourse de Paris le 17 mai
- 1922** Lancement d'un programme d'achat de six sociétés importantes de transport fluvial possédant plusieurs centaines de bateaux à tracter
- 1946** Augmentation de capital pour financer la restauration du matériel détruit pendant la seconde guerre mondiale
- 1955** Premiers investissements dans l'activité Wagons
- 1965** Lancement de la première barge grand gabarit (2 500 T)
- 1973** Lancement de l'activité Constructions Modulaires
- 1975** Lancement de l'activité Conteneurs Maritimes
- 1981** Développement international avec la création de TOUAX Corporation aux États-Unis
- 1985** Acquisition de la société de gestion de conteneurs maritimes Gold Container Corporation
- 1995** Démarrage du financement par titrisation et décision d'augmenter les programmes de gestion de matériels pour investisseurs. À partir de cette année, et sous l'effet de la mondialisation, le développement du Groupe s'accélère
- 1999** Admission sur le Second Marché de la Bourse de Paris
- 2001** Création de la filiale TOUAX RAIL Ltd à Dublin pour le développement de l'activité Wagons
- 2005** Augmentation de capital et Rachat de 100 % de l'activité Wagons
- 2006** Centenaire de cotation boursière et plus de 150 ans de distribution de dividendes sans discontinuité
- 2007** Création de la première unité d'assemblage de modules en France (près de Chartres). TOUAX rachète également WAREX Sro et devient le premier assembleur – loueur de constructions modulaires en République Tchèque
- 2008** Augmentation de capital pour accompagner le développement. Intégration de l'indice SBF 250
- 2009** Augmentation de capital pour accompagner le développement

Une stratégie de création de valeur commune aux quatre divisions

CRÉER UNE RENTABILITÉ DURABLE AUTOUR DE SES ACTIVITÉS DE LOCATION...

... en pondérant ses investissements en propres, ...

Sa politique d'investissements en propriété apporte des résultats locatifs récurrents et valorise le Groupe à terme en créant des opportunités de plus-values de cession.

TOUAX pondère ses investissements en propres entre les équipements à durée de vie plus courte et plus rentables (les constructions modulaires et les conteneurs maritimes) et les équipements patrimoniaux à très longue durée de vie (wagons et barges fluviales). Ainsi, le Groupe optimise la rentabilité de ses fonds propres : **le bénéfice net par action a été multiplié par 2 en 5 ans.**

... en optimisant ses ressources financières avec la gestion pour compte de tiers, ...

TOUAX gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers et est rémunéré par des commissions de gestion qui s'ajoutent aux revenus des actifs en propre. Ces investissements externalisés permettent de générer du résultat supplémentaire et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.

Ces contrats de gestion sont de longues durées (en moyenne sur 10 ans) et garantissent la récurrence des *cash flows*.

... grâce à son métier unique de location et de services associés, ...

TOUAX est spécialisé dans la location opérationnelle de **matériels mobiles et standardisés** (Conteneurs Maritimes, Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de fret) présentant des qualités similaires et complémentaires :

- › la mobilité, permet d'optimiser les taux d'utilisation,
- › la stabilité des revenus générés par des contrats de durée,
- › la standardisation et la longue durée de vie des actifs (15 à 50 ans) permettant d'optimiser les prix de cession des matériels.

... et sa politique de développement international.

TOUAX poursuit sa croissance internationale pour diversifier les risques, continuer à prendre des parts de marché et réaliser des économies d'échelle.

Conteneurs maritimes

UN SERVICE EN PLEINE EXPANSION AVEC LA MONDIALISATION DES ÉCHANGES ET APPROPRIÉ AU BESOIN DE FLEXIBILITÉ DES COMPAGNIES MARITIMES



Voies maritimes
Commerce international
Standardisation
Parc récent

14 bureaux et agents répartis en Asie, Europe, Amérique du Nord, en Australie et en Inde

3,8 ans : âge moyen de la flotte

Sur un marché en forte croissance, ...

Le conteneur est un matériel logistique standardisé au plan mondial, qui s'adapte idéalement à tous les modes de transports maritimes, fluviaux, ou terrestres. Il a révolutionné les transports internationaux depuis le début des années 1970, et a connu une très forte croissance liée à la mondialisation des échanges et du commerce international. Pour la première fois en 2009, les échanges mondiaux ont diminué de près de 10 % avec une flotte mondiale de 26,3 millions de TEU dont 10,2 millions de TEU sont gérés par les loueurs.

Le Groupe TOUAX via sa marque Gold Container a vu sa flotte multiplier par environ 4 en dix ans pour atteindre près de 481 000 TEU en 2009. La société est aujourd'hui le 8^e loueur au niveau mondial et le premier en Europe continentale avec 4,2 % de part de marché mondial (Source : *Containerisation International ; Market analysis : Container leasing market 2009*).

... Le service GOLD Container...

Le Groupe s'est spécialisé dans le conteneur sec standard (20 pieds ou 40 pieds de long) qui peut se louer indifféremment à l'ensemble des compagnies maritimes mondiales.

Sa flotte est constamment renouvelée et possède ainsi un âge moyen inférieur à quatre ans.

Gold Container propose une famille très étendue de contrats :

- location opérationnelle de courte durée (contrat renouvelable annuellement de type « *Master lease* »),
- location opérationnelle de longue durée (3 à 5 ans) avec ou sans option d'achat ; ces contrats représentent 80 % de la flotte gérée par Gold Container,
- programme de « *sale and lease back* » et de location vente.

Gold Container travaille avec plus de 120 compagnies maritimes dans le monde, et compte notamment parmi ses clients les sociétés Maersk Lines, Evergreen, Mediterranean Shipping Company, CMA-CGM, China Shipping, etc.

... offre une couverture mondiale.

Implanté à l'international, le Groupe offre une couverture globale à l'ensemble de ses clients grâce à son réseau :

- 5 bureaux (Paris, Miami, Hong Kong, Shanghai, Singapour),
- 8 agences réparties en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et en Inde,
- 150 dépôts environ situés dans les principales zones portuaires mondiales sur les cinq continents.

Pour assurer une vision d'ensemble de ses services, TOUAX a mis en place un système d'information élaboré accessible par Internet : www.gold-container.com. Ses clients peuvent ainsi connaître à tout moment la situation des conteneurs loués, leurs spécificités techniques, les disponibilités de conteneurs à louer dans le monde entier, et des informations facilitant toutes les opérations de prise en charge ou de restitution de conteneurs.

Le Groupe a pour ambition d'atteindre à moyen terme une flotte de 800 000 TEU pour répondre à la demande de ses principaux clients, et conforter ainsi sa place parmi les huit premiers loueurs mondiaux de conteneurs maritimes.



FLOTTE GÉRÉE PAR LE GROUPE

Constructions modulaires

UN SERVICE PERFORMANT ET DES SOLUTIONS DE CONSTRUCTIONS TRÈS... MODULAIRES

Des clients tous différents, exigeants et fidèles...

Fabricant et distributeur (location et vente) de ses produits, TOUAX réalise des constructions modulaires qui respectent toutes les normes et réglementations en vigueur, pour des usages tels que bureaux, salles de classes, résidences étudiantes, logement social ou d'urgence, hôpitaux, agences commerciales, bases de vie, cantonnements de chantiers, vestiaires sportifs...

Ses principaux clients sont issus des secteurs de l'industrie, du tertiaire, de la construction et des collectivités. TOUAX compte ainsi parmi ses clients fidèles Sanofi, Bouygues, ENBW, Siemens, Alstom, Urbaser, EADS, Total, EON, RWE, le Conseil général du Rhône, la région PACA, Skanska, Hochtief, Ferrovial, etc.

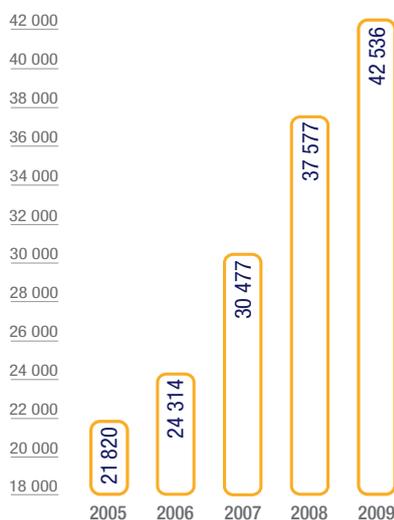
...des avantages indéniables, ...

Les constructions modulaires TOUAX, disponibles à la location comme à la vente, offrent :

- des opportunités **d'économies** significatives sur la construction traditionnelle allant jusqu'à 50 % de différentiel,
- une garantie de **flexibilité** pour agrandir, réduire, déplacer ou réagencer son espace en fonction de son activité,
- de la **réactivité** avec l'assurance de réceptionner son bâtiment en quelques semaines,
- de la **modernité**, du **confort** et des **économies d'énergie** avec un produit plébiscité et primé au Janus de l'industrie 2007,
- un **service homogène et performant** pour des entreprises en quête de développement rapide en Europe comme dans le reste du monde.

... une activité en forte croissance en France comme en Europe.

2^e acteur européen, 4^e mondial, la division Constructions Modulaires est présente au 31 décembre 2009 dans 9 pays avec ses 40 agences, 2 unités d'assemblage et plus de 42 000 constructions modulaires (Source : TOUAX).



PARC GÉRÉ PAR LE GROUPE



Bureaux
Salles de classe
Hôpitaux
Locaux collectifs
2^e Européen / 4^e mondial
42 000 constructions modulaires
Produit primé au Janus de l'industrie 2007
Partenaire principal du Stade Français Paris
Partenaire officiel de l'Olympique de Marseille
Prestataire exclusif en construction modulaire de Roland Garros

Barges fluviales

UN SERVICE QUI SE DÉVELOPPE GRÂCE À SES ATOUTS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES



Écologique
Compétitif
Location
Transport

199 barges, automoteurs et pousseurs

1^{ère} place en Europe pour les barges vrac sec

Une forte notoriété de service auprès des industries et opérateurs de transport...

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif (7 fois moins cher que le transport routier), le moins coûteux pour la collectivité (3,7 fois moins de consommation de pétrole que le transport routier), le plus écologique (4 fois moins de CO2 que le transport routier) et contribue à désencombrer les réseaux routiers (1 convoi poussé aux USA de 30 barges évite 3 000 camions sur la route).

Les clients ont recours à TOUAX pour externaliser une partie de leur flotte en propriété ou pour sous-traiter leurs transports fluviaux.

Le Groupe assure deux types de services :

- le transport et l'affrètement (50 % des matériels) principalement sur l'axe Rhin/Danube,
- la location de barges (50 % des matériels) principalement en France, aux USA et en Amérique du Sud.

Au 31 décembre 2009, le Groupe TOUAX gérait une flotte de 199 barges, automoteurs et pousseurs (dont 166 barges) se situant à la 1^{ère} place en Europe pour les barges de vrac sec, avec 445 164 tonnes de cale de transport (capacité quotidienne) (Source : TOUAX).

Les barges naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » ou « EUROTAF ». TOUAX travaille pour le compte de grands groupes industriels et opérateurs de transport tels que ADM, Bungee, Lafarge, Cemex, YARA, Arcelor Mittal, CFT, Miller, etc. pour le transport de charbon, de céréales, de minerais et de tout type de produits pondéreux secs.

... optimisée par une présence internationale unique.

Le Groupe tire parti d'une large présence géographique :

Sur la Seine et le Rhône, TOUAX loue en France des barges transportant du charbon, des céréales, des engrais, du ciment, des matériaux de construction, ainsi que des colis volumineux.

Sur le Rhin, la Meuse, la Moselle et le Main, le Groupe au Pays-Bas loue des barges, transporte et stocke des phosphates, de l'engrais, du charbon, des minerais et ferrailles.

Sur le Danube, le Groupe transporte et stocke depuis la Roumanie des céréales, du ciment, de l'acier et des minerais. Le réseau Rhin – Main – Danube s'étend sur 2 500 km, traversant 10 pays. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur ce marché.

Sur le Mississippi, TOUAX loue aux États-Unis ses barges pour le transport de céréales, d'acier, d'engrais et de ciment.

Sur le Paraná Paraguay, TOUAX s'est repositionné en Amérique du Sud sur la location opérationnelle et la location-vente de barges pour le transport de minerai de fer.



Wagons de fret

SERVICE AUX INDUSTRIES ET AUX RÉSEAUX DE CHEMIN DE FER

Sur un marché du transport ferroviaire en mutation, ...

La libéralisation du fret ferroviaire européen le 1^{er} janvier 2007, et le besoin de renouvellement de la flotte (plus de 30 ans d'âge moyen) constituent de solides bases structurelles pour le développement de l'activité wagons de fret, tout comme l'élargissement de l'Europe aux pays d'Europe Centrale, l'ouverture des frontières et la mondialisation.

La clientèle de TOUAX se compose de grands groupes ferroviaires comme la SNCF, DB Railion, SBB/CFF, d'opérateurs privés, et de groupes industriels comme Cargill, Lafarge, Gefco...

... TOUAX apporte son expérience confirmée de loueur opérationnel, ...

TOUAX offre ses services en terme de location de wagons de fret en Europe et aux USA au travers d'un réseau de quatre bureaux situés à Dublin (Irlande), Paris (France), Constanza (Roumanie), et Chicago (États-Unis) complétés par un réseau d'agences couvrant toute l'Europe.

Service aux industries et aux réseaux de chemin de fer, TOUAX propose des contrats de location opérationnelle de longue durée incluant le service de maintenance.

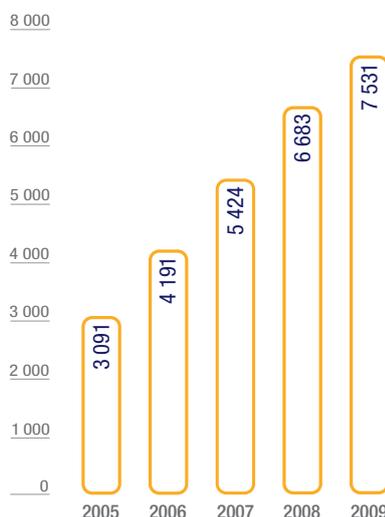


À fin 2009, TOUAX gère 7 531 wagons de fret (plateformes) proposées à la location de longue durée (moyenne supérieure à 5 ans) : wagons intermodaux, wagons porte-autos, wagons trémies et pulvérulents pour le transport de produits pondéreux (ciments, céréales,...).

TOUAX bénéficie de l'expérience de ses équipes et de l'apport de nouvelles compétences en matière de qualité et de sécurité ferroviaire. La maîtrise de la maintenance est un atout mis en avant par TOUAX au service de ses clients. 2009 a été mis à profit pour lancer un processus qualité en vue d'être certifié ISO 9001 à l'été 2010 puis certifié ECM (Entité en Charge de la Maintenance) à fin 2010.

... et des perspectives stratégiques.

Compte tenu des besoins de renouvellement du parc de wagons en Europe, TOUAX a pour objectif de dépasser les 10 000 unités sous 2 ans et d'élargir la gamme de wagons qu'il offre à ses clients afin d'accompagner la demande.



FLOTTE GÉRÉE PAR LE GROUPE

Location flexible
Porte-conteneurs
Trémies
Ferroutage
7 531 wagons
2^e loueur européen de wagons intermodaux
4 bureaux répartis en Europe/USA

Organigramme



Conteneurs maritimes

FRANCE
(Paris)

Zone Europe / Afrique
(bureau administratif)

CHINE
(Hong Kong, Shanghai)

Zone Asie du Nord

ÉTATS-UNIS
(Miami)

Zone Amériques

SINGAPOUR

Zone Asie du Sud

AGENTS

AFRIQUE du SUD. Durban

AUSTRALIE. Melbourne

BELGIQUE. Anvers

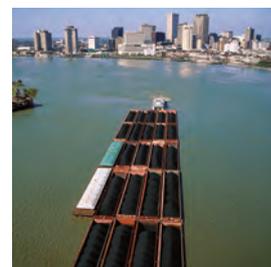
CORÉE du SUD. Séoul

INDE. Chenay

ITALIE. Gènes

JAPON. Tokyo

TAÏWAN. Taïpei



Barges fluviales

FRANCE

Seine, Rhône

PAYS-BAS

Rhin, Main,
Meuse, Moselle

ROUMANIE

Danube

ÉTATS-UNIS

Mississippi

AMÉRIQUE DU SUD

Paraná-Paraguay



Constructions modulaires

FRANCE

ALLEMAGNE

BELGIQUE

ESPAGNE

ÉTATS-UNIS

(Floride & Géorgie)

PAYS-BAS

POLOGNE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

SLOVAQUIE



Wagons de fret

FRANCE

(bureau technique)

IRLANDE

(Zone Europe
Occidentale)

ÉTATS-UNIS

(Zone Amérique du Nord)

ROUMANIE

(Zone Europe de l'Est)

AGENTS

ALLEMAGNE

ÉGYPTE

HONGRIE

INDE

ITALIE

RÉPUBLIQUE THÈQUE

SLOVAQUIE

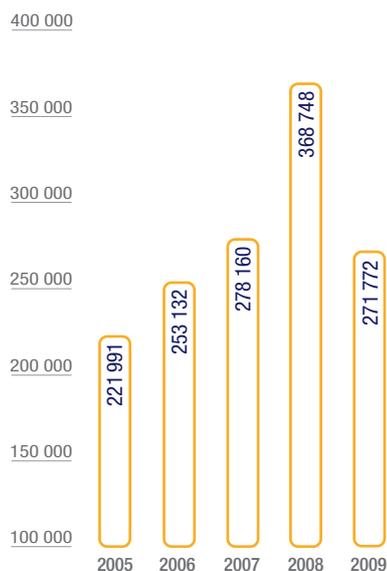
SLOVÉNIE

Le Groupe TOUAX
Côté sur Euronext à Paris
NYSE Euronext compartiment C

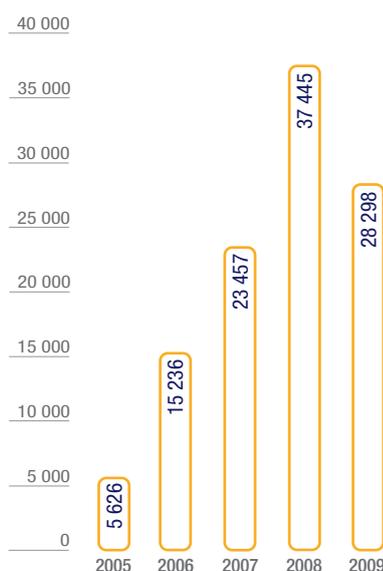
Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA
Bloomberg TOUPFP equity
(Indice SBF 250 et CAC Small 90)

Chiffres clés

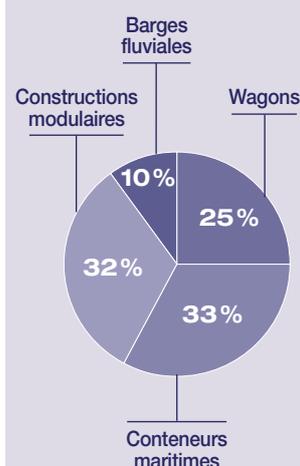
Chiffre d'affaires consolidé
(milliers d'euros)



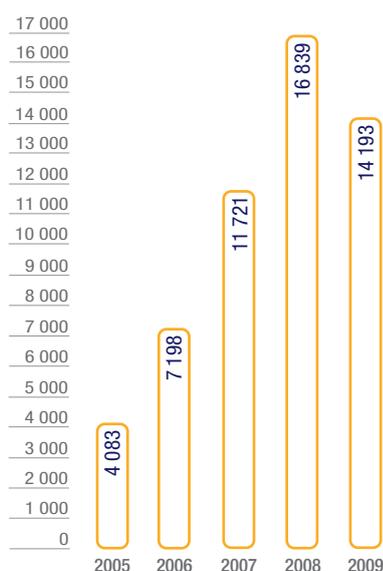
Résultat d'exploitation consolidé après
distribution aux investisseurs (milliers d'euros)



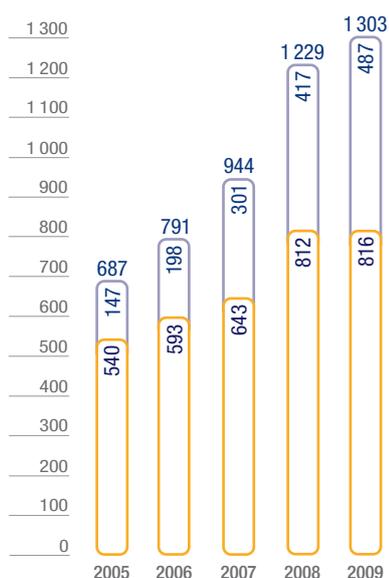
Répartition par activité
du chiffre d'affaires



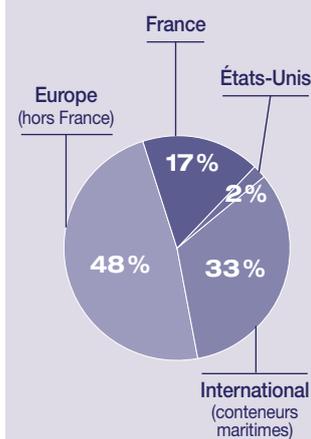
Résultat net consolidé part du Groupe
(milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés
(millions d'euros)



Répartition géographique
du chiffre d'affaires*



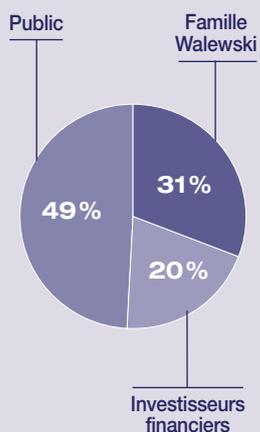
● propriété des investisseurs ● propriété du Groupe

* Les secteurs géographiques correspondent à l'implantation des sociétés du Groupe à l'exception de l'activité conteneurs maritimes qui reflète la localisation des actifs par nature internationale.

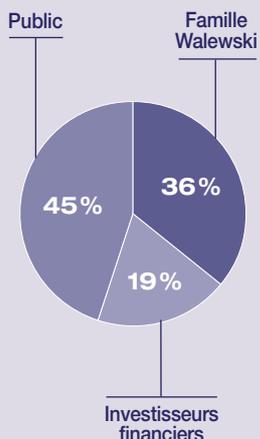
Plus de la moitié des actifs gérés est valorisée en dollar américain. La faiblesse du dollar a pour conséquence de modérer la progression de la valeur en euros du parc géré.

Touax et la Bourse

Répartition des titres au 31 décembre 2009



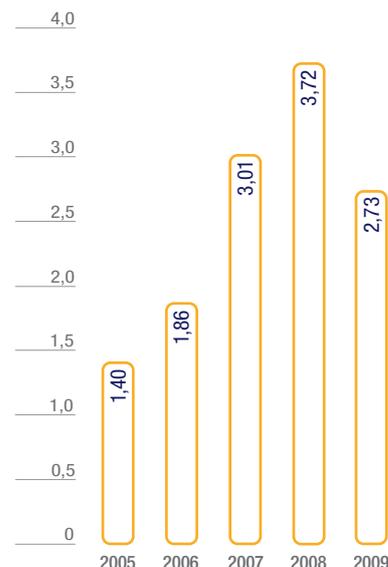
Répartition des droits de vote au 31 décembre 2009



Évolution du titre (cours base 100 au 15 mars 2005) sur 5 ans



Résultat net par action (euro)



Dividende mis en distribution (milliers d'euros)



*sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 10 juin 2010

Évolution des échanges sur 5 ans



CALENDRIER DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES

➤ Annonce du CA 1^{er} trimestre 2010 : **12 mai 2010** ➤ AG (assemblée générale des actionnaires) : **10 juin 2010** ➤ Paiement des dividendes 2009 : **12 janvier 2010 et 9 juillet 2010** ➤ Annonce CA 2^e trimestre 2010 : **10 août 2010** ➤ Annonce des résultats 1^{er} semestre 2010 : **31 août 2010** ➤ Annonce du CA 3^e trimestre 2010 : **15 novembre 2010** ➤ Annonce du CA 4^e trimestre 2010 : **15 février 2011** ➤ Annonce et Présentation des résultats 2010 : **semaine du 21 mars 2011**.

Sommaire général

1. Personnes responsables	›	14
2. Contrôleurs légaux des comptes	›	15
3. Informations financières sélectionnées	›	16
4. Facteurs de risque	›	17
5. Informations concernant l'émetteur	›	23
6. Aperçu des activités	›	27
7. Organigramme	›	29
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	›	33
9. Examen de la situation financière et du résultat	›	34
10. Trésorerie et capitaux	›	34
11. Recherche et développement, brevets et licences	›	34
12. Informations sur les tendances	›	35
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	›	35
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance	›	35
15. Rémunérations et avantages	›	36
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	›	37
17. Salariés	›	38
18. Principaux actionnaires	›	39
19. Opérations avec des apparentés	›	41
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	›	42
21. Informations complémentaires	›	124
22. Contrats importants	›	128
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	›	128
24. Documents accessibles au public	›	128
25. Informations sur les participations	›	128
26. Rapports des gérants	›	129
27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance	›	140
28. Informations communiquées récemment	›	152
29. Projet des résolutions	›	157
30. Inclusion par référence	›	160
31. Glossaire	›	160

1. Personnes responsables

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel

Fabrice et Raphaël Walewski, gérants

1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence et du rapport financier annuel

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant chapitre 26.1 page 129 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Les informations financières consolidées historiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant pages 120, 121 et 122 dudit document, qui contiennent une observation. »

Le 12 avril 2010

Fabrice et Raphaël Walewski
Gérants

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes

	Date de première nomination	Échéance du mandat
Titulaires		
DELOITTE et Associés Représenté par M. Alain Penanguer 185, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
LEGUIDE NAIM et Associés Représenté par M. Charles Leguide 21, rue Clément-Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.
Suppléants		
B.E.A.S. 7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
Serge LEGUIDE 21, rue Clément-Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

2.2. Changement des contrôleurs légaux

Conformément aux réglementations en vigueur, le représentant de chaque personne morale titulaire du mandat de Commissaire aux comptes a changé en 2009. Alain Penanguer représente désormais le cabinet DELOITTE et Associés en remplacement de Bertrand de Florival, et Charles Leguide représente désormais le cabinet LEGUIDE NAIM et Associés en remplacement de Paul Naim.

3. Informations financières sélectionnées

3.1. Informations financières historiques sélectionnées

Chiffres clés du compte de résultat

(en milliers d'euros)	2009	2008 proforma	2008	2007
Chiffre d'affaires locatif	206 817	205 560	205 560	170 285
Ventes de matériels et commissions	64 955	163 188	159 327	107 875
Chiffre d'affaires	271 772	368 748	364 887	278 160
EBITDA avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	110 879	118 938	118 936	96 209
EBITDA après distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	48 981	53 539	53 537	34 640
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	90 196	102 844	102 842	85 026
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs ⁽²⁾	28 298	37 445	37 443	23 457
Résultat net consolidé part du Groupe	14 193	16 840	16 838	11 721
Résultat net par action (euro)	2,73	3,72	3,72	3,01

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC.

Chiffres clés du bilan

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Total de l'actif	562 018	501 539	377 931
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	394 736	322 471	250 134
ROI ⁽²⁾	12,41 %	16,60 %	15,90 %
Total de l'actif non courant	364 927	311 229	237 765
Capitaux propres – part du Groupe	129 049	102 487	68 504
Intérêts des minoritaires	(98)	(58)	(8)
Endettement brut	336 620	297 905	183 413
Endettement net ⁽³⁾	301 756	262 099	158 677
Dividende par action payé (euro)	1	1	0,75

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne.

(2) Return on Investment : correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes. Pour mémoire le ROI était précédemment nommé ROFA.

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités.

Il est à noter qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Les informations financières historiques sélectionnées sont complétées par le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 129.

3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires

Non applicable.

4. Facteurs de risque

TOUAX a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

4.1. Les risques juridiques

4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation

› Constructions modulaires

Les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de constructions et de sécurité (code du travail par exemple). Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait de réviser en partie les prix locatifs.

› Barges Fluviales

La circulation des barges fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou lorsque le fleuve traverse plusieurs pays, à une commission composée de membres des pays concernés.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (États-Unis notamment) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités (exemple : obligation de double fond pour les pétroliers).

La conformité du Groupe avec les normes les plus avancées en vigueur pour les activités citées précédemment et les nouvelles normes réglementaires (Eurocode, CE, nouvelles normes européennes pour les unités fluviales naviguant sur le Danube) limite son exposition aux risques réglementaires.

4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non respect d'engagement contractuel – litiges

Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du Code de commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir à ce jour, et n'a pas eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même.

Il n'existe pas d'autres litiges et arbitrages significatifs que ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

› Conteneurs maritimes

Le Groupe a fait face en 2008 à la défaillance de deux clients de l'activité conteneurs maritimes. L'ensemble des matériels en location à ces clients défaillants a pu être récupéré. Ces matériels appartenaient principalement à des investisseurs. L'impact

dans les comptes du Groupe est faible. Cet impact a été intégralement provisionné.

Ce risque de défaillance est assuré en 2008. Le Groupe réclame le versement des indemnités d'assurance correspondant à cette défaillance. À ce jour et en dépit des conditions de garantie les assureurs n'ont toujours pas indemnisé le Groupe. Une procédure est engagée afin d'obtenir réparation du préjudice.

› Constructions modulaires

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité constructions modulaires.

› Barges fluviales

Suite à la restitution en France en 2003 d'un convoi en location composé d'un pousseur et de deux barges, le Groupe a demandé au client la remise en état des navires. Cette remise en état étant contestée par le client, des procédures ont été engagées par et contre TOUAX pour la résolution de ce litige. Aucun montant ne peut être évoqué par souci de confidentialité. Le risque évoqué lié à la restitution du convoi en France n'est pas majeur. La justice a donné raison au Groupe en première instance. Le client a fait appel de cette décision.

Suite à la guerre du Kosovo, du fait de l'embargo y faisant suite et des bombardements des ponts sur le Danube, le Groupe a subi un préjudice important en Roumanie. Le Groupe mène actuellement des actions en justice en remboursement des préjudices subis. Les montants significatifs demandés ne peuvent être évoqués pour des raisons de confidentialité.

› Wagons

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité wagons.

4.2. Les risques industriels et environnementaux

4.2.1. Risque économique

› Conteneurs maritimes

La demande de conteneurs maritimes est liée à l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes de transport. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Par ailleurs, le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique et au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Ce risque est limité par le nombre significatif de contrats de location à long terme et par la qualité des prestations et des matériels que le Groupe fournit reflétant la qualité de sa clientèle. Plus de 80 % des contrats de location de conteneurs maritimes sont des contrats non résiliables portant sur des durées moyennes de trois à cinq ans avec des taux locatifs non révisables et les 25 premiers armateurs mondiaux travaillent avec le Groupe.

› Constructions modulaires

L'activité constructions modulaires du Groupe porte principalement sur trois marchés distincts : bâtiment – travaux publics, industrie et collectivités locales.

Le marché du bâtiment – travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP.

4. Facteurs de risque

Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs (contrats cadres). Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles. La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique et au marché de la rénovation. Pour limiter ces risques, le Groupe s'est d'une part diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, leur transférant ainsi une partie des risques.

Le marché des collectivités locales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et des budgets des collectivités locales. La demande des collectivités locales en constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe, de crèches et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année. De plus, le Groupe estime que la demande des collectivités locales continuera de progresser.

Le marché des industries dépend étroitement des investissements industriels. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux, à la situation de l'emploi et au besoin de flexibilité des entreprises. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique et sa flexibilité permet d'envisager à long terme une progression de la demande de la même façon que pour les collectivités locales.

La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'un reporting mensuel de suivi du portefeuille clients.

› Barges fluviales

La demande de barges fluviales est liée à l'évolution du transport fluvial. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique des différents pays traversés par les fleuves et du commerce international. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique de ces pays. Ce risque n'impacte pas les contrats de location à long terme et est limité par la diversification géographique du Groupe sur plusieurs bassins dans ses activités de transport.

› Wagons

La croissance de l'activité de location de wagons de fret dépend de la dérégulation des opérateurs ferroviaires. Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

4.2.2. Risque géopolitique

› Conteneurs maritimes

La demande de conteneurs maritimes dépendant du commerce international, le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays (tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe limite son exposition à ce risque en signant des contrats de location à long terme. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée.

› Barges fluviales

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays

aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays. Ce risque s'amenuise suite à l'intégration de presque tous les pays que traverse le Danube dans la Communauté Européenne. L'Union Européenne unifie les divers droits et taxes. Seules la Croatie et la Serbie conservent encore ces droits puisqu'ils ne font pas partie de l'Union Européenne.

4.2.3. Risque politique

› Barges fluviales

Une des principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale est le charbon. Le transport de charbon est lié au choix des politiques énergétiques des pays utilisant le transport fluvial. Un pays européen concerné qui viendrait à modifier ses choix en matière d'approvisionnement énergétique en diminuant sensiblement la part de l'énergie thermique au profit d'autres formes d'énergies comme le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien ou de toute autre forme pourrait entraîner une surcapacité de cale dans le transport fluvial et donc une baisse significative du taux de fret. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé l'activité de location de barges fluviales et il s'est diversifié dans les matières transportées (métaux, engrais, céréales, ciments, déchets, etc.).

› Wagons

Le marché de location de wagons de fret dépend en partie des politiques gouvernementales notamment de relance des investissements structurels. La part des transports ferroviaires a significativement diminué durant les dernières décennies en l'absence d'investissements. Le Groupe estime que compte tenu du vieillissement du parc de wagons de fret, un renouvellement important du parc des wagons de fret est nécessaire et que ce renouvellement se fera avec le concours des loueurs. Par ailleurs, le Groupe estime que la construction du marché commun en Europe avec la libéralisation des transports ferroviaires et les politiques actuelles d'investissements structurels contribueront à la hausse des transports ferroviaires.

4.2.4. Risque environnemental

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de service.

› Conteneurs maritimes

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs maritimes peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant notamment pas de conteneurs citernes.

› Constructions modulaires

Les impacts environnementaux de la nouvelle activité du Groupe de production de constructions modulaires sont notamment limités par la faible utilisation de peintures et de solvants. Le Groupe limite ces risques en respectant scrupuleusement les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Le Groupe estime par ailleurs que les autres activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs.

4.2.5. Risque climatique

› Barges fluviales

La navigation fluviale dépend des conditions climatiques : précipitations, sécheresse, glace. En cas de pluie abondante sur certains fleuves, le niveau des eaux augmente et abaisse le tirant d'air (sous les ponts), limitant ou interdisant du même coup le passage des unités fluviales. Le phénomène de la sécheresse entraîne une baisse du niveau des eaux, ce qui oblige à un chargement moindre des unités voire à une impossibilité de naviguer. Des hivers très rigoureux peuvent impliquer une immobilisation totale des unités jusqu'à la fonte des glaces.

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région. L'impact peut être qualitatif ou quantitatif voire les deux à la fois. Une mauvaise qualité de grain ou une baisse du volume de la production affaiblira les ventes à l'export entraînant du même coup une baisse des niveaux de fret. Le risque climatique est limité aux activités de transport fluvial et n'impacte pas les contrats de location à long terme. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques. Par ailleurs sur le Danube, le Groupe se focalise sur les parties des bassins (comme les canaux) moins soumis aux aléas climatiques. Pour minimiser le risque, le Groupe développe des contrats de location long terme à loyers fixes.

4.3. Le risque de crédit et/ou de contrepartie

4.3.1. Risque de contrepartie des clients

› Conteneurs maritimes

Le risque de défaillance des clients est supporté in fine par les propriétaires des matériels. Le Groupe réalisant principalement de la gestion pour compte de tiers dans l'activité de location de conteneurs maritimes, le risque de contrepartie des clients est faible. Par ailleurs la qualité de la clientèle de TOUAX limite les risques d'insolvabilité. Le Groupe se fonde sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de revue hebdomadaire et d'analyse de son portefeuille clients afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

› Constructions modulaires

L'activité de location de constructions modulaires est diversifiée sur plusieurs segments de marché (BTP, Industrie et Collectivités Territoriales) et plusieurs zones géographiques (9 pays). Le nombre de client est par ailleurs très important. Le risque de défaillance des clients est très diversifié. La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'une revue mensuelle du portefeuille client.

› Barges fluviales

Les conditions de paiement des contrats de transport sont strictes avec un acompte de 50 % avant le transport et un paiement comptant du solde. Ces conditions usuelles dans le marché du transport fluvial limitent les risques de défaillance des clients. L'activité de location fait l'objet d'un suivi mensuel du portefeuille clients pour gérer le risque de défaillance des clients.

› Wagons

Les clients du Groupe sont majoritairement des opérateurs ferroviaires nationaux. Le risque de défaillance de ces acteurs est limité. Ce risque fait l'objet d'une revue mensuelle du portefeuille clients et d'un contact quotidien avec les clients.

4.3.2. Risque de contrepartie bancaires et financières

Le risque de contrepartie provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés contractés avec des établissements bancaires et/ou des institutions financières est géré d'une manière centralisée par le service de la trésorerie et financement du Groupe.

Ce risque est exposé dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

4.3.3. Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

La location est une activité récurrente et stable. Elle présente en conséquence un chiffre d'affaires locatif peu volatil. Les secteurs d'activité étant distincts, les clients et les fournisseurs de chaque activité sont différents. Les activités utilisent des matériels à faible technologie qui peuvent être facilement construits et reloués. Le Groupe possède, dans chacune de ses activités, une clientèle et des fournisseurs diversifiés et n'est pas dans une situation significative de dépendance à l'égard d'un de ses clients ou de ses fournisseurs dans l'activité de location.

La gestion pour compte de tiers est également une activité récurrente. Cependant la conclusion de nouveaux programmes de gestion et donc de ventes de matériels ou de cessions d'actifs peut subir des variations importantes d'un trimestre à un autre ou d'une année à une autre. Le Groupe vend des matériels à un nombre limité d'investisseurs : 45 % du chiffre d'affaires de ventes de matériels en 2009 a été réalisé auprès d'un seul investisseur. Cet investisseur est une société d'investissement créée il y a un an par DVB Bank SE (banque de conseil et de financement spécialisé dans le transport) à travers un fonds d'investissement et en partenariat avec le Groupe. Pour minimiser le risque de dépendance vis-à-vis des investisseurs, le Groupe diversifie le nombre d'investisseurs avec lesquels il travaille.

La part du premier client est estimée à 11 % du chiffre d'affaires, celle des 5 premiers clients à 21 % et celle des dix premiers clients à 29 %. Le premier client correspond à l'investisseur en matériel mentionné précédemment.

4.4. Les risques opérationnels

4.4.1. Risque d'approvisionnement

Le Groupe achète certains des matériels qu'il met en location. Le Groupe peut ainsi se trouver dans la situation de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles. Il est à noter que la crise a eu pour conséquence de limiter les capacités de production. Ce risque est d'une part limité dans le temps et d'autre part n'impacte que la croissance du Groupe, et non les matériels déjà en location.

› Constructions modulaires

En temps que producteur, la production de constructions modulaires peut être freinée en cas de défaillance financière ou technique d'un fournisseur de produits intermédiaires ou de pièces détachées. Pour pallier toute éventualité de rupture de

4. Facteurs de risque

contrat le Groupe développe un réseau de fournisseurs primaires et secondaires. Ce risque est restreint pour la division Constructions Modulaires, les matériels neufs étant essentiellement produits depuis 2007 par le Groupe.

› Barges fluviales

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières

Le prix d'achat des matériels varie en fonction de la volatilité du prix des matières premières et notamment celui de l'acier. Cette volatilité s'explique non seulement par le mécanisme économique de l'offre et de la demande mais également par la sensibilité des variations des taux de change lorsque le cours des matières premières est libellé en dollar (cf. risque taux de change note 26 page 91).

La hausse des prix des matières premières se répercute directement sur les prix finaux des matériels, et parallèlement l'inflation a un impact positif sur le prix de vente des matériels et les valeurs résiduelles. Les tarifs locatifs sont majoritairement corrélés aux prix des matériels. Dans un environnement de baisse des prix, le Groupe peut constater une baisse ponctuelle des rentabilités. Ce risque est limité grâce à la durée des contrats et la longue durée de vie des matériels. À ce jour, le Groupe n'a pas constaté de baisse importante des prix du fait de la contraction significative des capacités de production.

La volatilité des prix des matières premières peut également impacter les prix des matériels en commande pour des contrats d'achat ferme étalés dans le temps. Le Groupe réduit ce risque en limitant ses engagements fermes, et en négociant des mécanismes d'indexation sur les cours des matières premières en particulier de l'acier.

4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le Groupe d'une part, applique des « pénalités » (drop off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande et d'autre part a développé un département de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les stocks de conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts de stockage.

4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Les constructions modulaires peuvent être soumises à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de

la part des clients (changement de goût). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents, lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

4.4.5. Risque de sous-traitance des wagons

Les risques de sous-traitance correspondent principalement aux problèmes générés par les déraillements et les grèves des opérateurs ferroviaires. En cas de déraillement le risque du Groupe est limité à sa part de responsabilité et à la couverture des assurances. En cas de grève, seuls les wagons en cours de livraison sont impactés, les wagons loués continuent d'être facturés aux clients dans des conditions normales.

4.4.6. Saisonnalité

› Constructions modulaires

L'activité de la construction (BTP) connaît une saisonnalité qui peut ralentir l'activité durant certaines périodes de l'année. Pour se prémunir de ce risque, TOUAX travaille à équilibrer son portefeuille d'activité avec des contrats long terme sur des segments non saisonniers.

› Barges fluviales

Les volumes transportés varient d'une saison à une autre et d'une année sur l'autre. Le niveau de la demande dépend de nombreux facteurs comprenant le contexte économique et les cycles de production agricole. Pour y remédier le Groupe se diversifie vers le transport de produits à plus haute valeur ajoutée tel que le minerai de fer, les engrais, les produits manufacturés et en concluant des contrats long terme.

4.4.7. Risque commercial

› Conteneurs maritimes

La croissance économique mondiale et plus particulièrement celle des échanges internationaux influent fortement la demande de conteneurs maritimes. La crise financière et économique actuelle rend plus difficile la commercialisation des matériels : les compagnies maritimes également propriétaires de conteneurs ont recours à leurs propres matériels pour satisfaire leurs demandes. Elles rentabilisent la gestion de leur parc avant d'avoir recours à la location. Pour limiter l'impact des cycles, le Groupe s'est protégé en concluant des contrats de longue durée où les tarifs sont fixes.

› Constructions modulaires

Sous l'effet de la crise, les prix de location journaliers ont fortement baissé notamment sur le segment de la construction (BTP). Une persistance de la crise conduirait certainement à une aggravation de la baisse des prix et affecterait plus significativement la marge d'exploitation. Pour se protéger de cette baisse des prix, TOUAX cherche à se diversifier sur des segments et des régions où les prix restent suffisamment élevés.

› Barges fluviales

La crise a eu pour effet de diminuer les volumes transportés et a ainsi généré une surcapacité temporaire de cale notamment sur le Rhin. En d'autres termes, l'offre est supérieure à la demande entraînant une compétitivité accrue, provoquant une baisse générale des tarifs. Ce risque est limité aux activités de transport fluvial et n'impacte pas la location de barges à long terme.

› Wagons

Dans un contexte de marché difficile lié à la crise mondiale, le volume des marchandises transportées a fortement diminué affectant la demande de nos clients ou des nouveaux clients. Une persistance de la crise aggraverait la baisse de la demande. Pour se prémunir et conserver ses clients TOUAX a adapté son offre pour répondre à leurs attentes en proposant davantage de flexibilité dans son approche commerciale.

4.4.8. Risque de gestion

Une part significative des flottes de conteneurs, de constructions modulaires et de wagons gérées par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des sociétés d'investissement détenus par des investisseurs institutionnels. Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire.

TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique du parc en gestion est réalisé mensuellement. À ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, sur les vingt dernières années.

La constitution de véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. À ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

Les clauses de résiliation des contrats de gestion varient en fonction des programmes.

Les principales clauses de résiliation sont liées :

- à l'inexécution grave d'une obligation du gestionnaire (par exemple la preuve d'une gestion discriminatoire),
- à la faillite de TOUAX en tant que gestionnaire ou sa dissolution,
- au non-versement par TOUAX des revenus collectés et dus à ses différents investisseurs,
- au changement de l'actionnaire majoritaire.

Dans seulement certains cas particuliers (notamment les titrisations), une résiliation peut être causée par une mauvaise performance d'un investissement dont la gestion aurait été confiée à TOUAX.

4.4.9. Risque psycho-social

Le succès du Groupe dépend largement des compétences et de la capacité d'agir de ses équipes. Celle-ci est d'autant plus sollicitée en temps de crise. L'accélération des pressions, l'augmentation des exigences de toute la chaîne de production, l'incertitude sur la sortie de crise constituent l'environnement quotidien des équipes et sont source de stress et de souffrance au travail. Pour préserver son capital humain, la direction des ressources humaines du Groupe avec le comité d'entreprise a créé en avril 2009 un observatoire du stress.

4.5. Les risques de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe TOUAX est géré avec pour objectif prioritaire d'assurer la continuité de ses financements, de faire face à ses engagements à leurs échéances et d'optimiser le coût financier de la dette. Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La gestion du risque de liquidité s'évalue au travers des besoins du Groupe et est exposée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

4.6. Les risques de marché

Les risques de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt et les risques sur les actions détenues.

4.6.1. Le risque de taux

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

La gestion des risques de taux est développée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

4.6.2. Le risque de change

Les informations relatives aux risques de change et à sa gestion sont présentées dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés page 91.

Comme explicité dans cette note, de par sa présence internationale le Groupe TOUAX est naturellement exposé aux variations des devises. Les fluctuations peuvent influencer les résultats du Groupe lors de la conversion en euros des comptes des filiales hors euros, et de ce fait rendre difficile la comparaison des performances entre deux exercices. L'exposition du Groupe au risque de change est principalement liée à la variation du dollar contre l'euro, ainsi que de la couronne tchèque et du zloty polonais contre l'euro.

Le Groupe s'estime assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges sont générées dans la même devise que les revenus. Le Groupe estime qu'une variation de 10 % à la baisse du cours de change du dollar contre l'euro aurait un impact de même sens de l'ordre de 0,79 % sur le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs. Le poids total des autres devises dans le résultat d'exploitation après distribution du Groupe est de 0,92 % pour la couronne tchèque et 0,91 % pour le zloty polonais.

4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe a pour stratégie d'investir dans des placements de trésorerie excédentaire d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Les risques sur actions sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

Le risque de dilution des actionnaires

La stratégie du Groupe est une stratégie basée sur la croissance et le développement des différents parcs de matériels. Cette stratégie nécessite des fonds importants. L'appel de fonds auprès du marché est un des moyens utilisés par le Groupe.

4. Facteurs de risque

L'actionnaire ne souscrivant pas à un appel de fonds s'expose à un risque de dilution de sa participation dans le capital de TOUAX. Pour mémoire, l'historique des appels de fonds des 5 dernières années est le suivant (en milliers d'euros) :

Année	OBSAR	Appel de fonds en capital social	Appel de fonds en prime d'émission	Objectif
2005		7 326,3	10 630,9	croissance
2006		964,8	1 529,1	croissance
2007	40 393,3			croissance
2008		6 236,6	17 072,7	croissance
2009		7 622,0	10 537,4	croissance

4.7. Assurance – couverture des risques

Les risques portant sur la responsabilité civile du loueur sur les matériels en exploitation sont toujours couverts. Seuls les risques portant sur les pertes d'exploitation ne sont pas toujours couverts. L'appréciation du risque de perte d'exploitation et de sa couverture est réalisée par les gérants et les directeurs d'activités en fonction des conditions de marché.

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux. Le Groupe possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux. Le Groupe ne possède pas de société d'assurance captive.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons est couvert par l'assurance du matériel (multirisques biens). L'assurance des actifs corporels de l'activité conteneurs maritimes est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier. Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SCA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

L'activité conteneurs maritimes possède une assurance responsabilité civile. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession.

L'assurance constructions modulaires garantit la valeur des matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont sur des dépôts ou loués et lorsque le client a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, feu, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, chute, vol, etc.

L'assurance barges fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tout événement de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube.

L'activité wagons possède une assurance responsabilité civile et une assurance dommages matériels qui garantit la réparation pécuniaire des pertes et dommages résultant de catastrophes naturelles, d'incendie, d'explosion, de vol ou de disparition, de tout événement caractérisé provenant d'une cause extérieure. L'assurance couvre également la perte de loyers lorsque le wagon endommagé est immobilisé pour réparations.

Le Groupe estime que ses risques, notamment portant sur les matériels, sont correctement couverts.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial

TOUAX SCA

SGTR – CITE – CMTE – TAF – SLM
TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

Siège social et administratif

Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux – La Défense cedex – FRANCE
Téléphone : +33 1 46 96 18 00

Identification

Registre du commerce et des sociétés :
Nanterre B 305 729 352

Numéro Siret : 305 729 352 00099

APE : 7010Z

Côté à Paris sur NYSE Euronext – compartiment C

Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA
Bloomberg TOUPFP equity

5.1.3. Date de constitution et durée de vie

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2104.

5.1.4. Forme juridique et législation

Forme juridique de la société

Société en commandite par actions

Exercice social

L'exercice social de TOUAX SCA commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Capital social

Le 31 décembre 2009, le capital de la société était constitué de 5 687 826 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le capital est entièrement libéré.

Législation de la société

La société en commandite par actions est régie par le Code de Commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SCA peuvent être consultés au siège social de la société.

Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications dans le bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO), la société diffuse une lettre semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTIFIN – 76-78, rue Saint-Lazare – 75009 – Paris – FRANCE.

Les rapports annuels, les communiqués de presse et les lettres semestrielles sont disponibles en français et en anglais sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

Les nouvelles d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Responsables de l'information financière

Raphaël et Fabrice WALEWSKI

Gérants de TOUAX SCA

Tour Arago, 5 rue Bellini

92806 Puteaux – La Défense cedex – FRANCE

Tél. : + 33 1 46 96 18 00

Fax : + 33 1 46 96 18 18

e-mail : touax@touax.com

5.1.5. Rappel historique

Cf. paragraphe rappel historique page 4 du présent document.

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements

Le Groupe a pour activité la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés, les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi, à fin 2009, 63 % des actifs gérés par le Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule à travers la signature de nouveaux contrats de location de matériels auprès de ses clients nécessitant des investissements nouveaux qui sont financés soit par des investisseurs tiers au sein des programmes de gestion, soit par le Groupe au travers de ses propres moyens de financement.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre sa croissance sur ses quatre activités en augmentant le parc de matériel neuf mis en location sur des contrats de longue durée. Les objectifs sont d'atteindre au moins 200 millions d'euros d'investissements par an, de prendre des parts de marché et de renforcer les économies d'échelle, avec une rentabilité minimum de 15 % des fonds propres grâce à l'optimisation de la capacité d'endettement du Groupe. La rentabilité des fonds propres correspond au ratio Résultat net/capitaux propres. Elle correspond à la notion de Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres généralement calculée par les analystes. Ces investissements s'entendent pour compte propre et pour compte de tiers. Pour atteindre ses objectifs, le Groupe équilibre la répartition des actifs gérés et des investissements en propre avec une règle de 25 % de matériels en propriété et 75 % de matériels gérés. Cette stratégie d'investissement sur des contrats long terme dans des matériels mobiles et standardisés permet de limiter les risques de non-location, les risques sur la valeur résiduelle, permet au Groupe de trouver des investisseurs tiers et de se financer en propre pour continuer son développement.

La politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans le respect du ratio d'endettement financier net sur fonds propres de 1,9 pour 1. Afin d'optimiser son résultat, le Groupe utilise aussi de la dette « sans recours » dont le remboursement n'est garanti qu'avec les revenus locatifs, ou les produits de cession de l'actif financé. Ce type de financement permet d'accompagner la croissance du Groupe en limitant le risque pour l'actionnaire. La politique du Groupe est de respecter un ratio d'endettement financier net (incluant la dette sans recours) sur fonds propres de 2,8 pour 1. Cette limite est interne. Dans ce ratio le Groupe préfinance des actifs destinés à être cédés à des investisseurs. La cession d'actif à des investisseurs fait partie de la stratégie du Groupe et permet de financer la croissance avec un recours limité à l'endettement. La croissance du Groupe permet de réaliser des économies d'échelle et ainsi d'augmenter la marge.

5. Informations concernant l'émetteur

Le Groupe peut éventuellement avoir aussi recours à des outils de financement de son actif circulant tel que la cession Dailly, l'affacturage, la titrisation ou la cession de créances, etc.

Il est à noter que les contrats de location sont classifiés en contrat de location financement dès lors que le Groupe bénéficie des avantages et des risques inhérents à la propriété. Par exemple, l'existence d'une clause de transfert automatique de propriété, l'existence d'une option d'achat d'une valeur très inférieure à une valeur de marché estimée, l'équivalence de durée entre le bail et la vie du bien ou entre la valeur actualisée des paiements futurs au titre du bail et la valeur du bien sont des éléments qui conduisent généralement à considérer les contrats de location comme des contrats de location financement.

Depuis septembre 2008, le marché s'est retourné et la crise financière a impacté nos clients et la demande en général avec une pression sur les tarifs locatifs et les taux d'utilisation. Cependant, la diversification du Groupe et sa stratégie de privilégier les contrats de location longue durée lui permettent de bien résister.

Par ailleurs, les difficultés d'accès au crédit a diminué la capacité des investisseurs à acquérir des matériels et conclure de nouveaux programmes de gestion et la baisse de la demande des clients rend plus difficile la commercialisation de matériels neufs mais fait naître des opportunités d'acquisition de parcs de matériels existants.

Dans ce contexte le Groupe a réduit ses investissements en propre mais aussi pour compte de tiers.

Durant l'année 2009 le Groupe a réalisé les investissements suivants pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs tiers :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	2 995	45 526	20 208	25 272	357	94 358
Variation de stocks de matériels	(329)			(2 128)		(2 457)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(5 353)	(2 009)	(12 069)	(82)	(17)	(19 530)
Investissements immobilisés & sous gestion	(2 687)	43 517	8 139	23 062	340	72 371
Matériel cédés aux investisseurs (contrat de location vente)	5 674					5 674
Investissement brut sous gestion	43		10 200	33 642		43 885
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs						0
Cession matériels immobilisés	(34 886)	(3 187)				(38 073)
Investissements nets sous gestion	(29 169)	(3 187)	10 200	33 642		11 486
Investissements nets	(31 856)	40 330	18 339	56 704	340	83 857

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2008 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	5 067	57 014	23 919	8 081	134	94 215
Variation de stocks de matériels	(23 005)			47 394		24 389
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(2 026)	(1 793)	(819)	(909)		(3 521)
Investissements immobilisés & sous gestion	(19 964)	55 221	23 100	54 566	134	115 083
Matériel cédés aux investisseurs (contrat de location vente)	34 406					34 406
Investissement brut sous gestion	98 978			14 893		113 871
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	232					232
Cession matériels immobilisés	(10 418)	(2 249)		(125)		(12 792)
Investissements nets sous gestion	123 198	(2 249)		14 768		135 717
Investissements nets	103 234	52 972	23 100	69 334	134	248 774

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2007 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Divers	Total
Investissements bruts immobilisés						
dont entrée de périmètre	8 214	52 930	4 416	30 895	331	96 786
Variation de stocks de matériels	18 723	681	13	6 069		25 486
Lease purchase	24 827					24 827
Investissements bruts sous gestion	56 485			33 381		89 866
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	4 248					4 248
Investissements immobilisés & sous gestion	112 498	53 611	4 429	70 345	331	241 214
Cession matériels sous gestion	(8 514)	(1 578)		(40)		(10 132)
Cession matériels immobilisés	(5 292)	(2 183)	(21)	(641)	(8)	(8 145)
Investissements nets immobilisés & stockés	21 645	51 428	4 408	36 323	323	114 127
Investissement nets sous gestion	77 046	(1 578)		33 341		108 809
Investissements nets	98 691	49 850	4 408	69 664	323	222 936

Au 31 décembre 2009, les principaux investissements nets immobilisés détaillés dans les comptes consolidés sont les suivants :

Investissements nets immobilisés au cours des exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Investissements incorporels nets	247	466	605
Investissements corporels nets	52 521	77 177	87 589
Investissements financiers nets	1 191	11 025	447
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	53 959	88 668	88 641

Répartition par activité des investissements nets immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Conteneurs maritimes	(2 358)	3 041	2 922
Constructions modulaires	43 517	55 221	50 747
Barges fluviales	8 139	23 100	4 395
Wagons	4 321	7 172	30 254
Divers	340	134	323
TOTAL	53 959	88 668	88 641

Modalités de financement des investissements nets immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Trésorerie/emprunts	8 623	56 530	92 889
Crédit bail	45 336	32 370	
Contrat de gestion avec des investisseurs tiers		(232)	(4 248)
TOTAL	53 959	88 668	88 641

5. Informations concernant l'émetteur

Les investissements conservés sur le bilan du Groupe ont été financés par les lignes de crédit disponibles.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les commandes et investissements payés ou livrés depuis le début de l'année 2010 s'élèvent, au 31 janvier 2010, à environ 3 millions d'euros dont 1 million d'euros de conteneurs maritimes, et 2 millions d'euros de constructions modulaires.

Les commandes et les investissements ont été financés par la trésorerie et les lignes de crédits disponibles.

5.2.3. Engagements fermes d'investissements

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2009 s'élèvent à 8 millions d'euros dont 1 million d'euros de conteneurs maritimes, 3 millions d'euros de constructions modulaires et 4 millions d'euros de wagons. Ces commandes

ou investissements fermes ont été livrés en 2009 ou doivent être livrés en 2010 mais seront payés en 2010.

Les engagements fermes d'investissements seront préfinancés par les lignes de crédit disponibles. Ces investissements seront revendus, pour la plupart, à des investisseurs tiers.

En effet, la grande majorité des commandes de conteneurs maritimes, des wagons et une partie des barges fluviales est destinée à ces investisseurs tiers ou à être cédée. Les commandes de constructions modulaires et une partie des barges fluviales sont principalement destinées au Groupe.

5.2.4. Répartition des actifs gérés

La valeur des actifs gérés correspond aux prix d'achat. Les actifs en dollars sont valorisés au taux de change du 31 décembre 2009.

La répartition des actifs gérés par le Groupe est la suivante :

Répartition des actifs gérés au 31.12.2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	42 746	232 073	72 370	139 395
Investisseurs hors Groupe	535 895	51 885	39 215	189 289

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 5 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2009.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	45 301	186 593	64 526	120 304
Investisseurs hors Groupe	589 592	55 229	8 815	158 601

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 9 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2008.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Propriété Groupe (immobilisations et stocks)	59 570	137 109	39 223	65 576
Investisseurs hors Groupe	433 336	57 206	8 815	143 556

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 11 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2007.

Les matériels pris par le Groupe en location sans recours sont comptés dans les actifs en gestion. Ceux pris par le Groupe en location financière sont comptés dans les actifs en propriété. Le détail des locations sans recours est indiqué note 28.1 page 95 de l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

6.1.1. Nature des opérations et principales activités

Le Groupe TOUAX est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret. Le Groupe gère ses propres matériels et gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers. Le Groupe, à travers ses quatre activités, possède l'activité transverse de gestion pour compte de tiers. Cette activité de gestion commence par l'achat de matériels par le Groupe, puis la constitution d'un portefeuille de matériels en location, ensuite la cession de ces matériels à des investisseurs et enfin la gestion de ce portefeuille pour le compte des investisseurs. Le Groupe réalise de ce fait des marges de location (matériels en propre), de syndication (achat puis vente de matériels à des investisseurs), des marges de gestion (matériels en gestion) et des marges de négoce (achat puis vente de matériels à des clients finaux).

Le chiffre d'affaires locatif comptabilisé correspond au chiffre d'affaires locatif de l'ensemble des matériels gérés par le Groupe, matériels en propre ou matériels en gestion. Le Groupe agit en tant que principal et non en tant qu'agent. De la même façon les charges opérationnelles comptabilisées correspondent à l'ensemble des matériels gérés.

La marge de gestion pour compte de tiers correspond au chiffre d'affaires locatif des matériels en gestion diminué des charges opérationnelles de ces matériels et diminué de la distribution aux investisseurs de leurs revenus. Cette marge de gestion pour compte de tiers est équivalente à la commission de gestion du Groupe.

La marge de syndication est enregistrée en marge sur ventes (ventes diminuées des coûts d'achat des ventes).

Les plus values réalisées sur les valeurs résiduelles des actifs du Groupe sont enregistrées en marge sur vente.

Les activités et les marchés sont détaillés dans les chapitres précédents en pages 5 à 12 du présent document et complétés par le rapport de gestion présenté en page 129.

La répartition des revenus par type d'activité et par zone géographique est détaillée dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 42.

► **Dans l'activité conteneurs maritimes**, le Groupe réalise des marges de syndication et des marges de gestion et location. La constitution et la syndication de portefeuille de conteneurs maritimes sont rapides (6 mois en moyenne). Les marges de syndication sont enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes.

Le parc mondial de conteneurs est passé de 12,5 millions à 26,3 millions d'unités (TEU size) en 10 ans suite à la croissance du commerce mondial.

Le marché du conteneur maritime présente une croissance structurelle pour faire face à la mondialisation des échanges :

Bien que Clarkson prévoit une légère reprise du marché en volume en 2010, le Groupe se prépare pour la sortie de crise. TOUAX envisage de poursuivre ses investissements sur des contrats long terme pour faire face à la demande. Les investissements sont destinés à être cédés à des investisseurs tiers dans le cadre de contrats de gestion.

Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte supérieure à 800 000 TEU (7 % de part de marché mondial), à moyen terme.

► **Dans l'activité constructions modulaires**, le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de gestion et de location et des marges de négoce. Le Groupe produit et vend des constructions modulaires à ses clients et enregistre des marges de négoce (ventes/coût d'achat des ventes). Par ailleurs, le Groupe investit dans du matériel locatif. La constitution de portefeuilles de constructions modulaires et sa syndication prennent plus d'une année en moyenne. Les marges de syndication sont enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes ainsi que les marges de négoce.

Le parc européen de constructions modulaires en location est passé de 250 000 à 500 000 unités en 15 ans (source TOUAX).

Le Groupe a pour objectif de posséder un parc de 75 000 constructions modulaires afin d'atteindre 15 % de part de marché en Europe. En 2009, le Groupe détient 7,5 % de part de marché européen (source TOUAX).

► **Dans l'activité barges fluviales**, le Groupe réalise des activités de transport (sur le Rhin et le Danube) et des activités de location (sur le Mississippi, la Seine et le Rhône et le Parana Paraguay).

Le nombre de barges fluviales en Europe n'a que très peu évolué depuis plusieurs années entraînant un vieillissement du parc (source TOUAX). Aux USA, le parc de barges de vrac sec est passé de 18 029 unités en 2007 à 18 014 unités en 2008 avec un âge moyen de 15,6 années dont plus de 12 % a plus de 25 ans d'âge (source Sparks Companies Inc mars 2009).

En 2009, le marché des barges fluviales a fait face à une réduction du trafic en Europe et à une surcapacité de matériels. Le développement de nouveaux marchés (notamment en Amérique du Sud) a partiellement compensé ces réductions.

Ambitions à moyen terme :

- Positionnement et développement sur des contrats de location et de transport de longue durée.
- De nouveaux investissements sélectifs (Amérique du Sud, Europe).
- Hausse structurelle du transport fluvial sur le Danube.

► **Dans l'activité wagons de fret**, le Groupe loue 7 500 wagons aux USA et en Europe principalement sur des contrats de longue durée (durée moyenne 5 ans). Le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de location et de gestion et des marges de négoce. La constitution et la syndication de portefeuille de wagons de fret et sa syndication se font auprès d'investisseurs tiers.

Taux de croissance annuelle	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	2011*
Trafic conteneurisé	2 %	10 %	12 %	13 %	10 %	11 %	12 %	4 %	-9 %	5 %	8 %
Navires porte-conteneurs	8 %	8 %	8 %	8 %	11 %	14 %	12 %	11 %	5 %	5 %	5 %
Flotte conteneurs	4 %	7 %	9 %	10 %	7 %	9 %	12 %	7 %	-3 %	3 %	7 %

Source : Clarkson Research Studies – février 2010 & Containerisation International 2009.

* Prévisions.

6. Aperçu des activités

tisseurs tiers. Les marges de syndication sont enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes. Il existe par ailleurs des marges de négoce aussi enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes.

Il est à noter une hausse du trafic ferroviaire en Europe (+2 %) (Source UIRR Statistics 2008). Le nombre de semi-remorques, caisses mobiles ou conteneurs transportés par rail en Europe est passé de 5 875 083 TEU en 2007 à 5 985 250 TEU en 2008 (source Union internationale des sociétés de transport combiné rail-route). En 2008, le marché a commencé à baisser à partir de septembre, le secteur des transports ferroviaires a subi aussi les effets de la crise financière mondiale. Son rôle, au service de l'économie, le rend directement dépendant de la consommation des biens et donc de leur production et de leur distribution. Face à cette récession le Groupe prend des mesures afin d'adapter sa stratégie à la demande, se renforce et se prépare pour le rebond de 2010-2011.

L'offre de location de TOUAX séduit les opérateurs ferroviaires. Le Groupe a pour objectif en 2010 de continuer à réaliser des investissements pour compte propre et pour compte de tiers sur des contrats de longue durée principalement en Europe mais sur des volumes moins importants qu'en 2008 et en 2009.

À moyen terme, Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte de 10 000 wagons et de conforter sa place de 2^e loueur européen de wagons intermodaux. Une présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 26 mars 2010 est détaillée au paragraphe 28.6 page 155.

6.1.2. Nouveau produit ou service

Non applicable.

6.2. Principaux marchés

Cf. page 10.

6.3. Événements exceptionnels

Non applicable.

6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats

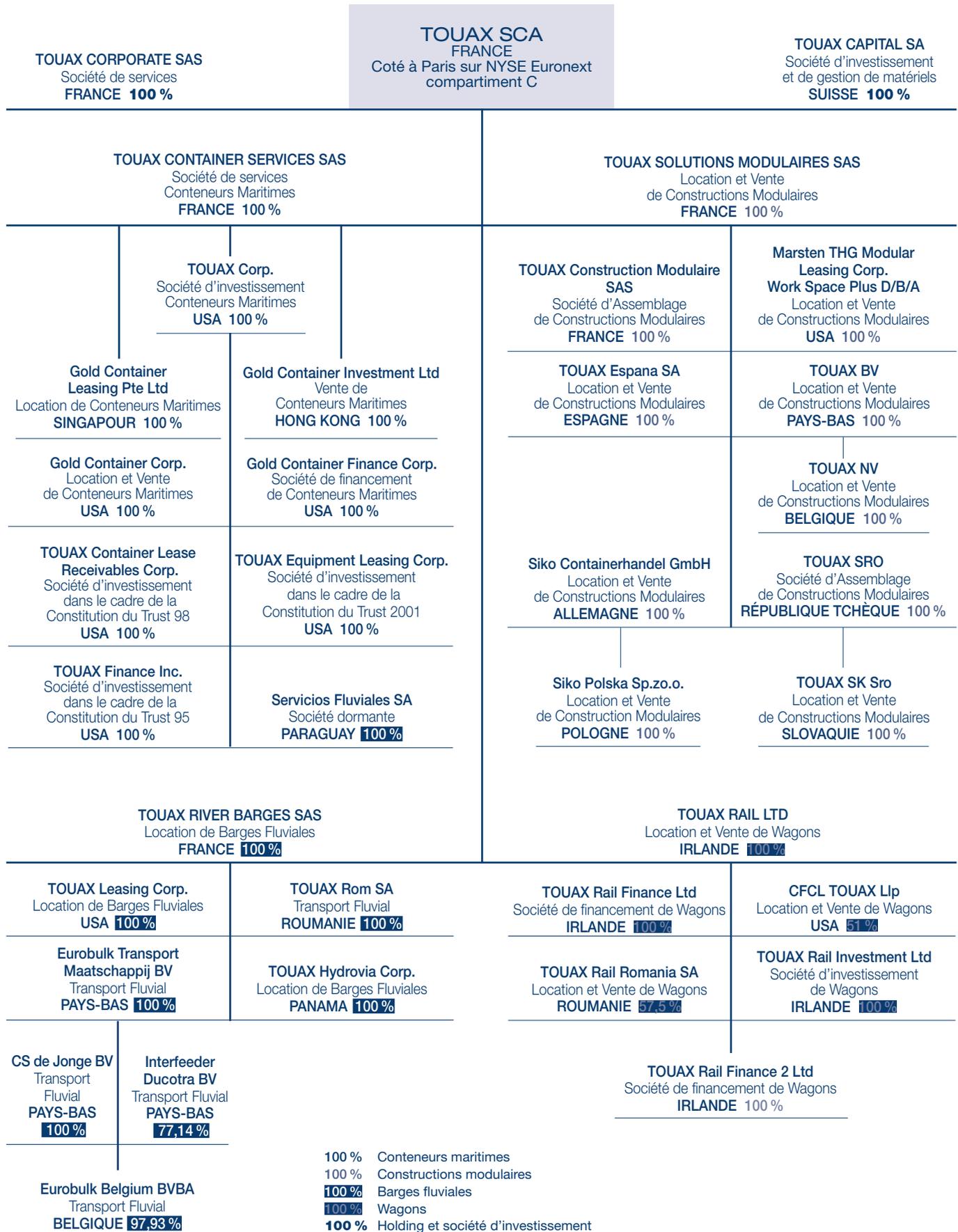
Non applicable.

6.5. Position concurrentielle

Cf. pages 6, 7, 8 et 9.

7. Organigramme

7.1. Organigramme du Groupe



Les pourcentages indiqués correspondent à la détention en capital et en droit de vote.

7. Organigramme

7.2. Relations mère filles

La société TOUAX SCA est une société holding. À ce titre, la société TOUAX SCA enregistre les participations dans ses filiales françaises et étrangères. TOUAX SCA a comme activité opérationnelle une activité immobilière sur le territoire français et une activité de conseil auprès de ses filiales.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les divisions du Groupe. Il existe certaines dépendances fonctionnelles entre les sociétés d'une même division avec notamment des sociétés de financement d'actifs, des sociétés de production d'actifs et des sociétés de distribution.

Majoritairement, chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente.

La liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 page 42.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SCA dans les filiales du Groupe sont mentionnées dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 141. La présentation économique du Groupe est faite dans le chapitre « L'expérience de la location opérationnelle » (cf. page 3).

Aucun risque significatif provenant de l'existence d'influences notables d'actionnaires minoritaires sur des filiales du Groupe n'est à relever pour la structure financière du Groupe, notamment relatif à la localisation et l'adossement des actifs, de la trésorerie et des dettes financières du fait de l'existence d'accords organisant un contrôle conjoint.

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie à l'exception des filiales en contrôle conjoint.

La description chiffrée des relations significatives mère filiales (autres que les conventions réglementées) est pour l'exercice 2009 la suivante :

Prestations données <i>(en milliers d'euros)</i>	Informatique et frais de gestion	Intérêts reçus sur prêt
TOUAX Capital SA		50
Interfeeder Ducotra BV		19
TOUAX Corp.		136
TOUAX Rail Ltd	471	639
TOUAX Solutions Modulaires SAS	752	1 441
TOUAX Container Services SAS	250	28
TOUAX River Barges SAS		31
TOUAX Corporate SAS	250	524

Prestations reçues <i>(en milliers d'euros)</i>	Charges d'intérêts sur avances financières
TOUAX Capital SA	95
Gold Container Corp.	325
TOUAX Corp.	82
TOUAX Corporate SAS	21
TOUAX Container Services SAS	53
TOUAX River Barges SAS	29

Les cautions et autres engagements donnés sont les suivants au 31 décembre 2009 :

Filiales concernées <i>(en milliers d'euros)</i>	Année de mise en place des garanties	Montant d'origine des garanties accordées	Garanties arrivant à échéance dans moins d'un an	Garanties arrivant à échéance entre 1 à 5 ans	Garanties arrivant à échéance dans plus de 5 ans	Capital restant dû au 31.12.2009
TOUAX Solutions Modulaires SAS		71 546	14 066	33 869	23 611	53 219
	2008	57 211	14 066	24 534	18 611	39 863
	2009	14 335		9 335	5 000	13 356
TOUAX Rail Ltd		6 393		3 326	3 067	2 554
	2000	3 326		3 326		1 703
	2002	3 067			3 067	851
SIKO Containerhandel GmbH		37 904	500	33 676	3 729	32 686
	2005	225			226	80
	2006	3 503			3 503	2 291
	2008	15 674	500	15 174		12 822
	2009	18 502		18 502		17 493
TOUAX River Barges SAS		26 196	511	21 860	3 825	12 485
	2008	4 336	511		3 825	1 161
	2009	21 860		21 860		11 324
SIKO Polska Sp.zo.o		22 995		16 071	6 924	17 229
	2005	2 107			2 107	596
	2006	4 817			4 817	3 075
	2007	3 675		3 675		2 646
	2008	6 552		6 552		5 344
	2009	5 844		5 844		5 568
TOUAX Leasing Corp	2008	8 296			8 296	5 846
Marsten THG Modular LEASING Corp. Workspace Plus D/B/A		7 806	3 077	4 729		3 615
	2002	3 077	3 077			312
	2006	2 169		2 169		1421
	2007	2 560		2 560		1882
TOUAX Corp.	2008	7 185	7 185			
EUROBULK Transport Maatschappij BV		5 552		786	4 766	1 667
	2003	4 433			4 433	1128
	2005	786		786		301
	2008	333			333	238
GOLD Container Corp		5 317	862	3 593	862	3 557
	1998	1 724	862		862	529
	2008	3 593		3 593		3 028
TOUAX Constructions Modulaires	2008	3 546	2 750		796	2 059
TOUAX Espana SA		960	550		410	326
	2005	710	300		410	203
	2008	250	250			123
TOUAX NV		293	106		187	33
	2002	106	106			6
	2003	187			187	27
TOUAX BV	2003	867	867			115
TOUAX Corporate SAS	2008	275	275			
Total général des garanties accordées		205 131	30 749	117 910	56 473	135 291

Les principales filiales de TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau des filiales et participation dans l'annexe des comptes sociaux. Les filiales significatives du Groupe sont la société GOLD Container Corporation, société de droit américain et la société TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

Les chiffres clés de la société GOLD Container Corporation sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008	2007
Actif immobilisé net	9 755	12 385	6 125
Capitaux propres	36 616	35 083	28 068
Dettes financières	5 125	5 839	963
Chiffre d'affaires	111 991	346 669	202 081
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	64 232	86 143	74 902
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	2 649	8 398	4 460
Résultat net	1 929	5 518	3 798

La baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'absence de vente de conteneurs aux investisseurs. La baisse du résultat est proportionnelle à la baisse du chiffre d'affaires.

Les chiffres clés de la société TOUAX RAIL Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Actif immobilisé net	12 850	9 251	9 821
Capitaux propres	26 481	13 000	13 853
Dettes financières	2 554	3 123	3 119
Chiffre d'affaires	121 722	113 253	108 343
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	18 843	18 547	14 098
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	1 716	2 437	3 682
Résultat net	3 481	(852)	2 733

La hausse du chiffre d'affaires est générée non seulement par une hausse du chiffre d'affaires locatif (+6 %) grâce aux investissements réalisés en 2008 et début 2009, mais aussi par l'augmentation de 80,4 % du chiffre d'affaires ventes principalement liée aux syndications de wagons auprès d'investisseurs tiers, le Groupe en gardant la gestion. La hausse du résultat s'explique par la reprise d'une provision, comptabilisée en 2008, de 3,1 millions d'euros pour compenser la hausse des prix d'achat de wagons destinés à être loués en location financière suite à la renégociation du contrat.

Il est à noter aucun point significatif pour les autres filiales du Groupe. Le périmètre de consolidation n'a pas changé.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés. Il possède à ce jour peu de goodwill (22,1 millions d'euros) ou d'immobilisations incorporelles (0,1 million d'euros) comparé aux immobilisations corporelles (324,2 millions d'euros). Les immobilisations corporelles représentent les matériels appartenant au Groupe qui sont mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret).

Au-delà des matériels mis en location, le Groupe exploite deux sites d'assemblages de constructions modulaires. Ces sites sont situés en France et en République Tchèque. Ces sites sont principalement constitués des matériels et outillages d'assemblage dont la valeur n'est pas significative en comparaison avec les matériels mis en location. Il est à noter que les terrains et bâtiments du site français sont en location et ceux du site tchèque sont la propriété du Groupe. Aucune charge majeure (remise en état, sécurité, sûreté, etc.) ne pèse ni sur ces installations, ni sur les matériels mis en location. Les centres d'assemblages sont utilisés à des taux proches de 100 % grâce à leurs flexibilités. Les taux d'utilisations des matériels au 31 décembre 2009 sont proches de 90 % pour les conteneurs maritimes, les barges fluviales et les wagons de fret et d'environ 75 % pour les constructions modulaires.

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 42 aux notes 16 et 17 page 78.

8.2. Politique environnementale

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de services. En conséquence, aucune dépense significative n'a été engagée au titre des domaines suivants (classification Eurostat) :

- protection de l'air ambiant et du climat,
- gestion des eaux usées,
- gestion des déchets,
- protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface,
- lutte contre le bruit et les vibrations,
- protection de la biodiversité et du paysage,
- protection contre les rayonnements,
- recherche et développement,
- autres activités de protection de l'environnement.

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateur de plates-formes de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- une approche des collectivités locales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,
- un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),
- le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,
- des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance et d'assemblage, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traite dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les départements wagons et barges fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de camions et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émanations de carbone dans l'atmosphère.

Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport, chariots élévateurs, wagons, pousseurs et automoteurs,
- sous-traitance des transports à des sociétés disposant de véhicules très récents,
- rationalisation des transports livraison/restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Situation financière

L'examen de la situation financière est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 129.

9.2. Résultat d'exploitation

L'examen du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 129.

9.2.1. Facteurs inhabituels

Non applicable.

9.2.2. Changements importants

Non applicable.

9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique

Non applicable.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux du Groupe

Les ressources financières et la trésorerie du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 42 et note 18 page 79 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 page 42.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont détaillés et expliqués dans le tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 page 42 et suivantes.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunts et la structure de financement sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 notamment note 18.2.1 page 83 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 note 26 page 91.

Le Groupe utilise pour se financer une large palette d'instruments de financement :

- les lignes spot (364 jours) et de découvert sont utilisés pour les besoins ponctuels de financement de BFR et de préfinancement d'actifs (elles permettent de constituer des portefeuilles d'actifs de montants significatifs avant le financement à long terme ou la cession à des investisseurs tiers) ;

- les lignes revolving tirables par billet sont utilisées pour le préfinancement des actifs ;
- l'emprunt obligataire avec bons de souscription en actions remboursables est utilisé pour le préfinancement d'actifs ;
- les crédits moyen long terme et les lignes de financement d'actifs avec recours (crédit bail, location financière, leasing...) sont utilisés pour le financement d'actifs gardés par le Groupe ;
- les lignes de financement d'actifs sans recours contre le Groupe sont utilisées à la fois pour le préfinancement d'actifs (conteneurs maritimes et wagons) et pour le financement long terme des actifs que le Groupe souhaite conserver sur son bilan.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie du Groupe, sous réserve des clauses de défaut des emprunts bancaires présentées page 84.

10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements

Les sources de financement sont détaillées dans les engagements fermes d'investissement paragraphe 5.2.3 page 26.

11. Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a créé une unité d'assemblage de constructions modulaires en 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication.

TOUAX a mis au point en partenariat avec une société de conseil un nouveau concept censé apporter une autre vision du marché de la construction modulaire. Aujourd'hui les constructions modulaires se veulent résolument accueillantes, high-tech et, de plus en plus, écologiques. Ce nouveau produit s'efforce de limiter au maximum les consommations d'énergie : pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, détecteurs de présence pour commander les éclairages, économiseurs d'eau, etc. Il permet également de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de prix, de facilité d'installation,

de normalisation, de flexibilité, de personnalisation et d'esthétique. La qualité du développement de ce nouveau produit « E-space+ » a été récompensée par le Janus de l'industrie 2007. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur. TOUAX poursuit ses activités de recherche et de développement afin de pénétrer de nouveaux marchés et de concilier les contraintes environnementales et techniques de sécurité. Les frais engagés ont été enregistrés en charges.

Dans ses trois autres activités, le Groupe privilégie l'achat et la location de matériels standardisés et n'a donc pas volontairement investi dans la recherche et le développement pour déposer des brevets ou licences de produits innovants.

12. Informations sur les tendances

12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement

Les principales tendances sont détaillées dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 129.

12.2. Tendances connues, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours

Les tensions qui sont apparues pour la première fois sur les marchés financiers américains dans le courant de l'été 2007 se sont transformées en une véritable crise financière mondiale durant l'automne 2008 : les marchés du crédit se sont resserrés ; les marchés boursiers ont chuté et une série d'insolvabilités ont menacé l'ensemble du système financier international. Dans un tel climat, les perspectives de croissance tant pour les pays développés que pour les pays en développement se sont considérablement assombries. Bien que la phase aiguë de la crise financière soit passée, et qu'une reprise de l'économie mondiale soit en cours, cette reprise reste fragile et devrait se ralentir au deuxième semestre 2010 à mesure que l'impact des mesures budgétaires et monétaires sur la croissance s'atténue et que le cycle des stocks actuel approche peu à peu de son terme. La banque mondiale prévoit un raffermissement de la croissance mondiale à 2,7 % en 2010 et 3,3 % en 2011, après une

baisse de 2,2 % en 2009 (source : Rapport sur « les perspectives pour l'économie mondiale 2010 » publiée le 21 janvier 2010 par la banque mondiale). Toutefois, le niveau élevé du chômage et de la dette publique, ainsi que l'existence de systèmes financiers qui ne sont pas encore complètement rétablis et, dans certains pays, la fragilité des bilans des ménages sont autant de facteurs qui risquent de freiner la reprise dans les économies avancées. Cependant, selon les perspectives mondiales publiées en janvier 2010 du FMI – Fonds Monétaire International – le renforcement des structures ainsi que l'action rapide des pouvoirs publics ont aidé les pays émergents à atténuer les effets du choc extérieur et à attirer rapidement de nouveaux flux de capitaux. Ainsi, le développement des pays émergents devrait se hisser à environ 6 % en 2010 après un taux modeste de 2 % en 2009. En 2011, la croissance de la production devrait continuer à s'accroître. Ainsi, les principales économies émergentes ouvrent la voie de la reprise mondiale. Bien que le Groupe se positionne en vue de la reprise, il anticipe cependant une croissance organique restreinte, ses activités sont toutefois diversifiées, liées à des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait lui permettre de continuer à résister dans un contexte de reprise lente et soumise à des incertitudes. En revanche, en sortie de crise un rebond significatif pourrait être constaté notamment lors d'une reprise des tarifs locatifs. Une présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 26 mars 2010 est détaillée au paragraphe 28.6 page 155.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

Non applicable.

13.1. Principales hypothèses

Non applicable.

13.2. Rapport des Commissaires aux comptes – éléments prévisionnels

Non applicable.

13.3. Base de prévision

Non applicable.

13.4. Prévision en cours

Non applicable.

14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les organes d'administration, de direction de surveillance et de direction générale sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les conflits d'intérêts sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 141.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Fabrice Walewski – Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	358,8	327,1	292,6
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
TOTAL	358,8	327,1	292,6
Raphaël Walewski – Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	357,8	332,8	292,8
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	0	0	0
TOTAL	357,8	332,8	292,8

La société met à la disposition des gérants le matériel nécessaire à leur activité (voitures, téléphones portables, ordinateurs, etc.)

Rémunérations

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2009		2008		2007	
	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés
Fabrice Walewski Gérant						
Rémunération fixe	134,4	134,4	133,2	133,2	131,3	131,3
Rémunération variable	180,0	181,3	154,5	134,5	127,3	121,5
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	44,4	44,4	39,4	39,4	34,0	34,0
Avantages en nature						
TOTAL	358,8	360,1	327,1	307,1	292,6	286,8

(en milliers d'euros)	2009		2008		2007	
	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés
Raphaël Walewski Gérant						
Rémunération fixe	133,4	133,4	133,2	133,2	131,3	131,3
Rémunération variable	180,0	184,9	160,2	150,2	127,5	111,8
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	44,4	44,4	39,4	39,4	34,0	34,0
Avantages en nature						
TOTAL	357,8	362,7	332,8	322,8	292,8	277,1

La rémunération des gérants est statutaire (article 11.5) et toute évolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. La dernière assemblée générale a fixé la part variable de la rémunération des gérants à 0,5 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs.

Les commandités perçoivent une rémunération statutaire (article 15 des statuts) de 3 % du bénéfice net consolidé du Groupe majoré de 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2009, le montant s'est élevé à 1 040 550 euros, réparti à parts égales entre les deux associés commandités.

Options d'achat ou de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux

Aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants.

Actions de performances

Aucune action de performances (actions gratuites) n'a été attribuée durant l'exercice ou sur un exercice antérieur.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription s'inscrivant dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce n'a été attribué aux mandataires sociaux dirigeants (bons de souscription d'actions à titre gratuit).

Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

(en milliers d'euros)

Nom	Fonction	2009	2008	2007
Serge Beaucamps	membre du CS	7,0	7,7	7,2
Jérôme Bethbeze	membre du CS	7,0	7,7	7,2
Thomas Haythe	membre du CS			5,9
Jean Louis Leclercq	membre du CS	7,0	7,7	7,2
Salvépar	membre du CS			7,2
Jean-Jacques Ogier	membre du CS	7,0	7,7	
Aquasourça	membre du CS	7,0	5,2	
François Soulet de Brugière	membre du CS	7,0	6,1	
Alexandre Walewski	président du CS	14,0	13,9	14,3
TOTAL		56,0	56,0	49,0

Les règles de répartition des jetons de présence sont précisées dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 141.

Il n'existe aucune autre rémunération que les jetons de présence en tant que rémunération des mandataires sociaux non dirigeants.

Il est à noter par ailleurs qu'Alexandre Walewski perçoit une indemnité forfaitaire de remboursement de frais dans le cadre de sa mission de président du conseil de surveillance de 47 milliers de dollars par trimestre en 2009. Cette indemnité s'élevait à 44,25 milliers de dollars par trimestre en 2008 et 36 milliers de dollars par trimestre en 2007.

15.2. Retraite et autres avantages

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dûs ou susceptibles d'être dûs à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fabrice Walewski, Gérant nomination statutaire	Oui			Non		Non		Non
Raphaël Walewski, Gérant nomination statutaire	Oui			Non		Non		Non

Les gérants bénéficient d'un contrat d'indemnité de fin de carrière (article 82).

La prime annuelle des contrats d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les gérants s'élève à 1,9 millier d'euros pour les deux contrats.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. Durée des mandats

Le fonctionnement des organes d'administration et de direction est présenté dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 141.

16.2. Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport de gestion page 129 et font l'objet d'un rapport des Commissaires aux comptes paragraphe 20.4.3 page 122.

16.3. Informations sur les divers comités

Le rapport du président du conseil de surveillance précise l'organisation de la gouvernance d'entreprise paragraphe 27.2 page 141.

16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise

La déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise est expliquée dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 141.

17. Salariés

17.1. Répartition de l'effectif

La répartition géographique et par activité de l'effectif au 31 décembre 2009 est la suivante :

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Services centraux	Total
Europe	20	464	98	20	31	633
Asie	9					9
États-Unis	4	17			2	23
TOTAL	33	481	98	20	33	665

17.2. Participations et stock-options

Les principales participations des gérants, des commandités et des mandataires sociaux sont présentées chapitre 18 page 39 du document de référence avec les participations d'Alexandre Colonna Walewski (président du conseil de surveillance), de Fabrice Colonna Walewski (gérant), de Raphaël Colonna Walewski (gérant), de la société Holding de Gestion et de Participation (commandité) et de la société Holding de Gestion et de Location (commandité).

Les seuls mandataires sociaux porteurs d'instruments financiers donnant accès au capital sont Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski. Le tableau suivant présente l'ensemble de ces instruments financiers donnant accès au capital et la part portée par chacun des mandataires sociaux.

Instruments financiers donnant accès au capital

	2002	2006	2006	2007	2008
Date de l'assemblée	24/06/2002	28/06/2006	28/06/2006	30/05/2005	08/02/2008
Date du conseil de gérance	31/07/2002	07/08/2006	07/08/2006	02/07/2007	11/02/2008
Nombre total d'instruments financiers :					
- Fabrice Walewski			23 191	213 032	50 000
- Raphaël Walewski			23 191	212 532	50 000
- Alexandre Walewski			23 191		
- 10 premiers salariés	8 600	52 874		581 217	75 351
- Autres (salariés/public)	2 401			420 547	24 649
Total	11 001	52 874	69 573	1 427 328	200 000
dont bons bloqués	0	0	0	1 083 902	170 000
Nature des instruments	Stocks-options	Stocks-options	Bons de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions remboursables ⁽²⁾	Bons de souscription d'actions
Date d'attribution	31/07/2002	07/08/2006	na	na	na
Date d'achat	na	na	nov-06	08/03/2007	12/03/2008
Point de départ d'exercice des Instruments	30/07/2006	07/08/2008	Immédiate	08/03/2007	12/03/2008
Point de départ d'exercice des Instruments bloqués				08/09/2009	12/03/2011
Date d'expiration	31/07/2010	07/08/2012	06/08/2010	08/03/2012	12/03/2013
Prix d'émission			0,87 €	0,44 €	3,60 €
Prix de souscription ou d'achat ⁽¹⁾	13,59 €	20,72 €	23,83 €	28,30 €	37,55 €
Nombre d'actions souscrites	2 700	0	0	25 648	0
Nombre cumulé d'instruments financiers annulés ou caduques	1 101	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers restant à exercer au 31/12/2009	7 200	52 874	69 573	1 401 644	200 000
Capital potentiel en nombre d'actions	7 200	52 874	69 573	357 068	200 000

(1) Le prix d'exercice correspond à 115 % du cours de bourse de clôture au moment de l'opération.

(2) 4 BSAR donnent droit à 1,019 action.

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 21 page 88. Au premier trimestre 2010, les BSA émis en 2006 et 177 500 BSA émis en 2008 ont été rachetés par la société et en conséquence annulés.

17.3. Participation des salariés dans le capital

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel ni d'accord de participation des salariés. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

18. Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. Il n'y a pas d'auto-contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'auto-détention (détention de titres de TOUAX SCA par TOUAX SCA) n'est pas significative (cf. paragraphe actions auto-détenues).

Au 31 décembre 2009	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	532 792	947 954	9,37 %	15,53 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	0	0	0,00 %	0,00 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	0	0	0,00 %	0,00 %
Société Holding de Gestion et de Location	613 160	613 160	10,78 %	10,04 %
Société Holding de Gestion et de Participation	624 488	624 488	10,98 %	10,23 %
Total Groupe majoritaire	1 770 440	2 185 602	31,13 %	35,80 %
SALVEPAR	358 705	358 705	6,31 %	5,88 %
SOFINA	785 695	785 695	13,81 %	12,87 %
Public – titres nominatifs	126 634	137 733	2,23 %	2,26 %
Public – titres au porteur	2 646 352	2 637 309	46,52 %	43,19 %
TOTAL	5 687 826	6 105 044	100,00 %	100,00 %

Au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	529 100	944 262	11,30 %	18,43 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	20 303	36 939	0,43 %	0,72 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	14 556	27 651	0,31 %	0,54 %
Société Holding de Gestion et de Location	457 510	457 510	9,77 %	8,93 %
Société Holding de Gestion et de Participation	454 050	454 050	9,70 %	8,86 %
Total Groupe majoritaire	1 475 519	1 920 412	31,51 %	37,48 %
SALVEPAR	298 921	298 921	6,38 %	5,83 %
Public – titres nominatifs	14 510	25 482	0,31 %	0,50 %
Public – titres au porteur	2 894 021	2 879 005	61,80 %	56,19 %
TOTAL	4 682 971	5 123 820	100,00 %	100,00 %

Au 31 décembre 2007	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	855 863	11,31 %	16,62 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	824 719	10,63 %	16,01 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	408 446	815 431	10,48 %	15,83 %
Total Groupe majoritaire	1 263 340	2 496 013	32,42 %	48,46 %
SALVEPAR	246 928	246 928	6,34 %	4,79 %
Société Holding de Gestion et de Location	5 850	5 850	0,15 %	0,11 %
Société Holding de Gestion et de Participation	3 900	3 900	0,10 %	0,08 %
Public – titres nominatifs	20 755	25 311	0,53 %	0,49 %
Public – titres au porteur	2 356 931	2 372 648	60,47 %	46,07 %
TOTAL	3 897 704	5 150 650	100,00 %	100,00 %

Comme indiqué dans les tableaux ci-dessus, TOUAX SCA est contrôlé par la famille Colonna Walewski. Les sociétés Holding de Gestion et de Location, et Holding de Gestion et de Participation sont les deux commandités de TOUAX SCA et appartiennent en totalité à Fabrice et Raphaël Walewski.

Il est à noter qu'Alexandre, Fabrice, Raphaël Colonna Walewski, la société Holding de Gestion et de Location et la Société Holding de Gestion et de Participation agissent de concert.

L'existence de membres du conseil de surveillance indépendants à ce jour, et le conseil de surveillance permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive. Le conseil de surveillance assure le contrôle permanent de la gestion et fait un rapport sur la conduite des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice à l'assemblée générale.

18. Principaux actionnaires

Actionnaires	Répartition des actions par nature			Nombre de droits de vote			% en AGO & AGE	
	Nombre d'actions	en pleine propriété	en nue propriété	Total	droits de vote simple	droits de vote double	en capital	en droits de vote
Alexandre Colonna Walewski	532 792	532 792		947 954	117 630	415 162	9,37	15,53
Fabrice Colonna Walewski	0	0		0	0	0	0,00	0,00
Raphaël Colonna Walewski	0	0		0	0	0	0,00	0,00
SHGL	613 160	613 160		613 160	613 160		10,78	10,04
SHGP	624 488	624 488		624 488	624 488		10,98	10,23
Total groupe majoritaire	1 770 440	1 770 440	0	2 185 602	1 355 278	415 162	31,13	35,80
Auto détention	9 043	9 043					0,16	
SALVEPAR	358 705	358 705		358 705	358 705		6,31	5,88
SOFINA	785 695	785 695		785 695	785 695		13,81	12,87
Public	2 763 943	2 763 943		2 775 042	2 752 844	11 099	48,59	45,45
TOTAL	5 687 826	5 687 826	0	6 105 044	5 252 522	426 261	100	100

Actionnaires au porteur détenant plus de 5 %

Par courrier du 6 mars 2006, la Société Générale Asset Management a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 mars 2006, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote, suite à une cession d'actions sur le marché.

Par courrier du 17 mars 2008, la Société Générale a déclaré que la société SALVEPAR qu'elle contrôle a franchi en hausse, le 12 mars 2008, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détient 298 921 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 6,39 % du capital et 5,05 % des droits de vote, suite à la participation de la société SALVEPAR à l'augmentation de capital de la Société TOUAX SCA en mars 2008.

Par courrier du 12 mai 2008, la société Threadneedle Asset Management Ltd a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mai 2008, par suite d'une cession d'actions sur le marché le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 194 869 actions représentant autant de droit de vote, soit 4,17 % du capital et 3,29 % des droits de vote.

Par courrier du 11 juillet 2008, complété par courrier du 16 juillet 2008, la société Threadneedle Asset Management a déclaré avoir franchi en hausse le 3 juin 2008 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 245 210 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,24 % du capital et 4,14 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Par courrier du 20 janvier 2009, la société Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le 19 janvier 2009 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 237 500 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,07 % du capital et 4,62 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Par courrier du 16 mars 2009, la société Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le 16 mars 2009 le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détient 257 112 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,49 % du capital et 5,01 % de droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Par courrier du 29 juin 2009, la société Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le 26 juin 2009 le seuil de 10 % du capital et des droits de vote de la société TOUAX et détient 785 695 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 13,94 % du capital et 12,92 % de droits de vote, suite à la souscription d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité.

Il en résulte que :

- la Société Générale Asset Management détenait, le 3 mars 2006, par le biais des fonds qu'elle gère, 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote ;
- la Société Générale détenait, le 17 mars 2008, par le biais de sa filiale SALVEPAR 298 921 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,39 % du capital et 5,05 % des droits de vote ;
- la Société Threadneedle Asset Management détenait au 3 juin 2008, directement 245 510 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 5,24 % du capital et 4,14 % des droits de vote ;
- la Société Sofina détenait, le 29 juin 2009, directement 785 695 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 13,94 % du capital et 12,92 % des droits de vote.

Aucune autre déclaration n'a été transmise aussi bien à la société TOUAX SCA qu'à l'AMF.

18.2. Les différents droits de vote

Droits de vote double

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Par ailleurs, les actions gratuites attribuées en raison d'actions anciennes assorties d'un droit de vote double bénéficient d'un droit de vote double. Cette disposition est statutaire.

Limitation des droits de vote

Les actions de la société ne sont assorties d'aucune limitation des droits de vote à l'exception des cas prévus par la loi.

18.3. Description de la nature du contrôle

Le Groupe TOUAX est une société en commandite par actions qui par nature est contrôlée par les associés commandités. Les deux associés commandités sont les sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location. Ces deux sociétés appartiennent à Fabrice et Raphaël Colonna Walewski. Par ailleurs, Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski, Raphaël Colonna Walewski, la société Holding de Gestion et de Participation et la société Holding de Gestion et de Location agissent de concert en 2009 et ce depuis 2005. Au total, ce concert détient, au 31 décembre 2009, 31,13 % des actions et 35,80 % des droits de vote.

La conformité du Groupe aux bonnes règles de gouvernance recommandées par l'AFEP/MEDEF permet d'éviter un contrôle abusif.

Plan d'actionnariat salarié

La société TOUAX SCA n'a aucun plan d'actionnariat salarié.

Ventilation des titres

Au 31 décembre 2009, 51,39 % des titres TOUAX SCA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs. 41,08 % des titres nominatifs sont détenus par des non-résidents.

Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas régulièrement d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TPI) et ne connaît donc pas le nombre exact d'actionnaires. La dernière étude TPI a été réalisée en septembre 1999 et recensait 919 actionnaires. Lors de la dernière assemblée générale mixte (10 juin 2009), le président de séance a reçu 11 pouvoirs, 11 actionnaires ont voté à distance et 16 actionnaires étaient présents, les associés commandités étaient également présents.

18.4. Divers – Pacte d'actionnaires

En vue de bénéficier du régime de la loi Dutreil, Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël Walewski ont annoncé la signature d'un pacte d'actionnaire en date du 16 mars 2006. Au titre de ce pacte, les signataires se sont engagés à conserver pour une durée initiale de deux ans, 1 203 258 actions représentant 30,97 % du capital et 45,26 % des droits de vote de la société. L'engagement se poursuivra ensuite par tacite reconduction de

mois en mois. Suite à la vente des actions de Fabrice et Raphaël Walewski aux sociétés associées commandités Holding de gestion et de location et Holding de gestion et de participation, le pacte est caduc.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 21 page 88.

18.5. Actions auto détenues

Au 31 décembre 2009, la société détenait 9 043 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat décidé par l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009 en vue de :

- assumer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;
- consentir des options d'achats et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou des dirigeants du Groupe TOUAX ;
- consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- procéder à leur annulation, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire ultérieure.

Le tableau de déclaration synthétique se présente de la façon suivante :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 10 juin 2009 au 28 février 2010

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,19 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	10 534
Valeur comptable du portefeuille	233 807,64
Valeur de marché du portefeuille	229 641,20

Seul l'objectif d'animation du marché et la liquidité du titre TOUAX a été suivi.

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

Contrat de liquidité

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et GILBERT DUPONT le 17 octobre 2005. Un compte de liquidité

a été constitué pour réaliser des transactions en vue de favoriser la liquidité et régulariser la cotation du titre TOUAX.

Gestion des titres – actionnaires nominatifs purs et administrés

CM-CIC Securities assure le service des titres de TOUAX SCA. Le service des titres consiste à tenir la liste des nominatifs purs et administrés et à prendre en charge toutes les formalités consécutives à la vie des titres. Pour tout renseignement à ce sujet il est possible de contacter CM-CIC Securities – 6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09.

19. Opérations avec des apparentés

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées autres que celles développées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 95 (cf. rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, paragraphe 20.4.3 page 122).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de la société TOUAX SCA sont présentés selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Compte de résultat consolidé, présenté par fonction au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2009	2008 Proforma	2008	2007 Proforma	2007
Chiffre d'affaires locatif	206 817	205 560	205 560	170 285	170 285
Ventes de matériel	64 955	163 188	158 907	114 594	107 286
Commissions			420		589
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	271 772	368 748	364 887	284 879	278 160
Plus values de cession			982		335
4 Produits des activités ordinaires	271 772	368 748	365 869	284 879	278 495
Coût des ventes	(53 321)	(149 053)	(146 173)	(106 313)	(99 929)
Dépenses opérationnelles des activités	(84 949)	(79 529)	(79 529)	(64 554)	(64 554)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(13 956)	(11 740)	(16 242)	(9 418)	(12 820)
Frais centraux	(8 667)	(9 488)	(4 987)	(8 385)	(4 983)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	110 879	118 938	118 938	96 209	96 209
9 Amortissements et pertes de valeur	(20 683)	(16 094)	(16 094)	(11 183)	(11 183)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	90 196	102 844	102 844	85 026	85 026
10 Distribution nette aux investisseurs	(61 898)	(65 399)	(65 399)	(61 569)	(61 569)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28 298	37 445	37 445	23 457	23 457
11 Autres produits et charges opérationnels	3 121	(3 121)	(3 121)	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	31 419	34 324	34 324	23 457	23 457
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	160	591	591	856	856
Coût de l'endettement financier brut	(13 027)	(15 429)	(14 749)	(9 146)	(8 731)
Coût de l'endettement financier net	(12 867)	(14 838)	(14 158)	(8 290)	(7 875)
Autres produits et charges financiers	(153)	846	166	(910)	(1 325)
12 RÉSULTAT FINANCIER	(13 020)	(13 992)	(13 992)	(9 200)	(9 200)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	18 399	20 332	20 332	14 257	14 257
13 Impôt sur les bénéficiaires	(4 244)	(3 546)	(3 546)	(2 517)	(2 517)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	14 155	16 786	16 786	11 740	11 740
Résultat des activités abandonnées					
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	14 155	16 786	16 786	11 740	11 740
Part des intérêts minoritaires	38	54	54	(19)	(19)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	14 193	16 839	16 839	11 721	11 721
14 RÉSULTAT NET PAR ACTION	2,73	3,72	3,72	3,01	3,01
14 RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2,70	3,71	3,71	2,89	2,89

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC. Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments « en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents » (cf. § 5.5.5 CNC 2004-R02). En l'occurrence, il s'agit d'une reprise de provision comptabilisée en 2008 pour 3 121 milliers d'euros dont l'objet se trouve annulé en 2009 suite à une renégociation du contrat concerné.

Le résultat proforma de 2008 et 2007 tient compte du reclassement des produits de cession pour les matériels loués en chiffre d'affaires et de la valeur nette comptable de ces actifs cédés en coût des ventes. L'impact de ce reclassement en chiffre d'affaires pour l'exercice 2008 est de 3 862 milliers d'euros et de 6 719 milliers d'euros pour 2007. L'impact de ce reclassement en coût des ventes est de (2 880) milliers d'euros en 2008 et de (6 381) milliers d'euros en 2007.

Le résultat proforma de 2008 et 2007 tient compte du reclassement des Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités en Frais centraux en conformité avec le reporting interne tel qu'utilisé depuis 2009 par les comités de direction du Groupe.

Les résultats proforma de 2007 et 2008 tiennent compte de la nouvelle présentation du coût de l'endettement financier. Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes ont été reclassés du coût de l'endettement financier net en autres produits et charges financiers.

Les commissions sont dorénavant reclassées en ventes de matériel.

Compte de résultat consolidé, présenté par nature au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2009	2008 Proforma	2008	2007 Proforma	2007	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	271 772	368 748	364 887	284 879	278 160
	Plus values de cession			982		335
4	Produits des activités ordinaires	271 772	368 748	365 869	284 879	278 495
5	Achats et autres charges externes	(133 513)	(223 012)	(220 133)	(170 209)	(163 825)
6	Charges de personnel	(25 606)	(24 666)	(24 666)	(18 204)	(18 204)
7	Autres produits & charges d'exploitation	(526)	2 370	2 370	(457)	(457)
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	112 127	123 440	123 440	96 009	96 009
8	Provisions d'exploitation	(1 248)	(4 502)	(4 502)	200	200
	MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	110 879	118 938	118 938	96 209	96 209
9	Amortissements et pertes de valeur	(20 683)	(16 094)	(16 094)	(11 183)	(11 183)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	90 196	102 844	102 844	85 026	85 026
10	Distributions nettes aux investisseurs	(61 898)	(65 399)	(65 399)	(61 569)	(61 569)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28 298	37 445	37 445	23 457	23 457
11	Autres produits et charges opérationnels	3 121	(3 121)	(3 121)		
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	31 419	34 324	34 324	23 457	23 457
	Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	160	591	591	856	856
	Coût de l'endettement financier brut	(13 027)	(15 429)	(14 749)	(9 146)	(8 731)
	Coût de l'endettement financier net	(12 867)	(14 838)	(14 158)	(8 290)	(7 875)
	Autres produits et charges financiers	(153)	846	165	(910)	(1 325)
12	RÉSULTAT FINANCIER	(13 020)	(13 992)	(13 992)	(9 200)	(9 200)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	18 399	20 332	20 332	14 257	14 257
13	Impôt sur les bénéfices	(4 244)	(3 546)	(3 546)	(2 517)	(2 517)
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	14 155	16 786	16 786	11 740	11 740
	Résultat des activités abandonnées					
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	14 155	16 786	16 786	11 740	11 740
	Part des intérêts minoritaires	38	54	54	(19)	(19)
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	14 193	16 839	16 839	11 721	11 721
14	RÉSULTAT NET PAR ACTION	2,73	3,72	3,72	3,01	3,01
14	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2,70	3,71	3,71	2,89	2,89

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Etat du résultat global de la période

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Profit (perte) de l'exercice	14 155	16 785	11 740
Autres éléments du résultat global			
Écarts de conversion	(721)	184	(1 143)
Écarts de conversion sur investissement net dans les filiales	40	(2 221)	(90)
Gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture de flux de trésorerie (part efficace)	235	(112)	(40)
Impôts sur les éléments du revenu global	(109)	477	14
Total des autres éléments du revenu global	(555)	(1 671)	(1 260)
Part des intérêts minoritaires	(3)	4	(4)
Total des autres éléments du revenu global – Part du Groupe	(552)	(1 675)	(1 255)
Résultat global – Part du Groupe	13 641	15 163	10 465
Résultat global – Part des minoritaires	(41)	(49)	15
État du résultat global (en milliers d'euros)	13 600	15 114	10 480
Résultat attribuable au(x) :			
Groupe	14 193	16 839	11 721
Intérêts minoritaires	(38)	(54)	19
	14 155	16 785	11 740
Résultat global attribuable au(x) :			
Groupe	13 641	15 163	10 465
Intérêts minoritaires	(41)	(49)	15
	13 600	15 114	10 480

Bilan consolidé au 31 décembre

note n°	(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
ACTIF				
15	Goodwill	22 062	21 830	21 886
16	Immobilisations incorporelles	977	1 071	647
17	Immobilisations corporelles	324 174	267 123	206 969
18	Actifs financiers à long terme	6 715	5 699	5 543
18	Autres actifs non courants	10 999	15 506	2 720
13	Impôts différés actifs			
	Total actifs non courants	364 927	311 229	237 765
19	Stocks et en-cours	90 814	90 670	60 983
18	Clients et comptes rattachés	54 446	46 342	40 935
20	Autres actifs courants	16 967	17 491	13 512
18	Trésorerie et équivalents	34 864	35 807	24 736
	Total actifs courants	197 091	190 310	140 166
	TOTAL DE L'ACTIF	562 018	501 539	377 931
PASSIF				
	Capital social	45 503	37 464	31 182
	Réserves	69 353	48 184	25 601
	Résultat de l'exercice, part du Groupe	14 193	16 839	11 721
	Capitaux propres du Groupe	129 049	102 487	68 504
	Intérêts minoritaires	(98)	(58)	(8)
21	Capitaux propres de l'ensemble	128 951	102 429	68 496
18	Emprunts et passifs financiers	221 418	244 231	129 610
13	Impôts différés passifs	4 968	4 790	5 312
23	Indemnités de départ en retraite et assimilés	261	197	233
24	Autres passifs long terme	1 562	2 182	8 024
	Total passifs non courants	228 209	251 400	143 179
22	Provisions	2 317	4 896	172
18	Emprunts et concours bancaires courants	115 202	53 674	53 803
18	Dettes fournisseurs	28 567	41 388	68 473
25	Autres passifs courants	58 771	47 753	43 808
	Total passifs courants	204 857	147 710	166 256
	TOTAL DU PASSIF	562 018	501 539	377 931

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social ⁽²⁾	Primes ⁽²⁾	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation juste valeurs des dérivés (swaps) ⁽¹⁾
Au 1^{er} janvier 2007	31 084	14 458	8 856	(1 070)	(53)
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(1 229)	(26)
Résultat de la période					
Total des charges et produits comptabilisés				(1 229)	(26)
Augmentation de capital	97	222			
BSAR net d'impôt différé			419		
Stock option			21		
Affectation du résultat net 2006			7 198		
Rémunération statutaire des commandités			(216)		
Dividendes		(2 135)	(781)		
Variation du périmètre et divers			47		
Titres d'autocontrôle			(109)		
Au 31 décembre 2007	31 182	12 544	15 435	(2 299)	(79)
Au 1^{er} janvier 2008	31 182	12 544	15 435	(2 299)	(79)
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(1 585)	(91)
Résultat de la période					
Total des charges et produits comptabilisés				(1 585)	(91)
Augmentation de capital	6 282	17 176			
Stock option			13		
Affectation du résultat net 2007			11 721		
Rémunération statutaire des commandités			(698)		
Dividendes			(3 898)		
Variation du périmètre et divers			170		
Titres d'autocontrôle			(226)		
Au 31 décembre 2008	37 464	29 721	22 517	(3 884)	(170)
Au 1^{er} janvier 2009	37 464	29 721	22 517	(3 884)	(170)
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(732)	180
Résultat de la période					
Total des charges et produits comptabilisés				(732)	180
Augmentation de capital	8 039	10 514			
Stock option					
Affectation du résultat net 2008			16 839		
Rémunération statutaire des commandités			(1 041)		
Dividendes			(4 681)		
Variation du périmètre et divers					
Titres d'autocontrôle			89		
Au 31 décembre 2009	45 503	40 235	33 723	(4 616)	10

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) y compris l'exercice de BSAR et de stock-options.

(en milliers d'euros)

	Résultat global de la période	Total capitaux propres du Groupe	Part intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2007	7 198	60 473	(7)	60 466
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		(1 255)	(4)	(1 260)
Résultat de la période	11 721	11 721	19	11 740
Total des charges et produits comptabilisés	11 721	10 465	15	10 480
Augmentation de capital		319		319
BSAR net d'impôt différé		419		419
Stock option		21		21
Affectation du résultat net 2006	(7 198)	0		0
Rémunération statutaire des commandités		(216)		(216)
Dividendes		(2 916)	(15)	(2 931)
Variation du périmètre et divers		47		47
Titres d'autocontrôle		(109)		(109)
Au 31 décembre 2007	11 721	68 503	(8)	68 496
Au 1^{er} janvier 2008	11 721	68 503	(8)	68 496
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		(1 676)	4	(1 671)
Résultat de la période	16 839	16 839	(54)	16 785
Total des charges et produits comptabilisés	16 839	15 163	(49)	15 114
Augmentation de capital		23 459		23 459
Stock option		13		13
Affectation du résultat net 2007	(11 721)	0		0
Rémunération statutaire des commandités		(698)		(698)
Dividendes		(3 898)		(3 898)
Variation du périmètre et divers		170		170
Titres d'autocontrôle		(226)		(226)
Au 31 décembre 2008	16 839	102 487	(57)	102 429
Au 1^{er} janvier 2009	16 839	102 487	(57)	102 429
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		(552)	(3)	(555)
Résultat de la période	14 193	14 193	(38)	14 155
Total des charges et produits comptabilisés	14 193	13 641	(41)	13 600
Augmentation de capital		18 553		18 553
Stock option				0
Affectation du résultat net 2008	(16 839)	0		0
Rémunération statutaire des commandités		(1 041)		(1 041)
Dividendes		(4 681)		(4 681)
Variation du périmètre et divers				0
Titres d'autocontrôle			90	90
Au 31 décembre 2009	14 193	129 049	(98)	128 951

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre

(en milliers d'euros)	2009	2008	2008	2007	2007
		Proforma		Proforma	
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	14 156	16 786	16 786	11 740	11 740
Amortissements	19 116	21 497	21 497	11 147	11 147
Provisions Impôts différés	132	(404)	(404)	2 370	2 370
Plus & moins values de cession	(423)	(982)	(982)	(335)	(335)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	(61)	(153)	(153)	280	280
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	32 920	36 744	36 744	25 202	25 202
Coût de l'endettement financier net	12 868	14 838	14 158	8 290	7 875
Charge d'impôt courant	4 112	3 951	3 951	1 599	1 599
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	49 900	55 533	54 853	35 091	34 676
Impôts versés	(4 112)	(3 951)	(3 951)	(1 599)	(1 599)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité hors variations de stock ⁽¹⁾	(3 230)	(29 959)	(58 978)	21 588	(3 820)
A Variation de stock	830	(29 019)		(25 408)	
B Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement	(5 135)	(9 491)		14 321	
Acquisition d'actifs destinés à la location	(89 641)	(82 717)		(84 566)	
C Produit de cession des actifs	12 624	3 861		6 719	
Impact net des locations financements accordées aux clients	1 907	(12 067)		(2 240)	
(3) Sous-total	(79 415)	(129 433)	0	(91 174)	0
I - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(36 857)	(107 810)	(8 076)	(36 094)	29 257
Opérations d'investissement					
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(261)	(473)	(83 190)	(606)	(85 172)
Acquisition titres de participation				(1 420)	(1 420)
Variation nette des immobilisations financières	(3 098)	(227)	(12 295)	1 793	(447)
Produits de cessions des actifs			3 861		6 719
B Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement			(9 491)		14 321
Trésorerie à la clôture des filiales entrée ou sortie du périmètre				(1 017)	(1 017)
Incidence des variations de périmètre				(22 531)	(22 531)
II - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 359)	(700)	(101 115)	(23 781)	(89 547)
Opérations de financement					
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	215 626	475 144	475 144	194 862	194 862
Remboursements d'emprunts	(182 254)	(360 752)	(360 752)	(161 005)	(161 005)
Emprunt obligataire				39 681	39 681
Variation nette des dettes financières	33 372	114 392	114 392	73 538	73 538
Augmentation nette des capitaux propres (augmentation de capital)	17 622	23 624	23 624	319	319
Coût de l'endettement financier net	(12 868)	(14 838)	(14 158)	(8 290)	(7 875)
Distribution de dividendes	(4 681)	(3 898)	(3 898)	(2 916)	(2 916)
Rémunération statutaire des commandités	(1 041)	(698)	(698)	(216)	(216)
Cession (acq.) nette actions propres	89	(226)	(226)	(109)	(109)
III - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	32 493	118 356	119 036	62 326	62 741
Incidence des variations des cours des devises	(72)	1 353	1 353	(1 830)	(1 830)
IV - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE	(72)	1 353	1 353	(1 830)	(1 830)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I) + (II) + (III) + (IV)	(7 795)	11 198	11 198	621	621
Analyse de la variation de trésorerie					
Trésorerie en début d'exercice	34 347	23 149	23 149	22 528	22 528
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	26 553	34 347	34 347	23 149	23 149
Variation de la trésorerie nette	(7 795)	11 198	11 198	621	621

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
A Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Diminution/(Augmentation) des stocks et en-cours	830	(29 019)	(25 408)
(2) Variation de stocks	830	(29 019)	(25 408)
Diminution/(Augmentation) variation des clients et comptes rattachés	(8 577)	(7 682)	(2 290)
Diminution/(Augmentation) des autres actifs courants	(244)	893	3 877
(Diminution)/Augmentation des dettes fournisseurs	(12 658)	(28 445)	12 303
(Diminution)/Augmentation des Autres dettes	18 249	5 275	7 698
(1) Variation du BFR lié à l'activité hors variation de stock	(3 230)	(29 959)	21 588
Variation du BFR d'exploitation^{(1) + (2)}	(2 400)	(58 978)	(3 820)
B Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement			
Diminution/(Augmentation) des créances/Immobilisations et comptes rattachés	1	2	(13)
(Diminution)/Augmentation des dettes/Immobilisations et comptes rattachés	(5 136)	(9 493)	14 334
Variation du BFR d'investissement	(5 135)	(9 491)	14 321

La présentation du tableau de flux de trésorerie a été modifiée pour être en conformité avec les dernières modifications des normes IFRS. Ainsi, selon l'amendement de IAS 7 : « les versements de trésorerie pour fabriquer ou acquérir des actifs détenus en vue de la location à d'autres puis détenus par la suite en vue de la vente, tel que décrit au paragraphe 68A de IAS 16 Immobilisations corporelles, sont des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les encaissements en numéraire issus des locations et des ventes ultérieures de tels actifs sont également des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles » (C).

Par conséquent, le Groupe a reclassé en flux opérationnels, les investissements corporels destinés à la location, antérieurement présentés dans les flux d'investissements. De la même façon, les remboursements des créances de location financées sont dorénavant présentés dans les flux opérationnels au lieu des flux d'investissements.

Au 31 décembre 2009, la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et avant impôt est de 49,9 millions d'euros en baisse de 5,6 millions d'euros comparé au 31 décembre 2008 proforma. Les sorties de trésorerie générées par les activités opérationnelles s'élèvent à 36,9 millions d'euros, en baisse de 70,9 millions d'euros, comparées aux sorties de trésorerie au 31 décembre 2008 proforma. Cette baisse résulte de la baisse du besoin en fonds de roulement et de la diminution des achats d'équipement. Les importantes variations de besoin en fonds de roulement s'expliquent d'une année sur l'autre par le décalage de trésorerie entre le paiement des fournisseurs de conteneurs maritimes et de wagons et la variation de stocks de conteneurs maritimes et de wagons qui sont destinés à être vendus dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels dans le cadre de programmes de gestion sont récurrentes, mais peuvent présenter un décalage d'un trimestre à l'autre. Ces décalages peuvent générer des variations du besoin en fonds de roulement.

Les sorties de trésorerie liées aux opérations d'investissements (autres que les investissements relatifs aux investissements d'exploitation) s'élèvent à 3,4 millions d'euros, en hausse de 2,7 millions d'euros comparés au 31 décembre 2008. Cette variation s'explique principalement par l'octroi d'un prêt de 4,3 millions d'euros à la société SRF Railcar Leasing et par le remboursement de la lettre de crédit lié à la cessation d'activité du Trust 98 dans la division conteneurs pour 0,8 million d'euros.

Les entrées de trésorerie liées aux opérations de financement s'élèvent à 32,5 millions d'euros, en baisse de 85,9 millions d'euros par rapport à 2008. Deux augmentations de capital ont été réalisées à hauteur de 17,6 millions d'euros, sachant que l'augmentation de capital du 9 juillet 2009 n'a pas eu d'impact sur la trésorerie (environ 1 million de dividendes payés en actions).

Les variations de change sur les flux de trésorerie diminuent de 1,4 million d'euros en 2009 comparé à 2008, suite à la baisse du dollar (1 euro = 1,3917 USD au 31 décembre 2008 ; 1 euro = 1,4406 USD au 31 décembre 2009), à l'appréciation du franc suisse (1 euro = 1,485 CHF au 31 décembre 2008 ; 1 euro = 1,4836 CHF au 31 décembre 2009), et dans une moindre mesure à la hausse des couronnes tchèques et slovaques (1 euro = 26,875 CZK en 2008 contre 1 euro = 26,473 CZK en 2009). Le Zloty (Pologne) s'est apprécié par rapport à l'euro en 2009 (1 euro = 4,1724 PLN en 2008 contre 1 euro = 4,1082 PLN en 2009). Ces variations de change correspondent à la différence entre le taux de clôture et taux moyen sur les flux de trésorerie. (Taux moyen 2009 : 1 euro = 1,3948 USD).

Les flux de financement (+ 32,5 m€) et la variation de trésorerie (-7,8 m€) ont permis de faire face aux flux d'investissements (-3,4 m€) et aux flux opérationnels (-36,9 m€).

Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs et événements post-clôture

› Événements significatifs

TOUAX SCA a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2009 pour 2,3 millions d'euros. Le solde du dividende a été versé le 9 juillet 2009. Les actionnaires avaient la possibilité d'opter pour un paiement en actions ou en espèces. À l'issue de la période d'option, le montant du dividende en espèces a été de 1,4 million d'euros et 1 854 889 coupons ont opté pour le paiement en actions et donc 52 098 actions nouvelles ont été créées et livrées le 9 juillet 2009.

TOUAX SCA a réalisé en juin 2009, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité des actionnaires par émission de 952 747 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 19,06 euros (à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes). Le produit net de l'émission s'élève à 17,6 millions d'euros.

› Événements post clôture

TOUAX SCA a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2010 pour 2,8 millions d'euros.

TOUAX SCA a procédé en janvier 2010 à une augmentation de capital de 4 080 euros suite à l'exercice de 2 000 BSAR avec une prime d'émission de 10 082,24 euros.

TOUAX SCA a procédé au rachat des BSA 2006 et 2008 auprès des mandataires sociaux et des managers du Groupe, soit 69 573 BSA 2006 et 177 500 BSA 2008 au prix calculé selon la méthode de Black-Scholes. Ces BSA ont été en conséquence annulés.

Note 1. Principes et méthodes comptables

Note 1.1. Bases de préparation et de présentation des comptes annuels du 31 décembre 2009

› Approbation des comptes

Les comptes annuels du 31 décembre 2009 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil de gérance de TOUAX SCA le 25 mars 2010 et présentés au conseil de surveillance le même jour.

› Règles et méthodes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe TOUAX de l'exercice 2009 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2009 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les nouvelles normes ou amendements aux normes suivants ont été appliqués pour la première fois au cours de l'exercice comptable ouvert à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers. Le Groupe a choisi de présenter sa performance dans deux états différenciés (le compte de résultat et l'état du résultat global). Les variations dans les capitaux propres qui ne trouvent pas leur

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

origine dans une transaction avec les actionnaires (désormais obligatoirement présentées séparément de celles ayant pour origine une transaction avec les actionnaires) sont incluses dans l'état du résultat global.

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels. Cette nouvelle norme, qui remplace la norme IAS 14 requiert une approche managériale, selon laquelle l'information sectorielle doit être présentée sur les mêmes bases que celles utilisées dans les reportings internes. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact sur l'information sectorielle présentée. Les hypothèses de détermination des secteurs opérationnels ne sont pas différentes des hypothèses utilisées dans les états financiers présentés dans le document de référence 2008.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les reportings internes de gestion ont été modifiés afin d'allouer une partie des frais centraux à chaque activité par la facturation de management fees aux filiales (cf. note 3). La présentation sectorielle prend en compte ces modifications.

- Amélioration annuelle des normes IFRS :

- IAS 16 – IAS 7 (Amendements adoptés du 24 janvier 2009) – « Décomptabilisation d'un actif : une entité qui, dans le cadre de ses activités ordinaires, vend systématiquement des immobilisations corporelles détenues en vue de la location à d'autres, doit transférer ces actifs vers les stocks à leur valeur comptable lorsqu'ils cessent d'être loués et deviennent détenus en vue de la vente. Les produits de la vente de ces actifs doivent être comptabilisés en produits des activités ordinaires, selon IAS 18 Produits des activités ordinaires. IFRS 5 ne s'applique pas lorsque les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre des activités ordinaires sont transférés vers les stocks.

La sortie d'une immobilisation corporelle peut intervenir de différentes manières (par exemple par voie de vente, de conclusion d'un contrat de location-financement ou de donation). Lors de la détermination de la date de sortie d'un élément, une entité applique les critères énoncés dans IAS 18 pour comptabiliser le revenu provenant de la vente de biens. IAS 17 s'applique aux sorties résultant d'une vente et de la conclusion d'une cession-bail.

Certaines transactions, telles que la cession d'un élément d'une installation de production, peuvent donner lieu à une plus ou moins-value, incluse dans le résultat comptabilisé. Les flux de trésorerie liés à ces transactions sont des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Cependant, les versements de trésorerie pour fabriquer ou acquérir des actifs détenus en vue de la location à d'autres puis détenus par la suite en vue de la vente, tel que décrit au paragraphe 68A de IAS 16 Immobilisations corporelles, sont des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les encaissements en numéraire issus des locations et des ventes ultérieures de tels actifs sont également des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ».

Certaines normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

- IAS 23 (révisée) – Coûts d'emprunts. La norme amendée interdit de considérer comme charge les coûts d'emprunts qui peuvent être directement rattachés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.
- IFRS 1 et IAS 27 révisées : Éléments relatifs à la détermination du coût d'une participation dans les états financiers individuels.

- IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation.

- IFRIC 11 – Actions propres et transaction intragroupe, et IFRS 2 (révisée) – Paiement fondé sur des actions, conditions d'acquisition des droits et annulations.

- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients.

- IFRIC 14 et IAS 19 : plafonnement de l'actif : Disponibilité des avantages et obligation de financement minimum.

- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net lors d'une opération à l'étranger.

Le Groupe TOUAX a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2010.

› Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique.

Note 1.2. Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (cf. note 1.9).

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment l'évaluation des pertes de valeur éventuelles des immobilisations corporelles, et la valorisation des goodwill, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges, les impôts différés.

Note 1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes annuels du Groupe comprennent les comptes de TOUAX SCA et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Les sociétés contrôlées majoritairement par TOUAX SCA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, car elles ne constituent pas des entités ad hoc contrôlées au sens de SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 page 51).

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2.

Les transactions commerciales et financières réalisées, ainsi que les profits internes entre les sociétés consolidées, sont éliminés.

Note 1.4. Conversion des monnaies étrangères

Note 1.4.1 Conversion des états financiers en devises des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement la monnaie locale. Lorsque la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie tierce, la monnaie de fonctionnement est cette monnaie tierce.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle. Les comptes des sociétés étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (euro) de la manière suivante :

- Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.
- Les capitaux propres, maintenus au cours historique, sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise. Ils sont par la suite convertis, au cours de clôture, dans la monnaie de présentation du Groupe. Les différences résultant de cette conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés.

Conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a choisi de reclasser au poste « Réserves de consolidation », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004, sont recyclés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Taux de change des principales devises

Parité : Devise = 1 eur	Taux de clôture		Taux moyen	
	2009	2008	2009	2008
Franc suisse (CHF)	1,4836	1,485	1,51	1,5874
Couronne Tchèque (CZK)	26,473	26,875	26,4349	24,9463
Zloty (PLN)	4,1082	4,1724	4,3276	3,5121
Couronne slovaque (SKK) ⁽¹⁾		30,126		31,2617
Dollar américain (USD)	1,4406	1,3917	1,3948	1,4708

(1) La Slovaquie, et par voie de conséquence la société TOUAX Sk SRO, sont passés à l'euro à compter du 1^{er} janvier 2009.

Note 1.4.2. Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle, aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation ou le remboursement de cet investissement net.

Note 1.5. Comptabilisation des opérations de titrisation d'actifs

Des opérations de titrisation d'actifs ont été réalisées dans l'activité « Conteneurs maritimes » par la création des trusts, TCLRT 98 et TLR 2001, et dans l'activité « Constructions Modulaires » par la constitution du GIE Modul Finance I.

Ces opérations de titrisation ont permis au Groupe d'accroître sa capacité de loueur opérationnel, en faisant appel à des investisseurs extérieurs qui se portent acquéreurs des actifs nécessaires aux activités de location et de services du Groupe, et en assurent le financement.

L'entité SRF Railcar Leasing a été constituée au cours de l'exercice 2009 par DVB Bank SE en partenariat avec le Groupe. Cette entité, à la date de clôture totalement détenue par DVB Bank SE via son fonds d'investissement SRF III, est destinée à investir dans les wagons de fret. Le Groupe a vendu 29 millions d'euros de wagons à SRF Railcar Leasing en 2009. Le Groupe s'est engagé à prendre une participation de 25,755 % dans cette structure en 2010. Le Groupe a prêté 4,3 millions d'euros à SRF Railcar Leasing au 31 décembre 2009 comptabilisé en dette mezzanine.

Chacune de ces opérations de titrisation a été analysée de manière détaillée et en substance au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. ci-après). Aucune d'entre elles n'aboutit au contrôle d'une entité ad hoc. En conséquence, les Trusts, le GIE Modul Finance I et SRF Railcar Leasing ne sont pas consolidés par le Groupe TOUAX.

Ces opérations et leurs incidences sur les comptes sont décrites dans les notes de l'annexe.

► Analyse des opérations de titrisation d'actifs

SIC 12 prévoit dans son paragraphe 10 : « En plus des situations décrites dans IAS 27.13, les circonstances suivantes peuvent, par exemple, indiquer une relation dans laquelle une entité contrôle une entité ad hoc et doit en conséquence consolider l'entité ad hoc (des commentaires supplémentaires sont donnés dans l'Annexe de la présente Interprétation) :

(a) en substance, les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entité selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entité obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;

(b) en substance, l'entité a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision ;

(c) en substance, l'entité a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ; ou

(d) en substance, l'entité conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. »

Les prestations de services ou de gestion d'actifs fournies par le Groupe ont été conclues dans le cadre d'entités préexistantes et non constituées aux seules fins opérationnelles spécifiques du Groupe. Le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision sur les entités concernées ou sur leurs actifs. Le Groupe ne dispose pas de droits aboutissant à lui conférer la majorité des avantages économiques des dites entités ou à lui transférer la majorité des risques liés aux activités ou aux actifs de titrisation. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 1.5.1. GIE Modul Finance I

a) Les services fournis par le Groupe TOUAX dans le cadre de l'activité du GIE n'auraient pas nécessairement existé si ce GIE n'avait pas été constitué. En d'autres termes, le GIE n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels spécifiques du Groupe. Le GIE Modul Finance I est considéré comme un simple investisseur en matériel auquel le Groupe fournit une prestation de gestion d'actifs comme à ses autres investisseurs.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le GIE Modul Finance I. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le GIE Modul Finance I se limitent à la valeur nette des commissions de gestion des matériels appartenant au GIE. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels à la liquidation du GIE.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au GIE ne permettrait pas au GIE d'atteindre sa rentabilité escomptée, le GIE a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du GIE. Les risques financiers du Groupe relatifs au GIE Modul Finance I sont limités aux dépôts de garantie, prêts et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il existe aussi des risques opérationnels liés aux conséquences d'un défaut du GIE pouvant engendrer la perte de gestion du parc par le Groupe de constructions modulaires appartenant au GIE.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le GIE au sens de SIC 12, le GIE Modul Finance I ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

Note 1.5.2. Trust TCLRT 98

a) Les prestations de service fournies par le Groupe dans le cadre de la gestion des actifs du Trust 1998 n'auraient pas existé si le Trust 1998 n'avait pas été constitué. Le Trust 1998 n'était qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.

b) Le Groupe n'avait pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 1998. Il n'avait pas le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification. Le Groupe a par exemple demandé l'autorisation au Trust 1998 de céder certains de leurs matériels « au fil de l'eau ». Le Trust n'ayant pas donné son autorisation, le Groupe n'a pas eu le droit de procéder à ces cessions.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficiait pour le Trust 1998 se limitaient à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 1998. Ces avantages n'étaient pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficiait pas de droit sur la propriété des matériels lors de la vente de ces matériels.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 1998 ne permettrait pas au Trust 1998 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust avait la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe n'a garanti aucun loyer fixe. Le Groupe n'a pas garanti la rentabilité du Trust 1998. Les risques du Groupe relatifs au Trust 1998 étaient limités aux dépôts de garantie et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces dépôts de

garantie et autres avances ont été provisionnés dans les comptes du Groupe. Ces risques n'étaient pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possédait pas une part de « l'equity » du Trust 1998. Il est à noter par ailleurs que le 27 février 2007, Radian Asset Insurance Inc avait notifié par courrier à la société TOUAX un événement de défaut sur le Trust 98. La notification de cet événement de défaut permettait à la société Radian Asset Insurance Inc, assureur de la dette Senior, de se réserver le droit de demander la cession du Trust et de l'ensemble de ses actifs. Le Groupe, par prudence, avait estimé le résultat de la cession immédiate des actifs du Trust. Cette cession immédiate aurait eu pour conséquence pour le Groupe le non-remboursement de certains dépôts de garantie et avances réalisés au Trust 98. Les comptes de dépôts de garantie et les avances enregistrés à l'actif du Groupe qui ne seraient pas remboursés avaient de ce fait été entièrement dépréciés au 31 décembre 2006.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 1998 au sens de SIC 12, le Trust 1998 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

En 2009, le Groupe a racheté une partie des conteneurs du Trust 98 pour 0,9 million d'euros. Le Trust 1998 a vendu le reste de ses matériels à un investisseur tiers pour 9,4 millions d'euros.

La cessation d'activité du Trust 1998 en avril 2009 n'a pas eu de conséquence sur le Groupe, compte tenu des provisions constituées précédemment sur les avances et dépôts de garantie.

Note 1.5.3. Trust TLR 2001

a) Le Groupe n'aurait pas fourni les prestations de service qui existent dans le cadre de l'activité du Trust 2001 si ce Trust n'avait pas été constitué. Le Trust 2001 n'est qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 2001. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 2001 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 2001. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Contrairement aux autres titrisations d'actifs, le Groupe possède une option d'achat sur les matériels lors de la liquidation du Trust 2001. Cette option d'achat est à une valeur de marché et n'est pas suffisamment attractive pour que le Groupe ait la certitude de racheter les matériels à la liquidation du Trust 2001. À ce jour, Le Groupe n'envisage pas de racheter les matériels du Trust 2001.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 2001 ne permettrait pas au Trust 2001 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 2001. Les risques du Groupe relatifs au Trust 2001 sont limités aux réserves de liquidité telles qu'elles sont présentées dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possède aucune part de « l'equity » du Trust 2001. L'actualisation des flux de trésorerie sur ces matériels au 31 décembre 2009 a conduit le Groupe à déprécier ces réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 2001 au sens de SIC 12, le Trust 2001 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

Note 1.5.4. SRF Railcar Leasing

a) SRF Railcar Leasing a été créé dans le but d'investir dans des actifs et n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels du Groupe.

b) Le Groupe TOUAX n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur SRF Railcar Leasing. Le Board of Directors qui prend les décisions relatives à la stratégie est composé de deux représentants de SRF III et un représentant du Groupe TOUAX. Le Groupe TOUAX n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, de transférer des activités à un tiers ou de faire des opérations sur le capital.

c) La majorité des avantages liés à l'activité de SRL Railcar Leasing reviendra à SRF III. Le Groupe TOUAX bénéficiera d'une marge de gestion sur le contrat de gestion des wagons pour le compte de SRF Railcar Leasing. Il est à noter cependant que le taux de management fees est un taux marché et que le Groupe engagera en contrepartie des frais de gestion pour un montant très sensiblement équivalent. De la même façon, le Groupe bénéficiera d'une marge de commercialisation sur les ventes de wagons à l'entité SRF Railcar Leasing. Cependant, en cas de liquidation, la majorité du boni de liquidation reviendra à SRF III.

d) Étant donné que SRF III finance 75 % de la structure et le Groupe TOUAX 25 %, la majorité des risques de non remboursement de la dette mezzanine que vont financer TOUAX et SRF III est portée par SRF III. Par ailleurs, cinq ans après la date d'acquisition, SRF Railcar Leasing a le droit de vendre ses wagons à un tiers. Le Groupe TOUAX, gestionnaire, n'est pas tenu de les acheter. Il existe donc un risque sur la valeur résiduelle des actifs qui n'est supporté qu'à hauteur de 25 % par le Groupe TOUAX. Ces risques sont limités et ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur SRF Railcar Leasing au sens de SIC 12, SRF Railcar Leasing ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

Note 1.6. Goodwill

Les goodwills représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs diminuée des passifs des sociétés acquises à la date de prise de contrôle. L'affectation initiale peut être revue sur un délai de douze mois. Cette évaluation à la juste valeur est réalisée pour les acquisitions significatives par des experts indépendants.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwills ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe TOUAX dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres impacte directement les capitaux propres pour la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote part complémentaire acquise.

Note 1.7. Immobilisations incorporelles

Les amortissements des logiciels informatiques et les frais de développement qui figurent dans les immobilisations incorporelles

sont calculés linéairement sur leur durée d'utilité. Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'accord de fabrication des matériels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale. Ils sont amortis sur une période de trois ans.

Note 1.8. Immobilisations corporelles

Note 1.8.1. Évaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors de l'achat de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les plus-values provenant de cessions intragroupes et les réévaluations du fait de fusions et d'apports partiels d'actifs sont éliminées dans les comptes consolidés. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 – Dépréciation d'actifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs éligibles définis par IAS 23 amendé sont inclus dans le coût des immobilisations. À ce jour, aucun actif n'est éligible à l'application d'IAS 23 révisé.

Note 1.8.2. Approche par composants

IAS 16 « Immobilisations corporelles » requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'approche par composants s'applique particulièrement à l'activité « Barges Fluviales ». Le prix d'acquisition des pousseurs est décomposé entre coque et motorisation, afin d'amortir les moteurs sur une durée d'utilité ne dépassant pas en général dix ans.

Note 1.8.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

- ▶ Conteneurs Maritimes (de type « sec »).....15 ans
- ▶ Constructions Modulaires20 ans
- ▶ Transport fluvial (barges et pousseurs)30 ans
- ▶ Wagons30 ans

Les conteneurs maritimes sont amortis avec une valeur résiduelle de 15 % conformément aux normes de la profession.

Les constructions modulaires aux États-Unis sont amorties sur 20 ans avec une valeur résiduelle de 50 % conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle.

Les valeurs résiduelles retenues sont conformes à l'historique du Groupe. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les wagons.

Les durées d'utilité des barges d'occasion sont fonction des conditions historiques d'utilisation des barges et des matériaux transportés (certains matériaux étant plus corrosifs que d'autres). La durée de chaque barge achetée d'occasion est estimée en

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

fonction de la date de construction de la barge, des conditions historiques d'utilisation et des matériaux transportés. Ces durées d'utilité correspondent à une durée de vie totale n'excédant pas 36 ans.

Note 1.9. Perte de valeur des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur recouvrable de ces unités est le plus souvent déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, soit à partir des flux futurs nets de trésorerie actualisés tenant compte des hypothèses économiques et des budgets d'exploitation prévisionnels validés par la Direction.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs, indépendamment de l'UGT à laquelle ils sont rattachés.

Dans le Groupe, les UGT sont constitués par l'ensemble des filiales consolidées qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité du Groupe.

Note 1.10. Contrats de location

Du fait de ses activités de loueur opérationnel (vis-à-vis de ses clients) et dans le cadre des biens administrés dans le cadre de contrats de gestion avec des investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 1.20.1, et note 1.20.2), le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location, aussi bien en tant que bailleur que preneur.

Par ailleurs, le Groupe gère pour son propre compte un certain nombre d'actifs.

Les contrats de gestion conclus entre le Groupe et les investisseurs n'ont pas les caractéristiques de contrats de location – financement selon les critères de l'IAS 17. Les sommes payées aux investisseurs sont comptabilisées dans les revenus nets distribués aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.7).

Les contrats de location conclus avec les clients sont analysés au regard des critères d'IAS 17. Ils correspondent à des contrats de location simple, tant pour ceux (la majorité) qui sont des contrats de location opérationnelle de courte ou de longue durée que pour certains contrats de location-vente refinancés par des établissements bancaires dont les clauses prémunissent le Groupe des risques inhérents aux matériels ou à la défaillance des clients (clauses de non-recours en faveur du Groupe). Les revenus locatifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ils peuvent correspondre également dans une moindre mesure à des contrats de location-

financement accordés à des clients. Les revenus financiers de ces contrats sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

Les biens gérés par le Groupe pour son compte propre sont enregistrés en immobilisations corporelles lorsqu'ils sont financés au moyen de contrats de location-financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué au commencement du contrat, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location-financement, si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif. Les actifs objets d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.8). Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les biens pris en location par le Groupe (siège social, bâtiments administratifs, matériels), pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les exemples et indicateurs des paragraphes 10 et 11 d'IAS 17 permettent notamment de classer le bail commercial du centre d'assemblage se trouvant à Mignières (France) en tant que contrat de location simple.

Note 1.11. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des biens achetés destinés à la revente dans le cadre des activités « Conteneurs Maritimes » et « Wagons », et pour une moindre part dans l'activité « Constructions Modulaires ». Le taux de rotation des stocks est généralement inférieur à un an.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Note 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite), et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, techniques, fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Note 1.13. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les engagements de retraite correspondent pour le Groupe aux seules indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises, ce qui correspond, dans le cadre de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ses régimes, le Groupe s'engage à verser une prestation, soit au terme de l'emploi (cas des indemnités de fin de carrière), soit pendant la retraite. Les régimes du Groupe ne sont

pas préfinancés et font l'objet d'une provision dans les comptes. Le Groupe n'est engagé dans aucun autre régime à prestations définies significatif ni dans aucun régime à cotisations définies.

Le Groupe, dans ce cadre, comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées telle que requise par IAS 19. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels. Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise ces écarts actuariels, positifs ou négatifs, par le résultat.

Note 1.14. Subvention d'exploitation

Le Groupe a retenu comme méthode comptable, conformément à IAS 20, de présenter dans les états financiers les subventions publiques, en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

Note 1.15. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiement en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002. Les trois types de transactions cités dans IFRS 2 possibles sont :

- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en trésorerie.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ou en trésorerie.

Les avantages sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Note 1.16. Passifs long terme non courants

Dans l'activité « Conteneurs Maritimes », les commissions de démarrage perçues par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs au Trust TLR 2001 ont servi à constituer des dépôts de garantie et réserves de liquidité qui ne seront récupérables qu'en fin de vie des Trusts. Ces dépôts et réserves sont destinés notamment à permettre aux Trusts de couvrir leurs échéances de dettes dans le cas où les revenus nets distribués par le Groupe au Trust se révéleraient insuffisants (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 30.1, note 30.2 et note 30.3

Les avantages économiques liés aux commissions de démarrage ne deviendront probables qu'à la date à laquelle le Groupe sera en mesure de récupérer les dépôts de garantie et les réserves de liquidité. Dans ces conditions et conformément à IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les commissions de démarrage perçues, liées à ces dépôts de garantie et réserves de liquidité, sont différées et comptabilisées dans les passifs non courants longs termes jusqu'à la récupération probable de ces dépôts et réserves de liquidité. L'ensemble de ces produits différés ont été dépréciés pour 3,6 millions en 2006 et 2,1 millions d'euros en 2009.

Les autres passifs longs termes enregistrent également la part à plus d'un an des passifs autres que les emprunts et passifs

financiers, tels que les engagements commerciaux sur les contrats avec engagement de rachat par le Groupe ainsi que les produits de location différés sur la durée de ces mêmes contrats.

Note 1.17. Titres d'auto-contrôle

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

Note 1.18. Instruments financiers

Note 1.18.1. Actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe comprennent :

- Des actifs financiers non courants : des cautions et dépôts de garantie pour l'essentiel, liés à la constitution du Trust TLR 2001 et du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 et note 1.16), des titres de participation de sociétés non consolidées, des commissions à recevoir du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 30.1 à note 30.4).
- Des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Lors des arrêtés comptables, les actifs financiers sont évalués conformément à leur classification selon IAS 39.

› Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

› Prêts et créances

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les prêts longs termes,
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

› Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

› Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. À chaque date d'arrêté, la juste valeur des actifs

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

► Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. Les flux de trésorerie attendus des actifs courts termes ne sont pas actualisés.

Note 1.18.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte-courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme.

Les parts d'OPCVM présentant un risque négligeable de changement de valeur sont définies comme des placements à court terme très liquides.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

Note 1.18.3. Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires et emprunt obligatoire portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés.

À la clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR) :

Les OBSAR sont des titres hybrides dont les différentes composantes sont analysées, évaluées et comptabilisées séparément, conformément aux prescriptions de la norme IAS 32.

L'analyse du contrat d'OBSAR émis par la Société le 8 mars 2007 ayant pour échéance mars 2012, a conduit à la comptabilisation séparée, à la date d'émission, d'une composante dette et d'une composante capitaux propres représentée par l'option de conversion inhérente aux BSAR.

La composante dette est liée à l'obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie aux porteurs des obligations (paiement du coupon trimestriel, remboursement des obligations à l'échéance ou par anticipation).

Conformément à IAS 39, la juste valeur de la composante dette a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels au taux de marché en vigueur à la date d'émission, pour un emprunt classique sans option de conversion, mais dont les autres caractéristiques seraient identiques au contrat d'OBSAR.

Compte tenu du caractère peu significatif de la composante capitaux propres par rapport à la composante dette, les frais d'émission ont été comptabilisés en totalité en diminution de la composante dette.

La charge d'intérêt est constatée dans le résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les frais d'émission d'emprunt.

La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSAR) a été déterminée par différence entre le prix d'émission de l'OBSAR et la composante dette actualisée comme indiquée précédemment. La composante capitaux propres est constatée dans un compte de réserve spécifique et sera transférée dans un compte de réserve consolidée, lors de la levée effective des actions liées à l'exercice des BSAR. Sa valeur n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les BSAR ont été vendus en partie à des managers du Groupe. Le prix de vente des BSAR étant leur valeur de marché, aucune charge n'a été constatée en application de la norme IFRS 2.

Un impôt différé passif appliqué au montant de la composante « Capitaux propres » est comptabilisé en diminution des réserves consolidées, puis repris en résultat au fur et à mesure de la charge financière comptabilisée en IFRS.

Note 1.18.4. Exposition du Groupe aux risques de change et aux risques de taux – Instruments financiers dérivés

Le Groupe a signé en 2009 des contrats de change à terme (échéance début 2010) afin de couvrir une dette en dollar et en couronne Tchèque. Ce dérivé est qualifié de couverture de juste valeur. L'élément couvert est réévalué et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur.

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Ainsi, les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité testée selon les critères de l'IAS 39. À défaut, elles sont comptabilisées directement dans le résultat financier.

Note 1.19. Impôts sur les bénéfices

Des impôts différés sont comptabilisés, sans actualisation, selon la méthode du report variable sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Ainsi est rattachée à chaque période la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu notamment des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporelles, ou des pertes fiscales reportables, ne sont maintenus que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés intégrées fiscalement ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition connus à la date de clôture des comptes.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (ou un groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat, sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Note 1.20. Produits et charges des activités ordinaires

Note 1.20.1 Produits des activités ordinaires : les différentes composantes

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles et standardisés, qu'il détient en propre ou qu'il gère pour le compte de tiers.

Dans le cas de la gestion pour compte de tiers, le Groupe achète des matériels neufs et les cède à des investisseurs. Les investisseurs confient la gestion de leurs matériels au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. Le Groupe loue à ses clients les matériels en gestion (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2 et note 1.20.3).

Le Groupe a également des activités de négoce (achat de biens en vue de leur revente – cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.4).

Enfin, il peut revendre à des investisseurs ou des clients tiers des matériels préalablement détenus en propre (immobilisés) et loués à des clients (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.7).

Note 1.20.2. Comptabilisation et reconnaissance des revenus et charges liés aux contrats de Trusts et aux contrats de gestion pour compte de tiers conclus par le Groupe

Le Groupe exploite et gère des matériels pour le compte de tiers dans le cadre de ses activités de transport fluvial et de location de barges fluviales, de location de conteneurs maritimes, de constructions modulaires et de wagons. Des pools de matériels (y compris les Trusts et le GIE décrits dans l'annexe des comptes consolidés note 1.5) sont constitués à cet effet, regroupant plusieurs investisseurs, dont le Groupe. Ces pools correspondent à un regroupement de matériels généralement de même nature et de même âge. Cette organisation permet la mutualisation des revenus et des charges des équipements regroupés dans un même pool.

L'analyse en substance des contrats de gestion et de titrisation au regard des normes internationales permet de conclure que le Groupe agit en qualité de principal dans ses relations avec les investisseurs (pools, trusts ou GIE) d'une part, et avec les clients d'autre part. En effet, le Groupe a toute liberté dans le choix des clients, des producteurs et des fournisseurs avec qui il traite et dans la négociation des prix d'achat, de location et de vente des équipements gérés. Les clients ne connaissent pas les propriétaires finaux de matériels.

En conséquence, le Groupe enregistre dans son compte de résultat l'intégralité des flux de produits et de charges générés par les contrats. Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus locatifs bruts facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation. Une quote-part des revenus nets est reversée aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.7).

Les éléments et critères suivants sont pris en compte pour déterminer la qualité de « principal » du Groupe :

- IAS 18 ne précise pas les conditions ou les critères permettant d'effectuer la distinction agent ou principal. En conséquence, au regard de IAS 8, la transaction peut être examinée par référence aux US GAAP (EITF 99-19), dont les principes n'entrent pas en conflit avec le cadre de l'IASB ou d'autres normes IAS/IFRS.

- La revue des critères EITF 99-19 est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les critères qualifiant une société de principal sont :

- *The company is the primary obligor in the arrangement:* TOUAX SCA et ses filiales signent directement des contrats de location avec les clients. Les clients ne connaissent pas les propriétaires des matériels.

- *The company has general inventory risk:* TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier les risques liés aux matériels. TOUAX SCA se retourne ensuite vers les propriétaires pour se faire indemniser.

- *The company has latitude in establishing price:* TOUAX SCA et ses filiales ont toute liberté dans le choix de leurs clients et de leurs tarifs de location, sans en référer aux propriétaires des matériels.

- *The company changes the product or performs part of the service:* TOUAX SCA et ses filiales signent avec les clients des contrats identiques sans distinction des propriétaires des matériels.

- *The company has discretion in supplier selection:* TOUAX SCA et ses filiales ont le choix de leurs fournisseurs sans en référer aux propriétaires des matériels.

- *The company has physical loss inventory risk:* TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier le risque de perte des conteneurs. TOUAX SCA se retourne ensuite contre ses clients ou ses fournisseurs pour indemniser la perte des conteneurs et reverse cette indemnité aux propriétaires des matériels.

- *The company has credit risk:* Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Les critères qualifiant une compagnie d'agent sont :

- *The supplier (not the company) is the primary obligor in the arrangement:* Comme précisé précédemment, TOUAX SCA et ses filiales sont directement liées à leurs clients, qui ne connaissent pas les propriétaires des matériels.

- *The amount the company earned is fixed:* TOUAX SCA et ses filiales reçoivent une rémunération variable. Les loyers facturés par TOUAX SCA et ses filiales à leurs clients sont indépendants des loyers entre TOUAX SCA et les propriétaires de matériels.

- *The supplier (and not the company) has credit risk:* Comme précisé précédemment, chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires. Ces éléments permettent de conclure que TOUAX SCA agit en tant que principal.

Note 1.20.3 Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif correspond au chiffre d'affaires provenant de la location opérationnelle ou financière des matériels

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

gérés pour compte de tiers ou détenus en propre par le Groupe, dans les quatre secteurs d'activité du Groupe, ainsi que celui provenant des prestations annexes facturées à l'occasion de la location. Il intègre par ailleurs le chiffre d'affaires de l'activité barges fluviales provenant des activités de transport, d'affrètement et de stockage. Les produits d'intérêts des contrats de location financement accordés aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

L'évolution du chiffre d'affaires locatif est donc directement liée aux flottes et parcs de matériels gérés et détenus par le Groupe, aux tarifs de location, ainsi qu'au taux d'utilisation des matériels.

Lorsque les ventes de constructions modulaires sont assorties d'un engagement ferme de reprise à un prix défini (vente avec clauses de rachat), le produit de la vente n'est pas constaté immédiatement à la livraison en chiffre d'affaires ventes de matériels, mais comptabilisées linéairement comme des locations sur la durée du contrat, pour la différence entre le prix de vente et le prix de rachat convenu avec le client. Ces mêmes constructions modulaires sont immobilisées et suivent le même plan d'amortissement Groupe que les autres constructions modulaires détenus en propres.

Note 1.20.4. Ventes de matériels

Les ventes de matériels correspondent au chiffre d'affaires généré par le négoce, principalement de l'activité « Constructions Modulaires », la cession aux investisseurs dans les activités « Conteneurs Maritimes » et « Wagons », et aux produits de cession des immobilisations depuis 2009 (cf. note 1.1). Les achats et les valeurs nettes comptables correspondants de matériels sont enregistrés dans les « achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature, et en « coût d'achat des ventes » dans la présentation du compte de résultat par fonction. Les matériels achetés et non encore revendus figurent dans les stocks de fin de période (cf. annexe des comptes consolidés note 1.11).

Note 1.20.5. Achats et autres charges externes

Les matériels construits par le Groupe, en vue d'être immobilisés par le Groupe et loués à des clients, présentés en 2007 en « Autres produits des activités ordinaires » ont été reclassés en diminution du poste « Coût des ventes » dans le compte de résultat par fonction, et en moins du poste « Achats et autres charges externes » pour 4,6 millions d'euros en 2007 et 43,3 millions d'euros en 2008.

Note 1.20.6. Provisions d'exploitation

Ce poste enregistre principalement les dotations et reprises relatives aux provisions pour créances douteuses.

Note 1.20.7. Distributions nettes aux investisseurs

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles des actifs faisant partie de pools d'investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont décomposés analytiquement par pool, et les revenus nets qui en résultent, minorés d'une commission de gestion retenue par le Groupe, sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs tiers est constatée en distributions nettes aux investisseurs, conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

Note 1.21. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôts, autres que ceux de nature financière, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession. Le résultat d'exploitation après distribution correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC.

L'Ebitda (« Earnings before interest, tax, depreciation and amortisation ») est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance économique. Il correspond au résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs retraité des amortissements et pertes de valeur qui seraient constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Note 1.22. Information sectorielle

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation interne et de gestion du Groupe, le niveau d'information sectorielle retenu selon IFRS 8 « Information sectorielle » est basé sur les activités du Groupe.

Le Groupe a pour métier la location opérationnelle d'actifs mobiles et standardisés. Il exerce son métier dans quatre activités : les Conteneurs Maritimes, les Constructions Modulaires, les Barges Fluviales et les Wagons de Fret.

Les secteurs géographiques dépendent de la localisation des marchés et correspondent à la localisation des actifs.

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques.

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des marchés est différente de la localisation des clients et de l'implantation des services. La localisation des marchés correspond à la localisation des actifs. Les zones géographiques de l'activité Conteneurs Maritimes correspondent à la localisation des actifs. Les Conteneurs Maritimes sont régulièrement déplacés d'un pays à un autre dans le cadre du commerce international sur des centaines de routes commerciales. Le Groupe TOUAX n'a pas la connaissance, ni le contrôle des mouvements de conteneurs en location ou de la localisation des conteneurs en location. Sur la base des contrats de location de conteneurs en cours au 31 décembre 2009, les conteneurs peuvent toucher des ports dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il est de ce fait impossible de séparer les revenus ou les actifs de l'activité Conteneurs Maritimes par zone géographique. L'activité Conteneurs Maritimes est classée dans la zone internationale. Cette présentation est consistante avec les pratiques de l'industrie du conteneur maritime, souvent gérée sous les normes américaines US GAAP.

Note 2. Périmètre de consolidation

note 2.1. Évolution du périmètre

Nombre de sociétés consolidées

	2009	2008	2007
Sociétés françaises	6	6	6
Sociétés étrangères	31	31	29
TOTAL	37	37	35
Dont entrées de périmètre	0	4	3
Dont sorties de périmètre	0	-2	-1

Il n'y a pas eu de variation de périmètre sur l'exercice 2009.

Note 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2009

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX SCA Société d'investissement et de conseils	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX (FRANCE)		
CFCL TOUAX Lip Société d'investissement, de location et de vente de wagons	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	51 %	IG
CS DE JONGE BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT NETHERLANDS	100%	IG
EUROBULK BELGIUM BVBA Société de transport fluvial	BC Leuven zone 2 Interleuvnlaan – 62 Bus 10 – B3001 LEUVEN (BELGIQUE)	97,9346 %	IG
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV Société holding, d'investissement et de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Corporation Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	169E Flager street Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER FINANCE Lic Société d'investissement de conteneurs maritimes	169E Flager street Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Investment Ltd Société de financement de conteneurs maritimes	8th Floor, Gloucester Tower The Landmark 15 Queen's Road Central HONG KONG	100 %	IG
GOLD CONTAINER Leasing Pte Ltd Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	5, Shenton Way # 11-11 UIC Building SINGAPORE 068808	100 %	IG
TOUAX HYDROVIA CORP Société de transport fluvial	P.H. plaza 2000 – Calle cincuenta (50) PANAMA	100%	IG
INTERFEEDER-DUCOTRA BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT PAYS-BAS	77,1359 %	IG
MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	801 Douglas Avenue Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 USA	100 %	IG

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
SERVICIOS FLUVIALES Société de transport fluvial	Benjamin Constant 593 ASUNCION PARAGUAY	100 %	IG
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Lessingstrasse 52 Postfach 1270 21629 NEU WULMSTORF ALLEMAGNE	100 %	IG
SIKO POLSKA Sp.z.o.o Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	21 Limbowa St 80-175 GDANSK POLOGNE	100 %	IG
TOUAX BV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Graanweg 13 (Havennr M240) 4782 PP MOERDIJK (PAYS-BAS)	100 %	IG
TOUAX CAPITAL SA Société d'investissement et de conseil	C/O Progressia 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG SUISSE	99,99 %	IG
TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 98	1013 Centre Road WILMINGTON DELAWARE 19805 USA	100 %	IG
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS Société de service pour l'activité conteneurs maritimes	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX FRANCE	100 %	IG
TOUAX CORPORATION Société d'investissement et holding de sociétés de location et de transport de matériels	801 Douglas Avenue Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 USA	100 %	IG
TOUAX CORPORATE SAS Société de services et de conseil aux sociétés du Groupe TOUAX	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX	100 %	IG
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente, d'exploitation de constructions modulaires	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX	100 %	IG
TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 2001	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 USA	100 %	IG
TOUAX ESPANA SA Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	P.I Cobo Calleja Ctra. Villaviciosa a Pinto, Km 17800 28947 FUENLABRADA ESPAGNE	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX FINANCE Incorporated Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 95	Lockerman Square, Suite L 100 DOVER, DELAWARE 19901 USA	100 %	IG
TOUAX LEASING Corporation Société de transport fluvial	801 Douglas Avenue Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 USA	100 %	IG
TOUAX NV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Staatsbaan 4 C/1 bus 4 3210 LUBBEEK BELGIQUE	100 %	IG
TOUAX RAIL Ltd Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath IRLANDE	100%	IG
TOUAX RAIL FINANCE Ltd Société de financement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath IRLANDE	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE 2 Ltd Société de financement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath IRLANDE	100 %	IG
TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath IRLANDE	100 %	IG
TOUAX RAIL ROMANIA SA Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Cladire administrativa Mol 1S Étage 3 – CONSTANTA SUD-AGIGEA ROUMANIE	57,4996 %	IG
TOUAX RIVER BARGES SAS Société d'investissement et de transport fluvial	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX	100 %	IG
TOUAX ROM SA Société de transport fluvial	Cladire administrativa Mol 1S Étage 3 – CONSTANTA SUD-AGIGEA ROUMANIE	99,9978 %	IG
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS Société de service pour l'activité constructions modulaires	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE CEDEX	100 %	IG
TOUAX SRO Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente, d'exploitation de constructions modulaires	Na Radosti 184 155 21 Praha 5 CZECH REPUBLIC	100 %	IG
TOUAX SK SRO Société de location et de ventes de constructions modulaires	Odborarska ulica 52 BRATISLAVA 831 02 SLOVAK REPUBLIC	100 %	IG

IG = intégration globale.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 3. Information sectorielle

Note 3.1. Compte de résultat par activité

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	87 438	69 259	16 688	33 361
Ventes de matériels	1 629	18 810	10 204	34 311
Produits des activités ordinaires	89 067	88 069	26 892	67 672
Coût d'achat des ventes	(1 276)	(9 397)	(10 216)	(32 432)
Dépenses opérationnelles des activités	(26 293)	(38 046)	(8 480)	(12 776)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 222)	(7 515)	(3 696)	(3 245)
Frais centraux				
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	53 276	33 111	4 500	19 219
Amortissements et pertes de valeur	(1 892)	(13 824)	(2 588)	(2 196)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	51 384	19 287	1 912	17 023
Distributions nettes aux investisseurs	(50 142)	(3 693)	(114)	(7 949)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	1 242	15 594	1 798	9 074
Autres produits et charges opérationnels				3 121
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 242	15 594	1 798	12 195
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	143	9 341	(9 412)	206 818
Ventes de matériels				64 954
Produits des activités ordinaires	143	9 341	(9 412)	271 772
Coût d'achat des ventes				(53 321)
Dépenses opérationnelles des activités			646	(84 949)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(44)		8 766	(13 956)
Frais centraux		(8 667)		(8 667)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	99	674	0	110 879
Amortissements et pertes de valeur	(51)	(134)		(20 685))
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	48	540	0	90 194
Distributions nettes aux investisseurs				(61 898)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	48	540	0	28 296
Autres produits et charges opérationnels				3 121
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	48	540	0	31 417
Résultat financier				(13 019)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				18 398
Impôt sur les bénéfices				(4 243)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				14 155
Résultat des activités abandonnées				0
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				14 155
Part des intérêts minoritaires				38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				14 193

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2008 Proforma (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	85 161	64 720	24 134	31 482
Ventes de matériels	120 707	22 618	841	19 022
Produits des activités ordinaires	205 868	87 338	24 975	50 504
Coût d'achat des ventes	(116 526)	(15 931)	(446)	(16 312)
Dépenses opérationnelles des activités	(19 410)	(32 896)	(15 649)	(12 209)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(6 664)	(6 741)	(3 474)	(3 093)
Frais centraux				
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	63 268	31 770	5 407	18 890
Amortissements et pertes de valeur	(954)	(10 682)	(2 157)	(2 128)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	62 314	21 088	3 250	16 762
Distributions nettes aux investisseurs	(51 744)	(4 653)	(274)	(8 728)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	10 570	16 435	2 976	8 034
Autres produits et charges opérationnels				(3 121)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	10 570	16 435	2 976	4 913
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2008 Proforma*(en milliers d'euros)*

	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	145	8 987	(9 068)	205 561
Ventes de matériels				163 188
Produits des activités ordinaires	145	8 987	(9 068)	368 749
Coût d'achat des ventes			162	(149 053)
Dépenses opérationnelles des activités			634	(79 530)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(41)		8 272	(11 741)
Frais centraux		(9 488)		(9 488)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	104	(501)	0	118 937
Amortissements et pertes de valeur	(49)	(124)		(16 094)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	55	(625)	0	102 843
Distributions nettes aux investisseurs				(65 399)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	55	(625)	0	37 444
Autres produits et charges opérationnels				(3 121)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	55	(625)	0	34 323
Résultat financier				(13 992)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				20 331
Impôt sur les bénéfices				(3 547)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				16 785
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				16 785
Part des intérêts minoritaires				54
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				16 839

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2007 Proforma (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	74 600	52 662	20 783	22 207
Ventes de matériels	63 601	14 161	115	36 716
Produits des activités ordinaires	138 201	66 823	20 898	58 923
Coût d'achat des ventes	(61 124)	(11 293)	(5)	(33 890)
Dépenses opérationnelles des activités	(14 738)	(28 803)	(13 236)	(8 035)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(5 769)	(5 981)	(2 884)	(2 329)
Frais centraux				
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	56 570	20 746	4 772	14 669
Amortissements et pertes de valeur	(998)	(6 784)	(2 027)	(1 221)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	55 572	13 962	2 745	13 448
Distributions nettes aux investisseurs	(48 657)	(5 130)	(355)	(7 427)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	6 915	8 832	2 390	6 021
Autres produits et charges opérationnels				
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6 915	8 832	2 390	6 021
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2007 Proforma*(en milliers d'euros)*

	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	7 834	(7 799)	170 287
Ventes de matériels			114 593
Produits des activités ordinaires	7 834	(7 799)	284 880
Coût d'achat des ventes			(106 313)
Dépenses opérationnelles des activités	3	255	(64 554)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités		7 544	(9 419)
Frais centraux	(8 385)		(8 385)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	(548)	0	96 209
Amortissements et pertes de valeur	(153)		(11 183)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(701)	0	85 026
Distributions nettes aux investisseurs			(61 569)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(701)	0	23 457
Autres produits et charges opérationnels			
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(701)	0	23 457
Résultat financier			(9 200)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			14 257
Impôt sur les bénéfices			(2 517)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES			11 740
Résultat des activités abandonnées			
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE			11 740
Part des intérêts minoritaires			19
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE			11 721

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 3.2. Bilan par activité

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		17 193	315	4 554		22 062
Immobilisations incorporelles nettes	280	462			235	977
Immobilisations corporelles nettes	10 276	189 124	50 920	73 107	747	324 174
Actifs financiers à long terme	453	1 705	12	4 282	263	6 715
Autres actifs non courants	3 825	799	6 375			10 999
Impôts différés actifs						0
Total actifs non courants	14 834	209 283	57 622	81 943	1 245	364 927
Stocks et en-cours	20 091	6 285	119	64 319		90 814
Clients et comptes rattachés	16 727	26 250	2 531	8 883	55	54 446
Autres actifs courants	3 876	6 224	3 568	2 592	707	16 967
Trésorerie et équivalents					34 864	34 864
Total actifs courants	40 694	38 759	6 218	75 794	35 626	197 091
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						562 018
PASSIF						
Capital social					45 503	45 503
Réserves					69 353	69 353
Résultat de l'exercice, part du Groupe					14 193	14 193
Capitaux propres du Groupe					129 049	129 049
Intérêts minoritaires					(98)	(98)
Capitaux propres de l'ensemble					128 951	128 951
Emprunts et dettes financières					221 418	221 418
Impôts différés passifs					4 968	4 968
Indemnités de départ en retraite et assimilés	71	73	12		105	261
Autres passifs long terme		1 563				1 563
Total passifs non courants	71	1 636	12	0	226 491	228 210
Provisions	4	2 274			39	2 317
Emprunts et concours bancaires courants					115 202	115 202
Dettes fournisseurs	5 155	15 298	2 213	5 033	868	28 567
Autres passifs courants	38 982	11 018	884	5 888	1 999	58 771
Total passifs courants	44 141	28 590	3 097	10 921	118 108	204 857
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						562 018
Investissements incorporels et corporels de la période	2 985	45 456	20 113	121	357	69 032
Effectif par activité	33	481	98	20	33	665

31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		16 961	315	4 554		21 830
Immobilisations incorporelles nettes	265	596			210	1 071
Immobilisations corporelles nettes	10 245	156 448	45 543	54 313	574	267 123
Actifs financiers à long terme	3 421	1 997	12		269	5 699
Autres actifs non courants	4 973	1 668	5 476	3 389		15 506
Impôts différés actifs						0
Total actifs non courants	18 904	177 670	51 346	62 256	1 053	311 229
Stocks et en-cours	21 832	9 216	135	59 487		90 670
Clients et comptes rattachés	15 991	20 232	3 556	6 512	51	46 342
Autres actifs courants	2 737	7 137	1 734	4 691	1 192	17 491
Trésorerie et équivalents					35 807	35 807
Total actifs courants	40 560	36 585	5 425	70 690	37 050	190 310
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						501 539

PASSIF

Capital social					37 464	37 464
Réserves					48 184	48 184
Résultat de l'exercice, part du Groupe					16 839	16 839
Capitaux propres du Groupe					102 487	102 487
Intérêts minoritaires					(58)	(58)
Capitaux propres de l'ensemble					102 429	102 429
Emprunts et dettes financières					244 231	244 231
Impôts différés passifs					4 790	4 790
Indemnités de départ en retraite et assimilés	64	43	8		82	197
Autres passifs long terme	2 123	59				2 182
Total passifs non courants	2 187	102	8	0	249 103	251 400
Provisions	15	2 233		2 594	54	4 896
Emprunts et concours bancaires courants					53 674	53 674
Dettes fournisseurs	20 439	13 378	2 322	4 411	837	41 387
Autres passifs courants	22 988	18 123	2 575	2 580	1 487	47 753
Total passifs courants	43 442	33 734	4 897	9 585	56 052	147 710
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						501 539

Investissements incorporels et corporels de la période	1 984	56 916	19 470	4 692	128	83 190
Effectif par activité	32	551	95	16	30	724

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Non alloué	Total
ACTIF						
Goodwill		17 017	315	4 554		21 886
Immobilisations incorporelles nettes	80	531			36	647
Immobilisations corporelles nettes	10 024	115 783	28 103	52 267	792	206 969
Actifs financiers à long terme	3 022	2 259	24		238	5 543
Autres actifs non courants	1 549	1 124			47	2 720
Impôts différés actifs						0
Total actifs non courants	14 675	136 714	28 442	56 821	1 113	237 765
Stocks et en-cours	43 624	6 215	124	11 020		60 983
Clients et comptes rattachés	13 215	19 297	3 313	5 067	43	40 935
Autres actifs courants	1 107	6 213	1 486	1 735	2 971	13 512
Trésorerie et équivalents					24 736	24 736
Total actifs courants	57 946	31 725	4 923	17 822	27 750	140 166
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						377 931
PASSIF						
Capital social					31 182	31 182
Réserves					25 601	25 601
Résultat de l'exercice, part du Groupe					11 721	11 721
Capitaux propres du Groupe					68 504	68 504
Intérêts minoritaires					(8)	(8)
Capitaux propres de l'ensemble					68 496	68 496
Emprunts et dettes financières					129 610	129 610
Impôts différés passifs					5 312	5 312
Indemnités de départ en retraite et assimilés	70	68	13		82	233
Autres passifs long terme	1 852	6 172				8 024
Total passifs non courants	1 922	6 240	13	0	135 004	143 179
Provisions		172				172
Emprunts et concours bancaires courants					53 803	53 803
Dettes fournisseurs	41 069	16 508	2 062	8 238	596	68 473
Autres passifs courants	18 754	19 843	1 360	2 049	1 802	43 808
Total passifs courants	59 823	36 523	3 422	10 287	56 201	166 256
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						377 931
Investissements incorporels et corporels de la période	8 009	41 562	4 394	30 895	312	85 172
Effectif par activité	23	415	95	12	30	575

Note 3.3. Information géographique

(en milliers d'euros)	International	Europe	États-Unis	Total
2009				
Chiffre d'affaires	90 489	175 810	5 473	271 772
Investissements incorporels et corporels	2 960	60 809	5 263	69 032
Actifs sectoriels non courants	14 367	321 985	28 574	364 926
2008				
Chiffre d'affaires proforma	206 689	154 363	7 697	368 749
Investissements incorporels et corporels	1 978	77 784	3 428	83 190
Actifs sectoriels non courants	18 469	267 774	24 986	311 229
2007				
Chiffre d'affaires proforma	138 195	137 165	9 519	284 879
Investissements incorporels et corporels	8 009	75 782	1 380	85 171
Actifs sectoriels non courants	16 186	205 796	15 783	237 765

Notes relatives au compte de résultat

Note 4. Produit des activités ordinaires

Répartition par nature (en milliers d'euros)	2009	2008 Proforma	2008	Variation 2009/2008 Proforma	2007 Proforma
Chiffre d'affaires locatif	206 817	205 560	205 560	1 %	170 285
Ventes de matériels neufs et d'occasion	64 955	163 188	158 906	-60 %	114 594
Commissions			420		
TOTAL	271 772	368 748	364 886	-26 %	284 879

Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif est stable malgré la baisse de rentabilité des actifs grâce aux investissements de la période et de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires locatif intègre les revenus locatifs, les revenus de transport et les revenus de prestations de services associées à la location des matériels.

Le chiffre d'affaires locatif intègre également les produits financiers des locations financières dans lequel le Groupe est bailleur.

Ventes de matériels neufs et d'occasion

Les ventes de matériels enregistrent principalement des cessions de matériels à des investisseurs (syndication). Ces matériels sont ensuite gérés par le Groupe dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels enregistrent par ailleurs des ventes de Constructions Modulaires à des clients finaux.

Sur l'année 2009, la baisse du chiffre d'affaires « Ventes de matériels neufs et d'occasion » est principalement due à l'absence de syndication dans la division conteneurs maritimes. À partir du 1^{er} janvier 2009, les produits de cession des immobilisations précédemment louées ont été intégrés au chiffre d'affaires ventes. L'impact au 31 décembre 2009 est de 12,7 millions d'euros, 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 et de 6,7 millions d'euros en 2007 (cf. note 1.1). Par ailleurs, les commissions sont incluses dans les ventes de matériels.

Note 5. Achats et autres charges externes

(en milliers d'euros)	2009	2008 Proforma	2008	Variation vs 2008 Proforma	2007 Proforma	2007
Coût des ventes	(48 921)	(144 676)	(141 796)	95 755 -66%	(105 607)	(93 753)
Autres services extérieurs	(83 610)	(77 364)	(77 364)	(6 246) 8%	(63 789)	(69 259)
Impôts et taxes	(983)	(973)	(973)	(9) 1%	(813)	(813)
TOTAL	(133 513)	(223 012)	(220 132)	89 500 -40%	(170 209)	(163 825)

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Le coût des ventes proforma tient compte du reclassement de la valeur nette comptable des actifs cédés pour un montant de -2,9 millions d'euros en 2008 et -6,4 millions d'euros en 2007 (cf. note 1.1).

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E. comme à la C.F.E. un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles en 2010, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

La baisse du coût des ventes est corrélative à la baisse des ventes.

Note 6. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2009	2008	Variation	2007
Salaires et charges sociales	(25 606)	(24 666)	(940)	(18 204)
Effectifs	665	724	-59	575

Les effectifs ont progressé de 15 % depuis 2007. D'importants recrutements de cadres ont été réalisés au cours de l'année 2008 pour consolider les plateformes de gestion du Groupe et comptent en année pleine sur l'exercice 2009. La diminution des effectifs au 31 décembre 2009 concerne principalement l'unité de production en République Tchèque. À l'exception de ces diminutions correspondant à un ajustement conjoncturel de sa capacité de production, le Groupe a préservé ses emplois pour garder intacte sa capacité de rebond à la sortie de crise.

Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle.

En 2009, il n'y a pas eu de plans de stock-option.

Note 7. Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2009	2008	Variation	2007
Autres produits d'exploitation	3 969	2 950	35 %	755
Autres charges d'exploitation	(4 495)	(581)	674 %	(1 212)
TOTAL autres produits et charges d'exploitation	(526)	2 370	-122 %	(457)

Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2009, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue sur les constructions modulaires appartenant au GIE rapprochée de la valeur comptable des différés de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a conduit le Groupe à constater une dépréciation de 1 million d'euros.

De la même façon, la valeur actualisée des flux attendus sur les conteneurs maritimes appartenant au Trust 2001 a conduit le Groupe à déprécier les réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros en autres charges d'exploitation. Les autres passifs long terme enregistrant les commissions différées de démarrage du Trust ont été dépréciés en autres produits d'exploitation pour le même montant.

En 2008, la société TOUAX SRO, située en République Tchèque, a obtenu une subvention de 2,3 millions d'euros. Cette subvention est conditionnée à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Compte tenu des perspectives économiques incertaines, une provision a été constituée en 2008 à concurrence de la totalité de la subvention (cf. note 8). Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2007, les autres charges d'exploitation intègrent la perte de valeur sur la commission différée du GIE, classée dans les autres actifs long terme au bilan, pour 0,3 million d'euros.

Note 8. Provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	Variation	2007
Reprises de provisions d'exploitation	2 536	761	233 %	1 347
Dotations aux provisions d'exploitation	(3 784)	(5 263)	-28 %	(1 147)
TOTAL provisions d'exploitation	(1 248)	(4 502)	-72 %	200

Les provisions d'exploitation présentent les dotations et reprises sur clients douteux. En 2008, elles comprennent également la provision constituée sur la subvention reçue en République Tchèque, en raison des perspectives économiques incertaines, soit 2,3 millions d'euros.

Note 9. Amortissements et pertes de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	Variation	2007
Dotation aux amortissements linéaires	(13 175)	(11 021)	20 %	(7 496)
Dotation aux amortissements crédit-bail	(6 319)	(5 098)	24 %	(3 651)
Dotations aux amortissements	(19 494)	(16 119)	21 %	(11 147)
Perte de valeur	(1 125)	0		0
Autres dotations aux provisions	(64)	25	-358 %	(35)
TOTAL	(20 683)	(16 094)	29 %	(11 183)

La hausse des dotations aux amortissements reflète les investissements du Groupe.

Suite à des tests de dépréciation réalisés en 2009 sur les stocks de conteneurs maritimes, une dépréciation de 0,8 million d'euros a été comptabilisée afin de ramener la valeur de ces stocks à leur valeur de réalisation.

Certaines constructions modulaires de la filiale américaine MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A étaient endommagées et ont été dépréciées pour 0,3 million d'euros.

Les autres dotations aux provisions sont uniquement constituées des dotations et reprises sur les engagements de retraite.

Note 10. Distributions nettes aux investisseurs

Les distributions nettes aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	Variation	2007
Conteneurs maritimes	(50 142)	(51 745)	-3 %	(48 656)
Constructions modulaires	(3 693)	(4 653)	-21 %	(5 130)
Barges fluviales	(114)	(274)	-58 %	(355)
Wagons	(7 949)	(8 727)	-9 %	(7 427)
TOTAL	(61 898)	(65 399)	-5 %	(61 569)

La baisse des distributions nettes aux investisseurs s'explique par une baisse des volumes de la flotte en gestion, des tarifs de location, et des taux d'utilisation.

› Conteneurs Maritimes

Le Groupe gère pour le compte de tiers une flotte de conteneurs de 368 668 TEU size qui fait l'objet d'une distribution aux investisseurs :

- Trust 2001 : 18 080 TEU en 2009, comparé à 42 172 TEU en 2008. Cette baisse s'explique par la vente des matériels appartenant au Trust 98 en avril 2009.
- Programmes de gestion : 350 588 TEU en 2009, comparé à 430 847 TEU en 2008.

› Constructions Modulaires

Le Groupe gère pour le compte de tiers 9 128 constructions modulaires en France, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas, comparé à 9 884 en 2008.

› Barges Fluviales

Les revenus versés aux investisseurs concernent une flotte gérée aux Pays-Bas par la filiale Eurobulk Transport Maatschappij BV sous des contrats de location « bare-boat » (coque nue).

› Wagons

Le Groupe gère pour le compte de tiers 3 802 wagons (4 658 plateformes) en Europe et aux États-Unis en 2009, comparé à 3 509 wagons (4 179 plateformes) en 2008.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 11. Autres produits et charges opérationnels

En 2008, les autres produits et charges opérationnels enregistraient une perte de 3,1 millions d'euros relative à un contrat de location-financement dans lequel le Groupe est bailleur. Cette perte est le reflet d'une hausse du prix d'achat des wagons. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires. Par prudence, le Groupe a décidé au dernier trimestre 2008 de ne pas commander de wagons supplémentaires, compte tenu de la faible demande attendue en 2009. Le montant de 3,1 millions d'euros se décompose en

une provision de 2,6 millions d'euros pour les wagons livrables en 2009 (voir note 22) et une perte sur créance de location-financement pour 0,5 million d'euros pour les wagons livrés en 2008 (voir note 18.1.3).

En 2009, ce contrat de location-financement a pu être renégocié et l'option d'achat du client a été annulée, permettant de requalifier le contrat en location simple. La perte provisionnée en 2008 pour un montant total de 3,1 millions d'euros a été reprise en conséquence en 2009.

Note 12. Résultat financier

(en milliers d'euros)	2009	2008	2008 Proforma	Variation vs Proforma	2007	2007 Proforma
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	160	591	591	-73 %	856	856
Charges d'intérêt sur opération de financement	(13 027)	(15 429)	(15 429)	-16 %	(9 146)	(9 146)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes		680			415	
Coût de l'endettement financier brut	(13 027)	(14 749)	(15 429)	-16 %	(8 731)	(9 146)
Coût de l'endettement financier net	(12 867)	(14 158)	(14 838)	-13 %	(7 875)	(8 290)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes	(203)		680	-130 %		415
Produits et charges financiers d'actualisation	50	166	166	-70 %	102	102
Reprise (dotation)					(1 426)	(1 426)
Autres produits et charges financiers	(153)	166	846	-118 %	(1 325)	(910)
Résultat financier	(13 020)	(13 992)	(13 992)	-7 %	(9 200)	(9 200)

La diminution du coût de l'endettement s'explique principalement par la baisse des taux.

Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes enregistrent les pertes et les gains de change.

Selon la nouvelle présentation du CNC, ces gains et pertes liés à l'extinction des dettes ne font plus partie intégrante du coût de l'endettement net mais sont assimilés aux Autres produits et charges financiers. Les résultats proforma 2008 et 2007 tiennent compte de cette évolution (cf. note 1.1 de l'annexe des comptes consolidés).

Note 13. Impôt sur les bénéfices

Note 13.1. Analyse de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impôts différés provenant des déficits fiscaux et des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et les résultats fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas. Le groupe fiscal américain est composé des sociétés TOUAX Corp., Gold Container Corp., Gold Container Finance Llc, TOUAX Finance Inc., TOUAX Container Lease Receivables Corp. (« Leasco 1 ») et TOUAX Equipment Leasing Corp. (« Leasco 2 »). Le groupe fiscal français est composé des sociétés TOUAX SCA, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS. Par ailleurs, il existe deux groupes fiscaux : TOUAX BV d'une part, Eurobulk Transport Maatschappij BV et CS de Jonge BV d'autre part.

Note 13.1.1. Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 4 244 milliers d'euros (contre 3 546 milliers d'euros en 2008 et 2 517 milliers d'euros en 2007). La ventilation de cette charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2009			31.12.2008			31.12.2007		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(3 163)	(1 022)	(4 185)	(3 388)	1 105	(2 283)	(1 599)	(9)	(1 608)
États-Unis	(949)	889	(60)	(562)	(651)	(1 213)	0	(909)	(909)
Autres		1	1	0	(50)	(50)	0	0	0
TOTAL	(4 112)	(132)	(4 244)	(3 950)	404	(3 546)	(1 599)	(918)	(2 517)

Note 13.1.2. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Résultat net des sociétés intégrées	14 155
Impôt sur le résultat	(4 244)
Résultat de l'ensemble avant impôt	18 399
Charge d'impôt théorique à 33,33 %	(6 132)
Incidence sur l'impôt théorique des :	
Limitation des impôts différés	1 376
Différences permanentes et autres éléments	(1 300)
Déficits créés dans l'exercice	(1 914)
Résultat imputé sur déficit antérieur	289
Différence de taux	3 437
Charge d'impôt effective	(4 244)

Le solde des impôts différés actifs français non reconnu dans les comptes est estimé à 1,3 million d'euros. Le solde des impôts différés actifs hollandais non reconnu dans les comptes est estimé à 4,7 millions d'euros.

L'impôt s'élève à 4,2 m€ avec un taux d'imposition de 23 % contre 17 % en 2008. La variation du taux d'imposition s'explique par une contribution plus importante qu'en 2008 des résultats de pays à taux d'imposition élevés. Le taux d'imposition du Groupe est faible, du fait de sa présence dans les pays à taux d'imposition bas : Irlande 12,5 %, Pologne 19 %, République Tchèque 19 %, Singapour 10 %, Roumanie 19 %, Pays-Bas 25 % et Panama 0 %.

Note 13.2. Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Des impôts différés sont comptabilisés en capitaux propres pour l'évaluation des swaps et les réévaluations d'investissements nets.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	2008
BSAR	(97)	41	-	(138)
Évaluation des swaps	8	-	(54)	62
Réévaluation des investissements nets	332	-	(124)	456
TOTAL	243	41	(178)	380

Note 13.3. Actifs et Passifs d'impôts différés

Les positions d'actifs et de passifs d'impôts différés se présentent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Actif d'impôt différé			
Passif d'impôt différé	(4 968)	(4 790)	(5 312)
TOTAL	(4 968)	(4 790)	(5 312)

Le solde des impôts différés au 31 décembre 2009 se décompose de la façon suivante :

31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Actif	Passif
Etats-Unis	4 751	(6 674)		(1 923)
Europe	9 831	(12 876)		(3 045)
Solde Actif/Passif	14 582	(19 550)		(4 968)

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Les passifs nets d'impôts différés s'analysent par nature de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Dépréciation immobilisations	(10 106)
Retraitements du crédit bail en France	(7 029)
Déficits reportables	9 234
Actualisation immobilisations financières	52
Provisions pour clients douteux	1 175
Produits différés	708
Divers	998
Solde net	(4 968)

Note 14. Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions auto détenues par la société ne sont pas prises en compte du fait du nombre peu significatif qu'elles représentent (0,16 % du capital au 31 décembre 2009).

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. La société a trois types d'instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs : les stocks options, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions remboursables.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2009	Année 2008	Année 2007
Résultat net en euro	14 193 628	16 838 932	11 720 567
Actions en circulation au 31 décembre	5 687 826	4 682 971	3 897 704
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 198 689	4 526 847	3 888 828
Nombre potentiel d'actions			
- Stock options plan 2000			5 250
- Stock options plan 2002	7 200	7 200	7 200
- Stock options plan 2006	52 874		
- BSA*			69 573
- BSAR exerçables/cessibles*			79 801
- BSA 2008*			
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat dilué par action	5 258 763	4 534 047	4 050 652
Résultat net par action			
- de base	2,73	3,72	3,01
- dilué	2,70	3,71	2,89

* Le cours de bourse au 31 décembre 2009 est inférieur au prix d'exercice des options ou bons pouvant être exercés.

Notes relatives au bilan

Actif

Note 15. Goodwill

La variation du goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2008	Augmentation	Diminution	Écart de conversion	2009
Constructions modulaires						
Siko Containerhandel GmbH	288	1 583	-	-	-	1 583
TOUAX Sro - TOUAX SK Sro	15 421	15 364	-	-	232	15 596
Marsten/THG Modular Leasing Corp Workspace Plus D/B/A	13	14	-	-	-	14
Warex Raumsysteme GmbH	1 295	0	-	-	-	0
Barges fluviales						
Eurobulk Transport Maatschappij BV	221	221	-	-	-	221
CS de Jonge BV	91	91	-	-	-	91
TOUAX Rom SA	3	3	-	-	-	3
Wagons						
TOUAX Rail Limited	4 554	4 554	-	-	-	4 554
TOTAL	21 886	21 830	0	0	232	22 062

Tests de dépréciations

Des tests de dépréciations ont été effectués pour chaque UGT présentant un goodwill. La valeur recouvrable est basée sur la valeur d'utilité, égale au montant des cash flows futurs actualisés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital. Les cash flows futurs sont basés sur des prévisions à quatre ans et sur une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de cash flows.

Le tableau ci-dessous décrit les principales hypothèses :

(en milliers d'euros)	Valeur du goodwill associé	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Unité génératrice de trésorerie			
Constructions modulaires	17 193	8,02 %	2,00 %
Barges fluviales	315	9,85 %	2,00 %
Wagons	4 554	7,06 %	2,00 %
	22 062		

Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital (wacc) estimé des différentes activités.

Le taux de croissance utilisé est un taux de 2 % correspondant aux objectifs de la BCE en terme d'inflation.

Sensibilité de la valeur recouvrable selon une variation de ± 1 point des taux utilisés :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	+1 point	-1 point	+1 point	-1 point
Constructions modulaires	(49 469)	69 437	55 751	(39 856)
Barges fluviales	(9 580)	12 363	9 148	(7 081)
Wagons	(59 695)	65 115	54 916	(36 802)

Aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2009.

Compte tenu des valeurs corporelles et incorporelles, une variation de 1 point du taux d'actualisation ou du taux de croissance n'est pas de nature à remettre en cause les conclusions sur l'absence de dépréciation des goodwills, des immobilisations incorporelles et corporelles.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 16. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009			2008	2007
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Autres immobilisations incorporelles	2 202	(1 225)	977	1 071	647
TOTAL	2 202	(1 225)	977	1 071	647

Les autres immobilisations incorporelles enregistrent les logiciels et les frais de développement générés par la conception et les tests de pré-production des prototypes de constructions modulaires.

Note 17. Immobilisations corporelles

Note 17.1. Répartition par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009			2008	2007
	Val. brute	Amt	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Terrains et constructions	6 730	(1 333)	5 397	4 920	4 906
Matériels	371 707	(64 367)	307 340	243 574	193 649
Autres immobilisations corporelles	7 933	(4 862)	3 071	3 172	3 095
Immobilisations corporelles en cours	8 366		8 366	15 457	5 320
TOTAL	394 736	(70 562)	324 174	267 123	206 970

Note 17.2. Évolution par nature des valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	01.01.2009	Acquisitions	Cessions	Variation de conversion	Reclassement	31.12.2009
Terrains et constructions	6 066	63		13	589	6 731
Matériels	293 604	74 780	(16 191)	(671)	20 185	371 707
Autres immobilisations corporelles	7 343	962	(59)	(16)	(297)	7 933
Immobilisations corporelles en cours	15 457	13 836			(20 928)	8 365
TOTAL	322 470	89 641	(16 250)	(674)	(451)	394 736

Les acquisitions de matériels concernent des conteneurs maritimes pour 2,8 millions d'euros, des constructions modulaires pour 45,4 millions d'euros, des barges fluviales pour 20,1 millions d'euros et des wagons pour 20,9 millions d'euros.

Les cessions concernent des conteneurs maritimes pour 3,6 millions d'euros, des constructions modulaires pour 1,5 million d'euros et des barges fluviales pour 11,2 millions d'euros.

Le reclassement des immobilisations en cours vers les matériels concerne principalement la division barges fluviales.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont constituées des matériels locatifs (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons). Les valeurs unitaires des conteneurs maritimes et des constructions modulaires

n'excèdent pas 10 000 euros. Les valeurs unitaires des wagons varient entre 10 000 euros pour les wagons d'occasion 60 pieds et 125 000 euros pour les wagons neufs intermodaux couplés (106 pieds). Les valeurs unitaires des barges fluviales varient entre 150 000 euros pour les barges achetées d'occasion (1 700 tonnes) et plus d'un million d'euros pour les barges achetées neuves (2 800 tonnes). Il est à noter par ailleurs que les pousseurs peuvent atteindre des valeurs bien supérieures à 1 million d'euros.

Des tests de dépréciation ont été effectués sur les immobilisations corporelles qui présentaient un indice de perte de valeur. Des constructions modulaires figurant dans les actifs corporels d'une filiale américaine ont fait l'objet d'une dépréciation en 2009 de 322 milliers d'euros.

Note 18. Instruments financiers

Note 18.1. Actifs Financiers

Actifs financiers non courants (en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE			DÉPRÉCIATION PAR RÉSULTAT (CUMUL)			VALEUR NETTE			
							Actifs financiers à long terme		Autres actifs N.C.	
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur	
	Actifs financiers	Actifs financiers	Autres actifs N.C.	Actifs financiers	Actifs financiers	Autres actifs N.C.	Actifs financiers	Actifs financiers	Autres actifs N.C.	Dérivés N.C.
Au 31 décembre 2006	78	12 899	1 423	(1)	(6 754)	77	6 145	1 423	61	
Variations de périmètre										
Augmentation	1 420	592	226	(1 428)						
Diminution		(201)	(185)		2					(13)
Ecarts de conversion	(99)	(729)	(115)	99	366					
Variation de juste valeur			(254)							
Autres mouvements		(644)	1 624		(106)					
Au 31 décembre 2007	1 400	11 918	2 720	(1 331)	(6 492)	69	5 426	2 720	47	
Variations de périmètre										
Augmentation	1	1 719	12 159							
Diminution		(2 049)	(20)							(47)
Ecarts de conversion	77	426	563	(77)	(182)					
Variation de juste valeur		291	26							
Autres mouvements		37	58		(37)					
Au 31 décembre 2008	1 477	12 340	15 506	(1 407)	(6 710)	70	5 630	15 506		
Variations de périmètre										
Augmentation		4 317	37			(1 000)				173
Diminution		(1 218)	(816)							
Ecarts de conversion	(48)	(107)	(334)	48	99					9
Variation de juste valeur		(2 077)	37							
Autres mouvements		(429)	(2 614)		429					
Au 31 décembre 2009	1 429	12 826	11 816	(1 359)	(6 182)	(1 000)	70	6 644	10 816	183

N.C. = Non courant.

Les swaps de taux figurant dans les dérivés non courants sont évalués à la juste valeur dans les capitaux propres pour la part efficace et dans le résultat pour la part inefficace.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Actifs financiers courants (en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE		DÉPRÉCIATION PAR RÉSULTAT (CUMUL)		VALEUR NETTE	
	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat
	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie
Au 31 décembre 2006	43 618	1 130	(2 999)	0	40 620	1 130
Variations de périmètre	6 246		(89)			
Augmentation			(998)			
Diminution	(2 290)	(813)	474			
Écarts de conversion	(1 630)		236			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements	(1 637)		4			
Au 31 décembre 2007	44 307	317	(3 372)	0	40 935	317
Variations de périmètre						
Augmentation	7 682	1 107	(2 934)			
Diminution			687			
Écarts de conversion	900		(146)			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements	(781)					
Au 31 décembre 2008	52 108	1 424	(5 765)	0	46 342	1 424
Variations de périmètre						
Augmentation			(3 595)			
Diminution	9 798	(1 424)	2 374			
Écarts de conversion	(612)		141			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements			(2)			
Au 31 décembre 2009	61 294	0	(6 847)	0	54 446	0

Les actifs financiers s'analysent comme suit :

- **Les titres disponibles à la vente** : Ils correspondent à une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. Ils ont été dépréciés à 100 % en 2007 (1,4 million d'euros). La valeur des titres de participation est de 70 milliers d'euros au 31 décembre 2009, inchangée depuis 2008.

- **Les prêts et créances** sont constitués des prêts, dépôts de garanties et autres réserves liés aux trusts et au GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1, note 30.2 et note 30.3), et des créances clients et comptes rattachés. Le différé de paiement de commissions de gestion du GIE vis-à-vis du Groupe a été déprécié d'un million d'euros en 2009.

La variation des créances de location-financement (-3,7 millions d'euros) correspond essentiellement au reclassement des matériels relatifs aux créances de location-financement de la division wagon en stock, un contrat ayant été requalifié en 2009, en contrat de location simple.

La division wagons a octroyé un prêt à la société SRF Railcar Leasing à hauteur de 4,3 millions d'euros.

Enfin, dans la division conteneurs maritimes, la lettre de crédit de 1,2 million de dollars a été remboursée sur la période suite à la cessation d'activité du Trust 98. L'actualisation des flux de trésorerie sur les conteneurs maritimes appartenant au Trust

2001 a conduit le Groupe à déprécier la totalité des réserves de liquidité accordées au Trust 2001 au 31 décembre 2009, soit 2,1 millions d'euros.

- **Les actifs financiers** à la juste valeur par le résultat correspondent essentiellement à la juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Les actifs financiers à long terme sont actualisés sur la base des taux sans risque du marché (obligations d'État).

Les impacts en résultat des instruments financiers sont indiqués dans la note 18.2.4 ci-après.

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés.

La juste valeur des instruments financiers

Les swaps et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif, et nous considérons que leurs valeurs comptables correspondent à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants font l'objet de tests de dépréciation sur la base des flux futurs estimés. Ils ont été dépréciés sur les exercices antérieurs à 2008, pour un montant cumulé de 6,7 millions d'euros. En 2009 une dépréciation d'un million d'euros a été enregistrée

sur le différé de paiement de commissions de gestion du GIE vis-à-vis du Groupe ainsi qu'une dépréciation de 2,1 millions d'euros sur les réserves de liquidités accordées aux Trust 2001 comme indiqué précédemment (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1, note 30.2 et note 30.3).

Note 18.1.1. Titres disponibles à la vente

Titres non cotés

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Valeur Brute	1 429	1 477	1 400
Perte de valeur	(1 359)	(1 407)	(1 331)
Valeur nette des titres disponibles à la vente	70	70	69

note 18.1.2. Clients et comptes rattachés

Lors de leur comptabilisation, les créances clients et comptes rattachés sont comptabilisées à leur juste valeur qui correspond à leur valeur nominale. Une perte de valeur peut être enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement. Au 31 décembre 2009, le solde des créances clients et comptes rattachés apparaît au bilan pour un montant de 54,4 millions d'euros. Cette valeur inscrite représente une bonne évaluation de la juste valeur.

La durée moyenne du crédit client est de 48 jours. Pour les créances en retard de paiement situé à moins d'un an, une provision sera constituée en fonction de l'historique de défaillance avec le client.

Avant d'accepter tout nouveau client, le Groupe fait appel à des agences de notations pour en évaluer sa solvabilité et les limites de crédits qu'il sera possible de lui accorder.

Au 31 décembre 2009, le Groupe enregistre dans ses comptes des créances en retard de paiement pour un montant de 22,7 millions d'euros nets.

Balance agée

(en milliers d'euros)	2009		
	Clients et comptes rattachés bruts	Provisions	Clients et comptes rattachés
Non échu	31 860	(95)	31 764
0-6 mois	21 025	(917)	20 108
6-12 mois	2 292	(1 240)	1 052
> 1 an	6 118	(4 597)	1 521
TOTAL	61 294	(6 849)	54 446

Note 18.1.3. Créances de location-financement

Le Groupe enregistre à son actif des actifs détenus dans le cadre de location-financement dans lequel il intervient comme bailleur pour une valeur nette comptable de 12 millions d'euros et une valeur d'origine de 14,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Paiements minimaux futurs	Paiements minimaux futurs actualisés
À moins d'un an	2 807	1 514
Entre deux et cinq ans	11 144	6 955
Après cinq ans	4 244	3 540
Total	18 195	12 009
Actualisation des contrats de location-financement	(6 186)	0
Paiements minimaux futurs actualisés	12 009	12 009

Présentation des créances de la location-financement au bilan :

Autres actifs courants	1 514
Autres actifs non courants	10 495
TOTAL	12 009

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Le taux d'intérêt des contrats de location-financement est fixé le jour de signature du contrat. Le taux moyen d'intérêt constaté est de 7,72 % au 31 décembre 2009. Les produits d'intérêts des contrats de location-financement sont constatés en chiffre d'affaires locatif (1,2 millions d'euros en 2009 contre 973 milliers d'euros en 2008).

Le montant des remboursements clients sur les créances de location-financement correspondant à l'investissement net comptabilisé à l'actif du bilan s'élève à 1,8 million d'euros en 2009 contre 1,9 million d'euros en 2008.

Les matériels rattachés aux créances de location-financement de la division wagons ont été reclassés en stock suite à la reclassification d'un contrat en location simple.

L'EBITDA qui correspond pour le Groupe au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions est une notion non comptable mais qui est particulièrement utilisée par les analystes financiers, investisseurs et autres utilisateurs des états financiers pour la mesure de la performance opérationnelle de l'activité. À notre avis, afin de mieux mesurer cette performance, les utilisateurs des états financiers du Groupe peuvent utiliser l'EBITDA retraité ci-dessous. L'EBITDA retraité correspond à l'EBITDA augmenté du remboursement en principal de l'investissement net des locations-financements accordées aux clients. L'EBITDA retraité permet de calculer plus justement que l'EBITDA le montant des flux opérationnels de trésorerie. Cette pratique est courante chez les loueurs de matériels.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Divers	2009
EBITDA (marge brute)	53 276	34 111	4 499	19 220	773	111 879
Paiements du principal des créances de location-financement reçus	896	104	797			1 797
EBITDA retraité	54 172	34 215	5 296	19 220	773	113 676
Distribution nette aux investisseurs	(50 142)	(3 693)	(114)	(7 949)		(61 898)
EBITDA retraité après distribution aux investisseurs	4 030	30 522	5 182	11 271	773	51 778

Note 18.1.4. Les contrats de location opérationnelle non résiliables

Les règlements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location simple s'élèvent à 174 millions d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	2009
0-6 mois	14 314	5 766	1 233	13 435	34 748
6 mois – 1 an	12 953	5 620	1 233	11 154	30 961
Entre 1 et 5 ans	42 057	11 749	5 297	38 129	97 232
Plus de 5 ans	4 070	38	4 709	2 446	11 263
Total loyers opérationnels minimaux	73 395	23 173	12 472	65 163	174 204

Note 18.1.5. Contrats de location financement déconsolidés

Le Groupe qualifie les contrats de location-financement déconsolidés lorsqu'il y a cession d'une créance de location-financement à un organisme financier ou à un investisseur, et qu'elle répond aux conditions de décomptabilisation d'un actif financier définies par IAS 39 § 18b ; §19 et §20. Ces contrats sont alors sans recours contre le Groupe.

Les loyers perçus sont constatés en chiffre d'affaires locatif.

Les loyers restant à recevoir au titre de ces contrats sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Loyers à recevoir au 31.12.2009	À 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Conteneurs maritimes	95 949	13 184	52 383	30 382
Wagons	13 629	3 444	9 762	423
TOTAL	109 578	16 628	62 145	30 805

Note 18.1.6. Trésorerie et équivalents

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Placements à moins de trois mois	8	10 046	9 827
dont Valeurs mobilières de placement	8	1 424	317
Comptes courants bancaires	34 856	25 761	14 909
TOTAL	34 864	35 807	24 736

Note 18.2. Passifs financiers

Les passifs financiers non courants et courants correspondent aux « emprunts et dettes financières » et aux « emprunts et concours bancaires courants ».

Note 18.2.1. Analyse par classe des passifs financiers

(en milliers d'euros)	2009			2008			2007		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt obligataire	39 773		39 773	39 505		39 505	39 254		39 254
Emprunts moyen long terme avec recours	13 192	3 808	17 000	11 803	3 949	15 752	10 260	3 289	13 549
Emprunts moyen long terme sans recours	40 448	2 959	43 407	43 629	2 959	46 588	15 958	877	16 835
Engagements de location-financement	93 567	16 865	110 432	67 309	12 365	79 674	50 258	9 415	59 673
Crédits renouvelables avec recours	34 438	13 720	48 158	41 544	16 783	58 328	10 167	10 319	20 486
Crédits renouvelables sans recours		69 354	69 354	40 440	15 415	55 855	3 714	27 798	31 512
Comptes bancaires courants		8 311	8 311		1 459	1 459		1 587	1 587
Instruments dérivés passifs		185	185		743	743		517	517
Total des passifs financiers	221 418	115 202	336 620	244 231	53 674	297 904	129 611	53 802	183 413

La dette est considérée « sans recours » lorsqu'elle finance des actifs et que la société mère TOUAX SCA ne garantit pas le service de la dette, celui-ci doit être assuré par les revenus générés par les actifs tant par les revenus locatifs que par les produits de cession. Selon IFRS 7.8, les différentes catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2009

Catégories des passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Évaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : + 1 %	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au cout amorti	336 435	337 686	0,37 %	332 672	-1,48 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	185	185	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	336 620	337 871	0,37 %	332 672	-1,54 %

Au 31 décembre 2008

Catégories des passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Évaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : + 1 %	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au cout amorti	297 161	299 339	0,73 %	292 607	-2,25 %
Passifs financiers évalués à la juste valeur	743	743	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	297 904	300 082	0,73 %	292 607	-2,49 %

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Comme indiqué dans la note 1.18.3, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une application du principe de la juste valeur ferait ressortir une évaluation des passifs financiers à 337 871 milliers d'euros, en prenant comme hypothèses les cours de clôture au 31 décembre 2009.

- La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant comme taux d'actualisation le taux moyen des dettes à taux fixe considéré comme représentatif du taux de financement de la classe de risque du Groupe en l'absence de valeurs cotées (dérivés de crédit ou courbes obligataires).

- La valeur nette comptable des dettes à taux variable (long terme comme court terme) constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les instruments dérivés passifs sont évalués selon les valorisations obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

► OBSAR

La juste valeur de la composante dette a été calculée à la date d'origine (en 2007), à l'aide d'un taux d'intérêt de marché, pour un emprunt non convertible équivalent. Le montant résiduel, soit la valeur de la composante capitaux propres liée à l'option de conversion, est inclus dans les réserves consolidées (cf. Tableau de variation des capitaux propres).

L'emprunt obligataire convertible inscrit au bilan s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Valeur nominale de l'emprunt OBSAR à la date d'émission (le 8 mars 2007)	40 393
Frais d'émission d'emprunt	(712)
Composante capitaux propres	(628)
Composante dette lors de la comptabilisation initiale de l'emprunt	39 053
Charges d'intérêt	1 944
Coupons payés	(1 543)
Coupons courus	(200)
Composante dettes au 31 décembre 2007 :	39 254
Charges d'intérêt	2 493
Coupons payés	(2 242)
Composante dettes au 31 décembre 2008 :	39 505
Charges d'intérêt	1 194
Coupons payés	(926)
Composante dettes au 31 décembre 2009 :	39 773
Échéance le 8 mars 2012	

Note 18.2.2. Analyse par échéance des flux contractuels des emprunts au 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2011	2012	2013	2014	+ 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0	0	39 772	0	0	0	39 772
Emprunts moyen long terme avec recours	3 720	3 806	3 124	2 968	2 297	951	16 866
Emprunts moyen long terme sans recours	2 959	2 959	2 959	2 959	9 250	22 320	43 408
Engagements de location financement	16 899	15 739	15 616	15 992	14 988	31 277	110 512
Emprunts court terme avec recours	1 533	34 438	0	0	0	0	35 971
Emprunts court terme sans recours	69 354	0	0	0	0	0	69 354
Total des flux de capital sur emprunts	94 465	56 943	61 472	21 919	26 535	54 548	315 883
Flux futurs d'intérêts sur emprunts	8 895	7 459	5 968	4 742	3 652	5 362	36 077
Total flux sur emprunts	103 360	64 402	67 440	26 661	30 187	59 910	351 960

Ce tableau présente uniquement les flux contractuels et exclut donc les encours liés à des engagements non confirmés par les banques comme les découverts et les facilités de caisse renouvelés annuellement. Ces financements à caractère renouvelable sont présentés dans les passifs financiers courants de la note 18.2.1

Pour les emprunts à taux variable, les intérêts futurs ont été estimés sur la base des taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2009.

Certains emprunts bancaires à court et moyen terme incluent des clauses qui vérifient le respect de ratios financiers (covenants financiers). Ces clauses portent sur 181 millions d'euros

de dettes au 31 décembre 2009 (cf. tableau suivant page 85). Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées. Les contrats des deux principales lignes de financement du Groupe que sont l'Obsar 2007 (40 millions d'euros) et la facilité de crédit syndiquée 2008 (55 millions d'euros) incluent les ratios suivants :

- Endettement net avec recours consolidé divisé par l'Ebitda consolidé après distribution aux investisseurs inférieur à 4,5 en 2009 et 2010 puis à 3,7 à partir de 2011.
- Endettement net avec recours consolidé divisé par la situation nette consolidée doit être inférieur à 1,9.

Emprunteur	TOUAX SCA	TOUAX SCA	TOUAX Corp	Gold Container Finance LLC (SPC)	TOUAX Rail Finance (SPC)	TOUAX Rail Finance (SPC)	TOUAX Rail Finance 2 (SPC)
Avec/sans recours (contre TOUAX SCA)	AVEC	AVEC	AVEC	SANS	SANS	SANS	SANS
Type de facilité	Obsar	Club deal	Bilatérale	Club deal	Bilatérale	Bilatérale	Club deal
Durée et mode de tirage	5 ans emprunt obligataire	3 ans crédit renouvelable multidevise	2 ans crédit renouvelable USD	1 an crédit renouvelable USD	10 ans dette long terme amortissable	10 ans dette long terme amortissable	2 ans crédit renouvelable EUR
Montant maximum	40,4 M euros	55 M euros	10 M usd	25 M usd	13 M euros	30,3 M euros	55 M euros
ENCOURS 31/12/09	39,7 M euros	35,0 M euros	0	17,3 M euros (25 M usd)	10,5 M euros	26,7 M euros	52,0 M euros

Ratios financiers à respecter

Périmètre de calcul	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD
Leverage (dettes nettes avec recours/ Ebitda après distribution)	Inférieur à 4,5 pour 2009, et 2010 inférieur à 3,7 pour 2011	Inférieur à 4,5 pour 2009, et 2010 inférieur à 3,7 pour 2011		Inférieur à 5	Inférieur à 7,5 (utilisation de la dette moyenne sur un an)	Inférieur à 7,5 (utilisation de la dette moyenne sur un an)	Inférieur à 7,5 (utilisation de la dette moyenne sur un an)
Gearing (dettes nettes sans recours/ Capitaux propres)	Inférieur à 1,9	Inférieur à 1,9	Inférieur à 1,9	Inférieure à 1,9	Inférieur à 5,5	Inférieur à 5,5	Inférieur à 5,5
Capitaux propres diminués des goodwills					Supérieur à 14 m€	Supérieur à 14 m€	Supérieur à 14 m€
Interest Coverage (EBITDA après distribution/ Frais financiers nets) Interest			Supérieure à 2	Supérieure à 2	Supérieur à 1,5	Supérieur à 1,5	Supérieur à 1,5
Fréquence de calcul	Annuelle	Semestrielle	Semestrielle	Semestrielle	Semestrielle	Semestrielle	Semestrielle
Date de début de contrôle	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2006	31/12/2004	31/12/2004	30/06/2007	31/12/2008
Date de fin du crédit	08/03/2012	24/10/2011	31/08/2010	30/04/2010	30/12/2016	28/02/2018	06/11/2010

Autres conditions/clauses

Suretés	Non	Non	Non	Package de suretés	Package de suretés	Package de suretés	Package de suretés
Tirages conditionnés au respect de critères d'éligibilité des actifs financés	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Clauses de défaut croisé	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur le périmètre de calcul	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur la division conteneurs (TCS et ses filiales)	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	Oui pour un défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

En mars 2007, le Groupe a procédé à une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR) pour 40,4 millions d'euros. Ces obligations étaient soumises à des covenants financiers, à savoir un gearing inférieur à 1,9 et un leverage inférieur à 3,7 pour les années 2007, 2008 et 2009 et 3,5 pour les années suivantes jusqu'à l'échéance finale des obligations, soit le 8 mars 2012. Ces obligations ont été modifiées par une assemblée générale des obligataires en décembre 2009 qui est venu modifier le niveau du leverage à 4,5 pour 2009 et 2010 et 3,7 pour les années suivantes jusqu'à l'échéance finale des obligations.

En octobre 2008, le Groupe a conclu une ligne de crédit (« club deal ») de 55 millions d'euros avec un consortium de banques. Cet emprunt était soumis à des covenants financiers, à savoir un gearing inférieur à 1,9 et un leverage inférieur à 3,7. En novembre 2009, le Groupe TOUAX a renégocié avec le consortium de

banques le niveau du ratio leverage qui doit être inférieur à 4,5 pour les années 2009 et 2010.

Les frais de renégociation à hauteur de 275 milliers d'euros ont été imputés sur la valeur nette comptable de la dette et seront étalés sur la durée de celle-ci modifiant ainsi son TIE.

Des clauses d'exigibilité croisée existent dans certains contrats de financement, mais elles ne se mettent en œuvre qu'à partir d'un défaut d'un montant minimum et uniquement portant sur les dettes présentant un recours sur la maison mère du Groupe.

Des clauses exigeant le contrôle du Groupe par la famille Walewski ont également été incluses.

Il est précisé que le Groupe TOUAX ne disposant pas de notation financière officielle, il n'existe donc aucune clause de remboursement anticipé dans les contrats de financement qui serait déclenchée suite à une détérioration de notation.

Note 18.2.3. Analyse de l'endettement

L'endettement financier net consolidé est le suivant :

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Passifs financiers	336 620	297 905	183 413
Valeurs mobilières de placement et autres placements	8	10 046	9 827
Disponibilités	34 856	25 761	14 909
Endettement financier net consolidé	301 756	262 098	158 677
Dette sans recours	112 761	102 443	48 347
Endettement financier excluant la dette sans recours	188 995	159 655	110 330

Les dettes financières par devise

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Euro (EUR)	281 179	244 474	147 313
US dollar (USD)	37 598	38 070	20 697
Zloty polonais (PLN)	17 229	13 499	12 926
Autres	614	1 861	2 478
TOTAL	336 620	297 904	183 414

Répartition taux fixe – taux variable de la dette brute (après prise en compte des instruments de couverture)

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Taux fixe	164 349	112 829	66 111
Taux variable	172 271	185 075	117 302
TOTAL	336 620	297 904	183 413

Taux moyen de la dette par devise

Le taux moyen de la dette après prise en compte des couvertures de taux s'inscrit à 3,42 % à fin 2009 contre 4,42 % à fin 2008.

Note 18.2.4. Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	2009
Produits d'intérêt		56				56
Charges d'intérêt			(13 008)	8	(27)	(13 027)
Impact résultat	0	56	(13 008)	8	(27)	(12 971)
Ecart de change						(203)
Effet actualisation						51
Rémunération de la trésorerie						102
Résultat financier						(13 021)

(en milliers d'euros)	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de change	Instrument dérivé de taux	2008
Produits d'intérêt		127				127
Charges d'intérêt			(14 737)	(587)	(105)	(15 429)
Impact résultat	0	127	(14 737)	(587)	(105)	(15 302)
Ecart de change						681
Effet actualisation						166
Rémunération de la trésorerie						464
Résultat financier						(13 992)

Note 18.2.5. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Conteneurs maritimes	5 155	20 439	41 069
Constructions modulaires	15 297	13 378	16 508
Barges fluviales	2 213	2 322	2 062
Wagons	5 033	4 412	8 237
Divers	868	836	597
TOTAL	28 567	41 387	68 473

Les échéances de paiement des fournisseurs sont à moins d'un an.

Note 19. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours enregistrent des matériels destinés à être vendus et des pièces détachées. Les matériels sont destinés principalement à la vente aux investisseurs dans le cadre de programmes de gestion.

(en milliers d'euros)	2009			2008	2007
	Val. brute	Prov.	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Matériels	83 296	(914)	82 382	85 576	56 991
Pièces détachées	8 432	0	8 432	5 094	3 992
Stock de produits finis et intermédiaires	0	0	0	0	0
TOTAL	91 728	(914)	90 814	90 670	60 983

Les tests d'évaluation sur les stocks de conteneurs maritimes ont conduit le Groupe à constater en 2009 une dépréciation de 0,8 million d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 20. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Cessions d'immobilisations	10	10	14
Charges constatées d'avance	3 245	3 318	2 843
Impôts et taxes	7 902	9 806	6 801
Autres	5 810	4 358	3 854
TOTAL	16 967	17 492	13 512

La situation des impôts et taxes correspond pour l'essentiel à la TVA sur les acquisitions de biens en fin de période.

La rubrique « Autres » comprend au 31 décembre 2009 des créances relatives à des remboursements d'assurance dans la division barges fluviales en attente pour environ 1,8 million d'euros. Par ailleurs, cette même rubrique enregistre la part des créances financières de location-financement à moins d'un an (cf. annexe des comptes consolidés note 1.18.1).

Les autres actifs courants sont recouvrables à moins d'un an.

Note 21. Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il est à noter par ailleurs que :

- TOUAX a procédé le 26 juin 2009 à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et

délai de priorité générant une émission de 952 747 actions nouvelles soit 7,6 millions d'euros. La prime d'émission a été augmentée de 10,5 millions d'euros.

- TOUAX a offert la possibilité à ses actionnaires d'opter pour le paiement du solde du dividende en actions. Le 9 juillet 2009, à l'issue de la période d'option, TOUAX a émis 52 098 nouvelles actions soit 0,4 million d'euros. La prime d'émission a été augmentée de 0,5 million d'euros.

- TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2010 pour 2,8 millions d'euros.

- Au cours de l'année 2009, 36 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 10 nouvelles actions.

Il reste au 31 décembre 2009, 1 401 644 BSAR à exercer sur les 1 427 328 émis en 2007, soit un potentiel minimum de 357 068 actions (4 BSAR pour 1,019 action).

- Au cours de l'année 2009, aucune stock option n'a été levée.

Les options de souscriptions ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau suivant :

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA

	Plan 2002 Options de souscription	Plan 2006 Options de souscription ou d'achat d'actions
Date de l'assemblée	24.06.02	28.06.2006
Date du conseil d'administration	31.07.02	07.08.2006
Nombre d'options consenties à l'origine	11 001	52 874
– dont aux membres du comité de direction	2 500	15 770
Nombre de bénéficiaires actuels	13	10
– dont membres du comité de direction actuel	2	2
Date d'attribution	31.07.02	07.08.06
Date de départ d'exercice	30.07.06	07.08.08
Date d'expiration	31.07.10	07.08.12
Prix d'exercice	13,59 €	20,72 €
Options levées depuis l'attribution	2 700	0
– par les membres du comité de direction	1 000	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2009	1	0
Options caduques depuis l'attribution	1 101	0
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2009	7 200	52 874
– dont aux membres du comité de direction actuel	1 500	15 770

› BSA exerçables émis antérieurement

Le conseil de gérance du 7 août 2006, après autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2006, a émis 69 573 bons de souscription avec jouissance immédiate. Ces bons ont été attribués et souscrits par part égale à Messieurs Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski au prix de 0,87 euro.

Ils donneront droit à une action au prix de 23,83 euros et ont une durée de vie de 4 ans.

Le conseil de gérance du 21 octobre 2009 a modifié le contrat d'émission des Bons de Souscriptions d'Actions émis en 2006 en autorisant la cession des BSA à des cessionnaires autres que les bénéficiaires d'origine sous réserve de l'agrément par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance du 22 octobre 2009 a autorisé l'achat de ces BSA par la société TOUAX SCA au prix calculé selon le modèle Black-Scholes. La transaction a été réalisée au cours du mois de janvier 2010.

› Émission de BSA

Le conseil de gérance du 11 février 2008, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA. Ces bons ont été attribués aux cadres clés de TOUAX afin d'associer étroitement les managers au développement de la société.

Le conseil de gérance du 5 novembre 2009 a décidé de proposer à l'assemblée des porteurs de BSA d'échanger lesdits

bons contre des actions TOUAX au prix calculé selon le modèle Black-Scholes. L'assemblée des porteurs de BSA du 22 décembre 2009 a approuvé les termes de cette opération. Le conseil de gérance du 22 décembre 2009 a confirmé les conditions de réalisation de cette opération.

La réalisation de cette opération s'est effectuée en janvier 2010.

› La gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de maximiser la valeur de la société en optimisant une structure de capital destinée à minimiser son coût et servir un rendement aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses financements en optimisant le mix capitaux propres – dettes en regard de l'évolution des conditions économiques, de ses objectifs et de la gestion de ses risques. Il évalue ses besoins en fonds de roulement ainsi que le rendement attendu de ses dépenses d'investissements, de manière à maîtriser ses besoins de financement. En fonction de la croissance de ses marchés et de l'espérance de rentabilité des actifs gérés, le Groupe choisit d'émettre des actions nouvelles ou de vendre des actifs pour diminuer ses dettes.

Le Groupe gère son mix Capitaux propres – dettes avec le ratio de structure (gearing) comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net, avec et sans recours, divisé par les capitaux propres. Les ratios d'endettement au 31 décembre 2009 et 2008 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Endettement net avec recours	188,9	159,7
Capitaux propres	129	102,5
Ratio d'endettement (excluant la dette sans recours)	1,46	1,56
Ratio d'endettement de la dette sans recours	0,87	1,00
Ratio endettement	2,34	2,56

Note 22. Provisions

(en milliers d'euros)	2008	Dotation	Reprise	Écart de change	2009
Litiges	205	145	(162)		188
Autres risques	4 690		(2 594)	32	2 128
TOTAL	4 896	145	(2 756)	32	2 317

Les « autres risques » se décomposent de la façon suivante :
En décembre 2008, une subvention avait été obtenue en République Tchèque pour un montant de 2,3 millions d'euros. Cette subvention est conditionnée principalement à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Une provision a été constatée pour ce montant en raison des perspectives économiques incertaines (cf. annexe des comptes consolidés note 7). Le risque est toujours présent.

En décembre 2008, une provision, d'un montant de 2,6 millions d'euros, représentant une rentabilité moindre d'un contrat de location financement signé avec un client de la division wagon a été reprise en 2009 (note 11).

L'effet de change est dû à la provision sur la subvention obtenue en République Tchèque.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 23. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les mouvements liés aux engagements retraites peuvent être engendrés par :

- des mouvements de personnel (arrivées et départs de nouvelles personnes),
- l'acquisition de droits par le personnel pendant sa durée d'activité au sein de l'entreprise,
- les évolutions de salaires et autres hypothèses actuarielles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	Dotation	Reprise	2009
Conteneurs maritimes	64	71	(64)	71
Constructions modulaires	44	73	(44)	73
Barges fluviales	8	12	(8)	12
Non-alloué	82	62	(39)	105
TOTAL	197	218	(154)	261

Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

- Un coefficient de probabilité de la présence des salariés au sein de l'entreprise lors du départ à la retraite est calculé en fonction de l'âge.
- Un taux d'actualisation de 3,7 %.
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,5 %.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

Note 24. Autres passifs long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Conteneurs maritimes	0	2 123	1 852
Constructions modulaires	1 562	59	6 172
TOTAL	1 562	2 182	8 024

En 2009, la division Constructions Modulaires a mis en place un nouveau type de contrat vente dénommé vente avec engagement de reprise. Celui-ci implique d'enregistrer l'engagement de rachat du Groupe ainsi que les produits différés relatifs à la location des constructions modulaires. L'impact au 31 décembre 2009 est de 1 562 milliers d'euros.

La commission différée de démarrage du Trust 2001 a été totalement dépréciée (2,1 millions d'euros).

En 2007, les autres passifs long terme comprennent également la partie à plus d'un an de la dette sur l'acquisition d'une filiale en République Tchèque. Les passifs long terme sont actualisés et sont comptabilisés au coût amorti. La valeur comptable des autres passifs long terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 25. Autres passifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Dettes sur immobilisations	602	7 299	10 625
Dettes fiscales et sociales	14 137	12 261	8 256
Dettes d'exploitation	35 004	22 540	19 752
Autres passifs courants	1 863	1 189	1 436
Produits constatés d'avance	7 166	4 464	3 739
TOTAL	58 772	47 753	43 808

Les dettes d'exploitation enregistrent principalement les revenus dus aux investisseurs des activités Conteneurs Maritimes, Wagons et Constructions Modulaires (18,5 millions d'euros au 31 décembre 2009, 20,4 millions d'euros au 31 décembre 2008). Par ailleurs, une vente conditionnelle de 20 millions de dollars, soit 13,9 millions d'euros, a été comptabilisée vis-à-vis d'un investisseur dans la division Conteneurs Maritimes.

Note 26. Gestion des risques

› Risque de marché

Les risques financiers et de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques sur les actions détenues et le risque de contrepartie.

Les risques de taux et de change sont gérés de manière centralisée au sein de la Direction de la Trésorerie et des Financements qui les reportent mensuellement au Comité de Direction.

Les risques de taux et de change sont suivis à travers un reporting mensuel effectué par les filiales auprès de la Direction de la Trésorerie et des Financements, ce reporting inclut les prêts consentis par des établissements externes ainsi que les prêts conclus entre les filiales du Groupe. Ces informations sont vérifiées, analysées, consolidées et transmises au Comité de Direction. Des suggestions quant à la gestion des risques de taux et de change sont émises par la Direction de la Trésorerie et des Financements et les décisions sont prises par le Comité de Direction du Groupe. Les instruments bureautiques « standards » permettent de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Groupe pour le suivi de ces risques.

› Risque de crédit

Le risque crédit est développé dans la note 18.1.2.

› Risque de liquidité et de contrepartie

Le risque de liquidité est géré par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe qui dépend de la Direction Administrative et Financière du Groupe. La gestion de trésorerie

globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie afin de minimiser le recours aux emprunts financiers.

La gestion du risque de liquidité s'évalue à travers les besoins du Groupe ressortant du plan à 3 ans, du budget annuel de trésorerie et des prévisions mensuels et hebdomadaires. L'ensemble des reportings est transmis au Comité de Direction du Groupe. L'objectif en terme de gestion de trésorerie est de faire face aux échéances du Groupe tout en maintenant des marges de manœuvre décidées par le Comité de Direction du Groupe et d'optimiser le coût financier de la dette.

À cet effet, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées par ses banques soit des emprunts bancaires de type revolving et a émis un emprunt obligataire (Obsar) en 2007 pour le préfinancement de ses actifs soit des lignes de financements d'actifs de type location financements afin d'adosser au mieux le service des dettes et les revenus générés par les actifs.

L'ensemble des financements mis en place est négocié ou validé par la Direction de Trésorerie et des Financements afin de maîtriser les engagements (sur bilan et hors bilan) pris par le Groupe.

Certains emprunts incluent des clauses de conditionnalité sur les tirages (éligibilité des actifs) et d'autres incluent des engagements financiers (ratios) que le Groupe doit respecter.

À court terme les principaux risques de liquidité du Groupe sont liés à la non reconduction de lignes revolving arrivant à échéance. Les échéances théoriques sur l'année 2010 sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)

Échéances crédit moyen long terme	23,6
Échéances crédit court terme confirmé avec recours	1,5
Échéances crédit court terme confirmé sans recours	69,4
Échéances crédit renouvelable annuellement	20,7
TOTAL	115,2
Frais financiers estimés	13,5
TOTAL	128,7

À fin Décembre 2009, le Groupe a sur son bilan 35 millions d'euros de trésorerie, compte plus de 50 millions d'euros de lignes disponibles pour faire face à ses besoins de trésorerie et 91 millions d'euros d'actifs en stock destinés à être vendus à des investisseurs.

Le Groupe estime que le risque de non reconduction des lignes court terme arrivant à échéance est très faible et rappelle que l'utilisation de ces lignes à caractère revolving dépend des besoins de préfinancement d'actifs et donc de ses investissements ou portage d'actifs temporairement sur son bilan.

Un risque de liquidité peut survenir si le Groupe est dans l'impossibilité d'utiliser les facilités de crédit renouvelable de financements d'actifs du fait de son incapacité à respecter les critères d'éligibilité nécessaire à l'utilisation de ces lignes de financements.

À plus long terme, le risque de liquidité réside dans un adossement inapproprié des revenus générés par ses actifs en location et des échéances de financement.

Les échéances de l'endettement sont les suivantes :

	Total	2010	2011	2012	2013	2014	+ 5 ans
Dettes avec recours	223,9	42,9	54,0	58,5	19,0	17,3	32,2
Dettes sans recours	112,8	72,3	3,0	3,0	3,0	9,2	22,3
TOTAL	336,6	115,2	56,9	61,5	21,9	26,5	54,5

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à refinancer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie qui conserve des valeurs résiduelles relativement élevées dans un marché assez liquide.

Le risque de contrepartie pour le Groupe peut se traduire de 3 manières principales :

- annulation des lignes de crédit confirmées suite à une défaillance d'un prêteur,
- défaut de la contrepartie dans le déblocement d'un instrument dérivé négocié de gré à gré,
- non remboursement des excédents de trésorerie placés au comptant ou à terme auprès d'un organisme financier ou dans le cadre d'un investissement.

Le Groupe privilégie les relations financières avec les relations bancaires de premier plan c'est-à-dire bénéficiant des meilleures notations financières auprès des agences de notation internationales tant pour ces facilités de crédit renouvelables que pour la négociation de gré à gré des instruments dérivés de couverture.

Le Groupe ne place ses excédents que dans des produits de placement monétaire non dynamique soit auprès de banques de premier rang au comptant ou à terme.

Dès lors, le Groupe se considère faiblement exposé au risque de contrepartie et n'utilise aucun instrument dérivé pour gérer ce risque de contrepartie.

› Risque de taux

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

Afin de limiter l'impact négatif d'une remontée des taux court terme, le Groupe applique une politique de gestion non spéculative des taux en utilisant des instruments dérivés standards (plain vanilla) et en négociant ses nouveaux emprunts à taux fixe ou variable en fonction de la volonté de modifier la répartition taux fixe- taux variable de sa dette.

Afin de limiter le recours aux opérations de marché, le Groupe essaie également de négocier des emprunts qui permettent la modification de l'indexation des intérêts en général de taux variable à taux fixe.

En 2009, le Groupe a ainsi transformé pour près de 30 millions d'euros de prêts long terme initialement à taux variable en taux fixe et a contracté des swaps de taux d'intérêt pour 5 millions d'euros, ce qui a permis de ramener la dette à taux fixe à 49 % de la dette long terme globale contre 38 % à fin 2008. La dette long terme à taux fixe représente 78 % de la dette brute globale contre 61 % à fin 2008.

› Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe se refinance à la fois à taux variable et à taux fixe et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments sont principalement des contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), mais le Groupe peut occasionnellement avoir recours à des options de taux d'intérêts (achat de cap ou de tunnels). Ces instruments sont négociés de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang.

Les instruments financiers hors bilan ont les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2009 :

(en milliers d'euros)	Montant minimal	Montant nominal réparti par échéance			Valorisation au 31.12.2009
		< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	
Swaps de taux emprunteur Taux fixe/Prêteur taux variable					
EUR Euribor/taux fixe	5 797	902	3 361	1 535	
USD Libor/taux fixe	312	312	-	-	
PLN Wibor/taux fixe	8 457	1 563	5 793	1 100	
Total couvertures de taux d'intérêt	14 566	2 777	9 153	2 635	69

L'ensemble des instruments dérivés de taux d'intérêt valide les critères de la comptabilité de couverture (couverture des flux de trésorerie) dans la mesure où ces instruments sont négociés pour refléter parfaitement les échéanciers des dettes à taux variables qu'ils couvrent. Les impacts des instruments dérivés sur la dette brute par devise sont présentés ci-dessous.

Montants au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Avant opérations de couverture	Impact des dérivés	Après opérations de couverture
Euro à taux fixe	124 474	5 797	130 272
Euro à taux variable	156 705	-5 797	150 907
Dollar à taux fixe	18 997	312	19 308
Dollar à taux variable	18 601	-312	18 289
Zloty à taux fixe	5 698	8 457	14 155
Zloty à taux variable	11 531	-8 457	3 075
Autres devises à taux fixe	614	0	614
Autres devises à taux variable	0	0	0
Total dette à taux fixe	149 783	14 566	164 349
Total dette à taux variable	186 837	-14 566	172 271
TOTAL DETTE	336 620	0	336 620

► Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse de 100 points de base des taux court terme aurait un impact direct sur la charge financière du Groupe de près de 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 soit environ 11 % des frais financiers théoriques.

Ce calcul théorique est établi après prise en compte de la trésorerie (et équivalents) et des instruments dérivés et en prenant comme hypothèse que la dette nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivant à échéance sont remplacées par des dettes à taux variable.

► Risque de change

Du fait de sa présence internationale, le Groupe TOUAX est exposé aux variations des devises, en effet en fonction des années, le dollar américain peut représenter près de 50 % du chiffre d'affaires du Groupe et une partie significative des revenus du Groupe est généré en couronne tchèque et zloty polonais.

Le Groupe s'estime malgré cela assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges sont générées dans la même devise que les revenus, de même le Groupe finance ses actifs dans la même devise que les revenus.

Pour autant, le Groupe peut être amené à mettre en place des couvertures budgétaires ou à la commande lorsque des risques de change opérationnels sont identifiés. Les instruments de couverture utilisés dans ce cas sont des opérations d'achat ou vente à terme ou des options standards (plan vanilla).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe recensés sont liés à :

- la structure des frais généraux de l'activité conteneurs qui sont en grande partie en euro alors que les revenus sont en dollar américain,
- la fabrication de constructions modulaires avec la couronne tchèque comme devise principale et leur commercialisation en euro.

Il n'y a pas de couverture de risque de change opérationnel au 31 décembre 2009.

Le Groupe a pour objectif de minimiser les risques de change de type financier c'est-à-dire les risques liés aux actifs ou passifs financiers en devise dont les variations affectent le résultat financier. Les positions bilancielle en devise sont suivies mensuellement et reportées au Comité de Direction. Au 31 décembre 2009, ces positions ne sont pas significatives.

Du fait de ses implantations dans différents pays, le Groupe est soumis au risque de change lié à ses investissements dans les filiales étrangères, ce risque se matérialise par des variations des fonds propres du Groupe (règle de l'investissement net) ainsi que lors de la conversion en euro des résultats de la filiale dans la maison mère.

Le Groupe ne couvre pas le risque de change pesant sur ses fonds propres, mais il a par le passé plusieurs fois couvert le risque de conversion en euros du résultat de certaines de ses filiales grâce à des options achetées auprès de contreparties de premier plan en prenant comme référence le résultat budgété de ces entités. Le Groupe n'a au 31 décembre 2009 pris aucune position de couverture de ses résultats en devises budgétés en 2010.

Dans le cadre de sa gestion globale de trésorerie, le Groupe est amené à changer les excédents d'une devise en euro dans un souci de minimiser les frais financiers et le recours à la dette bancaire. Dans le cadre de cette gestion de trésorerie multidevise, le Groupe met régulièrement en place des contrats à terme qui permettent de compenser les variations de valeur des prêts et emprunts intercompagnie. Ces contrats à terme sont réalisés avec des contreparties bancaires de premier plan.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

› Couverture du risque de change

Le Groupe met donc régulièrement en place des opérations de change à terme pour couvrir les expositions liées à la gestion de sa trésorerie en devises (USD et CZK).

Le portefeuille d'achat à terme de devises au 31 décembre 2009 se présente de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant nominal	31.12.2009 Montant max.
Portefeuille d'achat à terme USD	29 675	30/03/10
Portefeuille d'achat à terme CZK	5 681	9/04/10
Montant total des portefeuilles d'achat à terme	35 356	

Couverture de juste valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	531
Variation de juste valeur de l'élément couvert	(523)
Impact net en résultat des couvertures de juste valeur	8

› Sensibilité du taux de change sur le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs, et sur les capitaux propres

L'exposition du Groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain, de la couronne tchèque et du zloty polonais. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. La parité utilisée pour la conversion en euro des comptes des filiales en devise, présente la sensibilité suivante sur les résultats du Groupe ainsi que les capitaux propres – part du Groupe – si elle se dépréciait de 10 % :

	Impact sur le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	Impact sur les capitaux propres Part du Groupe
Baisse de 10% du dollar américain	-0,79 %	-2,09 %
Baisse de 10% de la couronne tchèque	-0,92 %	-1,62 %
Baisse de 10% du Zloty	-0,91 %	-0,32 %

L'activité Constructions Modulaires est principalement libellée en Euro, en Couronne Tchèque et en Zloty polonais. Les activités Barges Fluviales et Wagons sont principalement libellées en euro en Europe et en dollar américain aux États-Unis et en Amérique du Sud. L'activité de location et vente de Conteneurs Maritimes est internationale et est en majorité libellée en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans environ 25 pays différents.

Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréliser les actifs immobilisés libellés dans une devise avec des emprunts libellés dans la même devise pour ne pas être exposé à un risque de change.

› Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du Groupe correspond à des placements de trésorerie excédentaire dans des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Le principal risque sur actions se limite au contrat de liquidité que le Groupe a signé avec un prestataire du service d'investissement. Les montants aujourd'hui investis ne génèrent pas de risque significatif pour le Groupe.

› Risque de volatilité des prix des matières premières

Ce risque est développé dans le chapitre 4.4.2.

Note 27. Parties liées IAS 24

La définition retenue pour les parties liées est celle de la norme IAS 24.9. Les parties liées correspondent aux principaux dirigeants de TOUAX SCA ayant une autorité et une responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe. Les dirigeants répondant à cette définition sont Fabrice et Raphaël Colonna Walewski, gérants de TOUAX SCA. Les membres du conseil de surveillance, de par leur fonction de contrôle, sont également considérés comme parties liées.

Le montant alloué aux Associés Commandités en 2009 au titre de 2008 au titre de la rémunération statutaire est de 1 040 milliers d'euros.

Une partie liée a une influence notable si elle a le pouvoir de participer aux décisions politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Cette influence est présumée comme notable dès qu'une personne morale ou physique, ou un groupe de personnes, détient plus de 20 % des droits de vote : Alexandre, Fabrice et Raphaël Colonna Walewski agissant de concert détiennent directement et indirectement plus de 20 % des actions.

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées.

La rémunération des principaux dirigeants n'incorpore aucun des cinq critères de la norme IAS 24.16 : avantages à court terme, avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat de travail et paiements

en actions. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun de ces avantages (cf. détails chapitre 15 page 36).

Des matériels, pour une valeur brute d'un peu plus d'un million d'euros, appartenant aux gérants, et de deux millions d'euros, appartenant aux sociétés commanditées, sont gérés par le Groupe. Ces investissements ont généré un revenu total de 217 milliers d'euros environ. Aucun avantage n'est consenti dans ce cadre aux gérants et aux sociétés commanditées, la gestion de ces matériels étant réalisée aux mêmes conditions que celle réalisée pour le compte de tiers. La gestion de ces matériels est, par ailleurs, encadrée par une charte déontologique visée par le conseil de surveillance.

La rémunération totale des mandataires sociaux s'élève à 778,8 milliers d'euros en 2009.

Les engagements de départ en retraite et de retraite complémentaire du comité de direction ne sont pas significatifs (indemnités légales de départ à la retraite). Aucune stock-option n'est accordée aux mandataires sociaux. Les autres membres du comité de direction en bénéficient (cf. tableau des stocks options détaillé dans la note 21 de l'annexe des comptes consolidés page 88).

Il est rappelé que la rémunération des membres du conseil de surveillance est détaillée dans le chapitre 15 page 36. Elle s'élève à 56 milliers d'euros.

Les relations entre société-mère et filiales sont développées dans le paragraphe 7.2 page 30 du présent document de référence et dans la note 25.5 page 118 de l'annexe des comptes sociaux.

Note 28. Engagements hors bilan

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 28.1. Contrats de location simple non capitalisés

(en milliers d'euros)	Total	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Location simple avec recours	18 770	3 403	9 441	5 926
Location simple sans recours contre le Groupe	106 104	16 015	59 581	30 508
<i>Dont conteneurs maritimes</i>	<i>93 430</i>	<i>12 811</i>	<i>50 491</i>	<i>30 128</i>
<i>Dont wagons</i>	<i>12 674</i>	<i>3 204</i>	<i>9 090</i>	<i>380</i>
TOTAL	124 874	19 418	69 022	36 434

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

Note 28.2. Autres engagements

› Garanties bancaires émises pour le compte du Groupe au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance
Garanties bancaires	549	
Constructions modulaires	549	2010

› Commandes fermes de matériels

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2009 s'élèvent à 8 millions d'euros, dont 4 millions d'euros de wagons, 3 millions d'euros de constructions modulaires et 1 million d'euros de conteneurs maritimes.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à verser un acompte de 2 millions d'euros sur des commandes de wagons avant le 31 décembre 2011, à son principal fournisseur de wagons suite à la renégociation du contrat de partenariat les liant. Dans le cas où le Groupe ne lui commanderait pas de wagons en 2010 et en 2011, cet acompte serait à déduire des livraisons futures de wagons.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 28.3. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail) ou des actifs en gestion, TOUAX SCA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes (en milliers d'euros) :

(en milliers d'euros)	Année d'origine	Échéance	31 décembre 2009		
			Actif nanti (valeur brute)	Total du poste du bilan (valeur brute)	%
Hypothèques (barges fluviales)			23 513	65 553	35,9 %
	2006	2011	1 418		
	2002	2012	1 059		
	2008	2013	635		
	2003	2013	4 333		
	2005	2014	7 983		
	2003	2015	7 300		
	2005	2015	785		
Nantissement d'actifs corporels			154 571	413 271	37,4 %
Constructions modulaires	2005	2016	4 568	231 922	
	2009	2014	5 020		
Conteneurs maritimes	2004	2010	23 186	36 106	
Wagons	2008	2010	72 998	145 243	
	2006	2016	14 530		
	2008	2018	34 269		
Nantissement d'actifs financiers (Dépôts donnés en garanties)			5 222	14 437	36,2 %
Constructions modulaires	1997	2010	2 778		
Conteneurs maritimes	2001	2012	2 443		
TOTAL			183 306	493 261	37,2 %
TOTAL			183 306	493 261	37,2 %

La levée des sûretés réelles données (hypothèques, nantissements et autres garanties) est conditionnée au remboursement des concours financiers accordés. Aucune autre condition particulière n'est à noter.

Note 28.4. Cautions

Les cautions sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

(en milliers d'euros)	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	Total
Garanties données aux banques en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales	30 750	56 472	117 909	205 131
<u>Les encours restant dus, correspondant à ces engagements donnés aux filiales, sont de 135 392 milliers d'euros au 31 décembre 2009</u>				

Note 29. Informations complémentaires en matière de contrats de location-financement (capitalisé)

(en milliers d'euros)	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2009
VALEUR D'ORIGINE	493	169 393	169 886
Dotation aux amortissements de l'exercice		6 427	6 427
AMORTISSEMENTS CUMULÉS		24 932	24 932
Valeur nette comptable	493	144 461	144 954

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux futurs			Intérêts	Valeur actualisée des paiements futurs	Valeur résiduelle
	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2009			
2010	87	22 157	22 244	5 381	16 863	93
2011	0	20 237	20 237	4 531	15 706	97
2012	0	19 324	19 324	3 710	15 614	1
2013	0	18 879	18 879	2 889	15 990	56
2014	0	17 039	17 039	2 054	14 985	144
Plus de 5 ans	0	33 913	33 913	2 639	31 274	790
TOTAL	87	131 549	131 636	21 204	110 432	1 182

MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE

(amortissements et frais financiers)	10	11 054	11 064
--------------------------------------	----	--------	--------

Note 30. Autres informations

Note 30.1. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 millions d'euros à un Groupement d'Intérêt Économique de droit français désigné GIE Modul Finance I. Les membres du GIE sont, à l'origine, des investisseurs à hauteur de 90 % et le Groupe pour le solde.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 10,5 millions d'euros, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SCA.
- Souscription d'une dette senior de 32,6 millions d'euros remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement l'exploitation des constructions modulaires. Il appartient au Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du Revenu Locatif Net Distribuable au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois. Les nouveaux engagements souscrits par le GIE Modul Finance I sont les suivants :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 4,5 millions d'euros, souscrits en totalité par un investisseur institutionnel.
- Souscription d'une dette senior de 28,2 millions d'euros, remboursable sur 10,75 ans avec une valeur résiduelle de 9,1 millions d'euros. La dette senior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,475 %. La garantie de taux senior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt senior fixe le taux de référence maximum de la dette senior à 5 %.
- Souscription d'une dette junior de 8,9 millions d'euros, remboursable sur 11,75 ans avec une valeur résiduelle de 2,28 millions d'euros. La dette junior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 2,425 %. La garantie de taux junior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt junior fixe le taux de référence maximum de la dette junior à 5 %.
- Ouverture d'un compte de dépôt de 0,8 million d'euros alimenté par TOUAX SCA.
- Au cours de l'exercice 2006, la dette junior et les TSR ont été rachetés par une société de droit luxembourgeois. Le Groupe a prêté une somme de 2 millions d'euros à cette société pour financer une partie du rachat. Cette société n'appartient pas au Groupe et n'est pas consolidée. Le prêt de 2 millions d'euros est comptabilisé à l'actif du bilan du Groupe.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le GIE, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

Suite à l'impossibilité pour le GIE de payer le capital restant dû de la dette senior au 31 décembre 2009, le GIE est rentré dans un processus de renégociation avec Eurotitrisation, le représentant des porteurs des parts de FCC Moduloc à qui la dette du GIE a été vendue. Le FCC Moduloc a donné au GIE jusqu'au 31 mars 2010 pour trouver un accord sur un rééchelonnement de la dette. Le GIE propose d'appliquer le taux contractuel prévu en cas de défaut, soit un taux d'intérêt d'EURIBOR + 2,475 %. Cette proposition n'a pour l'instant pas été acceptée par le FCC Moduloc. Le GIE a demandé un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2010 pour trouver un accord.

Selon le Contrat de Commission qui lie TOUAX au GIE Modul Finance I, TOUAX est mandaté, conformément au mandat de commercialisation, pour procéder à la vente progressive des modules sur le marché de l'occasion.

Le produit des cessions des matériels ainsi que des revenus locatifs sont utilisés pour :

- Régler les montants dus aux porteurs de part senior. Au 31/12/09 le Capital Restant Du aux Seniors est de 8 802 775,32 €.
- Une fois la dette Senior remboursée, les fonds disponibles seront alloués aux remboursements des sommes dues au titre du prêt Junior. Au 31/12/09 le capital restant dû est de 4 444 716,76 €.
- Une fois la dette Junior remboursée, les fonds disponibles seront alloués aux porteurs des Titres Subordonnés Rembour-

sables, dans la limite fixée d'un rendement actuariel annuel des TSR de 10 %. Le produit excédentaire de la cession des constructions modulaires sera alors réparti entre le Groupe et les arrangeurs de la renégociation de la dette, à concurrence de 95 % pour le Groupe et 5 % pour les arrangeurs.

Le GIE Modul Finance I a la faculté de résilier par anticipation le contrat de gestion en cas d'absence de paiement partiel ou total d'une échéance du plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior, imputable à une insuffisance de Revenu Locatif Net Distribuible.

Le GIE Modul Finance I mis en défaut, les prêteurs pourraient prendre la décision de vendre les matériels ou de changer d'exploitant. Le Contrat de Commission précise qu'en cas de défaut lié à la performance, le GIE pourrait transférer à un nouvel exploitant uniquement les constructions modulaires non louées. Pour les constructions modulaires en location le Contrat de Commission s'applique jusqu'au retour de location de toute les constructions modulaires.

Pour éviter une éventuelle mise en défaut du GIE, le Groupe a le droit, mais non l'obligation, de lui avancer les sommes nécessaires à la couverture du plan d'amortissement de sa dette senior. Ces avances sont remboursables par versement au Groupe de l'excédent résultant de la différence entre le Revenu Locatif Net Distribuible et les échéances de la dette senior et de la dette junior des trimestres suivants, et ce prioritairement dès que le Revenu Locatif Net Distribuible est de nouveau supérieur au plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

Au niveau du compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au GIE	2 694	3 676	4 601
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	2 694	3 676	4 601
Forfait de dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE (b)	(1 077)	(1 471)	(1 840)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(1 077)	(1 471)	(1 840)
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(1 069)	(1 459)	(1 825)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(1 069)	(1 459)	(1 825)
TOTAL (a)	548	746	936

(a) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au GIE.

(b) Les dépenses opérationnelles ne sont pas affectées par matériel au réel, mais selon une méthode forfaitaire.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

Au niveau du bilan consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Dépôt de garantie			0
Prêt à la société de droit Luxembourgeois	1 260	1 603	1 886
Au niveau des immobilisations financières consolidées	1 260	1 603	1 886
Différé de paiement	292	1 244	1 124
Au niveau autres actifs non courants	292	1 244	1 124
Au niveau de l'ACTIF consolidé	1 552	2 847	3 010
Produits différés	0	0	0
Au niveau des autres passifs non courants	0	0	0
Revenus locatifs nets dus au GIE (4e trimestre)	232	336	414
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	232	336	414
Au niveau du PASSIF consolidé	232	336	414

Les dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance I ont été dépréciés en totalité pour 1,9 million d'euros au 31 décembre 2006. Les commissions différées lors de la constitution du GIE Modul Finance I, comptabilisées en passif non courant, ont été annulées en conséquence pour le même montant (1,9 million d'euros). En 2007, une part du différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été dépréciée à hauteur de 0,3 million d'euros. En 2009, le différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été déprécié pour 1 million d'euros.

Note 30.2. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et désigné « TOUAX Container Lease Receivables Trust TCLRT 98 ». Ce Trust a été capitalisé

entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement) par l'émission d'une dette senior (notes) et d'une dette subordonnée (certificates), pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions et dont le service (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe, dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement), pendant une durée minimum de 10 ans.

En Avril 2009, les matériels du Trust 1998 ont été vendus ; 85 % (12 006,5 CEU) et 15 % (2 095,5 CEU) ont été acquis respectivement par des investisseurs d'une part et par Gold Container Investment Ltd d'autre part.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container ont eu les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

Au niveau du compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 98	921	2 648	3 053
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 98	249	947	1 579
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	1 170	3 595	4 632
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(448)	(357)	(495)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(448)	(357)	(495)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(35)	(2 071)	(2 300)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98	(88)	(947)	(1 579)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(123)	(3 018)	(3 879)
Total de la commission de gestion revenant au Groupe⁽³⁾	599	220	258

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représentent 123 milliers d'euros à fin décembre 2009.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 98.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

Au niveau du bilan consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Dépôt de garantie ⁽⁴⁾	0	863	790
Au niveau des immobilisations financières consolidées	0	863	790
Au niveau de l'actif consolidé	0	863	790
Revenus locatifs dus au Trust ⁽⁵⁾	0	381	339
Revenus de total loss dus au Trust	0	60	26
Revenus des ventes de conteneurs du Trust ⁽⁶⁾	0	73	130
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	0	514	495
Au niveau du passif consolidé	0	514	495

(4) Le Groupe a constitué une lettre de crédit en faveur du Trust d'un montant de 1,2 million de dollars garanti par un dépôt placé sur un compte bancaire. Cette lettre de Garantie a été remboursée au Groupe.

Le Groupe a également apporté une réserve de liquidité au Trust, pour un montant non actualisé de 3 766 milliers de dollars mis à disposition sur un compte bancaire du Trust. Cet actif financier actualisé a été déprécié au 31 décembre 2005 pour un montant de 1 690 milliers de dollars. La valeur actualisée au 31 décembre 2006 de cette réserve (1 679 milliers de dollars) a été totalement dépréciée. Les produits différés figurant dans les autres passifs long terme des comptes consolidés ont été diminués pour ce même montant.

(5) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust au 31 décembre de chaque année.

(6) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe avait à reverser à celui-ci.

Note 30.3. Compléments d'information sur le Trust TLR 2001

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et nommé « TOUAX Lease Receivables Master Trust 2000-1 » ci-après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée « Warehouse period », courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations (« notes ») et de certificats (« certificates ») pour financer l'achat de conteneurs maritimes, pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001, grâce au refinancement des engagements de la banque qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2009, de 11 139 conteneurs (4 209 de 20' Dry Cargo – 3 301 unités 40' Dry Cargo et 3 629 unités de 40' High Cube) représentant 18 069 « Teu Size » en valeur ainsi que 148 wagons d'une valeur originelle de 8,9 millions de dollars.

Outre les 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior (notes) de 15,6 millions USD, et des fonds propres (equity) de 16,6 millions USD à fin décembre 2009.

Le Trust 2001 et le Groupe sont liés par des contrats de location (« Railcar Master Lease » et « Container Master Lease ») pour une durée de 10 ans et 8 mois. Le Groupe distribue au Trust 2001 des loyers équivalents aux revenus nets distribuables, selon les conditions fixées dans le « Master Lease Agreement ».

Le Groupe, par le biais de Leasco 2, a acheté 1 733 conteneurs (4,2 millions de dollars), qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie (en vertu d'un contrat appelé « Leased Container Master Lease »).

Dans certaines conditions liées au montant des loyers versés, le Trust peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe a une option d'achat à la fin de vie des contrats de location, mais n'a pas l'obligation de racheter le matériel, et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

Au niveau du compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 01	3 757	4 514	5 075
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 01	3 654	1 226	802
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	7 411	5 740	5 877
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(1 495)	(788)	(915)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(1 495)	(788)	(915)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(2 004)	(3 363)	(3 740)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 2001	(3 654)	(1 226)	(802)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(5 658)	(4 589)	(4 542)
Total de la commission de gestion revenant au Groupe⁽³⁾	258	363	420

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs, après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 5 658 milliers d'euros à fin décembre 2009.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 2001.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

Au niveau du bilan consolidé

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Réserve de liquidité ⁽⁴⁾	433	2 543	2 218
Au niveau des immobilisations financières consolidées	433	2 543	2 218
Autres créances d'exploitation ⁽⁵⁾	4	4	3
Au niveau de l'actif consolidé	437	2 547	2 221
Au niveau des autres passifs financiers long-terme		2 123	1 852
Revenus locatifs dus au Trust ⁽⁶⁾	290	632	424
Revenus de total loss dus au Trust	159	111	54
Revenus des ventes de conteneurs dus au Trust ⁽⁷⁾	2 679	84	149
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	3 128	827	627
Au niveau du passif consolidé	3 128	2 950	2 479

(4) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 2,1 millions d'euros actualisés (3 millions en dollar et non actualisés). Ce dépôt de garantie a été entièrement déprécié au 31 décembre 2009 au vu de l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les autres passifs long terme ont été dépréciés pour le même montant.

Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 420 milliers d'euros (520 milliers de dollars, non actualisés) que TOUAX SCA a constituée en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(5) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust à chaque clôture semestrielle. Le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 30.4. Compléments d'information sur SRF Railcar Leasing

La location des wagons de SRF Railcar Leasing par TOUAX Rail Ltd a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

Au niveau du compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Chiffre d'affaires locatif SRF Railcar Leasing	914
Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé	914
Dépenses opérationnelles SRF Railcar Leasing⁽¹⁾	(13)
Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés	(13)
Revenus locatifs nets distribuables à SRF Railcar Leasing⁽²⁾	(810)
Au niveau des distributions nettes aux investisseurs	(810)
TOTAL⁽³⁾	91

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable à SRF Railcar Leasing.

(2) Les distributions à SRF Railcar Leasing correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des wagons, après déduction de la commission de gérance de TOUAX Rail Ltd. et représente 810 milliers d'euros à fin décembre 2009.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant à SRF Railcar Leasing.

Au niveau du bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Prêt à SRF Railcar Leasing	4 282
Au niveau des immobilisations financières consolidées	4 282
Au niveau de l'ACTIF consolidé	4 282
Revenus locatifs nets dus à SRF Railcar Leasing	371
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	371
Au niveau du PASSIF consolidé	371

Le Groupe a octroyé un prêt de 4,3 millions d'euros à SRF Railcar Leasing afin de financer 25,75 % des acquisitions de wagons. Le Groupe doit en effet financer la dette mezzanine de SRF Railcar Leasing à hauteur de 25,75 %. Au 31 décembre 2009, le Groupe n'a aucune participation dans le capital de SRF Railcar Leasing. Toutefois, le Groupe s'est engagé à prendre 25,75 % du capital avant la fin du premier trimestre 2010.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.2. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la société TOUAX SCA sont présentés selon les principes comptables généralement admis en France.

Compte de résultat au 31 décembre 2009

note n° (en milliers d'euros)	2009	2008	2007
3 Chiffre d'affaires	1 794	3 198	2 408
4 Reprise de provisions et transfert de charges	43		1
5 Autres produits	20	19	59
Total produits d'exploitation	1 857	3 217	2 468
6 Autres charges d'exploitation	(687)	(850)	(800)
7 Impôts et taxes	(112)	(128)	(128)
8 Charges de personnel	(916)	(758)	(865)
9 Dotation aux amortissements	(390)	(239)	(125)
10 Dotation aux provisions d'exploitation		(1)	
Total charges d'exploitation	(2 105)	(1 976)	(1 918)
Résultat d'exploitation	(248)	1 241	550
Bénéfice attribué aux opérations en commun			
11 Résultat financier	1 807	1 559	9 791
Résultat courant avant impôts	1 559	2 799	10 341
12 Résultat exceptionnel	0	0	0
13 Impôt sur les bénéfices	496	48	
Résultat net de l'exercice	2 055	2 847	10 341

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

Bilan au 31 décembre 2009

note n° (en milliers d'euros)	2009	2008	2007
ACTIF			
14 Immobilisations incorporelles brutes			
Amortissements immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles nettes	0	0	0
15 Immobilisations corporelles brutes	1 253	1 251	1 249
Amortissements immobilisations corporelles	(694)	(643)	(592)
Immobilisations corporelles nettes	559	608	657
16 Immobilisations financières	222 647	174 489	71 765
Provisions immobilisations financières	(270)	(270)	(270)
Immobilisations financières nettes	222 377	174 219	71 495
Total actif immobilisé	222 936	174 827	72 152
Stocks et en-cours			
17 Clients et comptes rattachés	909	4 441	3 668
18 Autres créances d'exploitation	2 614	12 191	46 170
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	968	2 311	2 251
Total actif circulant	4 491	18 943	52 089
19 Comptes de régularisation	851	889	730
TOTAL DE L'ACTIF	228 278	194 659	124 971
PASSIF			
Capital social	45 503	37 464	31 182
Réserves	42 026	31 370	13 674
Report à nouveau	2 216	5 233	
Résultat de l'exercice	2 055	2 847	10 341
Provisions règlementées			
20 Capitaux propres	91 800	76 914	55 197
Provisions pour risques	44	43	132
Provisions pour charges			
21 Total provisions pour risques et charges	44	43	132
22 Dettes financières	131 967	114 043	68 120
23 Dettes d'exploitation	4 432	3 110	1 522
24 Comptes de régularisation	35	549	
TOTAL DU PASSIF	228 278	194 659	124 971

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
Ventes de marchandises			
Coût d'achat des marchandises vendues			
MARGE COMMERCIALE			
Production de l'exercice	1 794	3 198	2 408
Consommation en provenance des tiers	(636)	(775)	(748)
VALEUR AJOUTÉE	1 158	2 423	1 660
Impôts, taxes et versements assimilés	(112)	(128)	(128)
Charges de personnel et assimilés	(916)	(758)	(866)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	130	1 537	666
Loyers financiers et de crédit-bail			
Reprises sur charges calculées			1
Autres produits	20	19	59
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	(347)	(240)	(124)
Autres charges	(51)	(75)	(52)
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(248)	1 241	550
Produits financiers	4 736	8 629	21 502
Charges financières	(2 929)	(7 071)	(11 711)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 559	2 799	10 341
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Impôts sur les bénéfices	496	48	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 055	2 847	10 341

Capacité d'autofinancement

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	130	1 537	666
Loyers financiers et de crédit-bail			
Autres produits d'exploitation	20	19	59
Autres charges d'exploitation	(51)	(75)	(52)
Produits financiers	4 697	8 539	20 570
Charges financières	(2 929)	(7 032)	(11 634)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Impôts sur les bénéfices	496	48	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 363	3 036	9 609

Tableau de financement (emplois et ressources)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
EMPLOIS			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(5 724)	(4 596)	(2 916)
Remboursement d'apport			
Variation nette des Immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	(2)	(2)
Variation nette des Immobilisations financières	(48 158)	(102 724)	(3 718)
Diminution des capitaux propres			
Charges à répartir	(275)	(420)	
Remboursement des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS	(54 159)	(107 742)	(6 636)
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 362	3 035	9 609
Variation nette des Immobilisations incorporelles et corporelles			
Variation nette des Immobilisations financières			
Charges à répartir			
Augmentation des capitaux propres	18 556	23 467	104
Augmentation des dettes financières	15 010	46 482	48 515
TOTAL DES RESSOURCES	35 928	72 984	58 228
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi net)	(18 231)	(34 758)	51 592

Variation du fonds de roulement net global

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Variation « exploitation »			
Variation des actifs d'exploitation			
- Stocks et en-cours			
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	(13 109)	(33 205)	46 918
Variation des dettes d'exploitation			
- Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(1 323)	(1 588)	1 656
Variation nette « Exploitation »	(14 432)	(34 793)	48 574
Variation « Hors exploitation »			
- Variation des autres débiteurs	(19)	(76)	436
- Variation des autres créditeurs	515	(549)	
Variation nette « hors exploitation »	496	(625)	436
BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT			
DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	(13 936)	(35 418)	49 010
Variation nette « Trésorerie »			
- Variation des disponibilités	(1 382)	100	1 584
- Variation des concours bancaires courants & des soldes créditeurs de banque	(2 913)	560	998
Variation nette « Trésorerie »	(4 295)	660	2 582
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi net)	(18 231)	(34 758)	51 592

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Annexe aux comptes sociaux

(Sauf mention contraire, tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros).

Note 1. Faits significatifs et événements post-clôture

› Augmentation de capital

Le 26 juin 2009, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009, a constaté l'augmentation de capital de 7 621 976 euros par la souscription de 952 747 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 10 537 381,82 euros. Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 18 159 357,82 euros.

› Augmentation de capital par souscription du paiement du dividende en actions

Conformément à la quatrième résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juin 2009, le conseil de gérance du 9 juillet 2009 a constaté l'augmentation de capital de 416 784 euros par la souscription de 52 098 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 528 173,62 euros. Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 944 957,62 euros.

› Augmentation de capital dans les filiales

Au cours de l'exercice, la société a procédé à diverses augmentations de capital en numéraire dans ses filiales pour un montant total de 51 950 milliers d'euros. Ces augmentations sont détaillées dans la note 16.1.

› Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 12 janvier 2010, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividendes de 0,50 euro par action, soit un montant de 2 840 053 euros.

Note 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2009 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983, et des textes législatifs et réglementaires qui ont accompagné sa mise en place.

Les principes comptables sont détaillés dans les chapitres suivants.

Note 2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent des logiciels acquis.

Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, au maximum 36 mois.

Note 2.2. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002, entré en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'immobilisation inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont déterminés suivant la méthode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité

initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

- Immeubles administratifs et commerciaux.....20 ans
- Agencements et aménagements.....10 ans
- Matériel de bureau et informatique.....4 ans
- Mobilier de bureau.....5 ans

Note 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette provision est reprise lorsque la valeur d'inventaire se réapprécie.

Note 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances douteuses est calculée sur la base d'une méthode statistique (possibilité offerte aux entreprises depuis l'arrêt du 24 janvier 1991 de la Cour d'Appel Administrative de Paris). Elle est ajustée régulièrement en fonction de l'âge des créances.

Note 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente.

Compte tenu du contrat de liquidité, les actions propres sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement au coût historique (197 313 euros au 31 décembre 2009).

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur d'achat.

Note 2.6. Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Note 2.7. Provisions pour risques et charges

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement à des risques sociaux, fiscaux et de change.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux Passifs.

Note 2.8. Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre de l'exercice. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité, sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes, ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises, et dont les termes sont suffisamment proches.

Note 2.9. Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés selon la recommandation CNC n° 03-R-01. Le montant de la provision au 1^{er} janvier 2005 (65 milliers d'euros) a été comptabilisé dans les capitaux propres. Les variations constatées sur les exercices suivants sont enregistrées en compte de résultat.

Ainsi, la provision pour indemnités de retraite est calculée conformément aux règles d'évaluation de la norme IAS 19. La variation de la provision est enregistrée au compte de résultat. Ces indemnités correspondent pour TOUAX SCA aux seules indemnités de fin de carrières des salariés.

Note 2.10. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Conformément à la convention d'intégration :

- la société est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt sur les sociétés calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées ;
- la méthode de comptabilisation de l'impôt appliquée par le Groupe est la méthode dite de la « neutralité ». Cette méthode consiste à faire comptabiliser l'impôt dû par les filiales intégrées comme si elles avaient été imposées séparément. La société TOUAX SCA enregistre son propre impôt et l'économie d'impôt (ou la charge complémentaire) provenant de l'application du régime.

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration.

Note 2.11. Comptes de régularisation actif

Les charges à répartir concernent des frais d'émission d'emprunt. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie de l'emprunt.

Notes relatives au compte de résultat

Note 3. Chiffre d'affaires par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Immobilier	109	112	99
Prestations intragroupes	1 685	3 086	2 309
TOTAL	1 794	3 198	2 408

› Immobilier

L'activité immobilière correspond à la location d'immeubles à usage privé ou de bureaux.

› Prestations intragroupes

Les prestations intragroupes représentent les services de conseil rendus par la société TOUAX SCA aux sociétés du Groupe. La baisse du chiffre d'affaires s'explique par la baisse des services rendus par la société, notamment en raison de l'absence de ventes cette année dans l'activité Conteneurs maritimes du Groupe.

Note 4. Reprise de provisions et transfert de charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Provision pour indemnité départ à la retraite	28		
Autres provisions pour risque	15		1
Clients douteux			
Total reprise de provisions	43		1
Transfert de charges			
Total transfert de charges	0	0	0
TOTAL	43	0	1

La reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite correspond en totalité à la provision constatée dans les comptes à la clôture précédente. Le montant de la provision à la clôture de l'exercice est de 43 milliers d'euros et a été constatée en totalité en dotation de l'exercice (cf. note 10 de l'annexe des comptes sociaux).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 5. Autres produits

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Produits divers	20	19	59
TOTAL	20	19	59

Sur l'exercice, ce poste enregistre les revenus de locations des immeubles non affectés aux activités professionnelles.

Note 6. Autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Achats de marchandises et de matières consommables			
Carburant et combustibles	6	6	7
Fournitures d'ateliers			
Matériels			
Divers			
TOTAL	6	6	7
Services extérieurs			
locations et Redevances de Crédit-Bail	15	4	7
Entretien et réparations	20	8	14
Primes d'assurance	69	72	41
TOTAL	104	84	62
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	208	304	334
Publicité et publications			
Transports de biens			
Divers	318	381	345
TOTAL	526	685	679
Autres charges de gestion courante			
Créances irrécouvrables			
Jetons de présence	51	54	51
Diverses charges de gestion		21	1
TOTAL	51	75	52
Total Autres Charges d'Exploitation	687	850	800

› Primes d'Assurances

Les primes d'assurance correspondent au contrat d'assurance couvrant les biens immobiliers loués par la société et au contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile des dirigeants dans le cadre de leur activité professionnelle.

› Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires enregistrent les dépenses d'honoraires versés à des intervenants extérieurs dans le cadre de missions légales, d'assistance et de conseil.

› Divers

Ce poste comprend principalement les frais ou commissions bancaires versés et les frais de déplacements des deux gérants de la société.

Note 7. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Sur rémunérations	14	17	12
Taxe professionnelle et impôts fonciers	75	59	79
Autres taxes	23	52	37
TOTAL	112	128	128

Note 8. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Salaires et rémunérations	682	549	618
Charges sociales	234	209	247
TOTAL	916	758	865

L'effectif est le même sur la période de 2007 à 2009, à savoir les deux gérants de la société. La variation des charges de personnel s'explique par le mode de détermination de la rémunération statutaire des gérants approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2008.

Note 9. Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Immobilier	50	50	50
Autres immobilisations	1	1	1
Charges à répartir	294	188	74
TOTAL	345	239	125

La dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir correspond aux frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée des emprunts.

Note 10. Dotations aux provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	2007
Autres provisions pour risque et charges	44	1	
TOTAL	44	1	

La dotation aux provisions pour risques et charges de 44 milliers d'euros correspond à la provision pour engagements de retraite.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 11. Résultat financier

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
DIVIDENDES ET AUTRES PRODUITS DE PARTICIPATION	1 150	1 538	1 168
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	2 866	5 288	18 811
Résultat de cession de V.M.P	(7)	(91)	97
Charges financières	(2 662)	(4 814)	(11 614)
FRAIS FINANCIERS NETS	197	383	7 294
PROVISIONS			
Reprises	39	91	932
Dotations		(39)	(77)
VARIATION NETTE	39	52	855
ECARTS DE CHANGE			
Positifs	594	1 619	495
Négatifs	(173)	(2 033)	(21)
DIFFÉRENCE NETTE DE CHANGE	421	(414)	474
RÉSULTAT FINANCIER	1 807	1 559	9 791

Note 11.1. Dividendes et quote-part de résultat

Au cours de l'exercice, TOUAX SCA a reçu des dividendes de sa filiale TOUAX Capital SA pour un montant total de 1 148 milliers d'euros.

Note 11.2. Charges et produits financiers

La totalité des produits financiers est composée des intérêts financiers sur des prêts accordés par la société à ses filiales.

Les charges financières de l'exercice comprennent :

- pour 2 056 milliers d'euros, les intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des établissements de crédit,
- pour 606 milliers d'euros, des intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe.

Note 11.3. Provisions

La reprise de provisions de 39 milliers d'euros correspond à la reprise de la totalité de la provision pour dépréciation des titres auto-détenus constatée à la clôture de l'exercice précédent.

À la clôture de l'exercice, compte tenu du cours de clôture des actions de la société, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les comptes.

Note 11.4. Écart de change

Sur l'exercice, le résultat de change net positif de 421 milliers d'euros est principalement lié à l'impact de la variation sur l'exercice du dollar US et du franc Suisse.

Note 12. Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice 2002, et conformément aux recommandations de l'AMF, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations extraordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentées par nature dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Note 13. Impôts sur les bénéfices

Comme indiqué dans la note 2.10, le Groupe a adopté la méthode dite de la « neutralité » pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés. Le résultat comptable de la société avant impôt s'élève à 1 559 milliers d'euros. Compte tenu des réintégrations fiscales (111 milliers d'euros), des déductions fiscales (2 226 milliers d'euros), le résultat fiscal de l'exercice est une perte fiscale de 556 milliers d'euros.

Conformément à la convention d'intégration, la société TOUAX SCA, a comptabilisé pour un montant de 496 milliers d'euros l'économie d'impôt du Groupe au titre de l'exercice 2009.

Notes relatives au bilan

ACTIF

Note 14. Immobilisations incorporelles

Néant.

Note 15. Immobilisations corporelles

Note 15.1. Répartition des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009			31.12.2008	31.12.2007
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et Constructions	1 164	(608)	556	605	655
Matériels					
Autres immobilisations corporelles	89	(86)	3	3	3
Avances et encours					
TOTAL	1 253	(694)	559	608	658

Les mouvements liés aux immobilisations corporelles sont indiqués dans les notes 15.2 et 15.3.

Note 15.2. Acquisitions en 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Acquisitions
Terrains	
Constructions	
Matériels	
Autres immobilisations corporelles	2
TOTAL	2

Note 15.3. Cessions et réductions en 2009

Aucune cession ou réduction d'actif n'est intervenue durant l'exercice.

Note 16. Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009			31.12.2008	31.12.2007
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Participations	98 207	(1)	98 206	46 829	46 829
Prêts et créances rattachés à des participations	123 948		123 948	127 154	24 425
Autres prêts et immobilisations financières	492	(269)	223	236	241
TOTAL	222 647	(270)	222 377	174 219	71 495

Les prêts et créances rattachées à des participations sont à moins d'un an.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 16.1. Titres de participation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009			31.12.2008	31.12.2007
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
EUROPE					
TOUAX Corporate SAS	2 591		2 591	2 591	2 591
Conteneurs maritimes					
TOUAX Container Services SAS	19 057		19 057	1 307	1 307
Constructions modulaires					
TOUAX Solutions Modulaires SAS	26 379		26 379	11 379	11 379
Barges fluviales					
TOUAX River Barges SAS	23 419		23 419	14 219	14 219
Wagons					
TOUAX Rail Ltd	26 625		26 625	16 625	16 625
Divers	70	(1)	69	69	69
INTERNATIONAL					
TOUAX Capital SA	66		66	639	639
TOTAL	98 207	(1)	98 206	46 829	46 829

Au cours de l'exercice, les mouvements, par filiale, s'analysent comme suit :

- TOUAX Container Services SAS : augmentation de capital en numéraire d'un montant de 17 750 milliers d'euros,
- TOUAX Solutions Modulaires SAS : augmentation de capital en numéraire d'un montant de 15 000 milliers d'euros,
- TOUAX River Barges SAS : augmentation de capital en numéraire de 9 200 milliers d'euros,
- TOUAX Rail Ltd : augmentation des capitaux propres en numéraire de 10 000 milliers d'euros,
- TOUAX Capital SA : réduction de capital d'un montant de 572 milliers d'euros.

Note 16.2. Prêts et créances rattachés à des participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009			31.12.2008	31.12.2007
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
TOUAX Solutions Modulaires SAS	57 914		57 914	54 643	6 800
TOUAX River Barges SAS	20 233		20 233	26 154	
TOUAX Rail Ltd	42 695		42 695	20 624	2 140
TOUAX Container Services SAS				16 386	
TOUAX Capital SA				3 485	5 235
TOUAX Corp.	3 106		3 106	2 976	2 841
TOUAX Construction Modulaires SAS				2 061	
Interfeeder Ducotra BV				825	825
Siko Containerhandel GmbH					6 583
TOTAL	123 948	0	123 948	127 154	24 424

La variation des prêts et créances rattachés à des participations est liée aux augmentations de capital réalisés et aux financements des investissements des différentes filiales.

Note 16.3. Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2009, les autres immobilisations financières s'élèvent à 223 milliers d'euros en valeur nette. Elles se décomposent de la façon suivante :

- 99 milliers d'euros de contribution à l'effort de construction,
- 124 milliers d'euros pour des dépôts et cautionnements divers.

Note 17. Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

(en milliers d'euros)	31.12.2009			31.12.2008			31.12.2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Divers	55		55	50		50	43		43
Intragroupe	854		854	4 391		4 391	3 624		3 624
TOTAL	909	0	909	4 441	0	4 441	3 667	0	3 667

Le poste divers est composé des créances clients relatives à l'activité immobilier, ces créances sont à moins d'un an.

Les créances intragroupes correspondent à la facturation du service rendu par la société aux sociétés du Groupe. À la clôture de l'exercice, ces créances intragroupes sont toutes à moins d'un an.

Note 18. Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31.12.2009			31.12.2008			31.12.2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
État et organismes sociaux				29		29	962		962
Revenus de pools extérieurs							282		282
Quote-part opérations faites en commun	333		333	333		333	333		333
Créances intragroupes	2 133		2 133	11 767		11 767	44 503		44 503
Débiteurs divers	148		148	62		62	90		90
TOTAL	2 614	0	2 614	12 191	0	12 191	46 170	0	46 170

Les autres créances sont majoritairement à moins d'un an.

Note 18.1. Quote-part des opérations faites en commun

La quote-part des opérations faites en commun correspond au cumul des résultats de la filiale TOUAX Conteneurs Services SNC (transformée en TOUAX Container Services SAS en 2006) et de la SCI Immobilière Arago 97.

Note 18.2. Créances intragroupes

Ce poste comprend majoritairement des avances de trésorerie accordées par la société à ses filiales, avances à rembourser le mois suivant.

Note 19. Comptes de régularisation actif

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Charges constatées d'avance		18	2
Charges à répartir	851	871	638
Ecart de conversion actif			91
TOTAL	851	889	731

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée de l'emprunt.

Au cours de l'exercice, la société, a enregistré à l'actif du bilan un montant brut de 275 milliers d'euros correspondant à des frais de renégociation avec les banques de covenants financiers. Ces frais ont été étalés sur la durée restante de l'emprunt correspondant.

Le montant des frais amortis au cours de l'exercice est de 294 milliers d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 20. Capitaux propres

Note 20.1. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	01.01.2009	Affectation du résultat 2008	Autres mouvements	31.12.2009
Capital social	37 464		8 039	45 503
Primes d'émission et de fusion	29 722		10 514	40 236
Réserve légale	1 647	143		1 790
Réserves réglementées				
Report à nouveau	5 234	(3 018)		2 216
Résultat de l'exercice	2 847	(2 847)	2 055	2 055
Rémunération statutaire des commandités		1 040		
Dividendes distribués		4 683		
TOTAL	76 914	0	20 608	91 800

Note 20.2 Variation du capital social

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe des comptes sociaux, au cours de l'exercice, le capital social a été augmenté d'un montant total de 8 038 840 euros par la création de 1 004 855 actions nouvelles d'une valeur nominale de 8 euros.

La prime d'émission a été augmentée au cours de l'exercice d'un montant de 10 513 941 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action en €	Montant total en €
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	7,62	15 733 752
Augmentation de capital :	154 307	7,62	1 176 198
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	7,62	16 909 950
Augmentation de capital :	146 666	7,62	1 117 954
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	7,62	18 027 904
Augmentation de capital :	473 021	7,62	3 605 579
Capital social au 31.12.2001	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2003	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2004	2 838 127	8	22 705 016
Augmentation de capital :	926 792	8	7 414 336
Capital social au 31.12.2005	3 764 919	8	30 119 352
Augmentation de capital :	120 600	8	964 800
Capital social au 31.12.2006	3 885 519	8	31 084 152
Augmentation de capital :	12 185	8	97 480
Capital social au 31.12.2007	3 897 704	8	31 181 632
Augmentation de capital :	785 267	8	6 282 136
Capital social au 31.12.2008	4 682 971	8	37 463 768
Augmentation de capital :	1 004 855	8	8 038 840
Capital social au 31.12.2009	5 687 826	8	45 502 608

Note 21. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions au 01.01.2009	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2009
Risque social	15			(15)	
Ecart de conversion					
Engagement retraite	28	44		(28)	44
TOTAL	43	44	0	(43)	44

Les provisions sont comptabilisées conformément au règlement CRC 00-06.

La comptabilisation des engagements de retraite est conforme à la recommandation n° 03-R-01 du CNC. Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraites sont les suivantes :

- Un coefficient de probabilité de présence au sein de l'entreprise à 65 ans est appliqué en fonction de l'âge des salariés.
- Un taux d'actualisation de 3,70 %.
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,50 %.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

Note 22. Dettes financières

Note 22.1. Analyse par catégorie de dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Emprunt obligataire	40 463 ⁽²⁾	40 593 ⁽¹⁾	40 593 ⁽¹⁾
emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit			
Emprunts à court terme en euros et en devises	43 228	51 633	19 735
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	2 978	65	624
Total des emprunts	86 669	92 291	60 952
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	7	7	7
Dettes intragroupes	45 291	21 745	7 161
Total des autres dettes	45 298	21 752	7 168
TOTAL	131 967	114 043	68 120

(1) dont 200 K€ d'intérêts courus.

(2) dont 70 K€ d'intérêts courus.

Note 22.2. Analyse par échéance de remboursement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
2009		10 364	
2010	11 907	767	
2011	34 369	40 767	
2012	40 393	40 393	40 393
2013			
2014			
Plus de 5 ans			
TOTAL	86 669	92 291	40 393

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 22.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière est libellée en Euros.

Note 22.4. Évolution de l'endettement

Endettement net bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Dettes financières bancaires	86 669	92 291	60 952
Valeurs mobilières de placement	(197)	(1 721)	(450)
Disponibilités	(771)	(590)	(1 799)
ENDETTEMENT NET BANCAIRE	85 701	89 980	58 703

Endettement net

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Endettement net bancaire	85 701	89 980	58 703
Dettes financières diverses	45 298	21 752	7 168
Dettes d'exploitation	4 432	3 109	1 522
Stocks et créances d'exploitation	(3 523)	(16 632)	(49 837)
ENDETTEMENT NET	131 908	98 209	17 556

Note 22.5. Information sur les taux d'intérêt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Dettes financières à taux fixe			
Dettes financières à taux variable	86 669	92 291	60 952
DETTES FINANCIERES	86 669	92 291	60 952
Taux d'intérêt moyen annuel variable	1,53 %	3,68 %	5,31 %

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des taux monétaires (EURIBOR principalement).

Note 23. Dettes d'exploitation

Note 23.1. Ventilation des dettes d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Divers	190	217	314
Dettes fournisseurs intragroupes	129	205	461
TOTAL dettes fournisseurs et comptes rattachés	319	422	775
Autres dettes d'exploitation			
Dettes fiscales et sociales	463	342	507
Dettes sur immobilisations	2		
Autres dettes d'exploitation intragroupes	3 606	2 303	150
Dettes diverses	42	42	89
Total autres dettes d'exploitation	4 113	2 687	746
TOTAL	4 432	3 109	1 521

Les dettes d'exploitation sont principalement constituées de dettes vis-à-vis de sociétés du Groupe.

Note 24. Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	35	549	
TOTAL	35	549	0

Le montant de l'écart de conversion passif tient compte d'un gain de change latent de 53 milliers d'euros sur un achat/vente à terme de dollars américains.

Note 25. Autres informations

Note 25.1. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2009
Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties	
à moins d'un an	30 750
de 1 à 5 ans	117 909
à plus de 5 ans	56 472
Total Cautions	205 131
Redevances de crédit-bail restant à payer	
Total redevances	
TOTAL	205 131

Les encours restant dus correspondants à ces engagements donnés aux filiales sont de 135 392 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Note 25.2. Engagements en crédit-bail

La société TOUAX SCA n'a pas d'engagement de crédit-bail à la clôture de l'exercice.

Note 25.3. Couverture des risques de change et de taux

Au cours de l'exercice, la société a eu recours à des swaps de taux d'intérêt afin de réduire la sensibilité de la dette du Groupe à la remontée des taux court-terme. Ces swaps de taux d'intérêt qui concernent des dettes en euros, ont été contractés par la société pour le compte de certaines de ses filiales. Des opérations internes répliquant les conditions des swaps ont été mises en place entre la société et les filiales concernées leur transférant ainsi les risques et bénéfices associés à ces couvertures.

La société a de nouveau eu recours à des options de couverture contre le risque de conversion des résultats en dollar américain et couronne tchèque dans ses comptes consolidés en euro. Les produits et charges liés à ces instruments de couverture ont été passés dans les comptes de 2009.

La société a par ailleurs contracté des achats/ventes à terme de dollars américains pour couvrir des prêts de trésorerie temporaires en dollar américain de certaines de ses filiales.

25.3.1. Sûretés réelles données

Aucune sûreté réelle n'a été donnée par la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

Note 25.4. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération globale des mandataires sociaux en 2009 est de 690 milliers d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Note 25.5. Tableau des filiales et participations

Société ou groupe de sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
1. FILIALES (détenues à + de 50%)					
a. Filiales françaises					
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	11 166 €	11 004 €	100%	26 379 €	26 379 €
TOUAX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	12 803 €	8 706 €	100%	23 419 €	23 419 €
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	8 251 €	11 349 €	100%	19 057 €	19 057 €
TOUAX CORPORATE SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	2 591 €	386 €	100%	2 591 €	2 591 €
TOTAL DES FILIALES FRANÇAISES				71 446 €	71 446 €
b. Filiales étrangères					
TOUAX CAPITAL SA					
C/O Progressia - 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE	CHF 100	CHF 68	99,99%	66 €	66 €
TOUAX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - IRLANDE	0 €	17 872 €	100%	26 625 €	26 625 €
TOTAL DES FILIALES ÉTRANGÈRES				26 691 €	26 691 €
TOTAL FILIALES				98 137 €	98 137 €

(1) Les cautions données au bénéfice des filiales sont présentées à la rubrique engagements hors bilan.

Société ou groupe de sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et avances consentis par la société mère et non encore remboursés	Montant ⁽¹⁾ des cautions et aval donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours du dernier exercice
1. FILIALES (détenues à + de 50 %)					
a. Filiales françaises					
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	57 914 €		39 394 €	(1 731 €)	
TOUAX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex	20 233 €		3 844 €	(2 464 €)	
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex			8 792 €	332 €	
TOUAX CORPORATE SAS					
Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex			7 671 €	368 €	
TOTAL DES FILIALES FRANÇAISES	78 147 €	0 €			0 €
b. Filiales étrangères					
TOUAX CAPITAL SA					
C/O Progressia - 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE			CHF 385	CHF 127	1 148 €
TOUAX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - IRLANDE	42 685 €		121 722 €	4 118 €	
TOTAL DES FILIALES ÉTRANGÈRES	42 695 €	0 €			1 148 €
TOTAL FILIALES	120 842 €	0 €			1 148 €

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.3. États financiers

Les divers états financiers ont été détaillés dans le paragraphe 20.1 page 42 pour les comptes consolidés et dans le paragraphe 20.2 page 103 pour les comptes sociaux.

20.4. Commissariat aux comptes

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- › le contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- › la justification de nos appréciations,
- › la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note des notes annexes aux comptes consolidés qui expose les changements de méthode comptable résultant de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2009, de nouvelles normes et interprétations.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

› Les notes 1.6, 1.8, 1.9 et 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation, les hypothèses clés et les appréciations déterminées par la Direction pour ce qui concerne les principaux actifs à long terme. Nous avons examiné le processus de détermination par la Direction des hypothèses utilisées et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie en annexe.

› La note 13 de l'annexe aux comptes consolidés fait état des actifs et passifs d'impôt différés. Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible et à apprécier la pertinence des hypothèses utilisées et le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Charles LEGUIDE

DELOITTE et ASSOCIÉS
Alain PENANGUER

20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ▶ le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ▶ la justification de nos appréciations,
- ▶ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société apprécie la valeur d'inventaire de ses titres de participation selon la méthode décrite dans l'annexe aux comptes sociaux à la note 2.3. Nous avons examiné la méthodologie retenue par la société et sa mise en œuvre sur la base des éléments disponibles et nous avons apprécié les estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Charles LEGUIDE

DELOITTE et ASSOCIÉS
Alain PENANGUER

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de conventions et d'engagements

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivants, approuvés au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre TOUAX SCA et ses filiales TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX River Barges SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Corporate SAS :

› Chaque filiale constate dans ses comptes la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

› La société mère TOUAX SCA enregistre en charges ou en produits la différence entre la dette d'impôt du Groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales.

Ce cumul s'élève à 496 161 € pour l'exercice 2009 et, en l'absence de dette d'impôt du Groupe intégré fiscalement, il constitue un produit d'impôt comptabilisé pour ce montant dans TOUAX S.C.A., en contrepartie d'une créance en compte-courant sur les filiales bénéficiaires.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires des comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Charles LEGUIDE

DELOITTE et ASSOCIÉS
Alain PENANGUER

20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Leguide, Naïm & Associés				Autres réseaux			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	341	346	83%	81%	72	72	100%	100%	84	66	100%	100%
- TOUAX SCA	93	93	23%	22%	40	40	56%	56%	84	66	100%	100%
- Filiales intégrées	248	253	61%	59%	32	32	44%	44%				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	69	83	17%	19%								
- TOUAX SCA	27	39	7%	9%								
- Filiales intégrées	42	44	10%	10%								
Sous-Total	410	429	100%	100%	72	72	100%	100%	84	66	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
- Juridique, fiscal, social												
- Autres												
Sous-Total												
TOTAL	410	429	100%	100%	72	72	100%	100%	84	66	100%	100%

20.5. Date des dernières informations financières

Le dernier exercice, pour lequel les informations financières ont été vérifiées, a clôturé le 31 décembre 2009.

20.6. Information financières intermédiaires et autres

Non applicable.

20.7. Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel. Le dividende est variable et en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de l'action. La société a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2009 de 0,50 euro par action. Les gérants proposeront à l'assemblée générale du 10 juin 2010 de verser un dividende de 1 euro.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

20.7.1. Historique de la politique de distribution

(en euro)	2006	2007	2008
Dividende net	0,75	1,00	1,00
Nombre d'actions	3 887 654	3 892 987	4 672 730
Dividende	2 915 741	3 892 987	4 672 730
Rémunération statutaire des commandités	215 943	698 003	1 040 550
Total distribué	3 131 684	4 590 990	5 713 280

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) n'a pas eu et ne peut avoir d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe pour une période couvrant les douze derniers mois.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

Information historique sur le capital social au 31 décembre 2009

Date	Capital	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions	Nominal	Nature des Opérations
1976	3 121 200		62 424	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 5 675 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1978	3 433 300		68 666	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 6 242 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1980	4 119 950		82 399	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 13 733 actions (1 action nouvelle pour 5 actions anciennes)
1986	25 324 500		253 245	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 202 596 actions (4 actions nouvelles pour 1 action de FRF 100)
1990	33 766 000		337 660	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 84 415 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
1992	45 021 300		450 213	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
	56 276 600	3 376 590	562 766	FRF 100	Emission à FRF 130 de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes) Montant de l'augmentation en numéraire FRF 14 631 890
1994	68 782 400	5 627 610	687 824	FRF 100	Emission à FRF 145 de 125 058 actions (2 actions nouvelles pour 9 actions anciennes) Montant de l'augmentation en numéraire FRF 18 133 410
1995	103 173 600		1 031 736	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 343 912 actions (1 action nouvelle pour 2 actions anciennes)
1998	103 173 600		2 063 472	FRF 50	Division du nominal par deux
	103 206 650		2 064 133	FRF 50	Création de 661 actions suite à la fusion avec Financière TOUAX
1999	110 922 000	31 000 824	2 218 444	FRF 50	Emission de 154 307 actions suite à l'exercice de bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
2000	118 255 300	28 744 171	2 365 106	FRF 50	Emission de 146 666 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur d'ALMAFIN
2001	141 906 350		2 838 127	FRF 50	Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes
	22 705 016		2 838 127	€8	Conversion du capital en euros
2005	22 793 024	44 004	2 849 128	€8	Emission de 11 001 actions suite à l'exercice de 11 001 bons de souscription
	30 119 352	10 630 896	3 764 919	€8	Emission de 915 791 actions suite à l'exercice de bons de souscription (3 actions pour 7 bons de souscription)
2006	31 084 152	1 529 167	3 885 519	€8	Emission de 120 600 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur de la société SALVEPAR
2007	31 132 032	5 985	3 891 379	€8	Emission de 5 985 actions suite à l'exercice de 23 940 BSAR
	31 181 632	6 200	3 897 704	€8	Levée d'options de souscription de 6 200 stock options
2008	31 183 048	3 594	3 897 881	€8	Emission de 177 actions suite à l'exercice de 708 BSAR
	37 419 656	17 072 714	4 677 457	€8	Emission de 779 576 actions suite à l'exercice de bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
	37 421 768	5 289	4 677 721	€8	Emission de 264 actions suite à l'exercice de 1 000 BSAR
	37 463 768	90 090	4 682 971	€8	Levée d'options de souscription de 5 250 stock options
2009	37 463 848	190	4 682 981	€8	Emission de 10 actions suite à l'exercice de 36 BSAR
	45 085 824	10 537 382	5 635 728	€8	Emission de 952 747 actions avec suppression du DPS et délai de priorité
	45 502 608	528 173	5 687 826	€8	Emission de 52 098 actions suite à l'option du paiement du dividende en actions

Information sur les autorisations d'émission en cours au 31 décembre 2009

L'assemblée générale du 10 juin 2009 a délégué au conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Date de l'autorisation	Autorisation d'émission avec DPS	Autorisation d'émission sans DPS	Autorisation réservée aux salariés Montant total en €
AGM 10 juin 2009	20 millions d'euros ⁽¹⁾	20 millions d'euros ⁽¹⁾	Néant
Délégation exercée en date du 26 juin 2009		7,6 millions d'euros	
Total disponible au 31 décembre 2009	12,4 millions d'euros	12,4 millions d'euros	-

(1) Le plafond de 20 000 000 euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations sont valables pour une période de 26 mois à compter du 10 juin 2009 et privent d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'ensemble des instruments de dilution donnant accès au capital est présenté dans le chapitre 17 page 38 du le présent document.

21.1.1. Capital souscrit

Le capital est entièrement souscrit et libéré.

21.1.2. Action non représentative du capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital

21.1.3. Composition du capital

Le capital est composé au 31 décembre 2009 de 5 687 826 actions au nominal de 8 € entièrement libérées, représentant 6 105 044 droits de vote.

21.1.4. Capital Potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 page 88 note 20.

21.1.5. Capital non libéré

Non applicable.

21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel

Non applicable.

21.1.7. Historique du capital

Cf. paragraphe 21.2 page 125.

21.2. Données boursières

21.2.1. Historique boursier

Le 7 mai 1906 l'action TOUAX est cotée à la bourse de Paris au marché comptant. L'action est transférée au Second Marché le 14 juin 1999. Suite à la refonte de la cote, TOUAX est coté à Paris sur NYSE Euronext au compartiment C depuis le 1^{er} janvier 2009. Au 1^{er} janvier 2008 TOUAX était coté au compartiment B. Elle intègre en 2008 l'indice SBF 250 et CAC small 90.

21.2.2. Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2009 à 22,30 € en hausse de 29,30 % par rapport au cours du 31 décembre 2008 (17,25 €). Le plus haut cours de l'année a été atteint le 8 octobre 2009 à 24,97 €, le plus bas le 12 mars 2009 à 14,45 €.

Au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 126,84 millions d'euros.

(en euro)	2005	2006	2007	2008	2009
Donnés consolidés					
Nombre total d'actions au 31 décembre	3 764 929	3 885 519	3 897 704	4 682 971	5 687 826
Dividende net par action ⁽¹⁾	0,70	0,75	1,00	1,00	1,00
Total mis en distribution au titre de l'exercice	2 635 450	2 719 863	3 897 704	4 682 971	5 687 826
Progression de la distribution	55%	3%	43%	20%	21%
Ratios boursiers					
Résultat net par action	1,4	1,86	3,01	3,72	2,73
P.E.R ⁽³⁾	16,75	13,49	13,35	4,79	8,94
Rendement global de l'action ⁽²⁾	2,99	2,99	2,5	5,8	4,5
Données boursières					
Cours maximum de l'action	23,72	27,30	41,99	40,60	24,97
Cours minimum de l'action	19,25	20,00	22,50	16,63	14,45
Cours au 31 décembre	23,45	25,10	40,19	17,25	22,30
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	88,29	97,53	156,65	80,78	126,84
Volume quotidien moyen de transactions (en K €)	94,04	135,95	209,49	158,76	97,60
Nombre quotidien moyen de titres échangés	4 385	5 578	6 177	4 968	5 002

(1) Les données de la distribution en 2009 sont établies sur la base de la proposition de la Gérance à l'assemblée générale.

(2) Le rendement global de l'action 2009 est calculé sur la base du cours au 31 décembre 2009.

(3) Ratio de capitalisation boursière/résultat net (Price Earnings Ratio).

21. Informations complémentaires

21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois

L'action TOUAX est cotée sur NYSE EURONEXT à Paris, au compartiment C. Code ISIN FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity.

(euro)	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours	Nombre de titres échangés	Montants échangés de capitaux (en milliers d'euros)
Septembre 2008	34,76	31,75	32,00	97 290	3 217,21
Octobre 2008	32,00	20,36	20,42	132 486	3 274,55
Novembre 2008	23,97	18,00	18,80	60 019	1 285,34
Décembre 2008	18,98	16,63	17,25	82 084	1 494,50
Janvier 2009	19,84	16,80	17,05	86 256	1 587,75
Février 2009	17,70	16,32	16,74	42 336	718,89
Mars 2009	17,72	14,45	16,60	60 944	984,99
Avril 2009	16,60	15,30	15,96	72 832	1 162,29
Mai 2009	19,24	16,00	19,95	332 096	5 790,13
Juin 2009	21,20	18,40	19,29	144 775	2 861,92
Juillet 2009	20,00	18,45	19,85	51 924	999,09
Août 2009	21,16	18,81	20,00	20 253	1 661,08
Septembre 2009	24,10	19,58	22,80	149 105	3 303,40
Octobre 2009	24,97	22,54	23,3	131 731	3 165,86
Novembre 2009	23,48	21,20	21,50	55 517	1 249,96
Décembre 2009	22,35	21,20	22,30	64 823	1 401,42
Janvier 2010	24,97	22,16	22,81	139 835	3 330,29
Février 2010	23,61	17,13	21,84	46 075	1 014,58

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires

Non applicable.

21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales

Cf. paragraphe 21.3 l'extrait dédié aux assemblées générales page 127.

21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle

Cf. paragraphe 21.3. Dispositions statutaires (extraits) page 126.

21.2.7. Franchissements de seuil

Cf. Paragraphe 21.3 l'extrait dédié aux Franchissements de seuil page 128.

21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital

Non applicable.

21.3. Dispositions statutaires (extraits)

Forme (Article 1)

La société anonyme dénommée « TOUAX SGTR-CITE-SGT-CMTE-TAF-SLM Touage Investissement réunies », dont le siège social est 5 rue Bellini Tour Arago à Puteaux La Défense (92806), a été transformée en société en commandite par actions, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2005.

Elle existe entre :

► d'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :

• La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 484 322 342 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël Colonna Walewski, né le 22 octobre 1966 à Neuilly-sur-Seine (92200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75 017), de nationalité française.

• La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 483 911 178 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice Colonna Walewski, né le 14 octobre 1968 à Neuilly-sur-Seine (92200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly-sur-Seine (92200), de nationalité française.

► et, d'autre part, les propriétaires des actions actuellement existantes et de celles qui pourront être créées ultérieurement, ayant la qualité de commanditaires et qui, désignés dans les présents statuts par « les actionnaires » ou « les commanditaires », ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports.

Objet social (article 2)

La société a notamment pour objet en tous pays :

• l'achat, la location, le financement, la vente, l'exploitation et la maintenance de tous matériels mobiles et standardisés comprenant les conteneurs maritimes ou conteneurs de stockage, les constructions modulaires, les barges fluviales, et les wagons de fret,

• l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage, de transports et d'affrètement fluviaux sur toutes voies navigables ;

- la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte et la location de bâtiments et de constructions modulaires et industrialisées, et plus généralement de tous matériels industriels, mobiles et transportables,
- la prise de participation et d'exploitation de toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition de l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- et la possibilité de réaliser généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

Droits des associés sur les résultats (extrait de l'article 20)

Les droits sur les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation seront répartis comme suit :

- ▶ Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il sera fait un prélèvement calculé comme indiqué dans la loi et affecté au fonds de réserve légale. Ce prélèvement effectué, il sera attribué aux associés commandités une somme égale à une quote-part du bénéfice net consolidé, part du Groupe, de la société selon la formule qui a été déterminée à la clause 15.5 des statuts.
- ▶ Le solde du bénéfice après les prélèvements ci-dessus sera, au choix de l'assemblée générale statuant sur proposition de la gérance, soit distribué à toutes les actions, soit affecté à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou spéciaux non productifs d'intérêts.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de toute somme prélevée sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Droits des commandités sur les résultats (article 15.5)

En raison de la responsabilité indéfinie leur incombant, les associés commandités ont droit à une rémunération prélevée sur les bénéfices nets après impôts de la société, qu'ils se partagent à parts égales. Cette rémunération sera de 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe TOUAX à partir de l'exercice 2005. À partir de l'exercice 2007, le prélèvement sur les bénéfices sociaux alloué à titre de rémunération aux associés commandités sera majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. L'EDITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation. Cette rémunération sera payable en même temps que le dividende versé aux actionnaires, et à défaut, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Membres du conseil de surveillance (extrait de l'article 12 « conseil de surveillance »)

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an (article 12.1).

Chaque membre du conseil de surveillance devra être propriétaire d'au moins 250 actions de la société (article 12.2).

Assemblées générales (extrait de l'article 18 « assemblées d'actionnaires commanditaires »)

Les dispositions applicables aux assemblées d'actionnaires commanditaires sont celles prévues par la loi pour les sociétés anonymes.

Les assemblées générales sont convoquées au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation par la gérance, le conseil de surveillance ou, à défaut par le ou les commissaires aux comptes. (article 18.2 « convocation – ordre du jour »).

Sauf dans les cas expressément prévus par la loi, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou en votant par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation : le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire 3 jours avant la date de réunion de l'assemblée (article 18.3 « admission – tenue des assemblées »).

Droit de vote (extrait de l'article 9 « droits attachés à chaque action »)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative enregistrée depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les droits de vote double attachés aux actions existantes préalablement à la transformation de la société en société en commandite par actions sont conservés.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (extrait de l'article 9.4).

Forme des actions (extrait article 7)

Jusqu'à leur entière libération, les actions sont obligatoirement nominatives et sont inscrites au nom de leur titulaire à un compte tenu par la société ou un mandataire désigné par elle.

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des dispositions légales ou réglementaires en vigueur ; notamment, les actions des membres du conseil de surveillance et des gérants sont obligatoirement nominatives, ou déposées dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

Transmission des actions (extrait article 8)

Les actions se transmettent par virement de compte à compte, dans les conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

21. Informations complémentaires

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à la SICOVAM l'identification des détenteurs de titres au porteur.

Modifications des statuts

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 30 juin 2005 a modifié la forme juridique de la société en transformant la société anonyme TOUAX SA en société en commandite par actions TOUAX SCA.

Le 7 octobre 2005, le 28 novembre 2005, le 6 février 2006, le 18 juin 2007, le 12 décembre 2007, 11 février 2008, le 12 mars 2008, le 18 juin 2008, le 30 juin 2008, le 6 janvier 2009, le 26 juin 2009 et 9 juillet 2009 les statuts ont été modifiés en son article 6 « capital social », suite à l'exercice de bons de souscription d'actions.

Franchissements de seuil

Seuls les franchissements de seuils légaux doivent être respectés.

22. Contrats importants

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas de contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du document.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts

23.1. Coordonnées des experts

Non applicable.

23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts

Non applicable.

24. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de TOUAX SCA, du Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société. Il est à noter par ailleurs que les documents de référence incluant les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles par voie électronique sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

25. Informations sur les participations

Le Groupe détient indirectement une filiale significative, la société GOLD Container Corp., société de droit américain. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 30.

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 30.

L'ensemble des participations du Groupe est présenté dans l'annexe des comptes consolidés, note 2.2 page 59.

26. Rapports des gérants

26.1. Rapport de gestion

Sur l'évolution des résultats du Groupe TOUAX.

TOUAX est un Groupe de service aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de quatre types de matériels mobiles et standardisés, dotés d'une longue durée de vie (15 à 50 ans) :

- les conteneurs maritimes avec un parc d'un peu moins de 500 000 TEU size (unité physique de conteneurs en équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être premier en Europe Continentale et 8^e mondial (source : Containerisation International ; Market analysis : container leasing market 2009),
- les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, sont utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du bâtiment et de la construction. TOUAX est le 2^e loueur européen et le 4^e mondial avec un parc de près de 40 000 unités présent en Europe et aux USA (source : TOUAX),
- les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Le Groupe est un des acteurs principaux en Europe avec une cale disponible (capacité de transport) de plus de 400 000 tonnes (source : TOUAX),
- les wagons de fret utilisés pour le transport de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et par les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis. Le Groupe gère un parc proche de 7 500 wagons.

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- un contrat flexible de courte à longue durée
- l'absence d'investissement pour le client
- la sous-traitance de la maintenance
- la rapidité de mise à disposition

L'origine du Groupe remonte à 1853 et le Groupe TOUAX a été constitué en 1898 et est coté à la bourse de Paris depuis 1906.

› Normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards)

Les comptes consolidés 2009, ainsi que les données comparatives, sont établis selon les normes comptables IFRS conformément à la réglementation en vigueur.

› Changements statutaires

Les statuts ont été modifiés en son article 6 « capital social » suite aux augmentations de capital du fait de l'exercice de BSAR, de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité, et de l'option du paiement du dividende en actions.

› Évolution du périmètre

Il n'y a eu aucune évolution de périmètre en 2009. Toutes les sociétés sont intégrées globalement au 31 décembre 2009.

› Présentation de l'activité 2009

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 271,8 millions d'euros contre 368,7 millions d'euros en 2008 (proforma), et diminue de 96,9 millions d'euros (-26 %).

Analyse par activité

Revenus d'exploitation par activité

(en milliers d'euros)

	2009	2008 proforma	Variation	
			2009/2008	%
CONTENEURS MARITIMES	89 067	205 868	(116 801)	-57%
Chiffre d'affaires locatif	87 438	85 161	2 277	3%
Ventes de matériels et divers	1 629	120 707	(119 078)	-99%
CONSTRUCTIONS MODULAIRES	88 069	87 338	731	1%
Chiffre d'affaires locatif	69 259	64 720	4 539	7%
Ventes de matériels et divers	18 810	22 618	(3 808)	-17%
BARGES FLUVIALES	26 892	24 975	1 917	8%
Chiffre d'affaires locatif et transport	16 688	24 134	(7 446)	-31%
Ventes de matériels et divers	10 204	841	9 363	1113%
WAGONS	67 673	50 503	17 170	34%
Chiffre d'affaires locatif	33 361	31 482	1 879	6%
Ventes de matériels et divers	34 312	19 021	15 291	80%
Autres (Divers et éliminations)	71	64	7	11%
TOTAL	271 772	368 748	(96 976)	-26%

26. Rapports des gérants

Analyse par zone géographique

Revenus d'exploitation par zone géographique

(en milliers d'euros)

	2009	2008 Proforma	Variation	
			2009/2008	%
International	90 489	206 689	(116 200)	-56 %
Europe	175 810	154 362	21 448	14 %
États-Unis	5 473	7 697	(2 224)	-29 %
TOTAL	271 772	368 748	(96 976)	-26 %

Dans les activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et des clients est identique. Dans l'activité conteneurs maritimes, la localisation des clients et des actifs est différente. Les conteneurs maritimes sont utilisés sur des centaines de routes commerciales à travers le monde sans que le Groupe en ait la connaissance. Les conteneurs maritimes sont ainsi classés dans la zone internationale.

L'évolution du chiffre d'affaires (-96,9 millions d'euros; -26 %) se répartit de la façon suivante :

› Division Conteneurs Maritimes

Le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes diminue de 116,8 millions d'euros (-57 % comparé à 2008). Cette diminution s'explique essentiellement par l'absence de vente suite à l'arrêt des investissements et des ventes correspondantes de conteneurs maritimes à des investisseurs. Le chiffre d'affaires locatif de la division continue de progresser (+3 %) tirant les bénéfices des investissements réalisés en 2008 et de la bonne protection des contrats long terme.

› Division Constructions Modulaires

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires est stable et s'élève à 88 millions d'euros (comparé à 87,3 millions

d'euros en 2008). Le dynamisme de l'activité locative (+7 %) compense la baisse du chiffre d'affaires vente. La division a su conquérir des parts de marché dans un contexte difficile avec des taux d'utilisation en progression depuis avril 2009.

L'impact des variations du zloty polonais et de la couronne Tchèque est défavorable et non négligeable. À devises constantes, le chiffre d'affaires locatif aurait augmenté de +11 % contre +7 % constaté au 31 décembre 2009.

› Division Barges Fluviales

La hausse du chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales (+8 %) s'explique essentiellement par la cession de barges fluviales à un organisme financier en location opérationnelle pour un montant de 10,2 millions d'euros. En revanche le chiffre d'affaires locatif et transport chute de 31 % principalement suite à la baisse de l'activité d'affrètement sur le Rhin.

› Division Wagons

Le chiffre d'affaires de la division Wagons de fret s'élève à 67,7 millions d'euros en hausse de 34 % comparé à 50,5 millions d'euros en 2008. Les ventes de matériels ont augmenté de 15,3 millions d'euros, soit 80 %. Cette hausse est principalement liée aux syndications de wagons auprès d'investisseurs tiers, le Groupe en gardant la gestion.

Résultats

(en milliers d'euros)

	2009	2008	Variation 2009/2008
CONTENEURS MARITIMES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	53 276	63 267	(9 991)
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	51 384	62 313	(10 929)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(50 142)	(51 744)	1 602
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	1 242	10 569	(9 327)
CONSTRUCTIONS MODULAIRES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	33 111	31 770	1 341
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	19 287	21 088	(1 801)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(3 693)	(4 653)	960
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	15 594	16 435	(841)
BARGES FLUVIALES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	4 499	5 407	(908)
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	1 911	3 250	(1 339)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(114)	(274)	160
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	1 797	2 976	(1 179)
WAGONS			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	19 220	18 891	329
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	17 024	16 763	261
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(7 949)	(8 728)	779
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	9 075	8 035	1 040
TOTAL			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	110 106	119 335	(9 229)
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	89 606	103 414	(13 808)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(61 898)	(65 399)	3 501
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	27 708	38 015	(10 307)
Autres (divers, frais centraux)	590	(571)	1 161
Autres produits et charges opérationnels	3 121	(3 121)	6 242
Résultat opérationnel	31 419	34 323	(2 904)
Résultat financier	(13 020)	(13 992)	972
Résultat courant avant impôts	18 399	20 331	(1 932)
Impôts	(4 244)	(3 546)	(698)
Résultat net consolidé	14 156	16 786	(2 630)
Intérêts minoritaires	38	53	(15)
Résultat net part du Groupe	14 194	16 839	(2 645)

26. Rapports des gérants

› Division Conteneurs Maritimes

La division Conteneurs Maritimes présente au 31 décembre 2009 une baisse de 10 millions d'euros (-17,3 %) de sa marge brute d'exploitation (EBITDA) et de 9,3 millions d'euros de son résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs (-88 %). Cette variation s'explique non seulement par l'absence de ventes de conteneurs à des investisseurs mais également par la baisse des tarifs locatifs et des taux d'utilisation corrélés à une augmentation des frais de stockage.

› Division Constructions Modulaires

La marge brute d'exploitation de la division Constructions Modulaires augmente de 1,3 million d'euros en 2009. Cette marge progresse grâce aux nouveaux investissements produits dans les sites d'assemblage du Groupe en France et en République Tchèque, à la conquête de nouvelles parts de marché et une reprise des taux d'utilisation depuis avril 2009. Le résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs est en baisse de 0,8 million d'euros.

› Division Barges Fluviales

La marge brute de la division Barges Fluviales diminue de 0,9 million d'euros et son résultat sectoriel après distribution nette aux investisseurs baisse de 1,2 million d'euros. Ces baisses sont principalement la conséquence des nouveaux investissements livrés en 2009 mais qui ne seront productifs qu'à compter de 2010.

› Division Wagons

La marge brute d'exploitation de la division Wagons augmente de 0,3 million d'euros. Le résultat sectoriel après distribution nette aux investisseurs progresse de 1 million d'euros. Cette progression est le reflet d'un accroissement du parc géré (+12,7 %) et d'une hausse des ventes de wagons à des investisseurs.

Distribution aux investisseurs

Le Groupe gère des matériels appartenant à des investisseurs à qui il distribue le revenu net généré par leurs matériels (distribution aux investisseurs).

Les distributions aux investisseurs s'élèvent à 61,9 millions d'euros (contre 65,4 millions d'euros en 2008) et se répartissent ainsi :

- 50,1 millions d'euros pour la division Conteneurs Maritimes,
- 3,7 millions d'euros pour la division Constructions Modulaires,
- 0,1 million d'euros dans la division Barges Fluviales,
- 8 millions d'euros pour la division Wagons.

La baisse globale des distributions aux investisseurs est la conséquence de la diminution de rentabilité des matériels gérés provoquée par la baisse des taux d'utilisation et des tarifs locatifs du fait de la crise économique.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires locatif inclut le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et le chiffre d'affaires locatif pour compte propre. Il n'est pas pertinent de calculer le chiffre d'affaires pour compte de tiers. En effet, ce chiffre d'affaires correspond aux chiffres d'affaires réalisés par les pools de matériels dans lesquels le Groupe possède une part de matériels. Néanmoins, la variation du mix chiffre d'affaires locatif/chiffres d'affaires ventes ajoutée à la variation du mix chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers/chiffre d'affaires locatif pour compte propre génère la variation du taux de distribution

sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes plus le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers est important, plus le taux de distribution sur le chiffre d'affaires est important. En 2009, la baisse de rentabilité des matériels gérés n'a pas été compensée par les nouveaux programmes de gestion. Cette baisse de rentabilité a généré une baisse de la part du chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et a induit par conséquence une baisse des distributions aux investisseurs. Il est à noter que le Groupe gère 1,3 milliard d'euros de matériels en 2009 dont 63 % appartiennent à des tiers. En 2008 le Groupe gérait 1,2 milliard d'euros de matériels dont 66 % appartenait à des tiers. Le taux de distribution aux investisseurs rapporté au chiffre d'affaires locatif a baissé en passant de 31,8 % en 2008 à 29,9 % en 2009.

Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC.

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs s'établit à 28,3 millions d'euros en baisse de 9,1 millions d'euros (-24 %) comparé à 37,4 millions d'euros en 2008. Cette baisse s'explique par une baisse des taux d'utilisation et des tarifs locatifs accentuée par une hausse des dépenses opérationnelles et des frais généraux et centraux. Les dépenses opérationnelles augmentent avec notamment des hausses des frais de stockage, de manutention et de réparation liées à la baisse des taux d'utilisation. Les frais généraux et centraux augmentent du fait des embauches de personnel réalisées en 2008 et en 2009 pour consolider les plateformes de gestion après plusieurs années de forte croissance.

Autres produits et charges opérationnels

En 2008, la perte de 3,1 millions d'euros est la conséquence d'une provision pour compenser la hausse des prix d'achat de wagons destinés à être loués en location financière. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires auprès d'un fabricant, décision qui n'a pas été prise par prudence compte tenu de la faible demande attendue en 2009. En 2009, ce contrat de location financière a pu être renégocié et l'option d'achat a été annulée permettant de requalifier le contrat en location simple. La provision enregistrée en 2008 pour 3,1 millions d'euros a été reprise en conséquence.

Résultat financier

Le résultat financier (-13 m€) enregistre en 2009 une perte nette de change de -0,2 million d'euros et une charge financière nette de -12,8 millions d'euros. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2009 est de 336,6 millions d'euros pour un taux d'intérêt moyen de 3,37 % avant opération de couverture et de 3,42 % après opérations de couverture. Pour mémoire, le résultat financier 2008 (-14 m€) enregistrait un gain de change de +0,7 million d'euros et une charge financière nette de -14,7 millions d'euros. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2008 était de 297,9 millions d'euros avec un taux d'intérêt moyen de 4,38 %.

Résultat net – part du Groupe

La charge d'impôt s'élève à 4,2 millions d'euros en 2009 comparé à 3,5 millions d'euros en 2008. La hausse de la charge d'impôts est liée à la hausse du taux d'imposition effectif à 23 % contre 17 % en 2008. La variation du taux d'imposition s'explique par une contribution plus importante qu'en 2009

des résultats de pays à taux d'imposition élevé. Le taux d'imposition du Groupe reste cependant faible et s'explique principalement par la contribution aux résultats du Groupe provenant de pays comme l'Irlande (taux d'imposition de 12,5 %), la Pologne (19 %), la République Tchèque (19 %), Singapour (18 %), la Roumanie (19 %) et les Pays-Bas (25 %).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 14,2 millions d'euros en baisse de 16 % comparé au résultat de l'exercice 2008 (16,8 millions d'euros).

Le résultat net par action ressort à 2,73 euros (comparé à 3,72 euros en 2008) pour une moyenne pondérée d'actions de 5 198 689 en 2009.

Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève en 2009 à 564,1 millions d'euros comparé à 501,5 millions d'euros en 2008.

Le total de l'actif non courant s'élève à 367 millions d'euros comparé à 311,2 millions d'euros en 2008 et les capitaux propres à 129 millions d'euros comparé à 102,5 millions d'euros. L'augmentation de l'actif non courant reflète les acquisitions en propre de nouveaux matériels financés par une augmentation de capital et des financements bancaires. La hausse des capitaux propres s'explique par les résultats non distribués en espèces et l'augmentation de capital réalisée en juin 2009.

Le passif non courant s'élève à 228,2 millions d'euros en baisse de 23,2 millions d'euros comparé aux 251,4 millions d'euros de 2008. L'endettement financier net consolidé (après déduction des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) s'élève à 301,8 millions d'euros en 2009 comparé à 262,1 millions d'euros en 2008. La hausse de l'endettement associée à l'augmentation de capital et aux flux de trésorerie générés par les activités ont permis le financement des nouveaux investissements de 84 millions d'euros.

Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de TOUAX SCA s'élève à 1,8 millions d'euros en 2009 comparé à 3,2 millions d'euros en 2008. La baisse de 43,7 % s'explique par la diminution des services rendus par la société, notamment en raison de l'absence de ventes cette année dans l'activité conteneurs maritimes du Groupe. TOUAX SCA a une activité de conseil auprès de ses filiales et une activité immobilière. Le résultat net s'élève à 2,1 millions d'euros comparé à 2,8 millions d'euros en 2008. Son résultat est principalement constitué par les dividendes reçus de ses filiales qui s'élèvent à 1,2 million d'euros et ses produits financiers générés par les prêts accordés à ses filiales. Le total du bilan de TOUAX SCA s'élève à 228,3 millions d'euros par rapport à 194,7 millions d'euros en 2008. Le bilan de TOUAX SCA enregistre principalement ses participations à son actif, et leur financement à son passif.

Le montant des charges non déductibles est de 110,5 milliers d'euros. Ces charges correspondent principalement aux écarts de conversion passif (34 milliers d'euros), à la provision pour congés payés (44 milliers d'euros) et à la contribution Organic et aux charges sur les véhicules de tourisme.

Évolution prévisible

Le Fonds Monétaire International prévoit un retour à la croissance du commerce mondial pour 2010 et les prévisions sont maintenues à la hausse (+3,3 % FMI – janvier 2010 ; +5,5 % Clarkson Research Services – Février 2010). Cette évolution n'est toutefois pas homogène avec des croissances faibles dans les pays développés et des croissances fortes dans les pays en voie de développement (BRIC).

L'absence de fabrication mondiale de conteneurs maritimes depuis septembre 2008, combinée à une réduction du parc disponible de 5 % sur la marché, limite la surcapacité. La reprise des échanges inter-Asie depuis six mois, a relancé la demande de location de conteneurs neufs par les compagnies maritimes.

La division Constructions Modulaires continue de conquérir de nouveaux marchés grâce à ses nombreux atouts face à la construction traditionnelle et bénéficie des divers projets de plans de relance européens tournés vers les infrastructures et la construction. Le développement de nouveaux produits devrait permettre de gagner des parts de marché dans la vente.

Le transport fluvial demeure le mode de transport le plus écologique : il consomme 3,7 fois moins de pétrole, émet 4 fois moins de CO2 et coûte 7 fois moins que la route. Ces atouts le placent dans une position privilégiée pour bénéficier du soutien des grands groupes industriels et des pouvoirs publics en faveur des transports alternatifs.

La division Wagons de fret bénéficie du besoin structurel de renouvellement du parc européen et de l'atout économique et écologique du transport ferroviaire. Compte tenu de la crise qui a freiné la demande en 2009 et des délais de production, peu de livraisons de wagons neufs sont escomptés en 2010. Il est par contre prévu une hausse progressive des taux d'utilisation des parcs existants en 2010 et un rebond est attendu en 2011.

La faiblesse des tarifs locatifs devrait continuer d'impacter le Groupe en 2010 mais sa diversification, son positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, son modèle souple et flexible de gestion pour compte de tiers et pour compte propre et la récurrence de ses contrats long terme lui permettront de continuer de résister à la crise et de bénéficier du redémarrage.

Une présentation complémentaire des perspectives du Groupe, exposée lors de la réunion SFAF du 26 mars 2010, est détaillée au paragraphe 28.6 page 155.

Changement de méthodes comptables

Néant.

Événements post-clôture

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 12 janvier 2010 pour 2,8 millions d'euros.

TOUAX a procédé en janvier 2010 à une augmentation de capital de 4 080 euros suite à l'exercice de 2 000 BSAR avec une prime d'émission de 10 082,24 euros.

TOUAX a procédé au rachat des BSA 2006 et 2008 auprès des mandataires sociaux et des managers du Groupe, soit 69 573 BSA 2006 et 177 500 BSA 2008 au prix calculé selon la méthode Black-Scholes. Ces bons ont été en conséquence annulés.

26. Rapports des gérants

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

(en milliers d'euros)	2005	2006	2007	2008	2009
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	30 119 352	31 084 152	31 181 632	37 463 768	45 502 608
b) Nombre des actions ordinaires existantes	3 764 919	3 885 519	3 897 704	4 682 971	5 687 826
II OPERATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	29 533 885	38 985 605	2 408 077	3 198 103	1 793 708
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1 234 925	5 472 897	9 611 480	2 987 900	2 373 085
c) Impôts sur les bénéfices	41 250	0	0	(47 681)	(496 161)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	néant	néant	néant	néant	néant
e) Résultat après impôt et charges calculées	1 193 675	1 045 144	10 340 857	2 847 190	2 055 054
f) Résultat distribué	2 635 443	2 914 139	3 897 704	4 682 971	5 687 826
					(1)
III RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,32	1,41	2,47	0,64	0,42
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	0,31	0,27	2,65	0,61	0,36
c) Dividende net attribué à chaque action	0,7	0,75	1	1	1
IV PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	30	30	2	2	2
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 944 918	2 079 070	1 782 577	549 314	681 705
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	926 575	1 009 375	247 884	208 427	234 438

(1) Proposition du conseil de gérance du 25/03/2010 à l'assemblée générale.

Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a engagé des frais de recherche et de développement sur des solutions innovantes de sécurité et d'isolation thermique pour ses constructions modulaires. Ces coûts ont été enregistrés en charges. Pour mémoire, les coûts de développement de produit et du processus industriel de fabrication engagés en 2007 lors de l'ouverture du site d'assemblage de constructions modulaires ont été immobilisés en 2007 conformément à la réglementation en vigueur pour 0,3 million d'euros.

Utilisation d'instruments financiers au sein du Groupe

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution. La société a versé un dividende sans discontinuité depuis sa création. Le dividende est variable en fonction des résultats du Groupe. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de bourse. La société a versé un acompte sur dividende le 12 janvier 2010. Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans. Un historique de la politique de distribution est présenté au paragraphe 20.7.1 page 123 du document de référence.

	2006	2007	2008
Dividende net	0,75	1,00	1,00
Nombre d'actions	3 887 654	3 892 987	4 672 730
Dividende en euros	2 915 741	3 892 987	4 672 730
Rémunération statutaire des Commandités	215 943	698 003	1 040 550
Total distribué en euros	3 131 684	4 590 990	5 713 280

Participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2009

Il n'y a pas de participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2009.

Auto contrôle

Il n'y a pas d'auto contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'organigramme du Groupe est détaillé dans le document de référence ainsi que la liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés du document de référence.

Actions auto détenues

Au 31 décembre 2009, la société détenait 9 043 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat voté par l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009. Le détail de l'historique des mouvements des actions auto détenues par TOUAX est exposé au chapitre 18 du document de référence.

Rachat d'actions

Le Groupe a procédé à des achats et des ventes de ses propres actions par le biais de son contrat de liquidité gérés par un prestataire de services d'investissement (PSI). La synthèse du programme de rachat d'actions est présentée dans le document de référence au paragraphe 18.5 page 41.

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des mandataires sociaux s'élève à 690 milliers d'euros en 2009. Cette rémunération est détaillée dans le document de référence chapitre 15.

Rémunération des associés commandités

La rémunération des commandités correspond à 3 % du résultat net du Groupe auquel s'ajoute 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2009, les commandités ont perçu 3 % du résultat net de 2008 plus 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs soit un total de 1 041 milliers d'euros. Cette rémunération statutaire est assimilée à un dividende.

Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Le rapport du président du conseil de surveillance précise les mandats et les fonctions des mandataires sociaux dans le document de référence (cf. paragraphe 1.4 page 144).

Délégations en cours accordées par l'assemblée générale

L'assemblée générale mixte du 10 juin 2009 a accordé aux gérants la possibilité d'augmenter le capital social à hauteur de 20 millions d'euros de nominal en une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription par création et émission, avec prime d'émission, d'actions ordinaires, de bons et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société.

Cette délégation n'a pas été exercée.

L'assemblée générale mixte du 10 juin 2009 a accordé aux gérants la possibilité d'augmenter le capital social à hauteur de 20 millions d'euros de nominal en une ou plusieurs augmentations

du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec un délai de priorité. Le plafond s'imputera au plafond des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Au cours du premier semestre 2009 cette délégation a été exercée à hauteur de 952 747 actions nouvelles au prix de 19,06 € et correspondant à 7,6 millions d'euros de nominal, soit 16 % du capital à la date de ce rapport.

Actions gratuites

Néant.

Stocks Options

Le détail de stocks options est présenté dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe dans le document de référence note 21 page 88.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Les opérations sur titres réalisées par les dirigeants et les commandités sont les suivantes :

- la société Holding de Gestion et de Participation SAS, société commandité de TOUAX SCA a reçu en apport de son président 193 890 actions TOUAX en janvier 2009, a souscrit 131 164 actions dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité de TOUAX SCA en juin 2009, a opté pour le paiement du dividende en actions soit 12 633 actions le 9 juillet 2009 et a acquis 10 986 actions le 20 juillet 2009, puis 4 000 actions le 14 octobre 2009 et 11 655 actions le 17 décembre 2009 ;
- la société Holding de Gestion et de Location SAS, société commandité de TOUAX SCA a reçu en apport de son président 193 890 actions TOUAX en janvier 2009, a souscrit 131 164 actions dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité de TOUAX SCA en juin 2009, a opté pour le paiement du dividende en actions soit 12 430 actions le 9 juillet 2009 et a acquis 12 056 actions de TOUAX le 9 juillet 2009 ;
- les gérants ont vendu ou transmis en apport la totalité de leurs actions TOUAX SCA au cours de l'exercice 2009 au profit des sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location.

Détenteurs du capital

La liste des détenteurs du capital, le pourcentage détenu, et les franchissements de seuils sont présentés dans le document de référence chapitre 18 page 39.

Actionnariat des salariés

Néant.

Ajustement en cas d'émission de titres donnant accès au capital

Non applicable.

Répartition des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. L'historique de la répartition du capital et des droits de vote est analysé dans le document de référence chapitre 18 page 39.

26. Rapports des gérants

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Le pacte Dutreil, mis en place le 16 mars 2006 entre Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI a été rompu suite à la transmission respective des actions de Fabrice et Raphaël WALEWSKI aux sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location, associés commandités de TOUAX SCA, dont ils sont présidents.

Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont les suivantes :

Filiales concernées	Autres conventions
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX RIVER BARGES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CORPORATE SAS	Convention d'intégration fiscale

Les garanties, avances de fonds et cautions antérieurement considérées comme des conventions réglementées ont été reclassées par le conseil de surveillance du 10 juin 2009 en conventions courantes.

Facteurs de risque

Les principaux risques, détaillés dans le paragraphe 4 « facteurs de risque » du document de référence et dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91, correspondent aux risques suivants :

› Risques juridiques

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du code de commerce.

› Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, géopolitiques politiques, environnementaux et climatiques.

› Risque de crédit et/ou de contrepartie

Ces risques concernent principalement les risques de crédit-clients, les risques de dépendance à l'égard d'un client ou d'un fournisseur et les risques de contrepartie des établissements financiers.

› Risque opérationnel

Ces risques concernant notamment les risques d'approvisionnement, technique, de sous-traitance, de saisonnalité, commercial, de gestion et psycho-social.

› Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

› Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

Affectation du résultat

La gérance soumet à la prochaine assemblée générale du 10 juin 2010 la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice	2 055 054,03 €
Rémunération Statutaire des Commandités	-915 627,38 €
Augmenté du report à nouveau	5 063 413,80 €
Bénéfice à répartir	6 202 840,45 €
Affectation à la réserve légale	102 752,70 €
Distribution d'un dividende de 1€ à 5 687 826 actions	5 687 826,00 €
Solde affecté en Report à nouveau	412 261,75 €
Total des bénéfices répartis	6 202 840,45 €

Informations environnementales

Le Groupe n'exploite aucun site industriel potentiellement dangereux, site dit classé « SEVESO ». Le Groupe possède un terrain classé SEVESO qui n'est pas utilisé. Un site est classé « SEVESO » lorsqu'il présente un risque important pour les populations alentours en cas d'accident grave.

Délai de paiement de TOUAX SCA

En application de l'article D. 441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2009 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance. Toutefois, s'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

(en milliers d'euros)	Non échues	Echues < à 60 jours	Echues > à 60 jours	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs étrangers				
Groupe	3	7	42	52
Hors Groupe	0	0	0	0
Fournisseurs français				
Groupe	44	11	21	76
Hors Groupe	14	7	117	138
TOTAL	61	25	180	266

Les dettes fournisseurs de 266 milliers d'euros sont incluses dans le poste dettes d'exploitation.

La majorité des montants échus à plus de 60 jours hors Groupe ne sont pas mis en paiement car en litige.

Informations sociales

Les hommes et les femmes de TOUAX sont le premier atout de la réussite du Groupe et contribuent chaque jour à améliorer ses performances en France et à l'étranger.

Malgré la crise économique et afin de consolider nos plateformes de gestion, les emplois du Groupe ont été maintenus en 2009 et de nouveaux talents ont été recrutés sur tous les continents sauf en République Tchèque où le Groupe a réduit ses effectifs dans son unité de production. Le Groupe TOUAX emploie 665 salariés contre 724 en 2008, soit une diminution globale de 8 %. À ces chiffres s'ajoutent des sous-traitants dédiés aux activités du Groupe. 78 % des effectifs sont des hommes et 22 % des femmes, cette répartition hommes-femmes est inégale selon les pays et les divisions et s'explique par les effectifs masculins importants dans les unités de production.

Le chapitre 17 du document de référence décrit la répartition des effectifs du Groupe géographiquement et par division. Sur l'ensemble de l'effectif du Groupe 30,3 % se situe en France, 65 % dans le reste de l'Europe, 3,4 % aux États-Unis et 1,3 % en Asie.

Bien qu'ayant une dimension internationale, TOUAX demeure une entreprise à taille humaine privilégiant le professionnalisme et l'humain.

Fondée sur les valeurs du Groupe, la politique des ressources humaines vise à attirer et recruter les meilleures compétences, accompagner ses collaborateurs, garantir l'égalité des chances à l'embauche et dans l'entreprise, et développer des programmes pour la diversité, les jeunes (Volontariat International en Entreprise, taxe d'apprentissage) et les moins jeunes.

› Les valeurs de TOUAX

Les valeurs de TOUAX constituent le socle sur lequel l'ensemble des parties prenantes du Groupe s'appuie pour satisfaire leurs attentes à long terme. Ces valeurs témoignent de la responsabilité de TOUAX envers ses actionnaires, ses parte-

naires, ses employés comme de l'ensemble de la collectivité, qu'elles soient directement ou indirectement concernées par les activités du Groupe.

TOUAX s'efforce de faire vivre ces valeurs au quotidien parmi ses collaborateurs :

- Sens du client et de la mission.
- Intégrité et honnêteté.
- Ouverture d'esprit.
- Réactivité et fiabilité.
- Esprit d'équipe.
- Respect.
- Engagement personnel, plaisir et fierté.

› Les nouveaux talents

TOUAX favorise sa politique de Volontariat International en Entreprise afin d'encourager l'intégration des jeunes et leur faire connaître nos métiers dans le cadre de missions professionnelles à l'étranger.

TOUAX poursuit sa politique volontariste d'intégration de jeunes via la formation en alternance et l'accueil des stagiaires tout au long de l'année.

La dimension internationale du Groupe et la diversité des métiers offrent de réelles perspectives d'évolutions à nos talents.

La Direction des Ressources Humaines intensifie par ailleurs la qualité de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs en remettant un dossier d'intégration à chaque nouveau salarié et en organisant un parcours d'intégration. Ce parcours s'articule notamment autour de rencontres avec les collaborateurs clés qui participeront au développement du nouvel entrant. Ces échanges qui permettent de familiariser le nouveau collaborateur avec son nouvel environnement participent à l'apprentissage des métiers et de l'organisation de TOUAX.

La formation

La politique de formation de TOUAX vise à proposer à tout employé(e) les formations nécessaires afin qu'il (elle) exerce son métier avec la meilleure efficacité et qu'il (elle) puisse progresser.

26. Rapports des gérants

TOUAX a notamment mis l'accent sur les formations de communication privilégiant un échange de qualité entre collaborateurs.

TOUAX poursuit également ses actions concernant les secours d'urgence en formant certains collaborateurs au titre de « Sauveteur Secouriste au Travail (SST) » et à l'utilisation d'appareils défibrillateurs par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française.

› Le référentiel de compétences

Afin de mener et construire efficacement les entretiens d'évaluation, un référentiel de compétences a été créé et mis en place en complément de la matrice d'entretien annuel classique. Il s'agit d'un outil d'aide à l'évaluation des compétences générales et managériales des collaborateurs pour identifier les voies de développement et de progrès.

Les compétences sont communes à toutes les personnes du Groupe et s'exercent dans un domaine de responsabilité, quel qu'il soit, indépendamment de la position hiérarchique, de l'activité ou de la situation géographique. Elles indiquent les comportements, les attitudes, les façons de faire observables, qui font la réussite dans une mission. Ces compétences sont essentielles pour l'avenir du Groupe et intègrent les valeurs de TOUAX.

› Le volet social

Depuis quatre ans, TOUAX a fait le choix de verser l'intégralité de la taxe d'apprentissage aux écoles spécialisées dans l'insertion professionnelle des handicapés à savoir : École IMG Leonce Malecot Saint-Cloud, Institut des métiers Clermont-Ferrand, INJA Paris, Impro Morphange, Institut Andre Beule Nogent Le Rotrou, IME l'Espoir l'Isle Adam.

Le Groupe a signé un accord avec l'association Zy'va. Le but de cette association est de « faciliter l'insertion des jeunes dans la société en mettant en place des activités permettant la prise en charge des jeunes en difficulté ». C'est à cet effet que TOUAX s'est engagé à recruter des jeunes gens dans le cadre de contrats de professionnalisation mais aussi à assurer un tutorat. TOUAX propose à ses collaborateurs de parrainer un enfant/adolescent/étudiant à moyen ou long terme afin de l'accompagner aux différentes étapes de son parcours.

› Les travailleurs handicapés

Le Groupe favorise l'accueil de travailleurs handicapés au sein du Groupe grâce à des partenariats avec des agences de recrutements spécialisées dans le placement des travailleurs handicapés.

› Les seniors

TOUAX a mis en place en septembre 2009 un plan d'action cherchant à favoriser l'emploi des seniors au niveau du maintien dans l'emploi et du recrutement.

› Observatoire du stress

Afin de mieux prévenir les risques psycho-sociaux, TOUAX a mis en place en 2009 un Observatoire du Stress afin de faire un état des lieux et d'identifier les indicateurs qui favorisent le stress.

Puteaux La Défense, le 25 mars 2010

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

26.2. Rapport spécial des gérants sur les options

EXERCICE 2009

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice 2009.

► Par ailleurs, 11 001 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 24 juin 2002 par l'assemblée générale mixte à 14 bénéficiaires au prix de 14,34 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

Ces options de souscription ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 4 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 30 juin 2006 et se terminant le 30 juin 2010 inclus. Compte tenu du départ du Groupe de certains bénéficiaires, de l'ajustement du prix d'exercice consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisé en novembre 2005 et de l'exercice d'options de souscription, il existe 7 200 options de souscription pour 13 bénéficiaires au 31 décembre 2009 représentant 0,13 % du capital social à cette date et exerçable au prix de 13,59 euros.

► Par ailleurs, 52 874 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 28 juin 2006 par l'assemblée générale mixte à 10 bénéficiaires au prix de 21,56 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse ayant précédé la date d'attribution.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 2 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 7 août 2008 et se terminant le 6 juin 2012 inclus. Il existe 52 874 options de souscriptions pour 10 bénéficiaires au 31 décembre 2009 représentant 0,93 % du capital social à cette date au prix de 20,72 euros.

Puteaux la Défense, le 25 mars 2010

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.1. Rapport du conseil de surveillance

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 226-9 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe.

Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance exerce sa mission de contrôle en toute indépendance et bénéficie d'une information transparente, complète et fiable sur la société, notamment sur ses comptes, ses engagements financiers et les risques inhérents à ses activités et son environnement.

Le conseil de surveillance, par l'intermédiaire de son président, participe à des comités de surveillance des activités. Ces comités, préparés par les gérants et les directions opérationnelles, ont pour objet de présenter les orientations stratégiques des activités, notamment les évolutions de stratégie de marché, de stratégie géographique, de positionnement par rapport aux concurrents et les progressions par rapport aux stratégies précédentes. Ils ont pour objet par ailleurs d'étudier les événements marquants de la période analysée.

Le conseil de surveillance révisé les comptes sociaux et les comptes consolidés de TOUAX SCA avec l'aide de son comité d'audit. Actuellement, le comité d'audit est composé du président du conseil (Alexandre Walewski), de Jean-Louis Leclercq et de Jérôme Bethbeze (administrateur indépendant). Alexandre Walewski a présidé les principales filiales du Groupe pendant 41 ans et présidé TOUAX pendant 25 ans, Jean-Louis Leclercq a été également plusieurs dizaines d'années directeur financier, président des filiales et directeur général du Groupe TOUAX et Jérôme Bethbeze est le président du directoire de Quilvest Gestion Privé et membre de la SFAF. Ces membres ont été choisis pour leur expérience dans le Groupe et leurs compétences financières.

Le rapport des gérants et les documents d'information financière mis à votre disposition montrent l'évolution des activités et des résultats du Groupe au cours de l'exercice 2009. Les commissaires aux comptes y ont fait part des conclusions de leurs travaux.

Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 14,2 millions d'euros pour la part du Groupe en 2009 comparé à 16,8 millions d'euros en 2008. Le total du bilan consolidé s'élève à 562 millions d'euros en 2009 comparé à 501,5 millions d'euros en 2008.

L'année 2009 a été marquée par la baisse du chiffre d'affaires (-26 %), mais aussi par une bonne résistance du chiffre d'affaires locatif (+1 %), de la marge brute (-7 %) et du résultat net (-15,7 %) qui témoigne de la capacité du Groupe à prouver la résistance de son modèle face à la crise.

Les événements marquants de l'année 2009 sont une poursuite légère de l'augmentation nette des actifs gérés pour compte de tiers de 11,5 millions d'euros, le maintien de la politique d'investissements en propre de matériels (immobilisés ou stockés) à hauteur de 72,4 millions d'euros financés par les ressources d'autofinancement du Groupe s'élevant à 45,5 millions d'euros, des augmentations de capital de 18,6 millions d'euros et une augmentation de la dette nette de 39,7 millions d'euros (dont 29,4 millions d'euros avec recours et 10,3 millions d'euros sans recours).

Les gérants et le conseil de surveillance de votre société proposent au vote de l'assemblée un coupon identique à l'année dernière de 1 euro par action, avec le deuxième acompte

de 0,5 euro payable soit en action nouvelle, soit en numéraire au choix de l'actionnaire. Même si le montant distribué représente un peu plus d'un tiers du résultat (40 %), la moyenne des sommes distribuées au titre des exercices 2008 et 2009 représente 33 % du résultat ce qui reste l'objectif de la gérance. La gérance propose de maintenir la distribution au niveau de l'année 2008 pour récompenser ainsi la fidélité des actionnaires qui accompagnent le Groupe dans sa politique de croissance, ce que le conseil de surveillance recommande également.

Les ratios bancaires suivis par les partenaires bancaires du Groupe TOUAX ont été respectés. Le ratio de gearing (endettement avec recours/fonds propres) s'élève à 1,47 fin 2009 contre 1,56 fin 2008. Le ratio de leverage qui présente la capacité de remboursement des dettes financières (endettement net avec recours/EBITDA) s'est allongé, avec un ratio de 3,86 années en 2009 contre 2,98 années en 2008. Ce ratio a été renégocié avec succès afin de donner plus de flexibilité au Groupe.

En prenant en compte la dette totale (avec recours et sans recours) le gearing s'élève à 2,3 ce qui est conforme aux limites recommandées par le conseil de surveillance. Le ratio de leverage est supérieur à la limite de 5 recommandée par le conseil de surveillance avec un total de 6,2 années. Ce dépassement s'explique par la plus faible rentabilité du Groupe en temps de crise et par les investissements réalisés en 2009 dont la montée en puissance des revenus locatifs est progressive.

D'autre part, le Groupe présente un bilan solide à fin 2009. En face de 301,8 millions d'euros de dettes nettes, le Groupe possède notamment (i) 426 millions d'euros d'immobilisations corporelles nettes, de stocks et de matériels donnés en location financière aux clients, et (ii) des goodwill à hauteur de 22 millions d'euros qui n'incluent pas la valeur réelle des 4 sociétés de gestion (TOUAX Rail Ltd, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Container Services SAS et TOUAX River Barges SAS) qui gèrent 816 millions d'euros de matériels pour le compte d'investisseurs tiers en plus des actifs détenus par le Groupe.

Prévisions 2010

TOUAX désire profiter des opportunités que la sortie de crise offrira avec notamment des reprises de parcs de matériels existants en gestion ou des investissements en matériels neufs. Ces investissements seront financés en propre (au niveau des ressources d'autofinancement du Groupe) et par des investisseurs tiers, dont l'intérêt pour des actifs tangibles bénéficiant d'une bonne rentabilité locative est réapparu en début d'année 2010.

Les principaux atouts du Groupe sont la diversification de ses activités et son positionnement géographique ainsi que la récurrence de ses revenus provenant majoritairement de contrats de location long terme. Par ailleurs, la location opérationnelle offre à ses clients une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement de sortie de crise financière (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). À long terme, les activités du Groupe restent liées à des marchés structurellement porteurs pour le futur, mais toujours financées pour une bonne part par des investisseurs tiers.

Le conseil de surveillance est ainsi en mesure de confirmer sa confiance dans l'avenir de votre société et dans vos gérants et vous recommande d'adopter les propositions soumises à votre approbation et de voter les résolutions correspondantes.

Puteaux La Défense, le 25 mars 2010

Alexandre WALEWSKI
Président du conseil de surveillance

27.2. Rapport du président du conseil de surveillance

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article L.621-18-3 du Code monétaire et financier issu de la loi sur la sécurité financière (n° 2003-106 du 1^{er} août 2003), le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société TOUAX SCA.

Les autres sociétés du Groupe ne rentrent pas dans le champ de ce rapport. Elles doivent néanmoins appliquer les procédures définies par le Groupe. Toutes les procédures de contrôle interne du Groupe sont appliquées indifféremment par l'ensemble des filiales.

Ce rapport a été préparé par la direction administrative et financière et la direction générale du Groupe et débattu et approuvé lors de la séance du conseil de surveillance du 25 mars 2010.

Le conseil tient à rappeler qu'il mène avant tout ses travaux de manière collégiale, dans un souci éthique, dans le respect de la loi, des règlements et des recommandations.

1. La gouvernance d'entreprise

La société est administrée par un conseil de gérance et un conseil de surveillance. L'adresse professionnelle des membres du conseil de surveillance, des gérants et des associés commandités est :

TOUAX SCA
Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux – La Défense cedex.

Le conseil de gérance, assisté d'un comité de direction et des directions opérationnelles dirige la société. Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la bonne gestion de la société par le conseil de gérance.

À notre connaissance, aucune condamnation pour fraude, aucune faillite, aucune prise sous séquestre ou liquidation, aucune incrimination ou sanction publique officielle, aucun empêchement n'a été prononcé au cours des cinq dernières années à l'encontre d'un des membres du conseil de surveillance, d'un des gérants ou d'un des associés commandités ou d'une société dans laquelle l'un des deux est mandataire sociale, associé commandité, fondateur, ou possède des fonctions d'administration, de direction, de surveillance.

L'expertise et l'expérience des membres du conseil de surveillance en matière de gestion sont mentionnées dans les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés et sur leur date d'entrée en fonction dans le Groupe.

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

▶ Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du conseil de surveillance ou directeur général, de l'un des associés commandités, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs ;

▶ Aucun arrangement ou accord entre un membre, des membres du conseil de surveillance ou de la direction générale ou entre un associé commandité avec l'un quelconque des principaux actionnaires, clients ou fournisseurs ;

▶ Aucune restriction concernant la cession par un membre du conseil de surveillance ou un membre de la direction ou un associé commandité dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du Groupe ;

▶ Aucun contrat de service client liant les membres du conseil de surveillance et conseil de gérance de TOUAX SCA et un associé commandité avec l'une quelconque de ses filiales.

Conformité aux bonnes règles de gouvernance : code de gouvernement d'entreprise

▶ En complément des exigences légales, le Groupe se réfère aux recommandations de bonnes règles de gouvernance du rapport Viénot et le Groupe a choisi de se conformer aux recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise. TOUAX les applique notamment grâce à l'existence de membres du conseil de surveillance indépendants, grâce à l'organisation et à la fixation statutaire des rémunérations des gérants et des commandités. Ce rapport est disponible sur le site du MEDEF www.medef.fr. L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des mandataires sociaux dirigeants ou non dirigeants est exposée au sein du chapitre 15.

▶ Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L. 225-68 du code de commerce, le présent rapport précise les dispositions de ce code qui ne sont pas appliquées par la Société.

Associés commandités

▶ TOUAX est une société en commandite par actions qui possède deux commandités tels que mentionnés dans les dispositions statutaires décrites dans le chapitre informations complémentaires du document de référence.

▶ La rémunération des associés commandités est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle représente 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Elle s'est élevée en 2009 sur la base de l'exercice 2008 à 520 milliers d'euros pour la Société Holding de Gestion et de Participation et à 520 milliers d'euros pour la société Holding de Gestion et de Location. Les associés commandités étant des personnes morales, il n'existe pas de sommes provisionnées ou constatées aux fins de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

1.1. La gérance

Depuis le 28 juillet 2005, la société est gérée et administrée par le conseil de gérance composé des deux gérants, Fabrice et Raphaël Walewski. Ils ont été nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Ils se réunissent en conseil pour prendre les décisions.

Alexandre Colonna Walewski (président du conseil de surveillance), Raphaël Colonna Walewski et Fabrice Colonna Walewski ont des liens de parenté au premier degré.

Les gérants sont assistés par le comité de direction et les directions générales opérationnelles pour l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération des gérants est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle est composée d'une part fixe, d'une part variable et de primes d'éloignement familial lors de déplacements à l'étranger. Le montant des rémunérations est présenté dans le document de référence.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

Selon les statuts (article 11.5) :

La rémunération annuelle attribuée à chaque gérant dans le cadre du régime général de la sécurité sociale est fixée comme suit :

► Une partie fixe brute égale à la somme de 129 354 euros, complétée par les bénéfices d'avantage en nature dans la limite de 15 % de la rémunération fixe, étant précisé que ne s'imputent pas sur ce montant les jetons de présence, rémunérations et remboursements de frais perçus par les gérants au titre des mandats sociaux et fonctions exercés dans toutes filiales de la société, dans la limite de 80 000 € par gérant.

► D'une somme brute de 850 euros chaque jour de déplacement professionnel hors de France, à titre de prime d'éloignement familial.

► Ces montants ne pourront être librement réévalués par les associés commandités que dans la limite de l'évolution cumulée de l'indice d'inflation annuel de l'INSEE.

► Une partie variable égale au maximum à 0,50 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Pour les besoins de ce calcul, il est précisé que l'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation.

Les associés commandités décident librement des modalités de paiement de cette rémunération des gérants, et peuvent en limiter le montant. Le versement de la partie variable est fait, après décision des associés commandités, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société.

Cette rémunération peut être modifiée à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires sur proposition des commandités après consultation du conseil de surveillance, et avec l'accord unanime des associés commandités.

Tous les frais de déplacement et de représentation exposés par un gérant dans l'intérêt de la société seront pris en charge par la société.

1.2. Le comité de direction

1.2.1. Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.

Ce comité de direction se compose à ce jour de quatre membres.

Raphaël WALEWSKI

Gérant (entrée juin 1994)

Fabrice WALEWSKI

Gérant (entrée juin 1994)

Stephen PONAK

Managing Director – Asset Management (entrée janvier 1998)

Thierry SCHMIDT de La BRÉLIE

Directeur Administratif et Financier (entrée mars 2005)

1.2.2. Fonctionnement

Le comité assure par des réunions régulières, généralement deux fois par mois, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- la mise au point de la stratégie du Groupe, des stratégies d'investissements et financières,
- le suivi et le contrôle des activités du Groupe,
- le suivi et la gestion des risques,
- les décisions d'investissements et de cessions.

Au cours de l'année 2009, il y a eu 23 réunions et l'ensemble des membres du comité a été présent à chaque tenue.

Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, les directeurs du Groupe participent ponctuellement au comité de direction pour des points particuliers.

1.2.3. Rémunération

La rémunération brute des quatre personnes du comité de direction s'est élevée à 1 050 milliers d'euros en 2009.

1.2.4. Stock-options et Bons de souscription d'actions attribués au comité de direction

Trois plans de Stocks-options ont été mis en place dans la société (2000, 2002 et 2006). Dans ce cadre 20 270 options ont été attribuées à certains membres du comité de direction, dont 1 000 stocks options ont été exercées en 2007 et 2 000 en 2008. Le plan de 2000 est expiré. Au 31 décembre 2009, 60 074 stock options restent exerçables dont la totalité est dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport.

Le conseil de gérance du 7 août 2006 a émis des bons de souscription dont 23 191 ont été souscrits par Fabrice Walewski et 23 191 par Raphaël Walewski. Ils donneront droit à l'exercice d'une action nouvelle au prix de 23,83 euros. Au 31 décembre 2008, aucun BSA n'a été exercé. Le conseil de gérance, lors de sa réunion du 22 octobre 2009, a agréé le rachat de ces BSA par la société TOUAX SCA au prix calculé selon la méthode Black-Scholes. Ces bons ont été en conséquence annulés.

Le 11 février 2008 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008, a émis 200 000 BSA. 50 000 bons de souscription ont été souscrits par Fabrice Walewski et 50 000 par Raphaël Walewski. Le conseil de gérance, lors de sa réunion du 5 novembre 2009 a décidé de proposer aux porteurs de ces 200 000 bons de souscription d'actions d'échanger lesdits bons contre des actions TOUAX. L'assemblée générale des porteurs de bons, lors de sa réunion du 22 décembre 2009, a approuvé les termes de cette opération consistant en un rachat desdits bons par la Société puis en l'acquisition d'actions TOUAX existantes sur le marché par chacun des porteurs de bons au moyen du numéraire issu du rachat. Le 22 décembre 2009, le conseil de gérance a donc confirmé les conditions de réalisation de l'opération. 177 500 bons ont été rachetés par la société TOUAX SCA en janvier 2010 et en conséquence annulés.

Le 2 février 2007, le conseil de gérance a émis des obligations à bons de souscription d'actions remboursables. Au 31 décembre 2008, Fabrice Colonna Walewski a souscrit ou acheté 213 032 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) et Raphaël Colonna Walewski 212 532. 4 BSAR donnent droit à 1,019 action au prix de 28,30 euros par action. Au 31 décembre 2009, aucun BSAR n'a été exercé par Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski.

Les bons de souscription antérieurement attribués ont été exercés ou ne sont plus exerçables.

1.3. Le conseil de surveillance

1.3.1. Composition du conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de douze au plus nommés par l'assemblée générale des action-

naires pour une durée d'un an. Le conseil de surveillance est actuellement composé de sept membres.

Quatre des sept membres du conseil de surveillance sont considérés comme indépendants, au regard des critères énoncés dans le rapport Viénot II, repris dans le rapport AFEP/MEDEF. Ces rapports sur la gouvernance d'entreprise précisent qu'un membre du conseil de surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors « qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». S'ajoute notamment à cette définition un critère de durée : « ne pas être administrateur ou membre du conseil depuis plus de douze ans ».

Les membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

1.3.2. Le règlement intérieur du conseil de surveillance

Les travaux du conseil de surveillance s'organisent autour d'un règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le conseil et les membres du conseil s'astreignent naturellement. Le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du conseil, dans l'intérêt de la société et de tous ses actionnaires, et celui de ses comités dont les membres sont des membres du conseil de surveillance auxquels il confie des missions préparatoires à ses travaux.

Ce règlement est susceptible d'être modifié par le conseil compte tenu des évolutions des lois et des règlements, mais aussi de son propre mode de fonctionnement. Celui-ci est disponible sur le site du Groupe www.touax.com.

1.3.3. Organisation du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance, conformément aux dispositions légales et statutaires, assume un contrôle permanent de la gestion de la société.

Le président organise les travaux du conseil. Aux rendez-vous d'examen et de contrôle de gestion et de sincérité des comptes annuels et semestriels arrêtés par les gérants, à l'analyse du budget, à la revue des activités et à la vérification de la qualité des communiqués de presse sur les résultats avant leur diffusion s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires ou que le conseil juge opportunes. En 2009, à l'ordre du jour des séances, les thèmes non génériques inscrits ont été : la présentation des nouveaux représentants des cabinets de commissaires aux comptes, la nomination d'un nouveau membre indépendant au comité d'audit, l'augmentation du capital, le reclassement des conventions antérieurement classées comme réglementées en conventions courantes, l'analyse des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires, le règlement intérieur du conseil de surveillance et du comité d'audit, l'évaluation des travaux du conseil, l'acompte sur dividende.

Le président :

- ▶ reçoit les documents préparés par les services internes à l'entreprise sous l'autorité des gérants ;
- ▶ organise et dirige les travaux du conseil de surveillance ;
- ▶ s'assure que les membres du conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- ▶ s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des

informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le conseil de surveillance est assisté d'un comité d'audit.

1.3.4. Fonctionnement du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est convoqué par le président quinze jours à l'avance par courrier simple.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de participation s'est élevé à 100 %.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du conseil de surveillance qui examine les comptes annuels ou semestriels.

La réglementation applicable aux opérations sur titres des personnes initiées est opposable aux membres du conseil de surveillance de la société.

1.3.5. Évaluation du fonctionnement du conseil de surveillance

Au cours de l'année 2009 une évaluation du conseil a été formalisée, en interne, par le biais d'un questionnaire écrit d'évaluation adressé par courrier aux divers membres du conseil de surveillance afin de recueillir, lors sa dernière réunion, l'avis de ses membres sur les modalités de son fonctionnement, sa composition et son organisation. Ce questionnaire portait sur la composition du conseil, la transmission des informations aux membres, la périodicité des réunions, la durée des réunions, les sujets traités, la qualité des débats, les travaux du comité d'audit, la rémunération du conseil et les suggestions d'amélioration.

Les membres du conseil ont estimé exercer leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales. Le conseil de surveillance a bénéficié, tout au long de l'année, d'une information régulière et fiable. Il a apprécié la manière et la qualité des présentations faites au cours des réunions, l'exhaustivité de l'information mise à sa disposition, et la coopération avec la Gérance.

Le comité d'audit a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance considère qu'il est en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

Des points d'amélioration ont été suggérés et décidés à l'issue de cette évaluation, notamment sur l'allongement de la durée de la tenue des conseils en fonction des sujets traités, sur le renforcement du conseil en y intégrant un membre dirigeant d'une société d'une activité différente du Groupe et sur l'organisation de réunions du conseil sur un site de production.

1.3.6. Les comptes rendus de séance du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance nomme son secrétaire à chaque séance. Le secrétaire du conseil établit le procès-verbal de la réunion qui est arrêté par le président et soumis à l'approbation du conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du président et d'un membre du conseil.

1.3.7. Rémunération du conseil de surveillance

La rémunération du conseil de surveillance s'est élevée à 56 000 euros sur l'exercice 2009, conformément aux montants des jetons de présence fixé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

L'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010 proposera une rémunération de 63 000 euros pour l'exercice 2010.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50 % en fonction de la présence effective au conseil de surveillance. Le président du conseil de surveillance bénéficie de jetons de présence double.

1.4. Les mandats en cours

Il est à noter préalablement que :

► La rémunération brute des mandataires sociaux en 2009 s'élève à 778,8 milliers d'euros.

► Fabrice et Raphaël Walewski ont investi dans des actifs exploités par la société. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le conseil de surveillance. Les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination. Les montants investis s'élèvent à environ un million d'euros.

► Les sociétés commanditées détiennent par ailleurs deux millions d'euros de matériels gérés par le Groupe dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus.

1.4.1. Raphaël WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005).
- Directeur général en 1999, 2001, 2003 et 2005.
- Président sur les exercices 1998, 2000, 2002 et 2004.
- Directeur général délégué en 2005 avant la transformation de la société le 28 juillet 2005.
- Gérant depuis 2005.
- Âgé de 43 ans.

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, GOLD CONTAINER LEASING PRIVATE LTD, GOLD CONTAINER INVESTMENT LTD, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX ROM SA.

Raphaël WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.2. Fabrice WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005).
- Directeur général en 1998, 2000, 2002 et 2004.
- Président sur les exercices 1999, 2001, 2003 et 2005, avant la transformation de la société le 28 juillet 2005.

- Directeur général délégué en 2004.
- Gérant depuis 2005.
- Âgé de 41 ans.

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, GOLD CONTAINER LEASING PRIVATE LTD, GOLD CONTAINER INVESTMENT LTD, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX RAIL ROMANIA SA, TOUAX ROM SA.

Fabrice WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.3. Alexandre WALEWSKI – président du conseil de surveillance et membre du comité d'audit

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1977.
- Président directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997.
- Président du conseil de surveillance depuis 2005.
- Âgé de 76 ans.
- Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Alexandre Walewski a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 et élu président lors du conseil de surveillance du 29 septembre 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Alexandre WALEWSKI possède directement 532 792 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.4. Serge BEAUCAMPS membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : administrateur en 1986.
- Âgé de 86 ans.
- Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Serge BEAUCAMPS a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Serge BEAUCAMPS possède 3 332 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.5. Jean-Louis LECLERCQ – membre du conseil de surveillance et membre du comité d'audit

- Entrée en fonction : administrateur en 1986.
- Âgé de 78 ans.
- Autres mandats : SARL Navidor Directeur Général, SCI OUSTAL QUERCYNOIS Gérant, l'HORTE OCCITAN Gérant.

Jean-Louis LECLERCQ a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jean-Louis LECLERCQ possède 247 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.6. Jérôme BETHBEZE – membre du conseil de surveillance et membre du comité d'audit

- Entrée en fonction : administrateur en 2004.
- Âgé de 48 ans.
- Autres mandats : Président du Directoire de Quilvest Gestion Privée, membre de la SFAF.

Jérôme BETHBEZE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jérôme BETHBEZE possède 350 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.7. Jean-Jacques OGIER membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2007.
- Âgé de 63 ans.

Jean-Jacques OGIER a été nommé membre du conseil de surveillance pour représenter la société SALVEPAR lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007, puis en nom propre lors de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2009. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jean-Jacques OGIER ne possède aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.8. François SOULET DE BRUGIERE membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008.
- Âgé de 56 ans.
- Autres mandats : Vice-président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque et administrateur du Groupe École Supérieure de Commerce de La Rochelle et président de L'Union des ports de France.

François SOULET de BRUGIERE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

François SOULET de BRUGIERE possède 412 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.9. Sophie DEFFOREY-CREPET, représentant de la société AQUASOURCA, membre du conseil de surveillance

- Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance en 2008.
- Âgée de 55 ans.
- Autres mandats : présidente de la société AQUASOURCA et administrateur de GL Events et Chapoutier.

Sophie DEFFOREY-CREPET a été nommée membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

La société AQUASOURCA possède 54 007 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2009.

1.4.10. Synthèse de la durée des mandats sociaux

mandat social en cours		mandat social exercé au cours des cinq dernières années	mandat expiré
Fabrice Colonna Walewski ⁽¹⁾	Gérant	oui	
Raphaël Colonna Walewski ⁽¹⁾	Gérant	oui	
Alexandra Colonna Walewski ⁽¹⁾	Membre du conseil de surveillance	oui	
SHGL ⁽¹⁾	Commandité	non	
SHGP ⁽¹⁾	Commandité	non	
Aquasourça	Membre du conseil de surveillance	non	
Serge Beaucamps	Membre du conseil de surveillance	oui	
Jérôme Bethbèze	Membre du conseil de surveillance	non	
Jean-Louis Leclercq	Membre du conseil de surveillance	oui	
Jean-Jacques Ogier	Membre du conseil de surveillance	non	
Salvepar		non	Membre du conseil de surveillance
François Soulet de Brugière	Membre du conseil de surveillance	non	

(1) Fabrice Colonna Walewski, Raphaël Colonna Walewski, Alexandre Colonna Walewski, les sociétés SHGL et SHGP n'exercent aucun mandat en-dehors du Groupe TOUAX.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

1.5. Le comité d'audit

Le comité d'audit a été mis en place lors de la séance du conseil de surveillance du 30 janvier 2006. Sa mission a commencé avec les comptes de 2005. Le comité d'audit est composé de trois membres, Monsieur Alexandre WALEWSKI – président du conseil de surveillance – Monsieur Jean-Louis LECLERCQ – membre du conseil de surveillance et Monsieur Jérôme BETHBEZE – membre du conseil de surveillance.

Alexandre WALEWSKI a été président du Groupe pendant 20 ans, Jean-Louis LECLERCQ en a été longtemps le directeur financier puis le directeur général et Jérôme BETHBEZE est président du directoire de Quilvest Gestion Privée, une société de gestion de Quilvest Banque Privée, elle-même filiale de Quilvest, groupe centré sur la gestion de fortune. Ces membres ont été choisis pour leurs compétences financières et leur expérience du Groupe.

TOUAX suivant les critères énoncés dans le Rapport Viènot II, repris dans le rapport AFEP/MEDEF, pour la définition d'indépendance d'un membre du conseil de surveillance, constate que le comité d'audit intègre un membre indépendant en la personne de Jérôme BETHBEZE. Monsieur Jean-Louis LECLERCQ et Alexandre WALEWSKI ne sont pas considérés comme indépendants au sens des recommandations AFEP/MEDEF, Jean-Louis LECLERCQ étant administrateur/membre du conseil de surveillance depuis plus de 12 ans et Alexandre WALEWSKI étant apparenté aux gérants et détenant par ailleurs autour de 10 % du capital de TOUAX SCA.

Le comité s'est réuni deux fois en 2009. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- l'examen des comptes annuels et semestriels de l'exercice 2009 ;
- la vérification de la conformité du processus de l'information comptable et financière aux exigences légales et réglementaires ;
- les principaux projets stratégiques ;
- l'analyse de la gestion des risques juridiques et financiers ;
- l'assurance de l'existence d'une procédure d'identification et de suivi des risques ;
- l'analyse et l'évaluation du contrôle interne ;
- l'examen des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes ;
- l'examen des principaux éléments de communication financière ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Lors de ses réunions, il a notamment entendu les commissaires aux comptes, le directeur administratif et financier et les gérants. Il est rappelé que les membres du comité d'audit étant membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

1.6. Les modalités de participations des actionnaires à l'assemblée

La participation à l'assemblée générale est réservée aux actionnaires de TOUAX SCA quelque soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

1.6.1. Justification de la qualité d'actionnaire

Actionnaire nominatif

Les actionnaires dont les titres sont inscrits en compte nominatif n'ont aucune démarche à effectuer pour apporter la preuve qu'ils sont actionnaires.

Actionnaire au porteur

Les actionnaires au porteur doivent justifier de leur titre de propriété en demandant une **attestation de participation** auprès de leur intermédiaire financier (banque ou société de bourse, qui assure la gestion du compte titres sur lequel sont inscrites les actions TOUAX). Cette attestation doit être transmise avec une carte d'admission au service juridique de TOUAX SCA.

L'inscription en compte ou la production de l'attestation doit être effectuée au plus tard le troisième jour ouvré précédant la date de la tenue de l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une pièce d'identité est exigée à l'entrée de l'assemblée.

1.6.2. Droit de vote

L'actionnaire a quatre possibilités pour exercer son droit de vote :

- **assister personnellement à l'assemblée générale** : une carte d'admission doit être demandée auprès du service juridique de TOUAX SCA. Si toutefois la carte d'admission n'était pas reçue à temps, l'actionnaire au porteur pourra néanmoins se présenter à l'assemblée muni de l'attestation de participation qui aura été délivrée par l'établissement teneur de compte dans les 3 jours qui précèdent l'assemblée générale ;
- **donner pouvoir au président de l'assemblée** ;
- **donner pouvoir à un tiers** (conjoint ou un autre actionnaire de TOUAX SCA) ;
- **voter par correspondance**.

À défaut d'assister personnellement à l'assemblée, un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être pris en compte, ce formulaire, complété et signé, devra être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire l'attestation de participation.

Si les titres ont été cédés entre le moment où les intentions de vote ont été effectuées et le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris le teneur de compte devra notifier la cession et transmettre les informations nécessaires. Pour toute cession d'action au-delà de cette date, l'attestation de participation demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

1.7. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'Offre Publique (article L.225-100-3 du Code de commerce)

TOUAX SCA est une société en commandite par actions. Cette forme juridique est généralement considérée protéger la société des Offres Publiques. Il n'existe pas d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'Offres Publiques.

1.8. Présentation des délégations de compétence en vertu du nouvel article L.225-136 du code de commerce

L'ordonnance du 22 janvier 2009 a modifié l'article L.225-136 du code de commerce, qui régit le régime des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, en instaurant la possibilité de réaliser des opérations par placement privé (c'est-à-dire sans offre publique) dans la limite de 20 % du capital.

L'assemblée générale mixte du 10 juin 2009 a délégué au conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Date de l'autorisation	Autorisation d'émission avec DPS	Autorisation d'émission sans DPS avec délai de priorité	Autorisation réservée aux salariés
AGM 10 juin 2009	20 000 000 euros ⁽¹⁾	20 000 000 euros ⁽¹⁾	Néant

(1) Le plafond de 20 000 000 d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations ont fait l'objet de résolutions différentes et ont été votées lors de l'assemblée des actionnaires. Elles sont valables pour une période de 26 mois à compter du 10 juin 2009.

TOUAX SCA a réalisé une augmentation de capital le 26 juin 2009 avec suppression du droit préférentiel de souscription mais remplacé par un délai de priorité au profit des actionnaires. À l'issue du délai de priorité, l'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 370 062 actions à titre irréductible, dans le cadre du mécanisme de priorité, 539 534 actions à titre réductible, 27 000 actions dans le cadre de l'offre au public et 16 151 actions dans le cadre de la clause d'extension, soit une augmentation de capital de 952 747 actions représentant 16,9 % du capital.

2. Le contrôle interne

Le Groupe TOUAX s'appuie sur le cadre de référence préconisé par l'AMF en janvier 2007.

2.1. L'organisation du contrôle interne

2.1.1. Définition

Le contrôle interne est défini par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne comme étant un processus mis en œuvre par les dirigeants et le personnel d'une organisation, à quelque niveau que ce soit, destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable que :

- les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base, de performance, de rentabilité, et de protection du patrimoine,
- les opérations financières sont fiables,
- les lois, les réglementations et les directives sont respectées,
- les orientations fixées par la direction sont mises en œuvre.

2.1.2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne de la société a pour objectif que :

- Les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la société.
- Les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Les procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, la réalité et l'exhaustivité des enregistrements comptables, l'établissement dans les délais impartis d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne de la société ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

2.1.3. Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la société est adapté à sa taille.

TOUAX SCA veille à l'existence de ce dispositif au sein de ses filiales. Ce dispositif est adapté à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et ses filiales.

2.1.4. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société :

• Le conseil de surveillance

Il appartient à la gérance de rendre compte au conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

Le conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

• La gérance

La gérance définit, donne le ton et surveille le dispositif le mieux adapté à la situation et à l'activité du Groupe.

Dans ce cadre, les gérants se tiennent régulièrement informés de ses dysfonctionnements, de ses insuffisances et de ses difficultés d'application et veillent à l'engagement des actions correctives nécessaires.

• L'audit interne

Le Groupe est structuré en divisions opérationnelles qui sont pleinement responsables. Le fonctionnement du dispositif de contrôle interne est évalué par les contrôleurs financiers de chaque division sur la base de demandes réalisées par la direction. Il n'existe pas à ce jour de service d'audit interne dédié.

• Les collaborateurs de la société

Chaque collaborateur possède à son niveau de responsabilité la connaissance et l'information nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

2.1.5. Composantes du contrôle interne

Les grandes orientations en matière de contrôle interne sont déterminées en fonction des objectifs de la société.

Les objectifs du Groupe sont définis par les gérants. Ils concernent non seulement la performance économique mais aussi les domaines dans lesquels le Groupe vise à atteindre un degré particulier d'excellence.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

Ces objectifs sont déclinés au niveau de l'entité et clairement communiquées aux collaborateurs afin que ces derniers comprennent et adhèrent à la politique de l'organisation en matière de risques et de contrôle.

Les principales composantes du contrôle interne sont (i) l'organisation, (ii) le système d'information, (iii) la gestion des risques, (iv) les activités de contrôle, et (v) l'évaluation des procédures.

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la direction générale est en accord avec la stratégie et l'organisation du Groupe. Ce dispositif s'appuie sur les directions opérationnelles et fonctionnelles qui ont pour mission de le relayer au sein de l'organisation.

2.2. Le recensement des risques

Pour assurer la pérennité de son développement et la réalisation de ses objectifs, le Groupe veille à anticiper et gérer les risques auxquels il est exposé dans ses différents domaines d'activité. Ces risques sont identifiés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » page 17 du document de référence. Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

Les risques, décrits dans le rapport de gestion, sont résumés dans les paragraphes suivants.

2.2.1. Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et/ou de contrepartie et au risque sur actions.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion de la société. Pour assurer un meilleur suivi du risque et optimiser le contrôle interne, la direction administrative et financière est aujourd'hui organisée autour de quatre services financiers d'activité (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons) et de quatre services corporate (holding, financements et trésorerie, reporting et consolidation, communication financière juridique et fiscal). Cette organisation permet d'associer une expertise métier et une expertise technique et ainsi de mieux apprécier les risques.

La direction administrative et financière a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables et pertinentes, la communication de ces informations, le suivi des risques notamment financiers, opérationnels et de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes et le respect de l'environnement comptable.

L'ensemble des dossiers financiers est suivi ou revu quotidiennement par le service corporate financements et trésorerie qui met en place les moyens nécessaires pour limiter les risques financiers.

2.2.2. Risques juridiques

Les risques juridiques sont suivis par la direction administrative et financière et les directeurs généraux opérationnels.

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du code de commerce.

2.2.3. Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, politiques, géopolitiques, technologiques, climatiques et environnementaux.

Les risques dépendent principalement des différentes activités de la société. Des rapports réguliers sont transmis à la direction générale pour assurer le suivi de ces risques.

2.2.4. Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un tiers ou d'autorités publiques.

2.2.5. Risque économique

► **Conteneurs maritimes** : Le Groupe considère par la qualité de sa clientèle qu'il fournit des prestations de haute qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence.

► **Constructions modulaires** : Pour limiter ce risque, le Groupe s'est d'une part diversifié sur trois marchés distincts (BTP, industrie et collectivités locales), et a transféré une partie des risques à ses propres fournisseurs.

► **Wagons** : Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

2.2.6. Risque géopolitique

► **Conteneurs maritimes** : Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée ;

► **Barges fluviales** : Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays.

2.2.7. Risque environnemental

► **Conteneurs maritimes, barges fluviales et wagons** : Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre le risque lié au déchargement des marchandises ;

Le Groupe estime par ailleurs que les activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs.

2.2.8. Risque de gestion

Une part significative des actifs gérés par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers. Le Groupe a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs.

2.2.9. Risque d'approvisionnement

► **Constructions modulaires** : La responsabilité du Groupe peut être engagée en cas de défaillance d'un sous-traitant, dans la limite de la couverture des assurances.

› **Barges fluviales** : Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

2.2.10. Risque climatique

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques.

2.2.11. Risque de positionnement et de perte des conteneurs

En cas de perte de conteneurs, le Groupe facture à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

2.2.12. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité répondant aux normes existantes et les produits concurrents. Ces normes pour les constructions modulaires sont néanmoins soumises à des évolutions fréquentes.

2.2.13. Risque de volatilité des prix des matières premières

Il s'agit du risque relatif à l'achat des matières premières (évolution significative de prix, indisponibilité des matières premières). L'évolution des prix des matières premières est généralement refacturée dans les tarifs locatifs.

2.2.14. Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

2.3. Activités de contrôle des risques

La gestion des risques s'attache à identifier et limiter les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise, ses ressources et son personnel, sa pérennité, sa rentabilité, sa réputation et ses valeurs au sens large.

Le suivi des risques fait l'objet d'une délégation aux différentes directions opérationnelles et fonctionnelles qui mettent en œuvre de manière opérationnelle cette gestion des risques. Les directions opérationnelles et fonctionnelles sont redevables des risques inhérents à leurs activités et rendent compte à la direction générale de l'identification de ces risques aux plans d'action mis en place pour réduire leurs expositions.

La direction des risques « risk management », confiée à la direction administrative et financière, anime ce dispositif.

L'ensemble du personnel met en œuvre chaque jour les actions de gestion des risques dans la réalisation de ses tâches.

2.4. Pilotage et surveillance du dispositif du contrôle interne

2.4.1. Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne repose sur des procédures formalisées, le système d'information et son architecture et la compétence et la formation du personnel.

Les cycles principaux sont les revenus et les clients, les charges et les fournisseurs, les actifs corporels, la trésorerie et les financements. Les cycles secondaires correspondent aux stocks et à la fonction paie-personnel.

2.4.2. Rôle de l'audit interne et du contrôle de gestion

L'audit interne et le contrôle de gestion ont pour mission le suivi de la cartographie des risques, la mise en place et le contrôle de la remontée d'informations par le biais des différents rapports, la mise en place et le suivi des procédures administratives et comptables en relation avec les différents services comptables.

Le Groupe a renforcé ses équipes de contrôle de gestion en 2009. Son rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des standards de contrôle interne du Groupe et à coordonner les travaux sur le contrôle interne financier dans leur division. Le Groupe a pour objectif d'harmoniser les méthodes, le suivi, le contrôle et le reporting de chaque division.

Ces personnes dépendent de la direction administrative et financière et des directions opérationnelles.

2.4.3. Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme par exemple les incertitudes de l'environnement extérieur et l'exercice de la faculté de jugement.

En outre, lors de la mise en place des contrôles, il est nécessaire de tenir compte du rapport coût/bénéfice et de ne pas développer des systèmes de contrôle interne inutilement coûteux quitte à accepter un certain niveau de risque.

2.4.4. Description générale des procédures

› Les revenus et les clients

Les objectifs principaux sont de s'assurer de la réalité des revenus, de la valorisation des comptes clients, de l'exhaustivité des encaissements et de suivre le risque de contrepartie.

Pour remplir ces objectifs, la direction a mis en place l'organisation suivante :

- Service Exploitation : Distinct des services commerciaux et marketing, il est essentiellement chargé du traitement et du suivi de l'exécution de la commande clients,
- Service Crédits clients : Rattaché au département administratif et financier, il est chargé de donner son opinion avant le traitement de la commande. L'activité de contentieux lui est rattachée. Il prend en charge l'établissement des factures à partir d'informations saisies dans le système d'information par le service Exploitation. L'enregistrement en comptabilité des factures est automatisé et intégré.

Les principes fondamentaux du cycle revenus-clients sont :

- l'existence systématique de contrats de location saisis dans le système d'information,
- l'intégration du système de gestion et de facturation avec le système comptable,
- la séparation des tâches entre le service crédit, les services d'exploitation et la trésorerie,
- la supervision régulière du montant des crédits clients (DSO – Days Sales Outstanding) par la direction générale.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

› Les charges et les fournisseurs

Les objectifs principaux sont de s'assurer de l'exhaustivité des commandes et leurs correspondances avec les livraisons, l'exhaustivité des charges, la valorisation des comptes fournisseurs et la réalité des paiements.

L'organisation mise en place est la suivante :

- Service Exploitation : initiateur de la commande, il émet des « demandes d'achat » dans des limites strictement définies par la direction. Il réceptionne la commande une fois approuvée et s'assure de la conformité de la livraison.
- Direction d'exploitation : Elle valide les demandes qui sont alors transformées en bons de commande. Elle négocie les prix, choisit les fournisseurs et surveille les conditions de vente.
- Direction opérationnelle de l'activité : Elle a la responsabilité du contrôle et de l'approbation systématique des factures.
- Service Comptable : Il enregistre les factures sur la base des bons de commande et prépare les paiements qui sont approuvés par la direction générale.

Les principes fondamentaux du cycle charges-fournisseurs reposent sur :

- l'approbation de la commande,
- le rapprochement entre le bon de commande avec les bons de livraison, les procès-verbaux de réception de travaux, les lettres de transport et les factures,
- le contrôle systématique des factures par la direction opérationnelle de l'activité,
- la centralisation des paiements par la direction générale.

› Les actifs corporels

L'objectif majeur est la protection du patrimoine.

La société réalise un inventaire général deux fois par an en relation avec les services opérationnels et les services administratifs et financiers. Les écarts sont analysés, justifiés et présentés à la direction générale.

› La trésorerie

Les objectifs sont transverses avec les autres cycles. Ils sont principalement assurés par une stricte séparation des tâches et l'implication de la direction générale.

Le caractère prédominant du contrôle interne du cycle trésorerie-financement est :

- la gestion centralisée des flux de trésorerie grâce au suivi mensuel des flux,
- le suivi des autorisations et des délégations des signatures et des autres engagements bancaires,
- la mesure et la prévision régulière des besoins de trésorerie.

2.4.5. Description générale des procédures relative à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Les procédures administratives et comptables sont mises en place afin que les opérations traduites dans les comptes annuels répondent aux objectifs de régularité et de sincérité. Ces procédures sont intégrées dans le contrôle interne décrit précédemment.

Ces procédures reposent sur :

- un système de gestion et un système comptable intégré,
- une séparation des tâches dans la limite de la taille des services,
- une supervision et un contrôle des directions opérationnelles, fonctionnelles et de la direction générale.

L'ensemble des informations financières et comptables est rapporté mensuellement au service de consolidation qui effectue un contrôle de cohérence des flux et des méthodes appliquées. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence des données et des bilans est effectuée mensuellement, une consolidation complète est réalisée trimestriellement. Les procédures mises en place de reporting, de consolidation et de suivi budgétaire visent à garantir le respect des principes comptables appliqués par la société.

Le suivi mensuel des résultats et des engagements des filiales et du Groupe permet à la direction générale de vérifier la traduction financière de la stratégie donnée aux activités, de contrôler les résultats avec les engagements budgétaires et le business plan du Groupe.

Il est à noter que les filiales font l'objet de visites régulières des directions (générale, financière, opérationnelle) permettant de s'assurer du correct suivi des procédures du Groupe.

2.4.6. Appréciation du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne et celle relative à l'élaboration de l'information comptable et financière n'ont pas connu de changement significatif en 2009.

L'appréciation du contrôle interne est réalisée aujourd'hui au travers des différentes revues des comptes des filiales et du Groupe lors des conseils d'administration des sociétés, au travers des conseils de surveillance des activités et du comité d'audit ainsi que de missions ponctuelles d'audits internes.

Puteaux La Défense, le 25 mars 2010

Alexandre WALEWSKI
Président du conseil de surveillance

27.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUAX et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Charles LEGUIDE

DELOITTE et ASSOCIÉS
Alain PENANGUER

28. Informations communiquées récemment

28.1. Communiqué de presse du 4 janvier 2010

TOUAX verse un acompte sur dividende

Lors de sa réunion du 4 janvier 2010, le conseil de gérance au vu des résultats du 30 novembre 2009 a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 12 janvier prochain.

28.2. Communiqué de presse du 7 janvier 2010

Des signes encourageants dans l'activité au second semestre 2009

Malgré des baisses générales des tarifs de location sur l'année 2009, des signes encourageants ont été constatés au cours du second semestre 2009. Le taux d'utilisation des conteneurs maritimes s'est redressé de 87 % au 30 juin 2009 à 90 % au 31 décembre 2009. Par ailleurs, de nouvelles demandes de location de wagons sont réapparues en fin d'année 2009.

Le marché de la Construction Modulaire est resté concurrentiel au cours de 2009 avec une évolution contrastée selon les zones (bonne résistance en Allemagne, Belgique, Pologne, situation difficile en Espagne et aux USA, concurrentielle en France et République tchèque). Cependant les taux d'utilisation se sont aussi légèrement redressés en fin d'année.

28.3. Communiqué de presse du 22 janvier 2010

Rachat des bons de souscription d'actions TOUAX

En 2008 l'assemblée générale des actionnaires avait autorisé l'émission de 200 000 BSA au profit des managers de la société pour les motiver et aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires. Ces BSA donnaient droit à la souscription de 200 000 actions nouvelles. En raison du niveau de l'action TOUAX, ces BSA ont perdu de la valeur et les gérants de la société ont souhaité proposer d'échanger les BSA contre des actions ordinaires existantes de la société sur la base d'une expertise indépendante.

Cette opération permet de préserver la motivation des managers en limitant leurs risques en contrepartie d'un achat d'actions TOUAX existantes au cours de bourse actuel. Elle permet aussi d'éviter une dilution future des actionnaires.

Ainsi lors de sa réunion du 5 novembre 2009, le conseil de gérance a décidé de proposer aux porteurs de 200 000 bons de souscription d'actions émis le 11 février 2008 d'échanger lesdits bons contre des actions TOUAX. L'assemblée générale des porteurs de bons, lors de sa réunion du 22 décembre 2009, a approuvé les termes de cette opération consistant en un rachat desdits bons par la Société puis en l'acquisition d'actions TOUAX sur le marché par chacun des porteurs de bons au moyen du numéraire issu du rachat. Le 22 décembre 2009, le conseil de gérance a donc confirmé les conditions de réalisation de l'opération.

À l'issue de cette opération le conseil de gérance indique que 89 % des bons de souscription d'action émis le 11 février 2008 ont ainsi été rachetés.

28.4. Communiqué de presse du 15 février 2010

Chiffre d'affaires annuel 2009 : 272 m€

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2009 s'élève à 271,8 millions d'euros contre 368,7 millions d'euros pour l'année 2008, soit une baisse de 97 millions d'euros. Cette

baisse est principalement générée par la diminution des investissements et donc des ventes de matériels à des investisseurs (activité conteneurs maritimes).

La baisse du chiffre d'affaires n'a pas pour conséquence une baisse aussi significative de l'EBITDA estimé du Groupe et de son résultat net estimé en comparaison avec 2008 (les résultats seront publiés fin mars 2010). En effet, au cours de l'exercice 2009, TOUAX a cédé moins de matériels à des investisseurs et en contrepartie a gardé plus de matériels en propre, lui permettant d'améliorer son taux de marge en générant des marges de propriété plus importantes et ainsi de compenser la baisse des ventes.

Le modèle de TOUAX de gestion pour compte de tiers et pour compte propre est souple et flexible et permet de s'adapter très rapidement aux conjonctures.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe a distribué un acompte sur dividende en janvier identique à l'année dernière.

Progression de 1 % du chiffre d'affaires locatif

TOUAX a su tirer profit de la solidité de son modèle économique de loueur diversifié de longue durée et a fait progresser son chiffre d'affaires locatif de 1 %, conformément à ses objectifs.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires locatif du Groupe inclut les revenus de location et les revenus des prestations associées à la location (transport, maintenance, etc.).

Perspectives 2010 : des signes positifs de retour à la croissance

Les prévisions du retour à la croissance du commerce mondial pour 2010 sont maintenues avec une hausse de +3,3 %. (Source FMI – janvier 2010), et de +5 % (source Clarkson – janvier 2010).

L'absence de fabrication mondiale de conteneurs maritimes depuis septembre 2008, combinée à une réduction de 5 % du parc disponible sur le marché, limite la surcapacité. La reprise des échanges inter-Asie depuis six mois, a relancé la demande de location de conteneurs neufs par les compagnies maritimes.

La construction modulaire conquiert progressivement de nouveaux marchés grâce à ses nombreux atouts face à la construction traditionnelle et bénéficiera des divers projets des plans de relance européens tournés vers les infrastructures et la construction.

Le transport fluvial demeure le mode de transport le plus écologique : il consomme 3,7 fois moins de pétrole, émet 4 fois moins de CO₂ et coûte 7 fois moins que la route. Ces atouts le placent dans une position privilégiée pour bénéficier du soutien des grands groupes industriels et des pouvoirs publics en faveur des transports alternatifs à la route.

La division Wagons de fret bénéficie du besoin structurel de renouvellement du parc européen et de l'atout économique et écologique du transport ferroviaire. Compte tenu de la crise qui a freiné la demande en 2009, et des délais de production, peu de livraisons de wagons neufs sont escomptés en 2010. Il est par contre prévu une hausse progressive des taux d'utilisation des parcs existants en 2010 et un rebond est attendu en 2011.

Analyse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2009 (271,8 millions d'euros) présente une baisse de 26,3 % (26,8 % à devises constantes et périmètre comparable) en comparaison avec celui de l'année 2008 (368,7 millions d'euros). Cette baisse est

due principalement à la baisse des ventes de matériels à des investisseurs. En effet, le Groupe n'a réalisé que 65 millions d'euros de vente de matériels sur l'année 2009, comparé à 163,2 millions d'euros en 2008. Cette baisse est la conséquence de l'arrêt des investissements en conteneurs maritimes depuis septembre 2008 et des ventes correspondantes de

conteneurs maritimes à des investisseurs. Les ventes de constructions modulaires aux clients finaux ont aussi réduit au profit de la location. Il est à noter a contrario que les ventes de wagons à des investisseurs sont en hausse en 2009. Le chiffre d'affaires locatif du Groupe (y compris les prestations annexes) progresse pour sa part de 1 %.

Chiffre d'affaires par nature

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	TOTAL	T1 2008	T2 2008	T3 2008	T4 2008	TOTAL ⁽³⁾	Total 2008 Proforma ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires locatif ⁽²⁾	51 898	50 121	54 746	50 053	206 818	45 160	48 056	55 535	56 747	205 498	205 498
Ventes de matériel et divers	3 444	29 004	6 572	25 934	64 954	15 324	37 708	25 992	80 364	159 388	163 250
Chiffre d'affaires consolidé	55 342	79 125	61 318	75 987	271 772	60 484	85 764	81 527	137 111	364 886	368 748

(1) Les données pro forma prennent en considération les impacts liés au reclassement des prix de cession des actifs « d'exploitation » suite au changement des normes IFRS.

(2) Le chiffre d'affaires locatif tel que présenté inclut les prestations annexes et les prestations de transport fluvial.

(3) Les données 2008 tiennent compte d'un reclassement des intérêts financiers des produits de location financement client (chiffre d'affaires locatif) telles que publiées dans le document de référence 2008.

Contribution des quatre activités

Le chiffre d'affaires locatif de la division **Conteneurs Maritimes** progresse de 3 %, tirant les bénéfices de ses investissements réalisés en 2008, de la bonne protection offerte par les contrats de longue durée et du rebond de l'activité en Asie en fin d'année 2009. Ce redémarrage de l'activité asiatique est un indicateur avancé de la reprise et permet au taux d'utilisation de remonter depuis le mois de juillet pour atteindre un taux de 90 % en décembre 2009, après être tombé à 87 % en juin 2009. Le chiffre d'affaires de vente de conteneurs maritimes est en baisse significative suite à l'arrêt des investissements et des ventes correspondantes à des investisseurs.

Le chiffre d'affaires de la division **Constructions Modulaires** est stable. Le dynamisme de l'activité locative (+7 %) contribue à la hausse du chiffre d'affaires et compense la baisse temporaire des ventes. À devises constantes le chiffre d'affaires locatif a progressé de 10,7 %. La division a su conquérir de nouvelles

parts de marché dans un contexte difficile avec des taux d'utilisation en hausse depuis avril 2009.

La hausse du chiffre d'affaires de la division **Barges Fluviales** (+11,2 %) s'explique essentiellement par la cession de barges fluviales pour un montant de 10,2 millions d'euros. Ces actifs ont été repris par la suite en location pour être exploitées sur le Rhin et le Danube. Le chiffre d'affaires locatif (-30,8 %) inclut une baisse de 35,2 % des prestations annexes (transports et affrètements fluviaux) et une hausse du chiffre d'affaires locatif pur de 48 %.

La division **Wagons de fret** continue de progresser (+34 %) malgré un environnement conjoncturel peu favorable. Le chiffre d'affaires locatif affiche une hausse de 6 % grâce aux investissements réalisés en 2008 et début 2009. L'augmentation de 80,4 % du chiffre d'affaires ventes est principalement liée aux syndications de wagons auprès d'investisseurs tiers, le Groupe en gardant la gestion.

Chiffre d'affaires par activité

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	TOTAL	T1 2008	T2 2008	T3 2008	T4 2008	TOTAL ⁽³⁾	Total 2008 Proforma ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires locatif ⁽²⁾	23 211	21 267	21 738	21 222	87 438	18 550	19 031	22 802	24 778	85 161	85 161
Ventes de matériel et divers	219	-491	995	906	1 629	10 089	19 383	20 260	69 551	119 283	120 707
Conteneurs maritimes	23 430	20 776	22 733	22 128	89 067	28 639	38 414	43 062	94 329	204 444	205 868
Chiffre d'affaires locatif ⁽²⁾	15 552	16 716	20 913	16 078	69 259	14 010	15 774	17 738	17 198	64 720	64 720
Ventes de matériel et divers	3 083	4 150	4 381	7 196	18 810	4 920	6 833	5 310	4 620	21 683	22 618
Constructions modulaires	18 635	20 866	25 294	23 274	88 069	18 930	22 607	23 048	21 818	86 403	87 338
Chiffre d'affaires locatif ⁽²⁾	4 620	3 731	3 460	4 877	16 688	5 222	5 693	6 857	6 362	24 134	24 134
Ventes de matériel et divers		10 200		4	10 204		33	6	2	41	841
Barges fluviales	4 620	13 931	3 460	4 881	26 892	5 222	5 726	6 863	6 364	24 175	24 975
Chiffre d'affaires locatif ⁽²⁾	8 515	8 407	8 635	7 876	33 433	7 378	7 558	8 137	8 410	31 483	31 483
Ventes de matériel et divers	142	15 145	1 196	17 828	34 311	315	11 459	417	6 190	18 381	19 084
Wagons, divers et éliminations inter secteur	8 657	23 552	9 831	25 704	67 744	7 693	19 017	8 554	14 600	49 864	50 567
Chiffre d'affaires consolidé	55 342	79 125	61 318	75 987	271 772	60 484	85 764	81 527	137 111	364 886	368 748

(1) Les données pro forma prennent en considération les impacts liés au reclassement des prix de cession des actifs « d'exploitation » suite au changement des normes IFRS.

(2) Le chiffre d'affaires locatif tel que présenté inclut les prestations annexes et les prestations de transport fluvial.

(3) Les données 2008 tiennent compte d'un reclassement des intérêts financiers des produits de location financement client (chiffre d'affaires locatif) telles que publiées dans le document de référence 2008.

Les objectifs chiffrés 2010 seront donnés à l'occasion de la sortie des comptes 2009 prévue le 26 mars 2010.

28. Informations communiquées récemment

28.5. Communiqué de presse du 25 mars 2010

Résultat net annuel 2009 : +14,2 m€.

« Nous sommes satisfaits de nos résultats au regard du contexte de forte crise en 2009. Notre modèle nous permet de nous adapter rapidement aux conditions de marchés et ainsi d'offrir une récurrence de résultat et de dividendes à nos actionnaires. La crise financière a réduit les capacités de financement de nos clients qui se tournent d'avantage vers la location pour leurs nouveaux besoins. Un rebond significatif est donc attendu en sortie de crise. » indiquent Fabrice et Raphaël Walewski, gérants de TOUAX.

Baisse limitée du résultat 2009

Bien que l'année 2009 ait été marquée par la baisse du chiffre d'affaires (-26 %), elle montre également la bonne résistance du Groupe avec une hausse du chiffre d'affaires locatif (+1 %) et une baisse limitée de l'EBITDA après distribution aux investisseurs (-8 %) et du résultat net (-16 %).

Données consolidées (en millions d'euros – normes IFRS)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Chiffre d'affaires	271,8	368,7
dont Conteneurs maritimes	89,1	205,9
Constructions modulaires	88,1	87,3
Barges fluviales	26,9	24,9
Wagons	67,7	50,6
Marge Brute d'Exploitation – EBITDA ⁽¹⁾	110,9	118,9
EBITDA après distribution aux investisseurs	48,9	53,5
Résultat d'exploitation avant distributions aux investisseurs	90,2	102,8
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs – Résultat opérationnel ⁽²⁾	28,3	37,4
Résultat courant avant impôt	18,4	20,3
Résultat net part du Groupe	14,2	16,8
Bénéfice net par action (€)	2,73	3,72
Total Actif non courant	365,0	311,0
Total Bilan	562,0	501,5
Capitaux propres de l'ensemble	128,9	102,4
Endettement net bancaire ⁽³⁾	301,8	262,1

(1) L'EBITDA (earnings before interest taxes depreciation and amortization) calculé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant défini par le CNC augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel tel que défini par le CNC.

(3) Incluant 112,8 millions d'euros de dettes sans recours en 2009.

Analyse des quatre divisions du Groupe

La division **Conteneurs Maritimes**, en 2009, a été impactée par l'absence des ventes de conteneurs à des investisseurs mais également par la baisse des tarifs locatifs et des taux d'utilisation corrélée à une augmentation des frais de stockage.

Le nouveau statut de producteur/loueur permet à la division **Constructions Modulaires** de bien résister. La combinaison de la conquête de nouvelles parts de marché avec une reprise des taux d'utilisation depuis avril 2009 permet une contribution plus importante de la division aux résultats du Groupe.

La division **Barges Fluviales** a connu une baisse de l'affrètement sur le Rhin et a été impactée par la mise en service des nouveaux investissements livrés en 2009 et qui ne seront productifs qu'à compter de 2010.

La division **Wagons de fret** a bénéficié d'un accroissement du parc géré (+12,7 %) et d'une hausse des ventes de wagons à des investisseurs.

Situation financière maîtrisée

Les événements majeurs sont :

- Les augmentations de capital pour 18,6 millions d'euros en juin (émission de titres) et juillet 2009 (paiement du dividende en actions).
- Le ratio de gearing (endettement avec recours/fonds propres) s'élève à 1,47 fin 2009 contre 1,56 fin 2008. Le ratio de leverage qui présente la capacité de remboursement des dettes financières (endettement net avec recours/EBITDA) s'élève à 3,86 années en 2009 contre 2,98 en 2008.
- TOUAX dispose de plus de 50 millions d'euros de lignes disponibles au 31 décembre 2009.

Un modèle économique solide

La force de TOUAX repose sur une stratégie de création de valeur dont les principaux atouts sont :

- **Un parc locatif en propriété** de 486 millions d'euros (en augmentation de 70 millions d'euros sur 2009) **investi dans des matériels standardisés et mobiles, qui bénéficient d'une longue durée de vie entre 15 ans et 50 ans** et permettent de générer une rentabilité locative récurrente. Ces actifs représentent un potentiel de valorisation du Groupe en créant à terme des opportunités de gain sur cession.
- **Un parc locatif** de 817 millions d'euros (en augmentation de 5 millions d'euros en 2009) **géré pour le compte de tiers sur des contrats de gestion de longue durée**. Ces investissements externalisés permettent de générer du résultat supplémentaire et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.
- **Une politique de développement résolument tournée vers l'international** pour profiter des échanges mondiaux (83 % du chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France). TOUAX est présent sur cinq continents.
- **Une forte diversification sur quatre métiers porteurs sur le long terme** (malgré la contraction sur l'année 2009) : mondialisation des échanges et croissance asiatique favorables à la location de conteneurs maritimes, libéralisation du fret ferroviaire Européen favorable aux offres de location de wagons de fret, besoin de flexibilité et de coûts attractifs favorisant les constructions modulaires par rapport aux constructions traditionnelles, et prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.

Perspectives 2010 : des signes positifs de retour à la croissance

Le Fonds Monétaire International prévoit un retour à la croissance mondial en 2010 et les prévisions sont maintenues à la hausse (+3,3 % FMI – janvier 2010. +5,5 % Clarkson Research Services – février 2010). Cette évolution n'est toutefois pas homogène avec des croissances faibles dans les pays développés et des croissances fortes dans les pays en voie de développement (BRIC).

Conteneurs maritimes

L'absence de fabrication mondiale de conteneurs maritimes depuis septembre 2008, combinée à une réduction du parc disponible de 5 % sur le marché, limite la surcapacité. La reprise des échanges inter-Asie depuis six mois, a relancé la demande de location de conteneurs neufs par les compagnies maritimes entraînant une hausse des taux d'utilisation et des tarifs locatifs.

Constructions modulaires

La division Constructions Modulaires continue de conquérir de nouveaux marchés grâce à ses nombreux atouts face à la construction traditionnelle et bénéficie des divers projets des plans de relance européens tournés vers les infrastructures et la construction. Le développement de nouveaux produits (constructions modulaires et industrialisées bénéficiant des meilleures normes de construction) devrait permettre de développer les ventes vers de nouveaux marchés (logements sociaux, résidences étudiantes, base de vie export, etc.).

Barges fluviales

Le transport fluvial demeure le mode de transport le plus écologique : il consomme 3,7 fois moins de pétrole, émet 4 fois moins de CO2 et coûte 7 fois moins cher que la route. Ces atouts le placent dans une position privilégiée pour bénéficier du soutien des grands groupes industriels et des pouvoirs publics en faveur des transports alternatifs.

Wagons de fret

La division Wagons de fret bénéficie du besoin structurel de renouvellement du parc européen et de l'atout économique et écologique du transport ferroviaire. Compte tenu de la crise qui a freiné la demande en 2009 il existe une surcapacité temporaire sur certains types de wagons et peu de livraisons de wagons neufs sont escomptées en 2010. Il est par contre prévu une hausse progressive des taux d'utilisation des parcs existants en 2010 et un rebond est attendu en 2011 avec un retour aux investissements.

Le Groupe prévoit une stabilité de son chiffre d'affaires locatif et une progression des ventes en 2010.

28.6. Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 26 mars 2010

Les chapitre 6 « Aperçu des activités », le chapitre 12 « tendance connue » dans son paragraphe 12.2 et l'évolution prévisible décrite dans le rapport de gestion page 129 sont complétés par les informations suivantes, présentées à l'occasion de l'annonce des résultats annuels du Groupe :

À court terme, la stratégie du Groupe est de consolider ses acquis et de se préparer au rebond significatif attendu dès la fin de la crise.

À moyen terme, le Groupe envisage non seulement d'augmenter le parc de matériels en location :

- En recherchant des opportunités de reprise de parc de conteneurs maritimes. Le redémarrage de la production en Chine depuis décembre 2009 (Fabrication attendue entre 1 et 1,5 million de TEU en 2010 contre 0,25 million de TEU en 2009) permettra également de reprendre les investissements.
- Afin d'atteindre son objectif fixé de doubler le parc locatif en 10 ans, TOUAX envisage d'investir 20 à 25 millions d'euros en constructions modulaires et de créer des Joint venture dans les pays émergents.

28. Informations communiquées récemment

- Bien que le parc actuel de wagons de fret soit vieillissant (l'âge moyen de la flotte est de 30 ans et pour remplacer les 700 000 wagons il faudra 20 ans) TOUAX sera limité dans ses investissements. La production de wagons de fret sera réduite en 2010 : en 2009 10 000 wagons ont été produits contre 14 000 en 2008. Le Groupe TOUAX n'envisage pas des niveaux de production importante : une production de 6 000 wagons en 2010, 15 000 wagons en 2011 et 20 000 en 2012.

mais prévoit également d'obtenir une position mondiale significative dans chaque division en renforçant ses économies d'échelle :

- L'objectif de la division Conteneurs Maritimes est de croître afin d'atteindre une part de 7 % du marché mondial contre 4,8 %. L'Asie offre un fort potentiel : le PNB chinois a poursuivi sa croissance (8,7 % en 2009). Le Groupe a renforcé son réseau à Singapour et Hong Kong et par le biais d'agences en Corée, au Japon, à Taïwan, en Chine et en Inde. Le Groupe a réalisé en 2009 sur ce marché 43,40 % de son chiffre d'affaires locatif.

- L'objectif de la division Constructions Modulaires est de croître afin d'atteindre une part de marché de 15 % en Europe. Le potentiel de l'Europe de l'est, étant très important, ouvre des perspectives : 0,5 module est loué pour 1 000 habitants en Europe de l'Est contre 2,5 en Europe de l'Ouest. De plus l'Europe de l'Est est le principal bénéficiaire des fonds structurels européens, le montant de ces fonds s'élève à 347 milliards d'euros pour les années 2007 à 2013. Le pôle vente du Groupe peut envisager d'augmenter son chiffre d'affaires vente afin de réaliser en 5 ans 150 millions d'euros contre 18,8 millions d'euros en 2009. Le développement de nouveaux services (facility management) et des produits en avance sur les normes environnementales et de construction (marquage CE, EUROCODE, RT 2012, BBC, THPE) contribuera à cette conquête.

- Le soutien des pouvoirs publics ouvre des perspectives à la division Barges Fluviales : la croissance des capacités en créant un nouveau réseau fluvial européen de plus de 40 000 km avec le canal Seine Nord qui évitera 2 000 camions par jour et la liaison Rhin/Danube, la part des marchandises transportées par le fluvial passera de 5 % à 10 % en 2030 (source : DVB Netherlands 2009). Les besoins élevés des pays émergents en matières premières et agricoles (en Amérique du Sud et sur le Danube) ainsi que le développement du transport des céréales et de l'énergie biomasse confortent le Groupe dans son objectif à 5 ans de doubler son chiffre d'affaires à hauteur de 50 millions d'euros.

- L'objectif de la division Wagons de fret est de croître afin d'atteindre une part de 8 % en Europe. Le potentiel de progression est fort : la part de marché de l'Europe dans le transport de fret n'est que de 16,8 % tandis que celle de la Chine est de 49,8 %, celle de la Russie de 41,4 % et celle des USA 38,3 %. Les trains en circulation sont exploités sur de plus longues distances (plus efficace et compétitif par rapport au transport routier).

29. Projet des résolutions

Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport du conseil de gérance, du rapport du conseil de surveillance et du rapport du président du conseil de surveillance prévus par l'article L. 225-100 et L.226-9 du Code de Commerce et l'article L.621-18-3 du Code monétaire et financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2 055 054,03 euros.

Résultat de l'exercice	2 055 054,03 €
Rémunération statutaire des commandités	-915 627,38 €
Augmenté du report à nouveau	5 063 413,80 €
Bénéfice à répartir	6 202 840,45 €
Affectation à la réserve légale	102 752,70 €
Distribution d'un dividende de 1€ à 5 687 826 actions	5 687 526,00 €
Solde affecté en Report à nouveau	412 561,75 €
Total des bénéfices répartis	6 202 840,45 €

De ce fait, le dividende distribué aux 4 687 526 actions y ayant droit, s'élèvera à 1,00 € par action. Tout écart entre le nombre réel d'actions émises avant la date de mise en paiement du dividende suite à la souscription de BSAR et le nombre total d'actions au 31 décembre 2009, comme indiqué, fera l'objet d'un ajustement sur le poste « Report à nouveau ».

Le dividende, éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du Code Général des impôts, pour les personnes physiques, sera mis en paiement pour le solde à compter du 9 juillet 2010 aux guichets du Crédit Industriel et Commercial, un acompte de 0,50 € ayant été versé le 12 janvier 2010.

L'assemblée générale prend acte qu'en application de la loi RSA « revenu de solidarité active » du 1^{er} décembre 2008, les

L'assemblée générale approuve les dépenses et les charges non déductibles des bénéfices telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts dont le montant s'élève à 110 533 euros ainsi qu'une économie d'impôt de 496 161 euros liée à l'intégration fiscale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire donne au conseil de gérance, au conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2009.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuvant les propositions présentées par le conseil de gérance décide de répartir et d'affecter le bénéfice comme suit :

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % sont assujettis aux contributions sociales de 12,1 % lesquelles sont prélevées à la source par la société et immédiatement versées au Trésor.

L'assemblée générale prend également acte qu'en application de l'article 117 quater du Code général des impôts, les actionnaires qui bénéficient de revenus éligibles à l'abattement peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement libératoire au taux de 18 %.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

(en euros)	2006	2007	2008
Dividende net	0,75	1,00	1,00
Nombre d'actions	3 887 654	3 892 987	4 672 731
Dividende versé en espèces	2 915 741	3 892 987	3 745 286
Dividende versé en actions			927 445
Rémunération statutaire des commandités	215 943	698 003	1 040 550
Total distribué	3 131 684	4 590 990	5 713 280

29. Projet des résolutions

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 226-10 du Code de commerce, approuve successivement dans les conditions du dernier alinéa de l'article L. 225-40 dudit code, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du Groupe, inclus dans le rapport de gestion du conseil de gérance, du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 et établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice de 14 193 628 euros.

Sixième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil de gérance, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action.....60 euros
Montant maximal.....33 459 960 euros

Conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce, l'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Le montant des titres acquis ne peut pas dépasser le montant des réserves qui s'élevaient à 45 299 700 euros au 31 décembre 2009.

Ces actions pourront être acquises, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;
- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;
- de consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de procéder à leur annulation dans le cadre d'une autorisation ultérieure de l'assemblée générale extraordinaire.

Dans le cadre du premier objectif les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est précisé, par ailleurs, qu'en cas d'annulation, une autorisation devra être donnée par une assemblée générale ultérieure statuant dans sa forme extraordinaire.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente assemblée. Elle est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009, dans sa septième résolution.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil de gérance, avec faculté de subdélégation, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social ou la valeur nominale des actions, passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités et généralement faire tout le nécessaire.

Septième résolution

L'assemblée générale fixe à 63 000 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Huitième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Serge BEAUCAMPS, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Neuvième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Louis LECLERCQ, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Dixième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alexandre WALEWSKI, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Onzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Jacques OGIER vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Douzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme BETHBEZE, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Treizième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François SOULET de BRUGIERE, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour

une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de la société AQUASOURCA représentée par Madame Sophie DEFFOREY-CREPET vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Quinzième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Madame Sophie SERVATY, attachée de direction chez Sofina, née le 4 juillet 1972 à Uccle en Belgique et domiciliée 89, avenue Mostinck à Bruxelles (11150) en Belgique, en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2010.

Seizième résolution

L'assemblée générale renouvelle, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015, le mandat de commissaire aux comptes titulaire de :

LEGUIDE NAIM et ASSOCIÉS
21, rue Clément Marot
75008 PARIS

et nomme au mandat de commissaire aux comptes suppléant :

Thierry SAINT-BONNET
145, rue Raymond Losserand
78014 PARIS

Dix-septième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

30. Inclusion par référence

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les documents suivants sont inclus par référence dans ce document déposé le 12 avril 2010 :

► le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, déposé le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310 et son actualisation en date du 12 février 2008 portant le numéro D.07-0310 A01 ;

► le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, déposé le 29 avril 2008 sous le numéro D.08-0333 ;

► le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, déposé le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-228 et son actualisation déposée le 17 juin 2009 sous le numéro D.09-228 A01.

31. Glossaire

Automoteur

Barge fluviale motorisée.

Barge fluviale

Bateau métallique à fond plat non motorisé utilisé pour le transport fluvial de marchandises.

BTP

Bâtiment Travaux Publics.

Cale de transport

Capacité quotidienne de transport d'un navire.

Conteneur maritime

Caisse métallique de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.

Conteneur 20' Dry

Conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6'.

Conteneur 40' Dry

Conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'.

Conteneur Open top

Conteneur à toit ouvert pour des chargements hors normes.

Conteneur Flat

Conteneur plate-forme pour des chargements spéciaux.

Conteneur High cube

Conteneur de dimension plus grande 40'x8'x9,6'.

Conteneur Reefer

Conteneur frigorifique.

Construction modulaire

Bâtiments composés d'éléments standards (modules) se superposant et se juxtaposant dans l'espace sans retouche lors de leur pose.

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization. L'EBITDA utilisé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant (résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs) retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

Location opérationnelle – par opposition à la location financière, la location opérationnelle ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Pool

Groupement de matériel.

Pousseur

Bateau à moteur assurant le poussage des barges fluviales.

TEU (Twenty Foot Equivalent Unit)

Équivalent vingt pieds – unité de mesure des conteneurs. Cette unité peut être physique (un 40 pieds égal deux 20 pieds) ou financière (le prix d'un 40 pieds égal 1,6 fois le prix d'un 20 pieds). L'unité de mesure utilisée dans le rapport est l'unité physique (TEU) sous réserve d'indication contraire (unité financière – FTEU).

Titrisation d'actifs (« asset-back securitization »)

La titrisation d'actif est une méthode de financement d'une entreprise consistant à transférer des actifs de leur propriétaire (un « vendeur ») à une entité à désignation spécifique qui finance l'acquisition en émettant des titres (« billet ») à diverses parties (« investisseurs »).

Transport intermodal/transport combiné

Transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transport intégrés sur de longues distances et dans un même contenant.

Wagon de fret

Véhicule ferroviaire employé au transport de marchandises.

Wagons de type 45', 60', 90' et 106' multifret et wagons plats

Wagons de fret de dimensions normalisées.

Table des matières

1. Personnes responsables	14	5.2. Investissements	23
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel	14	5.2.1. Principaux investissements	23
1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence et du rapport financier annuel	14	5.2.2. Principaux investissements en cours	26
2. Contrôleurs légaux des comptes	15	5.2.3. Engagements fermes d'investissements	26
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	15	5.2.4. Répartition des actifs gérés	26
2.2. Changement des contrôleurs légaux	15	6. Aperçu des activités	27
3. Informations financières sélectionnées	16	6.1. Principales activités	27
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	16	6.1.1. Nature des opérations et principales activités	27
3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires	16	6.1.2. Nouveau produit ou service	28
4. Facteurs de risque	17	6.2. Principaux marchés	28
4.1. Les risque juridiques	17	6.3. Événements exceptionnels	28
4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation	17	6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats	28
4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non respect d'engagement contractuel – litiges	17	6.5. Position concurrentielle	28
4.2. Les risques industriels et environnementaux	17	7. Organigramme	29
4.2.1. Risque économique	17	7.1. Organigramme du Groupe	29
4.2.2. Risque géopolitique	18	7.2. Relations mères filles	30
4.2.3. Risque politique	18	8. Propriétés immobilières, usines et équipements	33
4.2.4. Risque environnemental	18	8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	33
4.2.5. Risque climatique	19	8.2. Politique environnementale	33
4.3. Le risque de crédit et/ou de contrepartie	19	9. Examen de la situation financière et du résultat	34
4.3.1. Risque de contrepartie des clients	19	9.1. Situation financière	34
4.3.2. Risque de contrepartie bancaires et financières	19	9.2. Résultat d'exploitation	34
4.3.3. Risque de dépendance	19	9.2.1. Facteurs inhabituels	34
4.4. Les risques opérationnels	19	9.2.2. Changements importants	34
4.4.1. Risque d'approvisionnement	19	9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique	34
4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières	20	10. Trésorerie et capitaux	34
4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes	20	10.1. Capitaux du Groupe	34
4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires	20	10.2. Flux de trésorerie	34
4.4.5. Risque de sous-traitance des wagons	20	10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	34
4.4.6. Saisonnalité	20	10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	34
4.4.7. Risque commercial	20	10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements	34
4.4.8. Risque de gestion	21	11. Recherche et développement, brevets et licences	34
4.4.9. Risque psycho-social	21	12. Informations sur les tendances	35
4.5. Les risques de liquidité	21	12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement	35
4.6. Les risques de marché	21	12.2. Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours	35
4.6.1. Le risque de taux	21	13. Prévisions ou estimations du bénéfice	35
4.6.2. Le risque de change	21	13.1. Principales hypothèses	35
4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers	21	13.2. Rapport des commissaires aux comptes éléments prévisionnels	35
4.7. Assurance – couverture des risques	22	13.3. Base de prévision	35
5. Informations concernant l'émetteur	23	13.4. Prévision en cours	35
5.1. Histoire et évolution de la société	23		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	23		
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	23		
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	23		
5.1.4. Forme juridique et législation	23		
5.1.5. Rappel historique	23		

Table des matières

14. Organes d'administration, de direction de surveillance et de direction générale	35	21.1.3. Composition du capital	125
14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	35	21.1.4. Capital Potentiel	125
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	35	21.1.5. Capital non libéré	125
15. Rémunérations et avantages	36	21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel	125
15.1. Rémunération des mandataires sociaux	36	21.1.7. Historique du capital	125
15.2. Retrait et autres avantages	37	21.2. Données boursières	125
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	37	21.2.1. Historique boursier	125
16.1. Durée des mandats	37	21.2.2. Le cours de l'action TOUAX	125
16.2. Conventions réglementées	37	21.2.3. Evolution des transactions au cours des 18 derniers mois	126
16.3. Informations sur les divers comités	37	21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	126
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise	37	21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales	126
17. Salariés	38	21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle	126
17.1. Répartition de l'effectif	38	21.2.7. Franchissements de seuil	126
17.2. Participations et stock-options	38	21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital	126
17.3. Participation des salariés dans le capital	38	21.3. Dispositions statutaires (extraits)	126
18. Principaux actionnaires	39	22. Contrats importants	128
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	39	23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	128
18.2. Les différents droits de vote	40	23.1. Coordonnées des experts	128
18.3. Description de la nature du contrôle	40	23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts	128
18.4. Divers- Pacte d'actionnaires	41	24. Documents accessibles au public	128
18.5. Actions auto détenues	41	25. Informations sur les participations	128
19. Opérations avec des apparentés	41	26. Rapports des gérants	129
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	42	26.1. Rapport de gestion	129
20.1. Comptes consolidés	42	26.2. Rapport spécial des gérants sur les options	139
20.2. Comptes sociaux	103	27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance	140
20.3. États financiers	120	27.1. Rapport du conseil de surveillance	140
20.4. Commissariat aux comptes	120	27.2. Rapport du président du conseil de surveillance	141
20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	120	27.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	151
20.4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	121	28. Informations communiquées récemment	152
20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	122	28.1. Communiqué de presse du 4 janvier 2010	152
20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes	123	28.2. Communiqué de presse du 7 janvier 2010	152
20.5. Date des dernières informations financières	123	28.3. Communiqué de presse du 22 janvier 2010	152
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	123	28.4. Communiqué de presse du 15 février 2010	152
20.7. Politique de distribution des dividendes	123	28.5. Communiqué de presse du 25 mars 2010	154
20.7.1. Historique de la politique de distribution.	123	28.6. Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 26 mars 2010	155
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	123	29. Projet des résolutions	157
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	123	30. Inclusion par référence	160
21. Informations complémentaires	124	31. Glossaire	160
21.1. Capital social	124		
21.1.1. Capital souscrit	125		
21.1.2. Action non représentative du capital	125		



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2010 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Arago – 5, rue Bellini – 92806 Puteaux La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX : www.touax.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers.

Dans le souci du respect de l'environnement, nous avons choisi pour éditer ce rapport un papier garanti sans chlore, imprimé avec des encres bio à base d'huile végétale. La photogravure a été réalisée en CTP, sans utilisation de films, permettant ainsi de réduire la quantité de produits chimiques utilisés.

© Shutterstock-Adam Hicks

Création, réalisation !pandora, Paris – Imprimerie : STIPA

Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex

Tél. +33 (0)1 46 96 18 00 - Fax +33 (0)1 46 96 18 18

touax@touax.com - www.touax.com

SCA au capital de 45 502 608 € - RCS Nanterre B 305 729 352